Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12436 - 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 22 JANVIER 1985

Espoir déçu pour Chypre

« Un échec », selon M. Rauf Denktash, leader de la communauté chypriote turque ; « un exercice futile », selon le porte-parole de M. Spyros Kyprianou, président de la République insulaire, qui appartient lui-même à la communauté grecque : l'avenir institutionnel de l'Etat méditerranéen paraissait aussi bloqué que jamais le dimanche 20 janvier, à l'issue des quatre journées de rencontres organisées à New-York sous l'égide des Nations unies par leur secrétaire général *en vue d'une éventuelle réunification*. M. Perez de Cuellar était bien le seul à ne pas désespérer totalement, estimant que le « fossé » entre les deux parties *n'avait jamais été « aussi étroit »*. Des contacts « directs » devraient se poursuivre et conduire à une nouvelle rencontre, peut-être avant la fin de février. Fonction oblige!

Car les six rencontres-marathons de New-York ont surtout permis de démontrer, une fois de plus, l'ampleur de la méfiance existant entre les deux communautés qui se partagent Chypre. Or on avait pu penser, ces derniers mois, que des progrès substantiels avaient été accomplis vers la construction d'un Etat fédéral. Favorisés par certaines démarches (celle de M. Reagan auprès de la Turquie, ce pilier de l'OTAN, n'étant évidemment pas la moindre), des pourparlers indirects avaient eu lieu tout l'automne dernier. La partie chypriote turque y avait fait des concessions sérieuses.

Le « gouvernement » de M. Denktash avait ainsi renoncé à obtenir pour l'un des siens la présidence tournante d'une République réunifiée ; il avait aussi accepté de rétrocéder 7 % des 38 % du territoire que les Turcs occupent depuis l'invasion militaire d'Ankara en 1974.

Mais un problème de fond n'était visiblement pas réglé : celui des « garanties » internationales que les Turcs minoritaires (ils ne représentent que 18 % des quelque 650 000 Chypriotes) estiment nécessaires. Celles-ci, à leurs yeux, ne sauraient évidemment être satisfaisantes que si Ankara en est partie prenante. Prêt à des concessions sur la présence militaire de ce qui demeure la mère patrie, M. Denktash n'entend pas, en revanche, céder sur la garantie diplomatique : celle de la Turquie ne figurait-elle pas expressément dans la Constitution de 1960, au même titre que celle de la Grèce et de la Grande-Bretagne...

Pour M. Kyprianou, président d'une République dont la souveraineté s'étend légalement sur toute l'île, il est temps, au contraire, de limiter ces entraves, *legs de la période* troublée qui avait précédé l'indépendance.

M. Perez de Cuellar avait-il, comme le suggéraient dimanche *certains observateurs à* New-York, présenté de façon subtilement différente aux deux parties le document qu'il avait rédigé à l'issue des conversations de l'automne, afin que celles-ci se rencontrent et qu'un miracle, peut-être, se produise ? Toujours est-il que c'est sur la nature de ce document que les discussions de ces derniers jours ont achoppé : « brouillon » pour les Grecs ; accord en bonne et due forme pour les Turcs. Mais, à l'évidence, l'impasse est de fond.

Il faudra *bien*, pourtant, que les Chypriotes trouvent un jour un accommodement. Les Grecs devront comprendre que c'est à eux de faire les concessions les plus importantes — puisqu'ils sont en position de force. Les Turcs, eux, devront accepter de cesser de toujours regarder vers Ankara : le complet échec international de leur « République » séparatiste proclamée en 1983 devrait les y inciter.

L'opposition se partage sur le plan Mitterrand pour la Nouvelle-Calédonie

Dès son retour de Nouvelle-Calédonie, M. François Mitterrand a annoncé, dimanche 20 janvier, la convocation du Parlement en session extraordinaire. Députés et sénateurs devront se prononcer sur la prolongation, au-delà du 24 janvier, de l'état d'urgence. *Le président de la* République a demandé au premier ministre de mettre en œuvre les mesures nécessaires au *« renforcement »* de la base militaire de Nouméa. M. Pisani *« complétera et précisera »* ses propositions afin d'apporter aux communautés calédoniennes *« les garanties indispensables à leur vie en commun »*. M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, sera à Paris mercredi. Il souhaite rencontrer plusieurs personnalités de l'opposition. M. Barre a *fait* savoir qu'il ne le recevrait pas. Lundi, M. Valéry Giscard d'Estaing a rappelé sa préférence pour une *« solution française »*. L'opposition apparaît divisée sur le plan Mitterrand.

Un avertissement aux Canaques

M. Mitterrand crée le désordre! Dans l'opposition s'entend, et non en Nouvelle-Calédonie, où le maintien de l'ordre figure en bonne place dans les priorités présidentielles, au point de justifier la convocation du Parlement en session extraordinaire pour prolonger l'état d'urgence.

L'opposition a bien du mal à s'y retrouver, entre M. Lecanuet qui porte une appréciation positive sur les résultats de la visite présidentielle en Nouvelle-Calédonie, MM. Le Pen et Toubon, dont le jugement est négatif, tandis que M. Malaud (CNIP) réclame l'arrestation de M. Tjibaou, leader du FLNKS.

De deux choses l'une : ou bien M. Mitterrand — qui étrennait dimanche soir le studio de télévision installé à l'Elysée — n'a pas été suffisamment clair, et il est normal que son propos donne lieu à des interprétations divergentes ; ou bien les conclusions que le chef de l'Etat a tirées de son voyage ont permis de révéler de profondes divergences d'analyse au sein de l'opposition.

Le propos présidentiel n'est pas, au premier abord, d'une absolue clarté. Comment expliquer en effet que, d'un même mouvement, on puisse se flatter d'apaiser les esprits, de *« renouer les fils du dialogue »*, et proroger l'état d'urgence ? Comment parler d'indépendance — telle est la finalité du plan Pisani — et renforcer le potentiel militaire dans l'île ?

J.-M. COLOMBANI.

(Lire la suite page 11.)

M. Georges Besse président de Renault

Le départ de M. Bernard Hanon est lié aux mauvais résultats de la Régie

« M. Bernard Hanon quittera la présidence du conseil d'administration de la régie nationale des usines Renault demain mardi. Sur proposition du conseil d'administration, son successeur sera nommé en conseil des ministres mercredi. » Ce court communiqué publié par la Régie en milieu de matinée de ce lundi 21 janvier est venu mettre un terme à quarante-huit heures de spéculations. Le PDG de Renault a bien été *démissionné et sera remplacé par* M. Georges Besse. Ce dernier va être nommé au conseil d'administration, qui le proposera dès le 22 janvier comme PDG.

M. Hanon paie les résultats catastrophiques de la Régie en 1984. Le chiffre consolidé n'est pas encore connu, mais la perte devrait se situer entre 8 et 10 milliards de francs, dont 2,5 milliards pour les véhicules industriels et près de 5 milliards pour l'automobile. Les syndicats réunis, lundi, en comité central d'entreprise pour examiner le plan de formation et les choix d'investissements industriels (près de 10 milliards de francs) pour 1985 réagiront sans doute à cette éviction. Mais déjà M. Krasucki affirme *« ne pas compter sur un sauveur »* pour résoudre les problèmes financiers et sociaux de Renault. *« Je me ferai une opinion sur ce que fera M. Besse ou un autre*, a précisé sur TF 1 le secrétaire général de la CGT. *Ce n'est pas un problème d'homme, c'est un problème de choix industriels et de gestion. Cela ne dépend pas que du PDG mais aussi de la tutelle du pouvoir. »*

La petite phrase du président de la République sur *« le grave problème »* posé par Renault et sur son traitement *« dans les prochains jours »* trouve ainsi une application immédiate. Mais est-ce la solution la plus adéquate ?

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 42.)

Une ambition pour *Le Monde*

par ANDRÉ FONTAINE

La confiance des rédacteurs, des cadres, des employés et des porteurs de parts groupés autour de notre fondateur, Hubert Beuve-Méry, fait de moi, à compter de ce 21 janvier, le quatrième directeur du *Monde*.

Cette investiture m'oblige plus encore qu'elle ne m'honore, mais elle ne suffit pas : amis lecteurs, il me faut aussi la vôtre.

Il n'y a pas, en effet, de miracle. Pour tirer notre journal de la passe dangereuse qu'il traverse, pour lui permettre d'assurer de mieux en mieux son rôle irremplaçable, votre effort doit épauler celui d'une entreprise déterminée à s'arracher au déclin qui la menace.

A la tête de cette entreprise, une équipe dès à présent très soudée : elle comprend un administrateur, Bernard Wouts, quarante-quatre ans, familier de tout ce qui concerne la gestion d'une affaire de presse et des problèmes de fabrication ; un rédacteur en chef, Daniel Vernet, trente-neuf ans, qui a fait ses classes et ses preuves comme correspondant à l'étranger ; un corédacteur en chef, Claude Sales, vieux routier de cinquante-quatre ans sur lequel nous comptons pour faire pénétrer l'air extérieur dans une rédaction un peu trop prisonnière, peut-être, de ses souvenirs. Je veux dire de ses mauvais souvenirs.

Dès maintenant, cependant, ces mauvais souvenirs s'estompent. Une crise comme celle que nous venons de vivre *ne pouvait pas ne* pas engendrer certaines tensions. A aucun moment, elle n'a atteint, ne serait-ce que de loin, le degré de passion que nous avons connu, pour notre malheur, il y a quelques années. La dignité et le désintéressement d'André Laurens y sont pour beaucoup : qu'il en soit remercié.

Le climat de sérieux et de responsabilité dans lequel se déroule la relève en cours suffit en tout cas à prouver que *le Monde* mériterait d'avoir à l'extérieur une meilleure image que celle que l'on a trop tendance, depuis quelque temps, à lui accoler. Mais cette image n'est-elle pas en train de se redresser ? La manière dont nos confrères et nos consœurs de la presse française et étrangère, écrite comme audiovisuelle, ont, dans leur immense majorité, rendu compte ces jours-ci de ce *qui se passait chez nous, témoigne* que nous conservons, pour le moins, un grand capital de sympathie. Beaucoup seraient sans doute disposés à souscrire à ce jugement de Charles Douglas-Home, le directeur de la rédaction du *Times* de Londres : *« Le monde ne peut se passer du* Monde. »

C'est par centaines, au demeurant, que les messages d'encouragement s'entassent sur nos tables. Ils viennent des six coins de l'Hexagone et des quatre coins de *la planète. Certains sont d'une* concision merveilleuse : *« Bravo ! quelle joie ! »*, télexe un lecteur de Saint-Rémy-de-Provence. Parmi les signatures, des noms illustres se mêlent aux plus modestes, et l'éventail politique qu'ils recouvrent déborde singulièrement les frontières de la guerre civile verbale en laquelle se complaît non certes la nation, mais une partie de sa classe politique.

Ces témoignages viennent à l'appui de notre ambition première, qui est d'achever de rétablir *le Monde* dans la position d'informateur impartial sur les réalités françaises et internationales qui a fait si durablement sa force. Est-il excessif de penser que le pays en aura grand besoin lors des échéances électorales qui s'approchent ?

L'impartialité de l'information n'exclut pas, bien entendu, chaque fois que nécessaire, des prises de position nettes, sans arrière-pensée. Elle exclut les méchancetés inutiles, les allusions perceptibles par les seuls initiés, les attaques *ad hominem*.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Face

Français, quel est ton visage ? A Nouméa, la foule anti-indépendantiste, Canaques et caldoches mêlés, a proclamé à la face du chef de l'Etat qu'on pouvait être brun ou blanc de peau et citoyen français.

Reste à en convaincre... tous les Français. Au même moment, en effet, à Versailles, la cour d'appel était saisie d'un jugement approuvant l'interpellation d'un quidam, présumé étranger par le fait qu'il avait « une présentation physique particulière (taille filiforme et de 1,90 mètre, peau noire) ».

La cour a annulé ce jugement, estimant que « la qualité d'étranger ne peut se présumer d'après une simple apparence tenant à l'aspect physique ». *Manière juridique et élégante de confirmer*, a contrario, *que la France est une société multifaciale.*

BRUNO FRAPPAT.

« Bilan économique et social 1984 »

Dérive

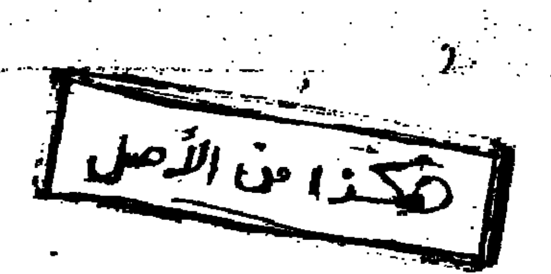
Le *Bilan économique et social du Monde* a dix ans. En 1975, le premier numéro décrivait un monde en état de crise après le premier choc pétrolier. En ce début d'année 1985, la dixième édition, intitulée « Dérive », dresse, en 200 pages, un nouvel état des lieux et établit un constat : le retard de l'Europe par rapport aux Etats-Unis et au Japon dans la course au développement se creuse. La croissance est de *6,7 % pour les premiers, de 5,7 % pour le deuxième, de 2,5 % seulement* pour le Vieux Continent. *La* « dérive » européenne se précise d'alarmante façon.

Montée du dollar et niveau élevé des taux d'intérêts américains, persistance outre-Atlantique de très importants déficits — budgétaire et commercial — rééchelonnement des dettes en *Amérique latine notamment, aggravation de la situation de la* majeure partie du tiers-monde, montée du chômage dans une Europe qui tente de moderniser son appareil productif : autant de faits qui ont dominé l'année 1984 et qui sont analysés en profondeur par le *Bilan* dans des articles illustrés de nombreux tableaux et graphiques.

En France, l'austérité fait suite à la rigueur et les déficits bien que parfois réduits restent préoccupants. Le *Bilan* analyse les grandes tendances de l'année et fait le point sur la politique des restructurations industrielles.

Enfin, les correspondants du *Monde* à l'étranger décrivent ce qu'a été l'année économique et sociale 1984 dans cent quarante-trois pays et présentent aussi avec cartes et graphiques une véritable « radioscopie » de la planète qui ne laisse pas de côté les départements et territoires d'outre-mer.

★ *Bilan économique et social 1984*, numéro spécial des « Dossiers et Documents » du *Monde*, janvier 1985, 196 pages, 35 F. En vente chez les marchands de journaux et au *Monde*.



dossier

Le Monde : une nouvelle étape

Histoire d'une période « chaude »

LES réformateurs de la Libération étaient unanimes à estimer que *« la presse n'est pas un instrument de profit commercial »* et que *« la presse est libre quand elle ne dépend ni de la puissance gouvernementale ni des puissances d'argent, mais de la seule conscience des journalistes et des lecteurs* (1) ». Cette volonté n'a cessé d'animer le fondateur de notre journal, Hubert Beuve-Méry, et ses successeurs Jacques Fauvet et André Laurens, comme la Société des rédacteurs du *Monde*, créée en 1951 et devenue en 1968 le porteur de parts principal (40 %) de la société éditrice. Ainsi conçue, l'indépendance suppose une exploitation bénéficiaire, grâce aux ressources apportées par les lecteurs et par la publicité. Pour le *Monde*, qui ne fait partie d'aucun groupe de presse, le déficit du compte d'exploitation serait, à terme, mortel.

Une gestion déficitaire

Le Monde a connu deux alertes dans la période récente, en 1977 puis en 1980. Mais c'est à partir de 1982 que le déficit est devenu plus important, malgré les mesures de redressement opérées durant les trois dernières années, notamment par la compression de la masse salariale, des frais de fonctionnement et de la pegination du journal. En 1984, le déficit s'est encore aggravé du fait d'une diminution de nos ventes de près de 7 % et d'une baisse des rentrées publicitaires, tandis que les indemnités de licenciement versées dans le cadre d'un plan FNE (Fonds national pour l'emploi) alourdissaient temporairement les charges. Durant cette même période encore, *le Monde* a dû faire face à une mutation technologique capitale avec le passage de la composition traditionnelle en plomb à la photocomposition : ce qui impliquait bien entendu d'importants aménagements des locaux de la rue des Italiens et la reconversion des personnels techniques.

La situation se détériorant et *le Monde* risquant de se trouver rapidement en état de cessation de paiement après les exercices lourdement déficitaires de *1982 et 1983*, André Laurens, directeur et gérant unique du journal, a saisi le personnel, le 22 octobre 1984, d'un plan de redressement prévoyant : 1) la vente de l'immeuble de la rue des Italiens pour reconstituer des fonds propres ; 2) une diminution de 10 % de la *masse salariale des journalistes*, des cadres et des employés au moyen d'une révision générale de la grille des rémunérations ; 3) une compression des effectifs de fabrication rendue possible par la mise en sommeil de l'unité d'impression de Saint-Denis, les exemplaires destinés à la province étant désormais tirés dans des imprimeries régionales utilisant le procédé de téléimpression dit du « fac-similé ». Le format actuel du *Monde* ne permettant pas le recours au fac-similé, ces exemplaires destinés à la province auraient paru sur un format plus petit obtenu par un procédé de réduction photographique.

Compte tenu des structures de participation particulières à l'entreprise, la discussion du plan s'est engagée à trois niveaux.

1) Les syndicats CGT, CFDT, FO d'employés, de cadres et de journalistes, et le Syndicat national des journalistes (SNJ) ont opposé au projet de nouvelle grille une proposition de blocage des salaires pour 1985, qui a été jugée insuffisante par la direction. C'est cette question qui a provoqué, les 26 et 27 novembre, la grève d'une partie *de ces personnels*, empêchant la sortie des numéros datés 27 et 28.

2) Le Syndicat du Livre CGT (ouvriers et cadres techniques), au contraire, a signé avec la direction, le 22 novembre, une déclaration de principe sur l'adoption du double format, qui devait être accompagnée pour ces personnels d'un « plan social » à négocier et de la mise à l'étude de la transformation de l'imprimerie de Saint-Denis en un pool d'impression pour diverses publications permettant d'utiliser le fac-similé.

3) L'accord des associés était statutairement requis pour la vente de l'immeuble.

a) Les associés personnes physiques (parts « A »), préoccupés de la situation financière du journal et de son avenir, ont demandé à l'unanimité, le 12 novembre, à André Laurens, qui s'y est refusé, de prendre à ses côtés un cogérant gestionnaire. Ils ont exprimé des réserves à l'égard du plan de redressement, qu'ils jugeaient insuffisant.

b) L'assemblée générale de la Société des employés s'est prononcée contre la vente de l'immeuble ; celle des cadres, pour.

c) Avec les 40 % des parts sociales qu'elle détient, la Société des rédacteurs devait faire la décision. Son assemblée générale a rejeté, le 3 décembre, la vente de l'immeuble, ce qui a conduit André *Laurens à remettre son mandat en* question, sauf pour la rédaction à accepter son plan. Réunie à nouveau le 19 décembre, l'assemblée générale refusait sa confiance à André Laurens et rejetait à nouveau la vente de l'immeuble. Son conseil d'administration, dont la majorité s'était prononcée pour le plan Laurens, démissionnait.

Dans ces conditions, André Laurens remettait, le 20 décembre, à une assemblée générale de la SARL sa démission, qui était acceptée, et les porteurs de parts « A » décidaient de confier à André Fontaine, rédacteur en chef, une mission exploratoire destinée à déterminer si les conditions de sa candidature à la direction du journal pouvaient être réunies. André Fontaine devait déposer cette candidature le 9 janvier, quarante-huit heures après l'élection d'un nouveau conseil d'administration de *la Société* des rédacteurs. Le Syndicat du Livre maintenait cependant l'ordre de grève qu'il avait donné le 8 pour le 10, en vue de protester contre la vacance du pouvoir. Après les votes favorables des assemblées statutaires des sociétés de personnels les *15, 16 et 17 janvier*, André Fontaine était nommé gérant-directeur de la publication par l'assemblée générale de la SARL *le Monde*, vendredi 18 janvier, par 890 parts sociales sur 1 000.

---

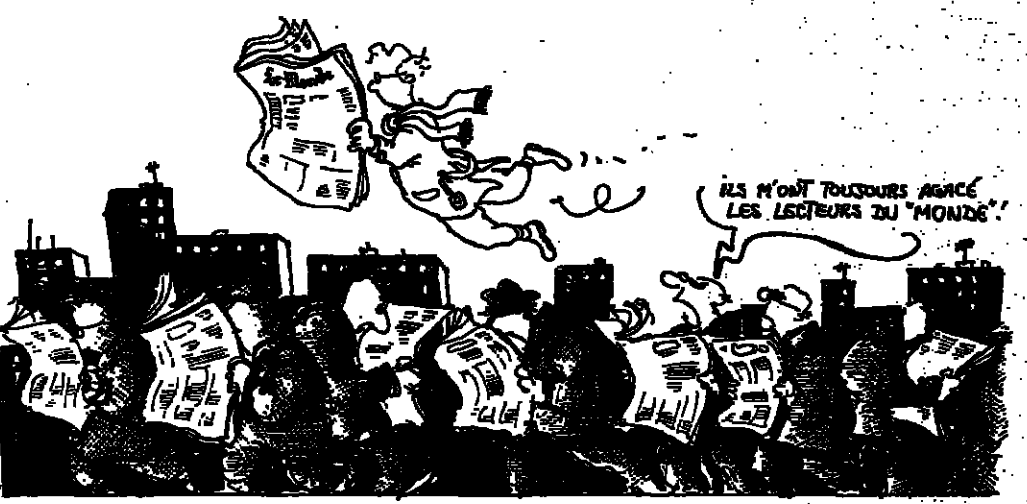
(1) Projet de déclaration des droits et devoirs de la presse libre, Fédération nationale de la presse française, 24 novembre 1945.

Une ambition

(Suite de la première page.)

Elle appelle à la recherche de la vérité, même si elle est dure à dire ; de l'information inédite, même s'il faut se donner beaucoup de mal pour la trouver. Elle va de pair avec la défense des valeurs pour lesquelles *le Monde* a toujours fait campagne : les libertés, les droits de l'homme, la justice sociale, le développement, la paix civile et internationale.

Le fond n'est pas tout : le journalisme n'a de sens que s'il est un métier de la communication. Nous ne devons écrire ni pour nous-mêmes ni pour des chapelles. Il faut que le maximum de lecteurs puissent accéder aux informations et aux commentaires que nous leur proposons : ce qui suppose une langue simple et imagée.



Dessin de PLANTU.

Il faut que la documentation dont vous êtes friands vous soit livrée non pas sous la forme d'un manuel de Sciences-Po, mais de la manière la plus vivante possible. C'est un devoir pour nous que d'essayer d'aider le public le plus large, et, notamment, les étudiants, à s'y retrouver au milieu du matraquage des messages qui déferlent de tous côtés. Cela suppose, de la part de chacun d'entre nous, un effort de synthèse et de clarté.

La formule actuelle sera revue. Des mesures de simplification de présentation interviendront le plus rapidement possible. Une étude sera entreprise sans délai sur l'ensemble des suppléments quotidiens et, notamment, sur celui du samedi. Un effort particulier sera fait pour l'économie, l'éducation, la médecine, les sciences, l'innovation technologique. Le « Courrier des lecteurs » et les « Lus » seront développés. Nous allons tout faire pour retrouver une dimension régionale. Nous avons encore bien d'autres idées, dont nous vous parlerons lorsqu'elles seront venues à maturation.

Une situation à apurer

Pour mener à bien cette action dont nous sommes convaincus qu'elle conduira à une amélioration de la qualité du journal, et donc à un redressement des courbes de vente et de publicité, malgré que la plupart des quotidiens parisiens et bien des provinciaux subissent autant, sinon plus, que *le Monde* les effets de la crise, nous n'avons pas de ressources propres. Mieux, ou plutôt pis : l'étendue de nos découverts, le poids des frais financiers qu'il nous faut supporter, nous imposent la recherche, dans les meilleurs délais, des moyens nécessaires à un apurement de la situation.

La tradition de notre journal a voulu jusqu'à présent que nous nous refusions à toute entrée de capital extérieur. Une première série de contacts nous conduit à penser qu'il devrait être possible de modifier notre attitude, à condition toutefois que les apports restent minoritaires, identifiés et diversifiés, de *manière* à *éviter* toute prise de contrôle. Car il n'est pas question pour nous de renoncer à l'indépendance à laquelle nous sommes tous viscéralement attachés.

Nous allons donc étudier un plan de restructuration juridique et financière de l'actuelle SARL « le Monde » sur lequel son assemblée générale – et donc les trois sociétés de personnel – sera appelée à se prononcer dans un délai maximum de trois mois. Beaucoup d'entre vous nous avaient déjà proposé, ces temps derniers, de nous venir en aide. Diverses formules d'émission d'actions ou d'obligations vont être envisagées et nous vous appellerons, le moment venu, à souscrire. Entre-temps, vous avez un moyen simple de nous aider. Abonnez-vous, abonnez vos amis, achetez-nous tous les jours.

Si vous faites de la publicité, ne nous *oubliez pas : c'est, d'ailleurs*, votre intérêt. *Le Monde* a le troisième tirage de la presse française. Il est le quotidien parisien le plus diffusé en province, le quotidien français le plus diffusé à l'étranger.

Des causes structurelles

Reste qu'une partie de nos difficultés tient à des causes structurelles, sur lesquelles il faudra que nous revenions un jour dans ces colonnes. Parmi elles, l'ampleur de la révolution technique que connaissent actuellement les moyens d'impression : elle aboutit à faire des métiers du livre une profession sinistrée. Cette évidence nous impose la mise au point d'un projet industriel prenant en compte l'impossibilité, même pour un journal de la dimension du nôtre, d'être à la fois le seul propriétaire et le seul utilisateur de ses imprimeries. Surtout lorsque celles-ci ont été conçues en fonction d'un format que personne d'autre n'a choisi en France et qui nous empêche, pour cette raison, d'utiliser le procédé maintenant universellement répandu du fac-similé, autrement dit de l'impression quasi simultanée en plusieurs endroits.

Une autre difficulté structurelle résulte de l'ampleur de la masse salariale, qui demeure très excessive malgré près de deux cents départs au titre du Fonds national de l'emploi. Je me suis fait élire sur un programme qui comportait d'entrée de jeu une importante réduction des rémunérations dès le mois de février : c'est dire à quel point le personnel de l'entreprise est conscient de la nécessité de contribuer personnellement à la bataille engagée pour sauver *le Monde*.

Que cet effort se poursuive, que chacun se mobilise à son service, que vous nous aidiez par vos observations, vos abonnements, votre publicité et, plus simplement, en achetant *le Monde*, alors je ne doute pas que rapidement nous allons surmonter les obstacles et faire un journal chaque jour meilleur.

ANDRÉ FONTAINE.

P.S. – Le nombre des messages d'encouragement que j'ai reçus ces jours derniers est tel qu'il est matériellement impossible, dans la plupart des cas, d'y répondre. Je demande à leurs auteurs de bien vouloir m'en excuser et de savoir à quel point leur confiance, souvent exprimée de manière très émouvante, me touche. Les suggestions que contiennent bon nombre des lettres reçues seront en tout cas soigneusement étudiées. Je prie, d'autre part, les personnes qui m'ont adressé leurs vœux à l'occasion de Noël et de l'année nouvelle de me pardonner de ne leur avoir pas répondu : j'ai mené, depuis six semaines, ils le comprendront, une vie passablement agitée.

RECTIFICATIF. – Dans la biographie de M. Claude Sales, corédacteur en chef du *Monde* (*le Monde* daté 20-21 janvier) il était indiqué que *« adjoint du directeur de l'information de Radio-France en 1982, il devenait, en 1983, directeur de la rédaction de* France-Soir ». C'est de France-Inter qu'il convenait de lire.

Le rôle-clé de la Société des rédacteurs

par MANUEL LUCBERT (*)

ET *maintenant* ? Allons-nous nous saborder, comme nous le suggèrent avec insistance de bons esprits ? Devrions-nous rentrer sous notre tente, comme d'autres le conseillent, non sans malignité ? Hé bien non ! Non seulement, la Société des rédacteurs est là et bien là, mais elle est fermement décidée à assumer d'une façon responsable, dans la période qui s'ouvre, le rôle-clé que lui confère sa qualité de porteurs de parts principal (40 %) de la SARL *le Monde*.

Aventure unique dans la presse française, l'histoire du *Monde* est trop liée depuis le premier jour de sa parution en 1944 à celle de ses journalistes pour qu'à vrai dire on puisse imaginer qu'il en aille différemment. La création de la Société des rédacteurs, en 1951, a durablement associé au destin du journal le projet intellectuel, dont l'équipe fondatrice, autour de M. Hubert Beuve-Méry, était porteuse. Cimentée par les épreuves et la résistance aux pouvoirs politiques et économiques, cette association demeure aujourd'hui, comme hier, le garant de l'indépendance intellectuelle du *Monde*.

Ce pouvoir des rédacteurs est-il l'une des causes, on l'a trop dit ici ou là, des difficultés que connaît le *journal depuis plusieurs années* ? Affirmation bien rapide à l'appui de laquelle il conviendrait d'apporter des éléments de preuve. Un fait, en revanche, n'est pas contestable : dès 1977, la Société des rédacteurs attirait l'attention de la gérance de l'époque sur la perte de rentabilité de l'entreprise. Constatant notamment la baisse tendancielle de la marge brute, elle prédisait que si la courbe continuait à descendre au même rythme l'exercice 1982 serait *déficitaire. C'est très exactement* ce qui est arrivé. En même temps, la Société des rédacteurs soulignait la faiblesse criante de nos fonds propres et disait qu'une telle situation était lourde de dangers pour l'avenir.

Affirmer que les statuts du *Monde* sont la cause de ses difficultés, c'est assurément se tromper. Parce que, aux yeux des lecteurs, ils ancrent dans des textes la volonté d'indépendance intellectuelle de ce journal, ils ont été au contraire, nous en sommes convaincus, une source importante de son succès. D'autres journaux avec d'autres statuts, beaucoup plus classiques, ne sont-ils pas, eux aussi, aux prises avec des difficultés, parfois plus graves encore ?

Est-ce à dire que tout est immuable et que la Société des rédacteurs doive se figer dans la rigidité doctrinale ? Certes non. Comme tout corps vivant, *le Monde* doit s'adapter pour répondre aux défis de l'époque. *Une certaine dose de réalisme* est donc nécessaire.

Conscients de leurs responsabilités, les rédacteurs ont déjà engagé la réflexion qui leur permettra d'aborder, en pleine connaissance de cause, avec les autres sociétés de personnel, les porteurs de « parts A », et d'autres, la recherche de solutions juridico-financières aux problèmes actuels.

Diverses possibilités s'offrent à nous. Nous les étudierons toutes, guidés par le double souci de donner à l'entreprise les moyens de son redressement, tout en évitant des facilités qui, à terme, s'étendraient immanquablement au contenu du journal. Nous rejoignons, dans cette perspective, l'exigence d'André Fontaine : les capitaux extérieurs, auxquels nous pourrons être amenés à faire appel, devront être *« clairement identifiés et suffisamment diversifiés pour éviter tout risque de prise de contrôle par des tiers »*.

C'est, en tout cas, animés d'un nouveau dynamisme que les rédacteurs de ce journal sont décidés à aborder la période qui s'ouvre. Les enjeux sont immenses. Ils ne nous effraient pas.

Le « parti du mouvement », comme l'a toujours voulu M. Beuve-Méry, a besoin, dans ce pays, d'un grand quotidien où la passion d'une information rigoureuse s'allie à la recherche intransigeante de la vérité. Telle est la seule cause que nous entendons servir aux yeux de nos lecteurs présents et futurs, jeunes et moins jeunes. Voilà la tâche à laquelle, dès aujourd'hui, nous nous attelons afin que, autour de la nouvelle équipe qui entre en fonctions, se réalise, dans la diversité des opinions, le consensus indispensable au succès de l'entreprise.

(*) Président de la Société des rédacteurs.

« Vive *le Monde* ! »

« LE Monde *n'a pas volé son nom, c'est le meilleur journal du monde. Une source d'information riche, intelligente et balancée. Une analyse profonde et réfléchie. Un journal indispensable pour vos collègues et, à travers eux, nos lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. Si le* Monde *meurt, une grande tradition française meurt aussi.* Le Monde *fait partie de la culture française, du patrimoine mondial. Ne rendez pas notre travail plus difficile, la difficulté n'est pas une valeur en soi. Vive* le Monde ! »

Tel est le texte du télex qui nous a été adressé par les rédacteurs de politique étrangère des journaux télévisés et radiodiffusés de langue suédoise de la radio-télévision finlandaise.

Des centaines de lettres nous sont parvenues allant dans le même sens, et souvent accom*pagnées d'un chèque. Nous* avons été d'autant plus sensibles à ces manifestations d'attachement qu'elles provenaient de toutes les catégories sociales, de France comme de l'étranger.

Certains préféraient garder l'anonymat : comme cette M[me] Berthe qui, nous envoyant un chèque important, avait élu domicile à notre adresse, 5, rue des Italiens : *« Vous parviendrez à doubler le cap des tempêtes, j'en suis certaine, comme tous vos fidèles lecteurs »*, nous écrivait-elle. Et que dire des coups de téléphone innombrables, transmettant des messages de sympathie et des offres de soutien ? Enfin, un nombre impressionnant de télégrammes de félicitations en provenance du monde entier ont été adressés à André Fontaine pour l'encourager dans sa tâche.

La communauté des lecteurs du *Monde* existe. Nous l'avons rencontrée dans l'épreuve. Nous lui devons de réussir à sortir *le Monde* de ses difficultés présentes.

ASIE

Inde

L'affaire d'espionnage découverte dans l'entourage de M. Gandhi risque d'affecter les relations économiques avec la France

De notre correspondant

New-Delhi. – Une vingtaine de hauts fonctionnaires ou leurs plus proches assistants sous les verrous ; quatre autres en détention provisoire pour interrogatoire ; *deux hommes* d'affaires indiens, suspectés d'avoir joué les chevilles ouvrières pour le compte de *« puissances étrangères »*, emprisonnés ; un diplomate militaire français rappelé d'urgence à Paris par le Quai d'Orsay et certains de ses confrères américains et ouest-allemands accusés d'espionnage *par la rumeur publique : sans* préjuger les suites de l'enquête et l'importance réelle des renseignements fournis à l'extérieur, il s'agit bien, comme l'affirme à l'unisson la presse indienne, de la plus grave affaire d'espionnage jamais découverte en Inde (*le Monde* daté 20-21 janvier).

Au fil des investigations qui se poursuivent – d'autres arrestations pourraient être opérées dans les heures qui viennent – et des révélations distillées au *compte-gouttes*, le pays abasourdi découvre que les « taupes » étaient infiltrées jusqu'au cœur de l'Etat. Du secrétariat particulier du premier ministre jusqu'au service de presse du président de la République, en passant par le département hautement stratégique des approvisionnements de la défense nationale et le ministère du commerce. *« Un scandale sans précédent ! »*, écrit, ce lundi matin 21 janvier, une partie de la presse nationale, *partagée sur l'opportunité* de féliciter les services du contre-espionnage pour avoir mis au jour le réseau ou de les couvrir d'opprobre pour l'incapacité dont ils ont fait preuve d'en empêcher la création.

Selon certaines informations, les « taupes » étaient à l'œuvre depuis deux ans environ. Cinq d'entre elles, au moins, des assistants plus ou moins importants du secrétaire principal du cabinet de M. Rajiv Gandhi, M. P.C. Alexander, qui a démissionné samedi *« pour des raisons morales »* – démission acceptée *« avec regret »* par le premier ministre, – avaient accès aux documents de travail remis quotidiennement au chef du gouvernement. Parmi les quintaux de papiers divers saisis au domicile des suspects, les agents de l'Intelligence Bureau (1) ont trouvé les minutes de certaines réunions du cabinet sur les problèmes du Pendjab et de l'Assam et un rapport confidentiel sur Sri-Lanka et la *politique indienne à son égard, rédigé* par le service de documentation extérieur (RAW) (contre-espionnage) à la demande expresse, en novembre dernier, du premier ministre lui-même.

On été aussi découverts divers documents relatifs à la défense nationale, aux industries locales de l'espace et du nucléaire, ainsi que certaines études prospectives sur les besoins de l'Inde en matière d'armements, de radars et de lasers. *D'après des informations de presse*, les *« agents étrangers »* étaient également très intéressés par les détails du traité d'amitié soviéto-indien et de la coopération en matière d'armements entre les deux pays. Au total, selon le quotidien communiste *Patriot*, deux cent quarante-sept documents *« sensibles »* ont été saisis chez huit inculpés seulement (2).

« Filière française »

On craint même que le précieux *« Livre bleu »*, document périodiquement remis à jour qui concerne strictement la sécurité du premier ministre, ait été transmis à l'extérieur. Cette allégation – qui n'a suscité jusqu'ici, comme tout le reste, aucun commentaire officiel – relance dans les salles de rédaction de la capitale toutes sortes de spéculations à propos de l'assassinat d'Indira Gandhi le 31 octobre dernier. Les meurtriers sikhs de la grande dame *étaient-ils* renseignés par la CIA, comme on l'avait alors dit dans certaines colonnes ? Interrogé de multiples fois sur cette hypothèse, *Rajiv Gandhi n'a jamais voulu se* prononcer clairement, indiquant seulement chaque fois que l'enquête en cours le dirait.

Autant qu'on puisse en juger pour l'instant, la plupart des membres du réseau arrêtés travaillaient, en amateurs, avec la photocopieuse du service. Quand la machine était hors d'usage ou embouteillée, ils transportaient carrément les documents souhaités par leur employeur chez le boutiquier du coin de la rue. Celui-ci a déclaré n'avoir jamais eu la curiosité de lire ce que ses clients lui apportaient. Selon les premiers éléments connus de l'enquête, les *photocopieurs portaient ensuite leur* « récolte » chez un homme d'affaires indien de Delhi qui les rétribuait – quelques centaines de roupies (une roupie = 0,8 F) et des bouteilles de whisky selon la presse – et se chargeait de distribuer les papiers à ses commanditaires. L'homme d'affaires, M. Coomer Narain, *suspecté d'avoir été* au centre du réseau, a été arrêté dès vendredi. C'est alors qu'apparut ce qu'il faut bien appeler la « filière française ».

Dimanche, un seul quotidien de Delhi, l'*Indian Express*, l'évoquait sur toute la largeur de sa première page. Vingt-quatre heures plus tard, l'ensemble de la presse se déchaînait sur ce sujet. Toute la journée dominicale, le colonel Alain Bolley, attaché militaire adjoint de l'ambassade, *répondit courtoisement aux journalistes*. Non, il n'avait rien à voir avec cette affaire ; non, il n'était pas un espion mais un *« soldat »* ; non, il ne savait pas qu'il était rappelé en consultation par le Quai d'Orsay. Le soir même, il était cependant dans l'avion régulier d'Air France à destination de Paris. Mais les accusations, nourries en partie par le silence complet maintenu depuis le début par l'ambassade de France à New-Delhi, redoublèrent. Un autre *Français, non diplomate* celui-là, mais cependant mêlé de près au réseau, a-t-il pris le large dès samedi soir pour échapper aux agents du contre-espionnage indien ? Mystère. Le colonel Bolley était-il ou non le maître-espion du plus vaste réseau jamais découvert en Inde ? Mystère. Si oui, travaillait-il pour son gouvernement ou, comme on l'avance ici et là, pour la CIA américaine, et donc le Pakistan ?

« Trop actifs »

On se souvient dans la capitale indienne que, lors de la précédente affaire d'espionnage – l'affaire Larkins, du nom de deux généraux en retraite qui vendaient jusqu'en octobre 1983 des renseignements à Washington, – l'agent recruteur de la CIA, diplomate dûment accrédité auprès du gouvernement indien, avait été expulsé en vingt-quatre heures. Ce n'est apparemment pas le cas de l'attaché français, qui a été rappelé par son employeur et non déporté. Le ministre de l'intérieur, M. S. B. Chawan, qui a donné lundi après-midi au Parlement des précisions sur le scandale, a toutefois indiqué que le rappel avait été demandé par le gouvernement indien et a parlé du colonel Bolley comme d'un *« agent d'une puissance étrangère »*. En attendant, dans la confusion qui entoure encore toute cette nébuleuse affaire, l'image de la France en Inde est sérieusement mise à mal.

« Rien de ce qui se passait dans le secrétariat du premier ministre et le ministère de la défense ne paraît avoir échappé aux regards indiscrets du gouvernement français », constate le très conservateur *Times of India*. Dans un long éditorial à la une, le journal, réputé proche de certains milieux d'affaires et du gouvernement, rappelle *« à quel point les Français se sont montrés trop actifs dans ce pays et nous ont vendu toutes sortes d'équipements chers qui vont du téléphone aux Mirage 2000 »* (quarante appareils vendus qui restent à livrer). Les succès des Français étaient *« peut-être dus en partie à l'accès* [que ces derniers] *avaient aux secrets les plus importants du gouvernement indien »*, ajoute, venimeux, l'éditorialiste.

Même s'il est vrai qu'aucun grand contrat n'est jamais signé avec l'Inde sans le versement de pots-de-vin et de dessous-de-table plus ou moins importants à divers hauts fonctionnaires, l'attaque aura sûrement des conséquences sur l'avenir de l'industrie française dans le pays. On voit mal notamment, dans les milieux concernés, comment la France, qui était jusqu'ici bien placée pour remporter au moins une partie d'un fabuleux contrat de quatre cents canons autotractés de 155 millimètres requis par l'armée de terre indienne, pourrait désormais être choisie. Avec les munitions, l'affaire représente un montant de près de 1 milliard de dollars. Et la décision devait être prise d'ici deux mois. Si les accusations portées contre Paris par la *vox populi* indienne se révèlent fondées, on pourra dire plus tard qu'il s'agissait sans doute de la plus coûteuse erreur de l'histoire de l'espionnage international.

PATRICE CLAUDE.

(Lire nos informations page 46).

(1) Les services de renseignements indiens sont divisés en trois départements placés sous la responsabilité du ministère de la défense : Intelligence Bureau, qui s'occupe essentiellement du contre-espionnage à l'intérieur des frontières nationales ; Research and Analyses Wing (RAW), créé en 1967, qui fait du renseignement à l'extérieur et emploie beaucoup d'anciens policiers placés avec statut de diplomate dans toutes les grandes ambassades indiennes de la planète ; Joint Intelligence Committee, l'organe hiérarchiquement le *plus élevé, qui centralise et évalue les* renseignements fournis par des deux autres...

(2) Le quotidien communiste prosoviétique indiquait aussi, lundi matin, que les autorités indiennes avaient demandé à six diplomates américains, français et allemands de l'Ouest, sans autre précision, de quitter le pays en raison de leur implication dans cette affaire. Ces informations ont aussitôt été démenties par les ambassades des Etats-Unis et de RFA à New-Delhi.

[Né le 13 juin 1932, Alain Bolley est issu de l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) d'où il est sorti, en 1955, dans la branche de spécialisation des officiers-mécaniciens de l'armée de l'air. Il est titulaire d'un brevet technique (sans être stagiaire de l'Ecole supérieure de guerre aérienne) et il a suivi, en 1975, des cours au Centre des hautes études militaires, vraisemblablement destinés à le préparer à ses futures fonctions hors de France. En 1977, il a été promu lieutenant-colonel et, au terme d'une carrière d'officier-mécanicien d'un profil assez moyen, il a été promu au grade de colonel l'année dernière. Il était en poste à New-Delhi depuis juillet 1981 et devait recevoir une nouvelle affectation d'ici à l'été prochain.]

D'importants achats d'armes en cours de discussions

Depuis plusieurs mois, une décision est attendue à New-Delhi – sans doute retardée par l'assassinat d'Indira Gandhi – concernant l'un des plus importants contrats d'achat de matériels militaires négocié par l'Inde, d'un montant d'environ 1 milliard de dollars. Il s'agit de la commande *de quatre cents* canons tractés de 155 mm, destinés à équiper les deux nouvelles divisions blindées que l'armée indienne entend déployer le long de sa frontière nord avec le Pakistan. Des firmes représentant quatre pays européens (France, Suède, Autriche et Grande-Bretagne) sont sur les rangs. La production de plus d'un millier de canons supplémentaires sous licence en Inde est également à l'étude.

Le projet d'équiper l'armée indienne en canons de 155 mm remonte à six ans, lorsque le Pakistan a acheté du matériel équivalent. Un officier supérieur indien, le lieutenant-général J. R. Malhotra, a laissé entendre, récemment, que la France produit les meilleurs canons d'artillerie autotractés. Les caractéristiques techniques des canons soviétiques de ce type ne *« répondent pas aux normes opérationnelles de l'artillerie indienne »*, avait-il ajouté, cité par l'agence de presse indienne PTI.

La firme technique Vickers Shipbuilding and Engineering Ltd présente, de son côté, un canon produit en collaboration avec l'Allemagne fédérale et l'Italie et qui équipe les forces de l'OTAN. Une société autrichienne offre le canon GH-N 45 dérivé d'un canon canadien dont elle a acquis la licence.

D'autre part, le ministre indien de la défense de l'époque effectuait une visite à *Moscou*, en *octobre* 1984, peu avant l'assassinat d'Indira Gandhi. Selon des sources informées citées alors par la presse, à New-Delhi, l'Inde, inquiète des projets de fourniture d'armes sophistiquées par les Etats-Unis au Pakistan, souhaiterait obtenir de l'URSS des chars T-80, des hélicoptères Mi-17 ainsi que des sous-marins Foxtrot, et demanderait également d'accélérer la livraison des premiers Mig-29 commandés pour contrebalancer les F-16 américains dont doit être équipée l'armée pakistanaise. – *(AFP.)*.

Birmanie

Le mystérieux destin d'un seigneur de l'opium

Correspondance

Bangkok. – Khun Sa, l'un des maîtres du « Triangle d'or », le plus puissant peut-être des seigneurs de l'opium, est sans doute mort, il y a quelques jours, en bon bourgeois, victime du diabète.

Sa biographie comporte bien des zones obscures. On sait qu'il est né en Birmanie en 1933 de père chinois et de mère shan. Son père, administrateur de village, brutal et corrompu, a été tué avant la fin de la deuxième guerre mondiale. En seconde noce, sa veuve épousa un prince shan. C'est de cette époque que date le nom de Khun Sa. Car le personnage a de multiples identités. Il est Chan Shee Fu ou *Kuan Kywa, Chan Chegtrakul ou* Kwan To. Il se proclame grand défenseur de la patrie shan opprimée, mais ses ennemis, nombreux, ne voient en lui qu'un trafiquant de drogue, un marchand d'opium qui manipule de pauvres recrues shan pour assurer sa fortune et celle de quelques puissants financiers vivant discrètement parmi les gratte-ciel de Hongkong.

Tout au plus, lui reconnaissait-on d'être à peu près le seul dans l'état-major de son armée shan (ASU) à parler le shan sans accent.

Khun Sa a probablement fait ses premières armes dans les rangs de la 93e division du Kuomintang (KMT), qui, lors de la victoire des communistes en 1949, vint échouer en Birmanie. Ses chefs rêvèrent un moment de reconquérir la Chine. Très vite, ils se contentèrent de vivre à la petite semaine, entre le renseignement – pour lequel Taïwan donnait un bon prix, – la lutte contre le parti communiste thaï – ce qui leur donna le droit de vivre partiellement en Thaïlande – et, de plus en plus, la culture de l'opium, principale source de richesse de la région. Mais Khun Sa a des ambitions personnelles. Il forme sa propre armée, conclut une alliance avec les autorités de Rangoun et, moyennant le libre accès aux meilleurs champs de pavots, fait même le coup de main contre les vrais indépendantistes shan, qui se méfieront toujours de lui. Anticommuniste, il a baptisé sa troupe *« Armée unifiée anti-socialiste »*.

Il se heurte de plus en plus aux intérêts similaires du KMT. En 1967 éclate la « guerre de l'opium » qui fera des centaines de victimes. Deux ans plus tard, Khun Sa est arrêté par les Birmans. En son absence les affaires et son armée sont prises en charge par son numéro deux, un ancien général du KMT connu pour sa cruauté et ses méthodes expéditives. Ce n'est pas pour rien que Chang Tze Chuang a été surnommé « général Tonnerre ».

En 1969, l'ASU enlève des médecins soviétiques. La Birmanie est embarrassée. Ils sont bientôt relâchés – en même temps que Khun Sa, bien que le gouvernement démente toute relation entre les deux affaires.

Khun Sa et son armée contrôlent désormais près de 70 % de la production et des raffineries de la région. Il conclut un pacte avec le KMT. Il est riche, assure une excellente éducation à ses huit enfants (plusieurs fréquenteront les universités américaines), possède une luxueuse villa à Bangkok, un commerce de jade à Chiang-Maï et surtout quelques bonnes relations dans le monde politique thaïlandais.

Il monte les plus importantes caravanes de la région. Ces trains de mules (chaque animal étant capable de transporter 50 km d'opium) sont l'une des principales raisons d'être de l'ASU : il faut assurer la protection du précieux chargement, convoité par la demi-douzaine d'autres armées qui opèrent dans le même secteur. Peu, cependant, disposent des ressources, de l'armement et des moyens de communication ultra modernes de Khun Sa.

« ... Le jour où je verrai son cadavre »

Tout va changer lorsqu'en janvier 1982 l'armée thaïlandaise, pressée par Washington et soutenue par le général Prem qui a lui même peu de sympathie pour le trafic de drogue, donne l'assaut au repaire de Khun Sa, dans le village de Ban-Hin-Taak. Prévenu à temps (malgré toutes les précautions prises pour assurer le secret de l'opération) Khun Sa s'échappe. Il écrit aux autorités thaï pour se plaindre de ce qui lui arrive. Dans le « Triangle d'or », une centaine de ses hommes, en guise de revanche, envahissent la petite ville frontière de Mae-Sai (Thaïlande) et assiègent le poste de police. Il y aura sept morts et des voitures brûlées.

Bousculée mais pas battue, l'armée shan unifiée se lance dans une opération de relations publiques. De jeunes shans illettrés qui reçoivent une instruction militaire *« à l'américaine »* ont droit désormais à des cours de *« littérature shan »*. En gros, on se contente de leur apprendre à lire et à écrire. Les officiers, comme par le passé, sont toujours d'origine chinoise.

Il y a quelques mois le bruit avait commencé à circuler : Khun Sa est malade, Khun Sa ne dirige plus lui-même les opérations. Ce qui est évidemment nié par ses lieutenants. Mais la rumeur était fondée. Khun Sa est mort, au lit, du diabète. Toujours prudent, un officier thaïlandais des narcotiques a cru toutefois bon de déclarer : *« Je croirai Khun mort le jour où je verrai son cadavre. »*

JACQUES BEKAERT.

A TRAVERS LE MONDE

Tunisie

- LA FACULTÉ DE DROIT DE NOUVEAU FERMÉE. – La faculté de droit et des sciences politiques et économiques de Tunis a été fermée *sine die* samedi 19 janvier par son doyen, à la suite du boycottage par les étudiants des examens partiels qui avaient déjà dû être reportés voici un mois. Les contestataires, qui ne représentent pas la majorité mais usent de violences pour imposer leur loi, ont empêché leurs camarades d'entrer dans les salles d'examen. Ils demandent une réforme des examens et menacent d'employer des *« méthodes radicales »* pour obtenir satisfaction. Les professeurs de droit avaient déjà décidé d'interrompre leurs cours pour quatre jours le 9 janvier (*le Monde* du 13-14 janvier) en signe de protestation contre les violences dont certains d'entre eux avaient été victimes de la part d'étudiants. – *(Corresp.)*

URSS

- M. CONSTANTIN TCHERNENKO CANDIDAT A LA DÉPUTATION. – Le secrétaire général du PC soviétique a été désigné comme candidat (unique) de la circonscription Kouibychev de Moscou pour les prochaines élections locales, et M. Mikhail Gorbatchev (le numéro deux du bureau politique) a, lui, été choisi comme candidat de Moscou-Centre, a annoncé, samedi 19 janvier, la *Pravda*.

[La désignation rituelle de M. Tchernenko comme candidat ne permet de risquer aucune déduction quant à son état de santé (il n'est pas apparu en public depuis plusieurs semaines). L'an dernier, Iouri Andropov avait ainsi été désigné comme candidat au Soviet suprême quelques jours avant sa mort, alors qu'il était déjà au plus mal.]

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 490 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

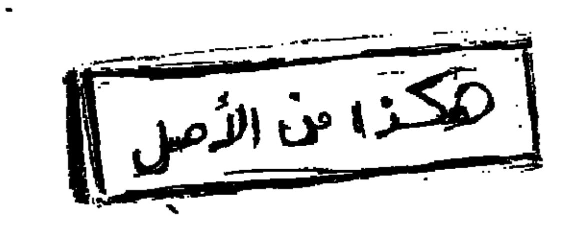
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



هكذا من الأصل

EUROPE

Espagne

Le pacte conclu entre les socialistes et les nationalistes basques exclut toute négociation avec l'ETA militaire

De notre correspondant

Madrid. — Le prochain président du gouvernement autonome basque, M. José Antonio Ardanza, qui doit succéder le 23 janvier à M. Carlos Garaikoetxea, démissionnaire, et le secrétaire général des socialistes basques, M. José Maria Benegas, sont parvenus, le samedi 19 janvier, à l'issue d'une négociation de près d'un mois, à un « pacte de législature » valable pour les trois prochaines années. Le texte doit être signé au lendemain de l'investiture de M. Ardanza, proposé par le PNV (Parti nationaliste basque), et seul candidat, par le Parlement régional de Vitoria.

Cet accord aborde les principaux problèmes du Pays basque : lutte contre la violence, reconversion industrielle et transferts de compétence à l'administration régionale. M. Ardanza semble avoir fait les plus grandes concessions : le texte réaffirme sans équivoque la primauté de la Constitution espagnole, condamne durement le terrorisme (un terme que les nationalistes basques évitent généralement d'utiliser), nie au gouvernement régional la possibilité d'intervenir *« dans la politique suivie par Madrid en matière d'extraditions »* et surtout exclut toute négociation avec l'ETA militaire.

L'accord conclu entre MM. Ardanza et Benegas est à première vue surprenant. L'« appareil » du PNV, très conservateur et auquel M. Ardanza est très lié, n'avait-il pas amorcé en 1984 un rapprochement avec la formation de droite de l'Alliance populaire de M. Fraga, malgré l'opposition de M. Garaikoetxea ? Ne semblait-il pas plus éloigné des socialistes que ne l'est le président du gouvernement basque sortant ? Si M. Ardanza et avec lui la direction du PNV, se sont finalement décidés à traiter avec le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), c'est sans doute que c'est là seule manière d'assurer au prochain gouvernement basque une stabilité qui lui permette d'exercer ses fonctions.

M. Ardanza entame en effet son mandat dans des conditions très difficiles. La crise qui déchire son parti est loin d'être terminée, et les partisans de M. Garaikoetxea n'ont certainement pas dit leur dernier mot. On l'a bien vu le 5 janvier, lorsqu'ils ont obtenu que la gestion de M. Ardanza à la tête de la députation du Guipuzcoa soit désavouée par l'assemblée provinciale du PNV. Et ils ont obligé le président du parti, M. Roman Sudupe, à présenter sa démission (*le Monde* daté 6-7 janvier). En outre, depuis les dernières élections, le PNV ne dispose plus au Parlement régional que de la moitié des sièges, et l'opposition coalisée peut donc bloquer les initiatives législatives des nationalistes.

Dans ces conditions, M. Ardanza a été contraint de rechercher un appui extérieur, fût-ce au prix de concessions importantes. Celui de l'Alliance populaire n'aurait fait qu'exacerber encore les contradictions internes du PNV. Celui du PSOE, en revanche, offre l'avantage de permettre une reprise des transferts de compétences au gouvernement régional basque, transferts pratiquement interrompus depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir à Madrid. M. Ardanza peut espérer que ce « déblocage » calmera les esprits au sein de sa formation. Reste à savoir quelle est la portée réelle de cet accord, qui suscite un certain scepticisme à Bilbao. M. Arzalluz, ancien président du PNV et son véritable « homme fort », a déjà affirmé que le « pacte de législature » liait le gouvernement basque régional; et que le PNV, de son côté, ne devait pas se sentir impliqué. Les divergences entre socialistes et nationalistes basques, sont bien trop profondes pour qu'un simple pacte puisse les éliminer.

Th. M.

● *Arrestation de seize membres du GRAPO.* — La police espagnole a arrêté le samedi 19 janvier seize membres de l'organisation terroriste des GRAPO, spécialisée dans les opérations urbaines. Des armes et du matériel de propagande auraient été saisis. — *(Reuter.)*

URSS

LE SÉJOUR DU SÉNATEUR GARY HART

L'idée d'un « moratoire nucléaire unilatéral » ne suscite plus aucun intérêt à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Le sénateur américain Gary Hart a quitté Moscou, ce lundi 21 janvier, sans avoir pu rencontrer M. Mikhail Gorbatchev et après avoir constaté que ses propositions de moratoire nucléaire n'intéressaient plus du tout les Soviétiques. Le candidat démocrate malheureux à la Maison Blanche, qui a passé cinq jours en URSS *« à titre privé »*, a répété devant ses hôtes soviétiques ce qui fut le leitmotiv de sa campagne en 1984. M. Gary Hart défend l'idée que l'une des deux superpuissances devrait décréter un moratoire d'un minimum de six mois sur les essais et le déploiement des armes nucléaires — et étend, à présent, sa proposition aux armes spatiales. Il estime qu'un tel geste entraînerait l'autre dans la même voie et créerait une dynamique en faveur du désarmement.

M. Gromyko, qui a reçu *« assez longuement »*, jeudi 17 janvier, le sénateur du Colorado, a clairement fait comprendre à ce dernier que son projet de moratoire nucléaire n'était plus de saison. Le contraste est donc saisissant avec l'accueil très chaleureux que la presse soviétique faisait à cette même idée pendant la campagne électorale américaine de l'an dernier. Il est vrai que, depuis, M. Reagan a été réélu.

M. Gary Hart a l'optimisme chevillé au corps, comme il sied à quelqu'un qui entend visiblement tenter de nouveau sa chance pour la présidence des Etats-Unis en 1988. Il a donc exprimé l'espoir, au cours d'une conférence de presse, dimanche à Moscou, que les Soviétiques accepteraient, *« peut-être un jour »*, l'aventure de ce *« moratoire unilatéral »*. Le sénateur du Colorado ne croit évidemment pas que l'initiative pourrait venir du président Reagan, même s'il a été *« heureusement surpris »* par la décision de ce dernier de reprendre le dialogue avec l'URSS. La logique de la démarche politique de M. Hart l'a conduit à se tourner vers les Soviétiques.

Le candidat démocrate malheureux demeure donc fidèle à la ligne très « idéaliste » qui lui avait valu quelques beaux succès initiaux en 1984 pendant les primaires. Le manque d'intérêt total de M. Gromyko pour ce genre d'exercice intellectuel a dû constituer pour lui une douche froide.

M. Gary Hart a cependant été bien reçu en URSS puisqu'il a pu rencontrer, outre M. Gromyko, plusieurs personnalités, tel M. Zagladine, chef adjoint du département international du comité central. Il aurait souhaité voir M. Gorbatchev, « benjamin » du bureau politique et numéro deux officieux du régime, partant du principe, également très idéaliste, que des hommes politiques d'âge comparable peuvent plus facilement se comprendre. Il lui a été signifié un refus poli. M. Gorbatchev se fait d'ailleurs un peu plus rare ces derniers temps, puisqu'il n'a plus été vu en public depuis le 24 décembre, deux jours après son retour de Grande-Bretagne.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Belgique

Vaste opération de police antiterroriste à Bruxelles

Le premier ministre français, M. Laurent Fabius, est attendu mardi 22 janvier à Bruxelles, où il doit être reçu par le roi Baudouin et par le chef du gouvernement belge, M. Wilfried Martens, avant de prononcer une conférence consacrée à la modernisation de la France devant les grandes conférences catholiques.

De notre correspondant

Bruxelles. — Une capitale en état de siège : telle était l'impression que les visiteurs de Bruxelles pouvaient avoir ces dernières heures au spectacle d'un déploiement policier sans précédent, notamment devant les immeubles officiels, les ambassades et le quartier général de l'OTAN.

Le conseil des ministres du 18 janvier avait, en effet, décidé ce que l'on décrit ici comme *« une grande opération antiterroriste »*. En dehors des forces de police normales, quelque mille cinq cents gendarmes ont été mobilisés en vue, croit-on savoir, de prévenir d'éventuels attentats au moyen de bombes, de voitures piégées ou même de camions-suicide.

A l'origine de ces mesures, on trouve certaines informations provenant des services alliés de renseignement laissant penser qu'un groupe de terroristes s'était infiltré en Belgique ces derniers jours. L'arrestation d'un membre de la Fraction Armée rouge en République fédérale aurait permis de mettre la main sur des documents indiquant que Bruxelles serait l'objectif actuel de mouvements tels qu'Action directe en France, les Cellules communistes combattantes belges et les successeurs de la « bande à Baader » en Allemagne. Selon des indiscrétions policières, très difficilement vérifiables, ces mouvements auraient décidé très récemment d'entreprendre de nouvelles *« actions coordonnées »* d'un caractère très spectaculaire.

C'est donc dans une atmosphère de vigilance toute spéciale que M. Laurent Fabius sera reçu.

JEAN WETZ.

RFA

Attentat à Stuttgart contre une société d'informatique

Un attentat à l'explosif perpétré contre une société d'informatique ouest-allemande a fait un mort et un blessé à Stuttgart le dimanche 20 janvier. Les deux victimes, qui n'appartiennent pas à la firme, pourraient être les auteurs de l'attentat. C'est la troisième action de ce type en moins d'un mois enregistrée contre des firmes d'informatique en RFA. La première d'entre elles, le jour de Noël, avait été revendiquée par la Fraction armée rouge ; la police n'exclut pas que le plus récent en date de ces attentats ait également été commis par la même organisation. Depuis la mi-décembre, en effet, trente-neuf membres de ce groupe terroriste observent en prison une grève de la faim ; les attentats et tentatives d'attentats se sont alors multipliés : trente-sept selon la police fédérale. Selon l'hebdomadaire *Bild am Sonntag*, les services de sécurité du pays craignent qu'un homme politique allemand ou un diplomate américain ne soit assassiné au cas où l'un des grévistes de la faim décéderait. — *(AFP, Reuter.)*

LIBRES OPINIONS

Pourquoi je ne vais pas en Pologne

par EUGÈNE IONESCO (*)

L'AUTOMNE dernier, M. Collomb, directeur de l'Institut français de Varsovie, m'avait fait l'honneur de m'inviter pour une série de conférences-débats et de rencontres amicales avec des intellectuels polonais. J'ai d'abord fait retarder cette invitation en raison de mon état de santé, puis j'ai mis certaines conditions à mon acceptation. C'est ainsi qu'il a été convenu que je serais accueilli uniquement par les membres de l'Institut français, que les autorités polonaises seraient absolument tenues en dehors des manifestations organisées par l'Institut à l'occasion de ma visite et surtout que j'aurais la possibilité de rencontrer ceux pour qui je venais en Pologne, ceux à qui je voulais venir rendre hommage et dire mon profond respect, mon admiration : des prêtres comme le Père Jan Zieja, des philosophes comme Jozef Rybicki, des juristes comme Antoni Padjak, Ewa Milewicz, des artistes comme Halina Mikolajska, Maria Wosiek, des historiens comme Jacek Kuron, Jean-Jozef Lipski, Adam Michnik, des scientifiques comme Jan Litynski, Edward Lipinski, Henryk Wujec, des écrivains et des poètes Anka Kowalska et d'autres, tant d'autres héroïques membres du KOR ou de Solidarnosc, rédacteurs de *Robotnik*. J'aurais également aimé saluer Andrzej Wajda et les metteurs en scène et comédiens qui m'ont joué en Pologne. J'espérais aussi avoir le privilège de rencontrer Lech Walesa.

A peine l'annonce de ma visite fut rendue publique, le 20 octobre 1984, que, déjà, se multipliaient par téléphone des demandes d'interview émanant de journalistes polonais officiels en poste en France — *« seulement sur des problèmes culturels »*, bien sûr ! Je sais ce que, dans ces pays, on entend par problèmes culturels. Je savais ce que j'aurais répondu, mais, ne connaissant pas le polonais, je ne savais pas du tout ce qu'ils allaient me faire dire, ou plutôt je le devinais. Je refusai donc toute interview.

Les médias polonais n'en continuèrent pas moins d'annoncer ma venue comme si c'était la Pologne officielle qui m'invitait et me recevait. Ce détournement sournois entre parfaitement dans la stratégie des totalitarismes : langue de bois et perversion des signes qui transforment gestes et mots en leur contraire. Ma visite en Pologne serait donc interprétée à l'inverse de ce qu'elle voulait être. Dans le meilleur des cas, les propos que j'aurais tenus à l'Institut français n'auraient pas été détournés, ils auraient été tenus sous silence, tout simplement, et rien, aucune des raisons réelles de ma présence en Pologne, n'aurait été repris par les médias. La joie que j'aurais eue à parler aux hommes et aux femmes que j'aime et respecte pour leur bravoure eût été grignotée par l'ambiguïté où, malgré moi, je serais entré.

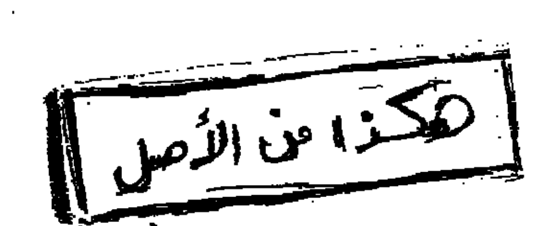
Non, il n'est pas question de cautionner contre mon gré un régime où chaque jour se déroulent des événements monstrueux : le Père Popieluszko assassiné, d'autres prêtres torturés, enquêteurs écrasés par des camions, militants de Solidarnosc persécutés sous la dictature toujours plus insidieuse du général Jaruzelski.

Je n'irai donc pas en Pologne. Peut-être Dieu me prêtera-t-il assez de vie pour qu'un jour je puisse y aller sans contrainte, dans une liberté que les Polonais auront gagnée pour eux et pour nous.

A l'heure actuelle, ce n'est que de loin, hélas, que je peux être de tout cœur avec eux, et, d'une manière ou d'une autre, je désirerais que cela se sût.

Mes amis, mes frères, vous êtes dans mon cœur, je vous embrasse.

(*) De l'Académie française.



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Liban

L'armée israélienne a commencé à plier bagages

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël ne perd pas de temps. Moins d'une semaine après l'adoption d'un plan de retrait en trois étapes du Liban du Sud, son armée commence à plier bagages. Les unités stationnées dans la région de Saïda et dans la zone côtière – dont l'évacuation marquera la phase initiale du redéploiement israélien – ont entrepris, dimanche 20 janvier, les premières opérations de démontage des équipements logistiques.

Selon le porte-parole militaire, il s'agit de « *démanteler, rassembler et ramener en Israël tous les équipements qui ne sont pas indispensables à la sécurité : stocks de munitions, dépôts de carburants, ateliers de réparation, matériel médical* », de sorte que les soldats « *n'auront plus, le moment venu, qu'à grimper dans leurs véhicules et à quitter le secteur* ».

Toutefois, les hommes et l'équipement opérationnel restent en place pour l'instant. D'après les témoignages des correspondants sur place, une colonne d'une soixantaine de véhicules militaires – camions et blindés – a quitté Saïda dimanche et s'est repliée vers l'arrière. L'armée imposera, au cours des prochaines semaines, de sévères restrictions à la circulation routière et renforcera ses patrouilles afin de protéger au mieux les convois. Car on ne doute pas que les commandos chiites mettront un point d'honneur à intensifier leurs attaques contre l'occupant, fût-il sur le départ.

Il se confirme que Jérusalem a offert à la Force intérimaire des Nations unies au Liban du Sud (FINUL) de lui vendre ses équipements lourds. En tout état de cause, indique-t-on, Israël préférera détruire ses installations fixes plutôt que les abandonner à l'armée libanaise.

Autre précision : le camp de détention d'Ansar, situé à une vingtaine de kilomètres de la frontière, restera sous contrôle israélien au terme des deux premières opérations de retrait. Il ne serait évacué que lors de l'ultime repli de l'armée. Selon certaines informations, il pourrait même être pris en charge par des « *éléments locaux* », autrement dit par l'Armée du Liban du Sud (ALS) du général Lahad. Cela contredit un propos récent de M. Rachid Karamé, qui prédisait l'« *évacuation probable* » du camp.

Les militaires israéliens et libanais se retrouveront en fin de compte mardi 22 janvier à Nakoura, quartier général de la FINUL, pour *renouer le dialogue ajourné sine die* il y a deux semaines. Cette séance de retrouvailles sera-t-elle suivie d'autres rencontres ? Tout dépend, dit-on, de la réponse libanaise à l'exigence israélienne d'un redéploiement de la FINUL dans les régions prochainement évacuées.

Pour le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, « *seule la volonté libanaise de mener des conversations sérieuses* » permettrait une poursuite des pourparlers. M. Rabin a répété dimanche qu'Israël s'en irait dans les délais prévus, « *qu'il y ait ou non coopération avec la FINUL et l'armée libanaise* ». « *Une relève dans l'ordre est possible,* a-t-il dit. *En un mois nous pouvons faire beaucoup de choses. Que les Libanais ne viennent pas se plaindre s'il se produit des événements regrettables après notre départ.* » Israël n'a pas l'intention, a ajouté M. Rabin, de fournir pour l'instant un calendrier détaillé sur les dernières étapes du retrait.

Le secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Brian Urquhart, qui a achevé sa navette entre Beyrouth, Damas et Jérusalem, s'est montré dimanche prudemment optimiste sur les chances d'assurer une relève pacifique au Liban du Sud. M. Urquhart tient pratiquement pour acquis que le Liban demandera cette semaine au Conseil de sécurité une extension du rôle et de l'implantation de la FINUL au nord de la rivière Litani. Le gouvernement Karamé insisterait seulement sur le caractère « *temporaire* » du redéploiement des « casques bleus ».

Si tel est le cas, cela signifie que Beyrouth a obtenu le feu vert de Damas – ce qui semblait improbable il y a seulement une semaine – et que l'URSS a promis de ne pas faire jouer son veto. La crainte d'une flambée de violences incontrôlable aurait donc incité Syriens et Libanais à assouplir leur position. M. Urquhart a donné l'impression que le mandat originel de la FINUL fixé en 1978 – permettre au Liban de rétablir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire – pourrait rester inchangé.

En revanche, pour remplir efficacement sa mission dans les zones où elle se redéploierait, la FINUL devrait doubler, voire tripler, ses effectifs actuels (cinq mille sept cents hommes). M. Uquhart a rejeté l'idée de transformer la FINUL en une « force tampon » chargée de maintenir à distance deux armées étrangères « *sur le territoire d'un pays tiers* ».

Pour sa part, l'ambassadeur israélien à l'ONU, M. Binyamin Netanyahu a souligné, dimanche à Jérusalem, que son pays « *avait fait comprendre à la Syrie qu'il n'accepterait pas l'entrée de ses troupes dans les régions évacuées ni l'infiltration de terroristes à partir de ses lignes.* »

J.-P. LANGELLIER.

SELON L'AMBASSADEUR A PARIS

Il n'y a pas de prisonniers politiques en Arabie saoudite

A la suite de la publication dans *le Monde* du 9 janvier d'un encart publicitaire dénonçant une vague d'arrestations politiques en Arabie saoudite, nous avons reçu une lettre de l'ambassade d'Arabie saoudite en France :

1) *Votre journal, connu pour son sérieux, son impartialité et surtout son souci de vérifier les informations avant leur publication, ne nous a pas habitués à soutenir, par l'insertion d'un encart publicitaire, une accusation aussi mensongère que diffamatoire à l'encontre de mon pays. (...) ;*

2) *Les auteurs de cette annonce ont prétendu attirer l'attention de l'opinion sur un certain nombre de personnes arrêtées et détenues, en fournissant des indications sur leur âge, la date de leur arrestation et leur lieu de résidence. Votre journal a-t-il pris la peine de vérifier l'exactitude de ces indications ?*

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il est facile, en matière de désinformation, d'inventer des noms, de les étayer par des adresses fictives et de les appuyer par des dates imaginaires (...) ;

3) *Bien que nous connaissions les auteurs de cette annonce, il n'est pas dans notre habitude d'engager la polémique stérile qui est, d'ailleurs, incompatible avec nos valeurs morales ;*

4) *Si l'information de l'arrestation et de la détention des citoyens saoudiens était exacte, elle aurait été rapportée par les moyens d'information internationaux dont les projecteurs sont braqués sur tous les pays de la région.*

Or de tels faits, qui n'existent que dans l'imagination des auteurs de l'annonce publicitaire, n'ont été signalés par aucune grande agence de presse mondiale.

[La « doctrine » du *Monde*, en matière de publicité politique, est d'accepter ces annonces lorsqu'elles ne sont pas injurieuses ou ne comportent pas l'affirmation de faits manifestement faux. Le texte du Comité pour la défense des prisonniers politiques en Arabie saoudite nous a paru digne d'intérêt dans la mesure où il faisait suite à des informations parvenues d'autres sources et faisant bien état de nombreuses arrestations. Il était, d'autre part, suffisamment bien documenté – ainsi que le reconnaît d'ailleurs l'ambassade d'Arabie saoudite – pour permettre, le cas échéant, un démenti crédible. Constatons que celui de l'ambassade d'Arabie saoudite reste extrêmement général. Pourquoi, dans ces conditions, Ryad n'autoriserait-elle pas une organisation comme Amnesty International à enquêter sur place pour vérifier si la liste des prisonniers publiée est fictive ou réelle ? Ajoutons qu'une erreur technique nous a fait omettre, dans l'annonce concernée, le nom et l'adresse de responsable de Comité pour la défense des prisonniers politiques en Arabie saoudite. Il s'agit de M. Khaled Aldesari, boîte postale 957 - Londres WCIN 3XX.]

AFRIQUE

La France et les Comores sont admises à la Commission de l'océan Indien

De notre envoyé spécial

Antananarivo. – La France et les Comores ont été acceptées comme membres à part entière de la Commission de l'océan Indien (COI), dont la troisième session s'est achevée, le vendredi 18 janvier, à Antananarivo. Cette organisation régionale, qui a vu le jour en novembre 1982, rassemblait déjà Madagascar, Maurice et les Seychelles. M. Michel Blangy, préfet de la Réunion, qui conduisait la délégation française, a tenu à préciser pour lever toute ambiguïté juridique « *que, au regard du droit international et du droit constitutionnel interne, seule la République française adhère à un accord international* ». Certains Etats membres, notamment les Seychelles, auraient souhaité, non sans arrière-pensées, que l'île de la Réunion siège en tant que telle au sein de la COI, mais Paris a refusé de s'engager sur une voie qui aurait pu être interprétée comme le signe précurseur d'un abandon de souveraineté.

M. Anil Gayan, ministre mauricien des affaires étrangères, a indiqué que les partenaires de la COI ne souhaitaient pas l'adhésion de territoires dont la souveraineté est contestée, à savoir les « îles éparses », Mayotte et Tromelin, revendiquées respectivement par Madagascar, les Comores et Maurice. « *Il est préférable de se passer de la présence de ces éléments perturbateurs* », a-t-il affirmé.

Les Etats membres de la COI ont décidé d'engager une coopération sud-sud sur des bases concrètes, notamment grâce au concours de la Communauté économique européenne.

JACQUES DE BARRIN.

● *Nouveau gouvernement aux Comores.* – Le président Abdallah a formé, samedi 19 janvier, un nouveau gouvernement comprenant seize membres dont quatre ministres d'Etat. M. Ali Mroudjae, ancien premier ministre, dont les fonctions avaient été supprimées (*le Monde* du 2 janvier), a été nommé ministre d'Etat chargé de l'intérieur, des affaires sociales, de la justice, du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'information, de la culture, de la jeunesse et des sports. – *(AFP.)*

Maroc

Libérations et grèves de la faim

Les missions et protestations en faveur des droits de l'homme aboutissent parfois à des résultats concrets. « *Grâce à vous et à des gens comme vous, mon fils Fouad a recouvré la liberté fin décembre après vingt-trois mois de séquestration* », vient d'écrire un père de famille marocain, M. Smaïn Abdelmouni, à Mᵉ Michel Zavrian, expert de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), à Paris. Mᵉ Zavrian était notamment intervenu en novembre 1984 auprès du ministre marocain de la justice.

Outre M. Fouad Abdelmouni, d'autres jeunes Marocains viennent d'être libérés, selon le Comité (français) de lutte contre la répression au Maroc, dont s'occupe M. François Della Sudda. Il s'agit, par exemple, de M. Mohamed Rafik, « *disparu* » depuis 1981, de M. Lahrzizi et de M. Hachem Bannou, « *disparus* », eux, depuis 1976. Selon le Comité, ce dernier aurait déjà été interpellé de nouveau et il serait actuellement « *gardé au palais de justice de Casablanca* ».

Dans le même temps, d'après les témoignages de familles de détenus, la santé de certains prisonniers de Marrakech, qui avaient observé une grève de la faim à l'automne dernier, serait de nouveau en danger, après l'interruption du séjour à l'hôpital d'une quinzaine de patients. De même, les autorités seraient revenues sur leur décision de l'an passé d'accorder aux détenus le droit de recevoir des journaux et de s'entretenir plus longuement avec leurs proches.

Selon l'agence Reuter, au pénitencier de Kenitra, au nord de Rabat, cinquante-trois condamnés politiques, pour la plupart membres de l'organisation marxiste interdite Ilal Amen (En avant), ont, mi-janvier, observé une grève de la faim de vingt-quatre heures pour attirer l'attention sur l'« *insuffisance des soins médicaux* ».

A Tanger, d'après le Comité de lutte contre la répression au Maroc, neuf détenus ont récemment entamé une grève de la faim pour protester contre « *leurs mauvaises conditions de détention* ».

Enfin à Fès, où une grève secoue l'université, plusieurs étudiants, dont une jeune femme, condamnés à des peines de prison relativement légères pour « *participation aux événements de janvier 1984* » ont été transférés à Tétouan où ils auraient été jugés derechef et condamnés, pour deux d'entre eux au moins, MM. Haymen et Hajjam, à des peines de trente ans de détention.

La FIDH a encore bien du pain sur la planche au Maroc. Du moins est-elle assurée d'y obtenir de temps en temps des libérations ou des améliorations du sort des prisonniers politiques.

J.-P. P.-H.

● *Prochain voyage du roi du Maroc au Sahara.* – Le roi Hassan II prépare une visite à El-Aioun, chef-lieu du Sahara occidental, présentée comme une spectaculaire confirmation de la marocanité de l'ancienne colonie espagnole. Cette visite – la première du souverain dans le territoire depuis 1979 – est prévue pour le 3 mars à l'occasion de la fête du Trône marquant le vingt-quatrième anniversaire de l'accession du fils de Mohamed V au trône alaouite. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'inauguration du deuxième mandat de M. Reagan

Des festivités gâchées par le froid et la neige

De notre correspondant

Washington. – Tout et même la possibilité d'une attaque aérienne contre le défilé avait été prévu pour les cérémonies d'investiture de M. Reagan – absolument tout, sauf les températures annoncées, dimanche 20 janvier, pour cette grandiose journée de lundi aux promesses désormais oubliées.

A moins 15 sous abri et moins 40 au vent, les doigts gourds des musiciens les auraient trahis, le président le plus vieux de l'histoire des Etats-Unis aurait risqué la pneumonie en prêtant serment sur les marches du Capitole et les trois cent mille spectateurs massés à l'avance (sécurité oblige) sur les gradins payants de Pennsylvania-Avenue auraient gelé sur pieds ou, plus probablement, déserté.

C'eût été la déroute, et le comité d'organisation a donc décidé, à la demande de M. Reagan, de purement et simplement annuler toutes les manifestations en plein air, y compris la parade aux sept cent trente chevaux que le couple présidentiel aurait dû ouvrir en limousine blindée avant de la saluer d'une tribune *à l'abri des balles et des intempéries*. Tout avait été prévu – même les caméras qui auraient permis à M. et Mᵐᵉ Reagan de sourire de l'intérieur de la limousine aux téléspectateurs américains, – mais l'imprévu n'est pas seulement préoccupant pour la première dame des Etats-Unis, dont la superstition est bien connue.

Il fiche en fait tout en l'air car, mis à part les neuf grands bals de la soirée, il ne restait plus au programme que la prestation de serment dans la rotonde chauffée du Capitole. Or l'ennui est que ce serment, M. Reagan l'a déjà prêté dès dimanche matin à la Maison Blanche pour respecter la Constitution, qui met fin au mandat du président sortant le 20 janvier.

Initialement, cela aurait dû se faire dans la stricte intimité d'une centaine de personnalités et de parents et n'être répété en public, lundi midi, qu'aux milieux de fastes repoussés de vingt-quatre heures pour observer le jour du Seigneur et éviter aussi la gênante concurrence *du Super-bowl, la finale du championnat* de football américain qui avait lieu ce même dimanche en Californie. Seulement voilà, cédant aux pressions des chaînes de télévision, le président a finalement accepté que leurs caméras se glissent parmi ses intimes, et toute l'Amérique ou presque l'a donc déjà vu – main penchée sur la Bible de sa mère que Mᵐᵉ Reagan (superstition) lui présentait ouverte à la même page qu'il y a quatre ans – jurer qu'il ferait de son « *mieux pour préserver, protéger et défendre la Constitution* ».

Frou-frou et caviar

Le « remake » de ce lundi aurait eu un intérêt si chevaux et fanfares avaient rehaussé la scène, mais il risquait fort, avec pour seul attrait supplémentaire un discours de vingt minutes sur le thème connu du « Renouveau de l'Amérique », de ne guère faire recette. Fatalité : ces secondes cérémonies d'investiture que M. Reagan avait voulu plus populaires que les premières, où les smokings avaient trop exclusivement dominé, auront ainsi été avant tout marquées par une myriade de réceptions données dans les meilleurs hôtels et les plus belles maisons de Washington par le Tout-Amérique accouru depuis une semaine dans la capitale fédérale.

Disons-le, cette débauche d'interminables *limousines noires sur* la neige blanche a ses charmes. Que celui qui n'a jamais feuilleté *Jours de France* avec délice jette la première pierre, mais c'est avidemment qu'on apprenait que la «party» donnée par l'ambassadeur d'Italie et Mᵐᵉ Rinaldo Petrignani en l'honneur de leurs amis californiens du cabinet présidentiel était la plus chic de toutes ; que Frank Sinatra avait trié sur le volet les soixante personnes conviées à regarder avec lui le Super-bowl ; que Robin Weir, le coiffeur de Mᵐᵉ Reagan, avait son carnet de rendez-vous bouclé depuis novembre ; que la présidente s'était fait faire pour l'occasion une garde-robe qui lui aurait coûté, en boutique, 46 000 dollars sans les chaussures ; que les traiteurs étaient débordés, les rayons de smokings dévalisés, les fleuristes exténués ; que bien des grandes dames avaient fait la grimace en apprenant qu'elles devaient (sécurité oblige) donner leur date de naissance pour obtenir les invitations qui leur revenaient ou encore que telle héritière du Texas avait bloqué trente chambres dans tel palace.

Même agrémenté des photos légendées des réceptions publiées par tous les grands journaux, ce frou-frou de potins et de caviar frôlait pourtant l'« overdose ». Maintenant qu'on en a presque fini des festivités et qu'il ne reste plus à attendre que les plaisanteries que M. Reagan aura certainement su lancer, lundi, sur sa mésaventure, voici donc quelques faits sur le début de son second mandat.

A en croire un sondage publié dimanche par le *Washington Post*, la popularité de M. Reagan n'a jamais été, sauf aux lendemains de l'attentat dont il avait été victime en mars 1981, aussi haute qu'aujourd'hui : 68 % des Américains contre 28 % seulement approuvent sa politique. Les adversaires de la liberté de l'avortement s'apprêtent à manifester massivement à Washington, mardi, jour du douzième anniversaire de l'arrêt de la Cour suprême rendant légale l'interruption de grossesse. Le président, qui soutient leur combat, doit s'adresser à eux lorsqu'ils passeront devant la Maison Blanche.

A la recherche de l'électorat noir

Soucieux de contribuer, comme il en est pressé de toutes parts, à la réduction du déficit budgétaire, le département de la défense étudie la possibilité de servir aux hommes de troupe du lait écrémé et non plus entier : l'économie pourrait se monter à 4 millions de dollars par an. Réunis dimanche à Atlanta, plusieurs hauts responsables démocrates se sont interrogés – sans trouver de réponse – sur les moyens de regagner du terrain dans l'électorat blanc sans pour autant perdre le soutien massif des électeurs noirs. M. Reagan, dont le problème est au contraire qu'il ne se trouve pratiquement pas de Noirs pour voter républicain, a décidé, lui, d'essayer de faire directement appel à la classe moyenne de cette communauté en passant par-dessus la tête de ses dirigeants politiques.

Le département d'Etat est de plus en plus préoccupé par le sort des cinq Américains successivement *enlevés* l'année dernière à Beyrouth par le Djihad islamique qui menace maintenant de les faire passer en « jugement ». Les habitants de Houston se prononçaient dimanche sur un projet visant à interdire la discrimination contre les homosexuels dans *l'embauche* pour les emplois municipaux. On s'attendait à un rejet de cette proposition, car la tolérance vis-à-vis des « gays » s'amenuise chaque jour aux Etats-Unis.

Mardi matin enfin, quelques heures après la clôture des bals, M. Reagan devait recevoir les trois hommes qu'il a chargés vendredi dernier de conduire les futures négociations avec l'URSS sur le contrôle des armements. Ce sera là le premier acte de son second mandat. La Maison Blanche a souligné que ce symbolisme avait été voulu et marque une priorité sur l'agenda présidentiel.

BERNARD GUETTA.

L'AMBASSADE D'AFRIQUE DU SUD REFUSE UN VISA AU RÉVÉREND JACKSON

Washington *(AFP)*. – Le gouvernement sud-africain a refusé, samedi 19 janvier, au pasteur Jesse Jackson, ancien candidat à l'investiture démocrate, un visa pour se rendre en Afrique du Sud au mois de février.

Dans la lettre envoyée par l'ambassade d'Afrique du Sud à M. Jackson, l'ambassadeur souligne que le pasteur avait d'abord demandé un visa pour début janvier et qu'il lui avait été accordé. Finalement, M. Jackson avait préféré retarder ce voyage afin d'assister le 3 février prochain à la prise de fonctions de l'évêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix 1984, qui deviendra à cette date évêque anglican de Johannesburg.

Le gouvernement sud-africain a considéré qu'un voyage du pasteur à cette date ne serait pas « *opportun* ». La lettre précise qu'une demande de visa pour une époque ultérieure serait considérée « *en fonction des circonstances* ».





AMÉRIQUES

Canada

Le congrès du Parti québécois confirme la rupture entre réalistes et indépendantistes purs et durs

De notre correspondant

Montréal. – *« Les dés sont jetés : le Parti québécois vient de cesser aujourd'hui d'être indépendantiste. Nous n'acceptons pas cette décision. »* En tenant ces propos, samedi 19 janvier, à Montréal, le père spirituel de l'indépendance du Québec, M. Camille Laurin, a confirmé que la rupture était consommée entre les « orthodoxes » du Parti québécois, dont il est le chef de file, et les « révisionnistes », qui appuient le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Les débats ouverts en novembre dernier par la décision de M. Lévesque de mettre entre parenthèses le thème de l'indépendance pour la prochaine campagne électorale a pris un tour dramatique au cours du congrès extraordinaire du Parti québécois convoqué samedi à Montréal. Près de cinq cents délégués, soit 35 % des militants désignés par la base pour se prononcer sur la proposition de M. Lévesque, ont quitté en bloc la salle du congrès pour protester contre la *« trahison »* des « révisionnistes ». Devant des militants survoltés, M. Laurin a annoncé qu'il se donnait quelques semaines pour étudier la possibilité de créer un nouveau Parti indépendantiste.

Pendant ce temps, les mille délégués favorables à M. Lévesque continuaient leurs délibérations. Sans jamais prononcer le mot, le premier ministre a rappelé qu'il croyait encore à l'indépendance du Québec mais qu'il ne fallait pas brusquer les choses : *« Inéluctablement, le Québec parviendra un jour à une forme de souveraineté, mais c'est le peuple qui décidera, pas les technocrates »*, a-t-il déclaré. Il a reconnu qu'il était *« un peu triste de voir partir ses compagnons de route »*. Mais, a-t-il ajouté, *« c'est le prix à payer pour le bien du parti* [qui] *sort d'ici en bien meilleure santé »*. M. Lévesque considère le départ des orthodoxes comme *« une opération chirurgicale douloureuse mais salutaire »* qui va permettre au parti de *« renouer avec la réalité et de sortir du ghetto »* où il s'était confiné à la suite des *« agressions constantes de la part du gouvernement Trudeau »*.

La majorité des délégués (65 %) ont accepté d'amender l'article 1 du programme du Parti québécois, qui proclamait depuis sa modification lors du congrès de juin 1984 : *« Les prochaines élections générales porteront principalement sur la souveraineté du Québec (...). Un vote pour le Parti québécois signifiera un vote pour la souveraineté du Québec. »* Le congrès a adopté une nouvelle formulation plus générale qui indique : *« Le Parti québécois a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec. »*

Priorité au réalisme

Ceux qu'on appelle les révisionnistes, ou encore les modérés, affirment qu'ils font preuve de *« réalisme »* en refusant de faire de l'indépendance le thème du prochain scrutin. Ils veulent, disent-ils, éviter un *« suicide électoral »*. Les sondages leur donnent raison, en particulier celui qui a été publié le jour même du congrès.

Cette enquête révèle une brusque remontée du Parti québécois dans l'opinion publique, les partisans de l'indépendance ou de la souveraineté-association ne représentant plus que 19 % de l'électorat, alors qu'ils avaient obtenu 40 % des voix lors du référendum de 1980. Certains changements d'attitude sont plus étonnants encore : 65 % de ceux qui envisagent de voter pour le Parti québécois au prochain scrutin estiment que le Québec a intérêt à rester au sein de la fédération canadienne. On apprend également que 69 % des Québécois font confiance au nouveau premier ministre fédéral, M. Mulroney, pour négocier un accord constitutionnel satisfaisant pour le Québec, qui a refusé de signer la nouvelle loi fondamentale adoptée en 1982 par les neuf autres provinces canadiennes.

M. Mulroney s'est dit *« encouragé »* par ces résultats. Il estime normal que les Québecois *« cherchent à se tailler une place honorable au sein de la famille canadienne »*. Il s'est engagé à tenir compte du caractère *« différent »* de la société québecoise pour que *« sa richesse culturelle soit reconnue et respectée partout au Canada »*. Quelle différence de ton avec l'époque toute récente de M. Trudeau, qui privilégiait la confrontation permanente dans ses relations avec le gouvernement indépendantiste du Québec !

Tous les indépendantistes, loin de là, ne partagent pas l'optimisme de M. Lévesque, auquel certains reprochent d'être devenu *« le fossoyeur de l'indépendance »*. Les orthodoxes du Parti québécois accusent le premier ministre d'engager le Québec dans une négociation humiliante avec Ottawa et d'agir *« dans une optique purement immédiate et électoraliste »* en renonçant *« à l'idéologie centrale, à l'essence même du parti »*.

La volte-face de M. Lévesque avait entraîné à la fin novembre la démission de sept ministres, dont celles de MM. Laurin et Parizeau, provoquant la plus grave crise jamais connue par le Parti québecois depuis son arrivée au pouvoir en 1976.

Aujourd'hui, c'est M. Laurin qui mène le combat contre les révisionnistes, tandis que M. Parizeau semble s'être mis « en réserve de la République ». Longtemps considéré comme le successeur potentiel de M. Lévesque, l'ancien ministre des finances a été détrôné par le jeune ministre de la justice, M. Pierre-Marc Johnson, qui est un ardent défenseur de la ligne révisionniste.

Les hésitations des orthodoxes

Malgré leur défaite, les orthodoxes ne s'avouent pas battus, mais leurs dirigeants hésitent entre deux attitudes. Certains, comme M. Laurin, ne veulent pas précipiter les choses et refusent d'abandonner à des *« opportunistes »* un parti auquel les nationalistes ont consacré toutes leurs énergies depuis dix-sept ans. D'autres estiment qu'il est temps de créer un nouveau parti pour rassembler les véritables indépendantistes.

Une décision doit être prise à la *fin de février*. Mais tous sont d'accord sur un point : ils souhaitent la défaite, au prochain scrutin, du Parti québécois s'il est dirigé par M. Lévesque ou M. Johnson.

M. Lévesque, dont on prédit régulièrement le départ à la retraite, n'a peut-être pas dit son dernier mot. Il a créé une certaine surprise, samedi, en annonçant sa candidature aux prochaines élections qu'il envisage de tenir *« à l'automne »* (il peut retarder l'échéance jusqu'en avril 1986). Après vingt-cinq ans de vie politique, dont huit comme premier ministre, M. Lévesque reste populaire auprès des Québécois. Mais ce n'est un secret pour personne que la plupart de ses amis politiques souhaitent son départ pour apporter du sang neuf à un parti qui a perdu plus des deux tiers de ses militants en cinq ans. Un autre sondage pourrait donner un coup de pouce aux dirigeants du parti, qui n'osent pas dire à leur chef qu'il est temps de partir. Celui-ci révèle en effet que seul M. Johnson serait en mesure de remporter les prochaines élections contre le Parti libéral de M. Bourassa. Et encore de justesse : 49 % contre 46 %, le reste allant à de petits partis.

Ce n'est sans doute pas un simple sondage qui convaincra M. Lévesque de se retirer de la vie politique. A soixante-deux ans, le premier ministre semble en bonne santé, même s'il a dû être brièvement hospitalisé il y a dix jours. Le diagnostic officiel – surmenage – a quelque peu surpris car M. Lévesque rentrait de vacances. Il n'est donc pas exclu que le premier ministre décide d'invoquer des raisons de santé pour passer la main, ce qui déclencherait un congrès pour sa succession et la victoire probable de M. Johnson.

Pour éviter un tel scénario, qui leur serait défavorable, les orthodoxes pourraient être tentés de prendre les devants en renversant le gouvernement lors de la reprise des travaux parlementaires en mars.

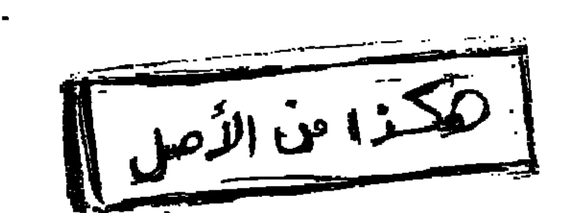
BERTRAND DE LA GRANGE.

Guatemala

VISITE DE SEPT SÉNATEURS FRANÇAIS

Une délégation de sept sénateurs français a terminé, dimanche 20 janvier, une visite de trois jours au Guatemala, destinée à étudier le processus de démocratisation engagé par le régime du général Mejia, a-t-on appris de bonne source. La délégation, conduite par M. Jean-François Pintat (sénateur de la Gironde, Union des républicains et indépendants), a rencontré le général Mejia et les dirigeants des principales forces politiques du pays. Les sénateurs ont aussi rencontré les dirigeants du Groupement d'aide aux familles des disparus. La délégation française était composée de MM. Pintat, Michel Miroudot (RI, Haute-Saône), Charles Bonifay (PS, Bouches-du-Rhône), Charles de Cuttoli (RPR, Français de l'étranger), Pierre Jeambrun (Gauche dém., Jura), Pierre Vallon (Un. cent., Rhône) et Auguste Chupin (Un. cent., Maine-et-Loire). – *(AFP.)*

● *Un conseiller de M. Reagan rencontre le président du Honduras.* – M. Robert McFarlane, conseiller de M. Reagan pour les questions de sécurité nationale, a rencontré brièvement, samedi 19 janvier à Tegucigalpa, le président hondurien, M. Suazo Cordova, pour faire le point sur les problèmes posés au Honduras par les organisations armées antisandinistes. Les autorités du Honduras se plaignent des exactions et des excès commis par ces groupes soutenus par la CIA et ont déjà pris des mesures pour limiter leurs activités. – *(AFP, Reuter.)*



AMÉRIQUES

El Salvador

Le retour des Escadrons de la mort

La violence est de nouveau à l'ordre du jour au Salvador, où la guérilla a fait sauter un pont sur la rivière Torola, dimanche 20 janvier. Cet attentat isole complètement la région nord du département du Morazan du reste du pays. Dans la capitale, plusieurs milliers de personnes ont défilé, samedi 19, pour réclamer la poursuite des entretiens entre le gouvernement et la guérilla, mais les autorités religieuses ont laissé entendre dimanche que ces pourparlers, engagés le 15 octobre 1984, à La Palma, ne reprendraient sans doute pas à court terme en raison de « dissensions internes » dans le gouvernement de M. Duarte.

Jose Simon Parada a été assassiné *par trois inconnus. Les tueurs* l'attendaient devant chez lui, dans la banlieue nord de San-Salvador. Ils ont disparu dans la nuit. Jose Simon Parada était l'un des dirigeants de l'Unité populaire démocratique (UPD), une organisation paysanne proche de la démocratie chrétienne et qui a milité, avec courage, pour *l'élection à la présidence, en mai* 1984, de M. Jose Napoleon Duarte. Parada devait être nommé vice-ministre de l'agriculture. Les Escadrons de la mort ont décidé de frapper avant.

Avant Parada, un autre dirigeant syndical important, Julio Cesar Castro, a lui aussi été abattu par des inconnus dans la capitale. Cela se passait le vendredi 11 janvier. Parada a été exécuté le 16. Des meurtriers inconnus ? Pas pour la famille et les dirigeants de l'UPD, qui affirment que les sinistres équipes de tueurs à gages de l'extrême droite ont repris du service. Tout indique en effet que le cycle *infernal* des *règlements de* comptes sanglants et impitoyables *est de nouveau amorcé au Salvador.* Le climat dans la capitale et dans les campagnes est au pessimisme en ce mois de janvier, alors que la rencontre du 15 octobre 1984 entre les représentants du gouvernement et ceux de la guérilla avait suscité une espérance énorme et folle, chez tous les Salvadoriens.

Les meurtres de Parada et de Julio Cesar Castro ont accru *l'inquiétude latente* depuis *l'assassinat*, le 6 janvier, dans le départe*ment de La Union* (dans l'extrême est du pays), de Pedro Rene Yanes, l'un des plus proches conseillers du président Duarte. Cette fois, le meurtrier avait pu être formellement identifié : il appartenait à l'ARENA (l'Alliance républicaine nationaliste, une formation d'extrême droite, dont le leader est le major Roberto d'Aubuisson). Et M. Duarte, qui avait tenu à se rendre personnellement aux obsèques de Yanes, a publiquement dénoncé l'ARENA.

Autre signe inquiétant : Mgr Rivera y Damas, archevêque de San-Salvador (et médiateur dans le « dialogue » entre le gouvernement et la guérilla), ainsi que l'évêque auxiliaire Rosa Chavez (qui joue également un rôle important *dans la tentative de pacification et* de négociation avec la guérilla) ont dû être placés sous une protection « spéciale » de la police. Dix inspecteurs sont chargés en particulier de la protection rapprochée de Mgr Rivera y Damas, que ses intimes disent « *très inquiet* ». Son prédécesseur, Mgr Romero, l'« *évêque des pauvres* », a *sa tombe* dans la cathédrale de San-Salvador.

En une seule semaine, trois autres fonctionnaires importants ont été abattus. L'un d'eux, Jose Lopez, appartenait à la municipalité de Santa-Tecla, près de la capitale. Personne n'a revendiqué ces meurtres politiques. Mais les tueurs « inconnus » ne sont pas tous à l'extrême droite. Le Front Clara Elisabeth Ramirez, un groupuscule révolutionnaire qui avait fait scission d'avec les Forces populaires de libération (FPL, une des organisations de guérilla), a revendiqué la « *liquidation* » de quatre personnes « *appartenant aux Escadrons de la mort* » ou « *ayant participé à la torture de prisonniers politiques* » au cours des deux premières semaines de janvier. Le 16 janvier, un technicien de l'armée de l'air a été lui aussi abattu. Et le 14 janvier, c'est cette fois un membre important de l'ARENA qui a été tué par un commando à Santa-Ana, à l'ouest de la capitale. Une cité plutôt paisible, dans cet ouest salvadorien relative*ment épargné jusqu'à présent par la* violence. Représailles... Portillo, dirigeant de l'ARENA, et trésorier de l'organisation, a été tué à bout portant alors qu'il sortait de chez lui, à 4 heures du matin, en réponse, selon une note laissée sur le cadavre, *« à la répression exercée contre la classe ouvrière ».*

Les élections du 17 mars

Après sa victoire en mai M. Duarte avait promis d'« *écraser la violence* ». Il n'a pas ménagé ses efforts, il a déplacé des fonctionnaires « douteux », épuré les corps de sécurité, ordonné des enquêtes. Selon les services juridiques de l'archevêché de San-Salvador, la courbe des meurtres politiques et des activités des Escadrons de la mort a effectivement baissé après l'élection de M. Duarte, et jusqu'en novembre. Depuis, elle remonte dangereusement. Ce n'est pas fortuit.

Deux événements « expliquent » cette spectaculaire remontée d'une violence qui a déjà fait près de cinquante mille morts en un peu plus de quatre ans au Salvador.

1) L'amorce d'un dialogue avec la guérilla, que l'extrême droite civile et militaire *dénonce* comme une « *trahison* » et comme une opération « *dénuée de tout sens* » ; 2) l'approche des élections législatives fixées au 17 mars 1985. Il s'agit pour le président Duarte de conquérir, à cette occasion, une majorité qui lui échappe encore dans l'actuelle Assemblée, élue en 1982. Le conflit, latent, entre M. Duarte et l'Assemblée, dominée par la coalition de l'extrême droite et du centre droit, s'est aggravé ces dernières semaines. Le 11 janvier, le chef de l'exécutif a dû mettre son veto à une loi, approuvée par l'Assemblée, et qui interdisait à son gouvernement de licencier des employés appartenant à des partis d'opposition.

Il a menacé d'employer la même procédure contre le projet de loi sur le *budget de 1985 (qui prévoit des* coupes de l'ordre de 12 millions de dollars sur le projet initial). *Le président* — qui est aussi le leader du Parti démocrate-chrétien — doit absolument l'emporter le 17 mars, seul ou avec de véritables alliés, qui lui font actuellement défaut. Cet objectif politique incite les conseillers de M. Duarte à reléguer au second plan certains points du « programme » de mai 1984. Mais la perspective des élections législatives incite les politiciens les plus « violents » à « déblayer le terrain », selon les méthodes *expéditives* qui ont fait leurs preuves, et à déclencher une *campagne de terreur pour* intimider les adversaires. L'étonnant, dans ce *pays torturé et saigné* à blanc, est que les hommes décidés à prendre tous les risques sont encore très nombreux.

Les conseillers de M. Duarte reconnaissent, de leur côté, qu'il n'est pas raisonnable, dans les circonstances actuelles, de poursuivre le dialogue amorcé avec la guérilla le 15 octobre.

La guerre continue...

Il est préférable, selon eux, d'attendre le 17 mars. La rencontre de La Palma, spectaculaire, émouvante, était un premier pas sur le chemin difficile d'une pacification. « *Nous avons seulement parlé* », disait alors Guillermo Ungo, leader de l'insurrection. La seconde rencontre, à la fin du mois de novembre, a surtout mis en évidence la distance énorme qui sépare les positions de départ de la *guérilla* et celles du gouvernement. Logique dans toute *amorce de négociation. Mais le fossé* est en l'occurrence très large. La guérilla *préconise un « règlement global et politique »*. Le gouvernement Duarte attend d'abord que les insurgés déposent leurs armes.

La guerre continue. La trêve unilatérale décidée par la guérilla à l'occasion des fêtes de fin d'année 1984 a été officiellement acceptée par le gouvernement Duarte, mais non appliquée par les forces armées salvadoriennes. Un signe de la grogne qui règne dans l'armée, à la suite des « coups durs » qu'elle a subis depuis La Palma, et de ses réticences pour une vraie négociation avec des guérilleros qu'elle espère bien vaincre militairement grâce à une assistance américaine plus importante, et surtout plus sophistiquée.

L'armée dispose maintenant du *C-47, équipé* de trois mitrailleuses lourdes de 50 mm. Cet appareil de combat *est* déjà *intervenu en opéra*tion contre les groupes de la guérilla. Et l'archevêché de San-Salvador a dénoncé ce qu'il estime « *une escalade inquiétante de la guerre* » et le « *signe d'une volonté de rechercher une solution militaire, et non plus politique, du conflit* ». De fait, l'armée a repris ses vastes opérations de ratissage dans l'Orient et dans le Chalatenango, bastions traditionnels de la guérilla. Les bombardements de positions rebelles autour du volcan Guazapa *et ailleurs* ont aussi recommencé, ranimant les craintes des populations civiles. L'angoisse, les Escadrons de la mort, la guerre, la violence de tous bords : c'est de nouveau la « routine » au Salvador, en tout cas jusqu'au 17 mars...

MARCEL NIEDERGANG.

Nicaragua

● *Les pourparlers avec les Miskitos dans l'impasse.* — Le dialogue entamé en novembre 1984 entre le gouvernement sandiniste et M. Brooklin Rivera, leader d'une organisation miskito antisandiniste basée au Costa-Rica, est dans l'impasse. Managua a rejeté, mardi 15 janvier, un ultimatum de M. Rivera menaçant de rompre les pourparlers — qui devaient normalement reprendre cette semaine en Colombie — si les autorités sandinistes « *ne mettaient pas fin à la répression des communautés indigènes de la côte atlantique du Nicaragua* ». — (AFP.)

UN COLLOQUE DE L'ISER

M. Jospin : *la droite est infidèle aux valeurs de la République*

L'Institut socialiste d'Etudes et de recherches (ISER) a tenu à Paris, les samedi 19 janvier et dimanche 20 janvier, un colloque sur le thème *« liberté, égalité, fraternité : actualité des idéaux de la République »* (*le Monde* du 17 janvier). M. Gérard Delfau, sénateur socialiste de l'Hérault et président de l'ISER, a ouvert ce colloque en estimant qu'il s'agit *« aujourd'hui de défendre et d'actualiser les idéaux républicains pour ne pas avoir, demain, à défendre le régime démocratique »*.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, est intervenu samedi pour développer trois axes de réflexion :

● **Ambiguïté de l'héritage républicain.** – Pour M. Jospin, cette ambiguïté provient notamment du fait que la forme républicaine, dans l'histoire de France, a recouvert des régimes politiques de contenu très différent. La *« singulière ambivalence des idéaux républicains »*, s'exprime aussi dans le fait que ceux qui se réclament des valeurs de la République ne font pas nécessairement référence à toutes ces valeurs, ou, en tout cas n'établissent pas entre elles la même hiérarchie.

M. Jospin a notamment souligné que les uns ou les autres peuvent davantage insister sur la propriété ou l'égalité, les libertés abstraites ou les libertés concrètes...

● **Le socialisme français est républicain mais ne peut être réduit à un « républicanisme ».** – M. Jospin, qui a fait référence en particulier aux idées défendues par M. Jean-Pierre Chevènement estime que le socialisme français ne peut être réduit à *l'« établissement des idéaux républicains »*. Pour lui, le socialisme a *« élargi le cadre intellectuel et conceptuel de la République bourgeoise »*. La pensée socialiste a *« mené jusqu'au bout »* certains concepts de la Révolution française, mais pour d'autres, il s'est agi au contraire d'un « renversement ». Ainsi, *« au concept de liberté, s'est substitué progressivement celui d'émancipation des travailleurs (...). Contre l'individu, isolé, libre, égal,* [le socialisme] *affirme un homme qui se coalise avec d'autres »*.

● **Les valeurs républicaines doivent être préservées, mais aussi épanouies et prolongées dans le socialisme.** – Pour M. Jospin, la droite et l'extrême droite n'ont pas la même attitude vis-à-vis des idéaux républicains. M. Jean-Marie Le Pen et ses amis sont *« les héritiers de courants historiques de la droite française qui n'ont jamais accepté « la gueuse »*, et développent *« des thèmes totalement étrangers aux valeurs de la République »*. En revanche, la droite classique représente *« le versant historique conservateur de l'héritage républicain »*. Néanmoins, l'évolution actuelle de cette droite classique, ses idées sur l'égalité, sa *« passion pour le cléricalisme »*, un *« certain rejet des valeurs du rationalisme »*, aboutissent de fait à *« réduire ou remettre en cause le consensus autour de l'évolution progressive »* de ces valeurs. Les socialistes, quant à eux, représentent *« le versant progressiste des valeurs républicaines »*.

De cette analyse, M. Jospin tire notamment cette conclusion : les socialistes doivent *« reprocher de façon très claire à la partie de la droite extrême, de façon plus discrète à la droite conservatrice, d'être infidèles par défaut aux valeurs de la République »*. Mais il leur faut aussi admettre qu'ils ne sont pas *« les seuls républicains »*.

Concluant ce colloque, dimanche, M. Max Gallo, membre de l'Assemblée européenne, ancien porte-parole du gouvernement, a souligné que l'enjeu des prochaines échéances électorales ne serait pas seulement, en cas d'échec de la gauche, *« la liquidation de tout ce qui a été réalisé depuis 1981 »*, mais aussi la pérennité des valeurs républicaines. *« En histoire, rien n'est impossible,* a-t-il souligné. *La sénilité qui frappe le Parti communiste français, si elle a des caractères propres, n'en est pas moins un avertissement. En quelques années, les paysages peuvent changer, ce qui paraissait indestructible se transforme en vestiges. Ce qui est en question, dans les mois qui viennent, c'est bien la question, à nouveau, de la fondation d'une République. »*

J.-L. A.

RÉUNI EN CONSEIL POLITIQUE

Le CDS ouvre deux dossiers : l'immigration et la politique sociale

Après avoir, à l'automne, ouvert le dossier de la *« grande pauvreté »* et tenté de faire naître, à partir des propositions *« concrètes »* qu'il a formulées, un dialogue dépassant les clivages politiques habituels, le CDS, tout en réitérant ses offres de débat (*le Monde* du 19 janvier), s'attaque, en ce début d'année, à deux nouveaux dossiers : l'immigration et la politique sociale, sujets sur lesquels l'opposition, selon les dirigeants du CDS, est restée jusqu'alors trop silencieuse, quand elle ne s'est pas laissée aller à quelques surenchères jugées regrettables.

Au terme du débat sur l'immigration, qui a occupé l'essentiel de la réunion du conseil politique, M. Bernard Stasi, premier vice-président, a pu se féliciter de la très grande *« adhésion »* de son parti aux thèses qu'il défend dans son livre : *l'Immigration : une chance pour la France* (*le Monde* du 27 décembre 1984). Thèses généreuses et souvent courageuses que l'ensemble de l'opposition ne paraît pas prête à partager, et notamment ceux qui se reconnaissent davantage dans les propos tenus par M. Alain Griotteray (PR) dans son ouvrage : *les Immigrés : le choc.* M. Stasi plaide en faveur de l' *« insertion »* des immigrés dont, dit-il, il ne faut pas se cacher que la majorité d'entre eux resteront en France. M. Griotteray, lui, loin de considérer que l'immigration peut être une *« chance »* pour la France, pense, au contraire, qu'elle est responsable de bien des maux (insécurité, chômage, retards de l'économie, etc.).

« On ne pourra plus dire, après ce conseil politique, que mes idées ne sont pas celles du CDS », s'est exclamé M. Stasi en se souvenant sans doute des déboires que lui avaient valus par le passé ses « amitiés » à gauche. *« Nous sommes tous ensemble »*, a-t-il constaté. Ensemble pour réclamer *« la lucidité, la sérénité et l'objectivité dont a besoin le débat sur l'immigration »*. Ensemble pour refuser de *« se voiler les yeux »* ; pour reconnaître qu'il n'existe pas de solutions *« faciles »* ; pour combattre les *« idées fausses »*.

« Et même, devait dire M. Eugène Claudius-Petit, *si le livre de Bernard Stasi choque, tant mieux... L'essentiel est de ne pas s'endormir... »* Les centristes entendent donc *« pousser plus loin leur réflexion »* sur l'immigration *« avec tous ceux qui veulent »*, en espérant, comme M. Stasi, que sur un tel sujet un large consensus est possible.

Il est un autre débat que le CDS veut engager, celui qui porte sur le *« projet social »* de l'opposition. *« Nous avons le sentiment qu'il existe un vide dans l'opposition »*, a expliqué M. Méhaignerie. Le président du CDS estime que l'opposition se préoccupe trop exclusivement du redressement économique de la France et pas assez de l' *« accompagnement social »* ; or, a-t-il affirmé, *« le redressement économique doit être au service d'un projet social. Nous devons prendre des engagements en dépit des contraintes financières draconiennes qui pèseront sur nous »*.

« On ne peut pas dissocier efficacité économique et efficacité sociale », a plaidé M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, qui a souhaité que soit trouvé *« un équilibre dynamique entre la libération de l'entreprise et le renouveau du dialogue contractuel. S'il faut faire reculer l'hyper-réglementation ambiante, il faut aussi introduire une autre logique, celle de la négociation collective. Nous ne serons pas demain les fabricants de lois Auroux à l'envers, mais nous libérerons le dialogue contractuel de tous ses carcans »*, a déclaré le député de la Haute-Loire. Il a souligné que son parti était *« attaché au fait syndical »*, mais *« rénové, plus démocratique, plus décentralisé, plus responsable »*. Il a clairement affirmé que le CDS ne saurait accepter *« la remise en cause systématique des institutions sociales de base et des solidarités fondamentales au nom d'un individualisme excessif »*, et enfin, que si demain l'opposition devait choisir entre une augmentation du pouvoir d'achat et le traitement de l'emploi des jeunes, il faudrait choisir l'emploi des jeunes.

Concluant ces travaux, M. Méhaignerie insistait sur la nécessité de la *« plus large union »* de l'opposition dans la campagne des cantonales et sur l'attachement du CDS à l'unité de l'UDF qui, seule, permettra un *« dialogue fructueux »* avec le RPR. Il soulignait à nouveau – et mettait ainsi en garde M. Giscard d'Estaing, soupçonné de s'être allié à M. Chirac contre M. Barre – qu'il s'opposerait à toute *« manœuvre »* qui pourrait contrarier cette unité.

« Demain comme hier, a-t-il dit, *je m'opposerai à toute manifestation qui tendrait à isoler tel ou tel mouvement, tel ou tel de ses leaders. »*

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

M. Mestre (UDF) définit le principe de la « non-cohabitation »

Invité au « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 20 janvier, M. Philippe Mestre, député UDF de la Vendée, a estimé que la *« cohabitation »* entre le président de la République et une majorité parlementaire différente de la sienne *« était sans doute la plus mauvaise de toutes les solutions »*. Selon lui, *« l'instauration de la représentation proportionnelle serait un moyen pour le président de la République de parvenir à ses fins, qui sont des fins de survie »*.

Après avoir regretté *« les offres de services »* de M. Léotard pour devenir premier ministre dans l'hypothèse de la cohabitation, il a ajouté : *« En 1986, nous tiendrons le discours suivant : la France est en mauvais état. Il y a un certain nombre de mesures à prendre rapidement pour redresser le pays. Pour prendre ces mesures, il faudra des décisions difficiles et de longue durée. Il est impossible de prendre quelque décision que ce soit de ce type avec un président de la République qui ne partage pas l'opinion de son gouvernement et qui ne s'appuie pas sur une majorité à l'Assemblée nationale. C'est tout le principe de la non-cohabitation (...)*

» Personne n'envisage de forcer le président de la République à démissionner. Le seul moyen que nous ayons et que nous allons utiliser, c'est l'ampleur de la victoire. Non seulement nous n'allons pas dire aux électeurs « élisez-nous, mais » nous ne gouvernerons pas », mais nous allons leur dire : « Elisez-nous » en nombre suffisant pour que » nous puissions gouverner. » (...) A mon avis, le fait même d'être suffisamment nombreux incitera le président de la République à se retirer. »

Deux élections cantonales : deux succès de la gauche

GARD : canton de Saint-Ambroix (2e tour).

Inscr., 10 802 ; vot., 6 854, suffr. expr., 6 514. MM. Biet, PC, 3 675, *ÉLU* ; Dugas, UDF-RPR, 2 839.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Gilbert Blanc, conseiller général communiste, décédé. Il avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1982 avec 5 092 voix contre 2 958 à M. Argillier (div. opp.) pour 8 050 suffrages exprimés, 8 379 votants et 10 879 électeurs inscrits.

M. Charles Biet a été élu, au terme du second tour de ce scrutin partiel, avec 56,41 % des suffrages exprimés. Le PC garde ainsi le siège qu'il détenait. M. Biet a semble-t-il bénéficié d'une plus grande participation des électeurs et d'un bon report des voix socialistes du premier tour. Il n'a toutefois pas réalisé un aussi bon score que Gilbert Blanc au second tour des cantonales de mars 1982 (63,25 %).

Dimanche 13 janvier, M. Biet était arrivé en tête du scrutin avec 38,77 % des suffrages et, en dépit d'un recul sensible du PC et du PS par rapport au premier tour des élections de mars 1982, la gauche était restée majoritaire avec 54,65 % des suffrages.

Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel avaient été les suivants : inscr., 10 885 ; vot., 5 942 ; suff. expr., 5 754. MM. Biet, 2 231 ; Dugas, 1 177 ; Boyac, PS, 914 ; Blache, opp., 751 ; Di Bernardo (s. étiq.) 364 ; Argillier, opp., 317.]

MAYENNE : canton de Laval-Saint-Nicolas (2e tour).

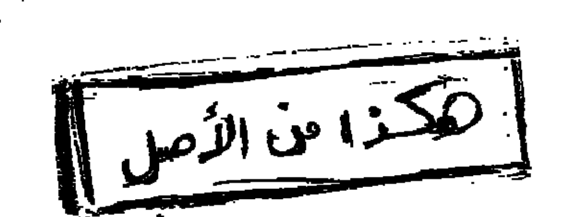
Inscr., 5711 ; vot., 1904 ; suffr. exp., 1834. MM. Minzière, PS, 918, ÉLU ; Gouabeau, RPR, 916.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Michel Favard, div. d., qui avait été élu conseiller général du canton de Laval-sud-est (redécoupé en 1981), au second tour des élections de mars 1979 avec 3709 voix contre 3547 à M. Rille, PS, pour 7256 suffrages exprimés, 7579 votants et 12 306 inscrits.

Deux voix d'écart seulement ont assuré la victoire du candidat socialiste, M. Georges Minzière, adjoint au maire de Laval. Le taux de participation est demeuré très bas 33,33 % (26,69 % au premier tour). Chacun des deux candidats a augmenté son score du premier tour, le candidat socialiste bénéficiant en outre d'un bon report des voix communistes.

Quartier populaire, Saint-Nicolas est un fief traditionnel de la gauche, et la victoire de M. Minzière est une victoire symbolique pour la mairie socialiste de Laval. Un seul conseiller général de la majorité siégeait à l'assemblée départementale. L'opposition, qui avait présenté un candidat unique, M. Gouabeau, conseiller municipal d'opposition de Laval, n'affichait pas une trop grande déception, dimanche 20 janvier, puisque, ce canton étant renouvelable, les électeurs retourneront aux urnes le 10 mars prochain.

Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel avaient été les suivants : insc., 5711 ; vot., 1696 ; suff. exp., 1628. MM. Gouabeau, 782, Minzière, 679 ; Poirier, PC, 167.



هكذا في الأصل

POLITIQUE

APRÈS LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT

Le président du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS), M. Jean-Marie Tjibaou, qui sera à partir de mercredi à Paris, a déclaré, lundi 21 janvier avant de quitter l'Australie, qu'il ne comprenait pas la décision annoncée par M. François Mitterrand, dimanche soir, de renforcer la présence militaire de la France en Nouvelle-Calédonie. *« Nous ne savons pas quel est l'objectif de l'envoi de ces militaires,* a-t-il dit. *Est-ce que c'est pour les Canaques ? Est-ce que c'est pour les Européens ? C'est peut-être pour éviter les affrontements, je l'espère. Nous nous posons la question de savoir si c'est le plan Pisani ou notre revendication qui provoque cette augmentation de militaires dans notre pays »,* a ajouté M. Tjibaou.

Le numéro deux du FLNKS, M. Yéwéné Yéwéné, a estimé, pour sa part, que la prorogation de l'état d'urgence, dont le Parlement devrait débattre dès mercredi après-midi, constitue *« une bonne chose pour que le dialogue puisse continuer ».*

En revanche, les porte-parole des anti-indépendantistes, MM. Dick Ukeiwé, président du gouvernement territorial, Jacques Lafleur, député RPR, Jean Lèques, président de l'Assemblée territoriale, et Roger Laroque, maire de Nouméa, ont estimé, lundi, dans une déclaration commune, que la visite de M. Mitterrand dans le territoire n'avait été qu'*« un nouveau coup destiné à abuser l'opinion publique »* et n'avait *« permis en rien d'aborder les réalités calédoniennes ».*

Selon une enquête de l'institut IPSOS, réalisée le 15 janvier, auprès d'un échantillon de huit cent deux personnes, et publiée le 20 janvier par le *Journal du dimanche*, 44 % des Français (contre 31 %) font confiance au président de la République pour *« rechercher en Nouvelle-Calédonie une solution qui respecte les intérêts des différentes communautés de l'île ».*

LA DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Se rassembler au-dessus de l'esprit partisan »

Voici le texte de la déclaration que M. François Mitterrand a faite, dimanche soir 20 janvier, devant la presse, à son retour de Nouvelle-Calédonie :

« En décidant d'aller à Nouméa, je souhaitais, d'une part, rencontrer les représentants qualifiés des tendances politiques et des forces vives de Nouvelle-Calédonie et, d'autre part, examiner, sur place, l'état de la situation avec M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement ;

» 1) *Après les graves événements de ces dernières semaines, il était d'abord nécessaire d'éviter que le dialogue fût rompu. Je pense que cet objectif a été atteint. J'ai reçu successivement le président et les membres du gouvernement du territoire, le président et le bureau de l'Assemblée territoriale, les parlementaires, le maire et le bureau du conseil municipal de Nouméa, les dirigeants de tous les partis ou mouvements politiques et de la communauté wallisienne, les organisations syndicales, les chambres consulaires, les autorités religieuses, les grands chefs coutumiers du Sud. Le délégué du gouvernement a participé à ces conversations ;*

» 2) *Je voulais m'assurer personnellement des conditions de la sécurité des personnes et des biens dans l'archipel. J'ai entendu à cet effet les responsables civils et militaires chargés de la sécurité. Je suis allé visiter, à Poindimie, dans le nord-est de l'île, une brigade de gendarmerie dont le service a été accompli, dans les moments les plus difficiles avec un sang-froid et un courage exemplaires.*

Dans les jours prochains, je convoquerai le Parlement en session extraordinaire pour que soit adoptée une loi prolongeant l'état d'urgence ;

» 3) *Les mesures qui permettront la reprise normale des activités économiques sont en cours d'exécution. C'est ainsi que la mine de Thio sera réouverte incessamment.*

» 4) *A la suite des entretiens que j'ai eus à Nouméa, le délégué du gouvernement complétera et précisera les propositions qu'il a faites le 7 janvier. Il convient d'apporter aux diverses communautés de la Nouvelle-Calédonie, toutes attachées à cette terre, et qui doivent apprendre à vivre ensemble, les garanties indispensables à leur vie en commun ;*

» 5) *La France entend maintenir son rôle et sa présence stratégiques dans cette partie du monde. J'ai demandé au premier ministre, que j'ai reçu dès mon retour à Paris, de prendre toutes mesures à cet effet, notamment en ce qui concerne les installations nécessaires au renforcement de la base militaire de Nouméa.*

Voilà les points précis que j'avais à vous dire. J'espère une fois de plus que les Françaises et les Français sauront se rassembler pour que, au-dessus de l'esprit partisan, l'emporte l'intérêt de la France ».

M. Mitterrand veut renforcer la présence militaire de la France sur le territoire

Le meilleur moyen de ne pas connaître la déception est de ne pas *se fixer d'objectifs chimériques*. M. François Mitterrand soulignait, dimanche soir, quelques heures après son retour de Nouméa, qu'il *s'était rendu en Nouvelle-Calédonie* dans un seul but : éviter la rupture du dialogue entre chacune des deux communautés antagonistes et le gouvernement, parce qu'une *telle* fracture engendrerait à coup sûr de nouvelles violences. Le chef de l'Etat estime que cet objectif *« a été atteint »*. L'évolution de la situation sur le terrain dira si cette appréciation est réaliste, mais, dans le climat explosif créé une semaine auparavant par le meurtre du jeune broussard caldoche Yves Tual et par les morts d'Eloi Machoro et de son lieutenant Marcel Nonnaro, on est fondé à considérer comme positif, en effet, le fait que cette visite présidentielle ait ramené le conflit territorial sur le terrain de la politique.

L'initiative spectaculaire prise par M. Mitterrand se trouvait à la merci du moindre impair ou de la moindre fausse manœuvre. Audacieux, mais non téméraire, le président de la République a préféré ne prendre, sur place, aucun risque supplémentaire. Il s'est gardé à la fois de tout contact avec les quelque vingt-cinq mille manifestants anti-indépendantistes rassemblés, samedi, à Nouméa, et avec les tribus canaques les plus hostiles au gouvernement. Le caractère superficiel de son bref séjour s'est trouvé ainsi compensé par cette habileté élémentaire qui a consisté à éviter de mécontenter davantage les uns ou les autres... M. Mitterrand a eu néanmoins, en réservant un entretien en tête-à-tête au chef de file du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, le geste symbolique qu'attendait la communauté canaque *« frappée au cœur »* – selon sa *propre expression* – par la mort d'Eloi Machoro. Voilà pour les urgences.

Maintenant, le président de la République entend de toute évidence se hâter... lentement dans la voie de l'indépendance-association préconisée par M. Edgard Pisani, à laquelle il adhère entièrement. Priorité reste donc au maintien de l'ordre, afin que les discussions politiques sur les propositions présentées le 7 janvier par le délégué du gouvernement se déroulent dans les meilleures conditions. Ce souci explique la décision de M. Mitterrand de prolonger l'état d'urgence proclamé sur le territoire, et, en conséquence, de convoquer le Parlement en session extraordinaire, dès cette semaine, pour faire adopter la loi qui doit autoriser cette prolongation. En revanche, contrairement au calendrier proposé le 7 janvier par M. Pisani, le Parlement ne sera pas saisi, dès cette session extraordinaire, d'un projet de loi organisant le scrutin d'autodétermination sur la base de l'alternative retenue : maintien de l'actuel statut d'autonomie interne ou indépendance-association.

Les députés n'en débattront pas avant la session parlementaire ordinaire de printemps qui débutera au mois d'avril. Ce scrutin d'autodétermination, jusqu'à présent prévu pour le mois de juillet, pourrait être reporté au mois de septembre. Toutefois, M. Mitterrand demeure personnellement partisan de l'organiser le plus tôt possible, en tout cas dès que les convergences apparaîtront assez nombreuses pour espérer que, à défaut de satisfaire tout le monde, le résultat du vote ne provoquera pas un affrontement général.

Cette dernière éventualité semble vivement inquiéter le président de la République. M. Mitterrand se déclare persuadé que l'échec de la tentative de conciliation que représente à ses yeux la formule de *l'indépendance-association* laisserait la Nouvelle-Calédonie dans une situation pire qu'aujourd'hui. C'est pourquoi il ne tient surtout pas à *brusquer* la mise en œuvre du plan Pisani, auquel il confirme son appui total, tout en soulignant que les propositions qu'il contient peuvent être amendées, enrichies par tous les interlocuteurs locaux de M. Pisani, sans exclusive. Il semble que M. Tjibaou, qui aura, à partir de mercredi à Paris, une série d'entretiens politiques avec des représentants de la majorité et de l'opposition, ne se soit pas montré insensible à l'argumentation exposée en ce sens par M. Mitterrand.

Dissuasion et engagement

La réouverture prochaine de la mine d'extraction de nickel de Kouaoua, près de Thio, annoncée par le chef de l'Etat, participe de cette même volonté de « normalisation ». Il s'agit aussi de créer un contexte favorable aux négociations sur le contenu du « pacte communautaire » envisagé par M. Pisani dans l'hypothèse d'un vote favorable à l'accession du territoire à l'indépendance.

Enfin, et surtout, M. Mitterrand a abattu, dimanche, un nouvel atout pour répondre à la principale des questions posées par l'opposition et par les anti-indépendantistes : que vaudraient les garanties éventuellement négociées par Paris en faveur des caldoches, dès lors que la Nouvelle-Calédonie, accédant à l'indépendance, deviendrait un Etat souverain ? Le plan Pisani insiste sur le fait que la France assurerait la *défense* et la *sécurité publique du* nouvel Etat. M. Mitterrand va plus loin : il faut, dit-il, renforcer la base militaire de Nouméa. *« J'ai demandé au premier ministre, que j'ai reçu dès mon retour à Paris, de prendre toutes mesures à cet effet »*, a-t-il souligné. Le président de la République veut que la France dispose désormais, en Nouvelle-Calédonie, d'une base militaire moderne capable de lui assurer une importante présence navale et aérienne permanente, et de servir également, au besoin, à ses alliés.

Cette décision implique la création d'infrastructures portuaires et des investissements massifs. Politiquement, M. Mitterrand cherche à faire coup double : il espère convaincre concrètement tout autant les Canaques que les caldoches qu'il ne parle pas en l'air quand il envisage le maintien de la France en Nouvelle-Calédonie, même si le territoire souhaitait accéder à l'indépendance. Il est d'ailleurs un point sur lequel M. Mitterrand se montre très ferme : le « pacte communautaire », qui définira les relations entre les *communautés calédoniennes* et les accords de coopération éventuels entre la France et le futur Etat indépendant, aura valeur de charte. Si l'un des signataires de cette charte ne tenait pas ses engagements, c'est l'ensemble du pacte qui deviendrait caduc. L'annonce de l'implantation d'une importante base militaire française à Nouméa veut, d'ores et déjà, avoir, à l'intention des Canaques, valeur de dissuasion, et, à l'intention des caldoches, valeur d'engagement.

ALAIN ROLLAT.

M. Tjibaou à Paris pour une « opération séduction »

Nouméa. – M. Jean-Marie Tjibaou aurait fait un excellent judoka. De sa faiblesse militaire, il est en train de tirer une autorité politique et internationale que les Canaques n'auraient sans doute jamais rêvé conquérir. Il a été reçu, le lundi 21 janvier, par le ministre des affaires étrangères australien, M. Bill Hayden, qui lui a promis d'accorder au mouvement canaque tout le soutien politique de l'Australie dans les institutions du Pacifique. Il a même rencontré pour un entretien privé, non prévu au programme initial, le premier ministre, M. Bob Hawke.

Les relations kanoko-australiennes reviennent de loin. Sympathisant de la cause indépendantiste, davantage par francophobie que par « kanakophilie », le grand voisin australien s'était bien vite effarouché au spectacle des contacts entre les indépendantistes du FLNKS et la Libye. L'ombre du colonel Kadhafi sous les cocotiers du Pacifique l'avait alors rapproché de la France, puissance certes nucléaire et colonisatrice mais appartenant au « monde libre ». M. Tjibaou, apparemment, a réussi à renverser le cours des choses, en usant de son charisme personnel, mais surtout en faisant valoir que l'idylle de son mouvement avec le colonel libyen ne pourrait bien être qu'une passade, pour peu que les voisins océaniens de la Calédonie apportent à la cause indépendantiste toute la considération qu'elle mérite. L'arrivée en grand nombre sur le territoire de journalistes japonais et américains témoigne de l'importance de la crise calédonienne.

M. Tjibaou va s'attaquer à plus forte partie en s'employant à séduire l'opposition métropolitaine. Suivant en cela les discrets conseils du haut commissariat, il va tenter à Paris, où il arrivera dans la journée de mercredi, d'approcher les personnalités politiques réputées, à tort ou à raison, les plus sensibles à la lutte d'émancipation indépendantiste. Des rendez-vous ont ainsi été sollicités auprès de MM. Raymond Barre et Jacques Chaban-Delmas ainsi qu'auprès de Mme Simone Veil. Le refus de M. Barre n'est pas de bon augure pour le chef du FLNKS.

M. Tjibaou arrive à Paris avec une réputation de modération que rien n'est venu altérer au cours des deux derniers mois. Par deux fois, en plein drame, l'ancien chef de l'exécutif local a réussi à contenir l'exaspération de ses militants. Après l'embuscade de Hienghène, où dix indépendantistes, dont deux de ses frères, avaient péri, et après la mort d'Eloi Machoro et de Marcel Nonnaro on aurait pu craindre de sanglantes représailles contre les caldoches ou les forces de l'ordre. Il n'en a rien été. La mort d'Eloi Machoro a donné à M. Tjibaou l'occasion de faire la démonstration de son sens aigu de la stratégie.

De notre envoyé spécial

Quelques jours à peine après avoir exprimé la douleur de sa base militante en déclarant que le plan Pisani était hypothéqué par le fait *que son* « auteur » avait *« une odeur de sang sur les mains »*, M. Tjibaou est revenu, au cours d'une conférence de presse tenue à Canberra, en *douceur à sa position initiale en se* déclarant d'accord sur le calendrier proposé par M. Pisani, et en estimant simplement qu'une réflexion approfondie s'impose sur certains points du projet. Entre-temps, M. Tjibaou avait été le seul responsable politique de l'île reçu en tête à tête par M. Mitterrand, se voyant ainsi conférer un brevet de légitimité qui n'a pas fait que des heureux dans l'autre camp.

Raidissement du RPCR

Après s'être accordé quarante-huit heures de réflexion, le RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République), par la voix de M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, vient d'estimer que le voyage éclair du président de la République est *« un « coup » destiné à l'opinion publique, comparable au déplacement en Crète pour rencontrer Kadhafi. Cette visite n'a permis en rien d'aborder les réalités calédoniennes,* selon lui. *Elle n'avait que deux objectifs : mettre davantage de confusion dans les esprits et privilégier le FLNKS et M. Tjibaou, qui s'est désigné président du gouvernement insurrectionnel ».*

Plagiant avec un humour qu'on ne lui connaissait guère le chef de l'Etat, M. Ukeiwé, en pleine conférence de presse, a annoncé qu'il venait de décider de partir *« dès demain »* vers Paris, accompagné de deux de ses ministres. Le président du gouvernement légal s'est toutefois félicité qu'en rencontrant ce gouvernement M. Mitterrand ait ainsi *« consacré sa légitimité »*.

Ce raidissement des anti-indépendantistes, dont on avait noté la modération après leurs entretiens avec le chef de l'Etat, traduit surtout une appréhension certaine devant les effets éventuels du voyage à Paris de M. Tjibaou et la crainte d'un « lâchage » d'une partie *de l'opposition métropolitaine*, crainte que le RPCR va s'efforcer de conjurer en faisant venir sur le territoire, à une cadence rapide, les responsables de l'opposition. On cite les noms de MM. Jacques Chartron, secrétaire national du RPR, ancien directeur de la DST, qui viendrait pour *six mois*. On cite aussi ceux de MM. Didier Julia, député RPR, et Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat.

L'embarras des *anti-indépendantistes* s'est traduit également dans leurs commentaires près la déclaration faite par le chef de l'Etat à son retour à Paris.

Le renforcement des installations militaires ? *« La population s'en réjouirait plus volontiers si par ailleurs l'Etat assurait sa mission de maintien de l'ordre et de la sécurité publique. »* La prorogation de l'état d'urgence ? *« Elle est en contradiction avec le redémarrage économique »*, déclare, M. Ukeiwé qui pourtant avait applaudi des deux mains à l'instauration de cet état. Pour autant le président du gouvernement territorial se garde bien d'en demander la levée.

Sur les mêmes sujets, le FLNKS s'est montré d'une très grande prudence, se contentant d'estimer que les forces armées *« relèvent pour le moment de la souveraineté française »*. Quant à la prorogation de l'état d'urgence, M. Yéwéné Yéwéné, ministre des finances du « gouvernement provisoire » du FLNKS, estime que *« c'est une bonne chose »*.

Les allées et venues des uns et des autres, de Paris à Nouméa, n'accélèrent sans doute pas le « processus Pisani ». Le délégué du gouvernement, qui n'est pas maître de ces migrations, va s'efforcer d'en tirer profit pour remettre en marche le territoire. Il vient ainsi de présider une réunion destinée à préparer la rentrée scolaire du mois de mars prochain. Les répits sont ici trop rares pour qu'on ne les exploite pas.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. BARRE NE JUGE « PAS POSSIBLE » DE RECEVOIR LE CHEF DU FLNKS

Le secrétariat de M. Raymond Barre a diffusé, lundi matin, le communiqué suivant :

« M. Tjibaou a demandé audience à M. Raymond Barre à l'occasion de son prochain séjour à Paris. Compte tenu des événements graves qui se sont produits depuis trois mois en Nouvelle-Calédonie, à l'instigation des indépendantistes, et qui ont conduit à l'instauration de l'état d'urgence sur ce territoire, M. Barre ne juge pas possible dans les circonstances actuelles, d'accorder cette audience.

» Il ne veut pas qu'un tel geste puisse être interprété comme un désaveu du gouvernement de Nouvelle-Calédonie régulièrement issu des élections récentes. Il forme le vœu que le dialogue soit repris le plus rapidement possible à Nouméa, afin de parvenir, dans la paix civile, à un accord assurant l'avenir de la Nouvelle-Calédonie dans le respect des intérêts légitimes de toutes les communautés qui y vivent et sous l'égide de la France. »



EN NOUVELLE-CALÉDONIE

LA CONVOCATION DU PARLEMENT EN SESSION EXTRAORDINAIRE

L'opposition dans l'embarras

D'une contrainte technique, le président de la République peut espérer tirer un profit politique. Convoquer le Parlement en session extraordinaire est, en effet, pour M. François Mitterrand une obligation s'il veut que soit prolongé l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie. Mais une telle réunion des députés et des sénateurs va aussi obliger les uns et les autres à clarifier leur position sur la Nouvelle-Calédonie. Pour la droite, le choix va être particulièrement délicat : refuser l'état d'urgence, c'est refuser au gouvernement les moyens de maintenir un ordre que pourtant elle réclame à cor et à cri ; l'accepter, c'est donner au pouvoir la satisfaction que procure un consensus allant au-delà des seuls socialistes.

L'état d'urgence, décrété par M. Edgard Pisani, doit obligatoirement cesser le jeudi 24 janvier à 12 heures (heure de Nouméa). La loi de 1955 telle qu'elle a été modifiée par une ordonnance du 15 avril 1960 ne permet, en effet, au gouvernement, ou à son délégué, de décréter l'état d'urgence que pour douze jours maximum. Au-delà, il faut une loi. Si le gouvernement ne veut pas qu'il y ait interruption, il faut donc qu'un texte législatif soit définitivement voté et promulgué à Paris, avant le jeudi 24 janvier à 2 heures du matin, compte tenu du décalage horaire.

Le Parlement n'étant pas actuellement en session, il faut le réunir. Cela ne pose pas de difficultés puisqu'en vertu de l'article 29 de la Constitution le président de la République peut, à la demande du premier ministre, le convoquer en session extraordinaire sur un ordre du jour déterminé. La Constitution n'impose aucun délai pour une telle session, qui pourrait donc théoriquement avoir lieu immédiatement. Pratiquement, il faut de vingt-quatre à quarante-huit heures aux services des Assemblées pour mettre en marche les mécanismes parlementaires.

L'Assemblée nationale et le Sénat pourraient donc se réunir dès le mardi 22 janvier. Seulement, l'article 39 de la Constitution précise que les projets de loi doivent être « *délibérés en conseil des ministres* ». Normalement, celui-ci se réunit le mercredi. Un après-midi et une soirée seront-ils suffisants pour mener à son terme le vote de la prolongation de l'état d'urgence ? Cela n'est pas impossible mais ce n'est pas certain. L'opposition ne voudra probablement pas laisser passer une telle occasion d'avoir un débat de fond sur la Nouvelle-Calédonie. M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, l'a déjà annoncé au cours du « Club de la Presse » d'Europe 1, dimanche soir. D'autant que l'opposition devra éviter de donner l'impression d'avaliser la politique calédonienne du pouvoir si finalement elle accepte la prolongation de l'état d'urgence.

RPR et UDF ne seront pas en position facile. *Plusieurs* de leurs députés ne le cachaient pas la semaine passée en évoquant déjà cette éventualité. M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée et proche de M. Raymond Barre, reconnaissait dimanche à la sortie du « Grand Jury RTL-*le Monde* » que cela méritait réflexion et que le vote de ses amis dépendrait probablement des justifications et des explications apportées par le premier ministre. Interrogé après l'intervention de M. Mitterrand, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, nous a répondu qu'il n'avait « *aucune raison de ne pas voter l'état d'urgence, si ce n'est pas un prétexte pour maintenir une situation où toutes les opinions ne peuvent pas s'exprimer* ». En tout cas, pour le collaborateur de M. Jacques Chirac, l'état d'urgence doit avoir une durée déterminée – ce qu'impose d'ailleurs la loi de 1955 – et « *très courte* » pour « *ne pas interférer* » avec la campagne électorale du référendum annoncé par M. Pisani et surtout, ajoute-t-il, ne pas empêcher « *l'expression des Calédoniens* ».

Les communistes profiteront-ils de l'occasion pour manifester leur réserve devant certains aspects de la politique gouvernementale dans l'archipel malgré l'appui que donne le FLNKS à la prolongation de l'état d'urgence ? Dans ce cas, les socialistes paieraient d'un approfondissement de la rupture de la gauche un soutien passager de la droite. L'obligation – apparemment technique – de réunir le Parlement pose bien un vrai problème politique.

THIERRY BRÉHIER.

LES RÉACTIONS EN MÉTROPOLE

Recul ou obstination ?

Il y a du mou dans les liens qui unissent l'opposition sur la politique du gouvernement en Nouvelle-Calédonie. Du moins l'inventaire des réactions suscitées par l'intervention *télévisée de M. Mitterrand* le laisse-t-il penser.

Ainsi M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, estime le moment venu d'essayer de « *trouver un consensus* », en métropole, sur les modifications qui peuvent être apportées au plan Pisani. « *Quand on y regarde de près*, a-t-il ajouté, *on ne voit plus très bien la différence entre l'indépendance diminuée et tempérée par le propos du président de la République et la position que nous sommes nombreux à recommander.* »

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, formation qui appartient à l'UDF, voit la différence. Le chef de l'Etat, selon lui, tient un « *double discours* » : « *D'un côté* (en Nouvelle-Calédonie), *on pousse les Français dehors. De l'autre* (en métropole) *on les appelle à se rassembler* ». Les intérêts stratégiques de la France, affirme-t-il, « *ne seront pas protégés dans la faiblesse, la confusion ou l'abandon* ». M. Philippe Mestre, député UDF de la Vendée, ancien directeur de cabinet de M. Raymond Barre, s'était prononcé juste avant l'intervention du président de la République mais, dans son esprit, les propos tenus par M. Mitterrand ne modifient pas son analyse. « *On ne peut pas mélanger l'indépendance et l'association, c'est-à-dire l'eau et le feu* », a-t-il dit au « Grand jury RTL-le Monde. » Il accuse le gouvernement d'avoir « *agi systématiquement* » depuis 1981, pour « *créer des braises en Nouvelle-Calédonie* ». M. René Monory, sénateur de la Vienne, ancien ministre de l'économie, n'est pas loin de partager cette accusation : « *C'est le gouvernement qui a posé le FLNKS en interlocuteur privilégié (...) qui a laissé s'installer le désordre (...) et jeté le doute sur le respect qu'il porte à la démocratie* ».

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, attend pour se prononcer d'en savoir plus sur les modifications apportées au plan Pisani. Il n'exclut pas que M. Mitterrand « *se rende compte que ce qu'il veut faire passe par un maintien dans la France et non par l'indépendance* ». Pierre Charpy, éditorialiste de *la Lettre de la Nation*, bulletin quotidien du RPR, l'exclut totalement : « *Même assorti de garanties, c'est toujours le chantage à l'indépendance.* » Etant entendu que le RPR, comme l'a rappelé M. Chirac samedi, dit « oui » à l'autodétermination, mais « non » à la « prédétermination », c'est-à-dire au choix du gouvernement en faveur de l'indépendance.

Le président du parti radical, M. Rossinot, a le sentiment que « *le pouvoir recule* » et se demande si M. Pisani sera « *sacrifié au mitterrandisme* », comme M. Savary l'a été en juillet dernier. M. Jacques Roseau, porte-parole du « *comité national de soutien à la Nouvelle-Calédonie française* » affirme au contraire que M. Mitterrand « *ne change rien à ses choix antérieurs* ». M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants demande l'interpellation et l'inculpation de M. Jean-Marie Tjibaou, dès son arrivée en métropole, « *pour atteinte à l'intégrité du territoire, rébellion armée et complicité de banditisme, assassinat, vol et pillage* ».

M. Jean-Marie Le Pen se pose en défenseur des libertés. Le président du Front national estime « *injustifiable* » le maintien de l'état d'urgence, « *mesure d'exception* (qui) *vise à restreindre l'expression démocratique des partisans de la France* ».

A gauche, les socialistes et les radicaux de gauche soutiennent les conclusions de M. Mitterrand. A propos des caldoches, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS a déclaré dimanche : « *Qu'on les écoute, oui ; qu'on tienne compte de leurs intérêts, certes. Mais faudrait-il que le peuple français accepte que 25 000 personnes plongent notre pays dans un nouveau drame de la colonisation, mettent en cause sa réputation et son prestige international ? Je ne le crois pas* ».

Au parti communiste, on s'inquiète. L'*Humanité* titre, lundi en première page : « *Le président n'a pas fait référence à l'indépendance* ». José Fort juge « *préoccupant* » aussi qu'il n'ait « *fait aucune référence aux droits historiques du peuple mélanésien* » qu'il n'ait « *pas mentionné explicitement le plan Pisani* » et qu'il ait « *annoncé des renforts militaires à Nouméa* ».

J.-Y. L.



Une plate-forme stratégique qui devra être modernisée

Avec ses 19 000 kilomètres carrés de terre ferme, au milieu d'un océan de 180 millions de kilomètres carrés, la Nouvelle-Calédonie accueille, en temps normal, de quoi conduire, sur le plan militaire, une simple action de riposte immédiate face à une agression régionale d'une certaine ampleur. Le territoire n'est pas, en effet, en l'état actuel de ses installations militaires, qui restent modestes, cette plate-forme stratégique que M. Mitterrand ambitionne de réaliser et qui le fut, autrefois, lorsque les Américains l'utilisèrent pour leur reconquête du Pacifique à partir de 1942.

Si les récents événements ont porté à plus de six mille hommes les forces (militaires et policières) de sécurité déployées dans l'île, la Nouvelle-Calédonie disposait auparavant d'un contingent réunissant à peine trois mille hommes (soldats, aviateurs, marins et gendarmes). Outre l'armée de terre, avec ses mille sept cents soldats équipés de blindés légers et d'artillerie, l'armée de l'air (avec cent personnes) ne mettait en œuvre que quelques hélicoptères ou avions de liaison et la marine (avec quatre cents hommes) alignait deux patrouilleurs (*la Dunkerquoise* et *la Dieppoise*), un bâtiment de transport léger (le *Jacques-Cartier*), trois bâtiments hydrographes et deux avions de surveillance maritime Gardian. La gendarmerie rassemblait, en temps normal, huit cents hommes.

En cas de besoin, ce sont les forces de Polynésie, plus importantes par leurs effectifs (cinq mille hommes) et par leurs moyens permanents, qui constituaient le renfort immédiat si l'on exclut les forces françaises de passage (compagnies « tournantes » de l'armée de terre et navires de guerre). Du reste, le commandant naval de la Nouvelle-Calédonie est placé sous l'autorité de l'amiral commandant le Pacifique sud, avec son PC installé à Papeete (Polynésie française).

Avant même que le plan de M. Pisani ne soit révélé, le ministère de la défense a mis à l'étude un renforcement de ses installations et équipements militaires en Nouvelle-Calédonie, de même qu'il a recensé, à titre d'information dans un premier temps, tous les statuts possibles de bases à l'étranger comme celle des Américains à Cuba (qui est une véritable enclave refermée sur elle-même) ou celle de zones militaires plus ouvertes mais subissant des contraintes diplomatiques, douanières ou domaniales de souveraineté.

Ce renforcement de la Nouvelle-Calédonie est dans la ligne des déclarations de M. Pisani, n'excluant pas l'indépendance d'un territoire qui accepterait de confier à la France le soin d'assurer sa propre défense. Il suppose, entre autres conditions, que la France y accroisse les capacités de ses services techniques aéromaritimes pour l'entretien et la réparation de ses matériels militaires et qu'elle ne se contente pas, par exemple, de la cale de halage du port autonome de Nouméa pour la mise à sec de ses bâtiments.

Des travaux coûteux

Si de tels travaux, qui coûtent cher, n'étaient pas entrepris, la France n'aurait pas d'autre solution pour se maintenir en force dans la région que de compenser le manque de bases fermes aéromaritimes par la présence permanente ou le déploiement, accru et prolongé, de ses moyens aéroterrestres et navals à distance, comme le soulignait récemment le chef d'état-major des armées, le général Lacaze (*le Monde* du 18 janvier). Ce qui suppose, notamment, l'envoi sur place d'un porte-avions croisant en permanence à proximité.

La perspective d'un renforcement de la présence militaire française dans le sud du Pacifique, à Nouméa précisément, peut à la fois inquiéter et rassurer les Etats voisins, à commencer par l'Autralie ou la Nouvelle-Zélande. Les inquiéter, parce qu'elle *signifie* que la France maintiendra ses activités nucléaires en Polynésie. Les rassurer, parce qu'il s'agit, en définitive, de ne pas abandonner à une tierce puissance des installations militaires en Nouvelle-Calédonie, qui sont, même si on ne le reconnaît pas publiquement à Canberra et à Wellington, la « base avancée » de la défense de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande contre des intrus.

Enfin, les Etats-Unis, qui maintiennent l'essentiel de leur dispositif militaire dans l'hémisphère nord du Pacifique, seront satisfaits de constater que la France a choisi de sauvegarder ses intérêts stratégiques dans le sud. Au besoin, des bâtiments de la VII[e] flotte américaine pourront faire escale à Nouméa et, sans aller jusqu'à une coopération opérationnelle qui inclurait une coordination des flottes des deux pays, la marine française et la marine américaine pourraient décider d'échanger davantage d'informations.

JACQUES ISNARD.

(*Voir page 12 les implications stratégiques de la crise.*)

Un avertissement aux Canaques

(*Suite de la première page.*)

Indépendance ? Le mot n'a pas été prononcé ! Il n'en faut pas plus pour donner prise aux spéculations et laisser l'impression que M. Mitterrand est en retrait par rapport à un plan Pisani qu'il faudra « *préciser et compléter* ». Comment ne pas se souvenir du mois de juillet 1984 et du recul, assorti d'une promesse de référendum, sur l'affaire scolaire ?

En fait, le schéma présidentiel est double : en métropole, neutraliser l'opposition ; sur place, convaincre une majorité d'électeurs que l'indépendance avec la France est la bonne solution.

La droite a fait campagne pour l'ordre en Nouvelle-Calédonie. Elle avait accusé le pouvoir de méconnaître les intérêts stratégiques de la France. La voilà servie, invitée à se prononcer sur la prorogation de l'état d'urgence (lequel gêne ses partisans sur place) et placée devant la perspective d'une transformation importante de la base aéronavale de Nouméa-Tontouta.

Dans le même ordre d'idées, s'inscrit la tournée de M. Tjibaou en métropole. Le président du FLNKS va tenter de convaincre certaines personnalités de l'opposition – M. Barre, toutefois, refuse de le recevoir – de la justesse de sa cause.

Mais c'est évidemment sur le « caillou » calédonien *que tout se joue*, que le référendum donnera tort ou raison à M. Mitterrand. Il est clair que le chef de l'Etat n'a pas abandonné la perspective de l'indépendance : c'est, au contraire, pour obtenir un consensus autour de celle-ci qu'il a paru reculer.

Après que M. Pisani se fut presque exclusivement adressé aux Canaques, M. Mitterrand s'est tourné vers les autres. Il a privilégié les « socio-professionnels » et les Wallisiens, qui pourraient trouver un terrain d'entente avec les Canaques pour peu que ces derniers donnent des garanties. Il ne faut pas oublier que, dans un passé récent, les indépendantistes et les centristes (Européens proches de l'UDF) ont gouverné ensemble à Nouméa : les *fils de ce dialogue-là peuvent* aussi être renoués.

C'est sur les indépendantistes que M. Mitterrand exerce donc sa plus forte pression. *Ils* n'auront pas l'indépendance s'ils n'acceptent pas l'association. Ils n'auront pas la souveraineté s'ils cherchent à rejeter les autres ethnies qui peuplent le territoire.

Ainsi recadrée, l'action de la France repose donc sur trois axes : la garantie de la sécurité pour les Européens, la reconnaissance de la dignité du peuple canaque, la sauvegarde des intérêts stratégiques de la France.

Restent bien sûr les passions, dans ce qui est toujours, comme l'avait fort bien dit M. Joxe au début de la crise, une course de vitesse entre la violence et la justice.

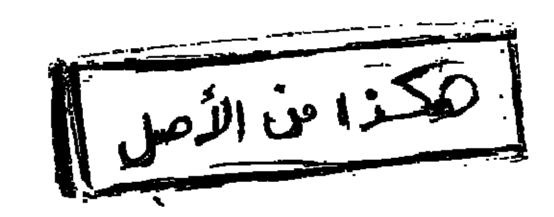
JEAN-MARIE COLOMBANI.

La mairie d'Ivry et les TUC

M. Antoine Castro, premier adjoint au maire (PCF) d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), nous écrit au sujet de la création de travaux d'utilité collective (TUC) dans cette ville (le Monde *du 12 janvier*) :

Non, *la municipalité* d'Ivry n'envisage pas de signer des TUC tels qu'ils sont présentés par le gouvernement. Bien au contraire, après s'être adressée aux jeunes chômeurs et les avoir rencontrés, une lettre-pétition *signée* par deux cents d'entre eux a été portée au ministère du travail, accompagnant un projet de stage qualifiant et prévoyant un débouché concret.

[Comme l'écrivait *l'Humanité* le 27 décembre dernier, des jeunes ont participé, en effet, à la mise au point d'un projet, déposé par la mairie d'Ivry (au ministère du travail), et qu'ils appellent eux-mêmes « TUC qualifiants ».]



POLITIQUE

LES IMPLICATIONS STRATÉGIQUES DE LA CRISE NÉO-CALÉDONIENNE

Si les indépendantistes arrivaient au pouvoir...

par ALAIN JACOB

Les implications stratégiques de la crise néo-calédonienne ne doivent pas seulement être appréciées en fonction des intérêts français – déjà évoqués dans ces colonnes (*le Monde* du 29 novembre 1984) – mais aussi dans un contexte international où les premiers rôles reviennent, inévitablement, aux deux Super-Grands, les Etats-Unis et l'URSS. Interviennent en second lieu les pays faisant figure de puissances régionales : le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et – à un moindre degré en raison de ses faiblesses et du caractère essentiellement continental de sa politique extérieure – *la Chine*.

Les problèmes du Pacifique nord – centrés sur la sécurité du Japon, le dispositif soviétique en mer d'Okhotsk, la péninsule coréenne et les systèmes de surveillance réciproque que les Etats-Unis et l'URSS entretiennent des îles Aléoutiennes au Kamtchatka – sont distincts de ceux du Pacifique sud. Les uns et les autres n'en sont pas moins étroitement liés pour deux raisons principales. La première, évidente, est que les deux acteurs principaux sont les mêmes dans l'hémisphère nord et dans l'hémisphère sud, – le rapport des forces fût-il différent dans l'un et l'autre. La seconde, un peu plus subtile, est que les enjeux n'y sont pas fondamentalement différents pour les Soviétiques et les Américains dans leurs stratégies planétaires respectives.

Analogie donc, mais à une nuance près et d'importance, c'est que l'URSS est territorialement présente au nord mais non au sud – où *elle ne compte pas même d'allié*, comme la Corée du Nord ou le Vietnam, au-dessous de l'équateur – sinon dans l'Antarctique, et à des fins en principe non militaires. Les Etats-Unis, au contraire, sont plus directement impliqués, ne serait-ce que parce qu'ils sont militairement liés par traités ou participent à des pactes de défense avec toute une série de pays du Pacifique sud ou voisins de la région : Australie, Nouvelle-Zélande, Philippines notamment. A quoi s'ajoutent, dans la même zone, des possessions américaines, dont certaines – comme *l'île de Guam – jouent un rôle* essentiel dans le dispositif stratégique américain. D'un bout à l'autre de la Micronésie, enfin, les Etats-Unis ont toujours insisté sur le maintien de « droits militaires » en leur faveur et « à long terme ».

« Droits militaires »

En quoi peuvent consister ces « droits militaires » ? Si un affrontement majeur devait éclater dans la zone pacifique, l'existence de points d'appui terrestres serait un atout majeur pour chacun des adversaires en conflit, qui trouveraient la possibilité d'y assurer pour leurs forces des soutiens logistiques relativement rapprochés.

Ce n'est pas l'hypothèse la plus vraisemblable retenue par les états-majors, dont les plans ont plutôt été conçus dans l'éventualité de confrontations en d'autres parties du globe, en particulier dans la zone du golfe Persique et de l'océan Indien. C'est dans cette perspective prioritaire *que Japonais et Américains ont* ainsi travaillé pour coordonner leurs programmes, au-delà de la stricte défense de l'archipel nippon.

L'objectif des puissances occidentales, *dans cet esprit, est triple.*

S'assurer, d'abord, la circulation sans aucune entrave de leurs flottes dans l'ensemble de la zone sud du Pacifique. Face au projet de création *d'une zone dénucléarisée dans* cette même région – soutenue par plusieurs petits États, mais aussi par la Nouvelle-Zélande et, avec moins d'énergie, par l'Australie, – les Etats-Unis ont été particulièrement nets à cet égard. Tout – ou presque – peut être envisagé, à condition que les bâtiments de guerre américains, à commencer par ceux qui transportent des armes nucléaires, *puissent naviguer où bon leur semble*. Y compris faire escale dans les ports de pays « amis » ? Là est la question, car les opinions varient fortement d'un gouvernement à l'autre. Celui de M. Hawke, à Canberra, paraît assez bien disposé, quitte à peiner un peu l'aile gauche de ses électeurs travaillistes. A Wellington en revanche, celui de M. Lange se montre jusqu'à présent beaucoup plus intransigeant – tout en affirmant, ce qui peut paraître paradoxal, son attachement au pacte de l'ANZUS, qui le lie, avec l'Australie, aux Etats-Unis. Les Fidji, qui bénéficient d'attentions toutes particulières de la part de Washington, ont fait savoir pour leur part, en décembre dernier, que les navires américains seraient les bienvenus dans leurs eaux. Une position diamétralement opposée est prise au Vanuatu, où le premier ministre, le pasteur Lini, s'applique au contraire à prendre ses distances à l'égard de la puissance américaine.

Deuxième objectif : maintenir dans la région des moyens de communication et d'expérimentation considérés comme d'un intérêt stratégique essentiel. Ce qui est vrai *pour la France à propos du polygone* de Mururoa l'est encore plus pour les Etats-Unis, qui entretiennent par exemple dans les îles Marshall (notamment sur l'atoll de Kwajalein) d'importantes installations d'essai de leurs défenses antimissiles, disposent dans la région de multiples stations au sol de relais et de transmission par satellites et coopèrent avec l'Australie à des programmes de recherche, que certains experts estiment n'être pas sans rapport avec le projet d'initiative de défense stratégique (« guerre de l'espace ») de l'administration Reagan.

Troisième exigence, tout à fait fondamentale celle-là : veiller à ce qu'aucune puissance hostile, en l'occurrence l'URSS, ne se voit accorder par des pays du *Pacifique* sud des « facilités » comparables à celles dont bénéficient les Occidentaux. Sur ce point également, depuis plusieurs années, les Etats-Unis ont fait connaître leur volonté sans la moindre ambiguïté à leurs interlocuteurs de la région. Un seul gouvernement, celui de Vanuatu, a indiqué depuis son indépendance qu'il envisagerait d'accueillir dans ses eaux des navires soviétiques. Déclaration non suivie d'effets jusqu'à présent pour autant qu'on sache, mais qui vaut aux dirigeants de Port-Vila *l'attention vigilante de tous* les services compétents.

Il va de soi que c'est sur ce dernier point que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie présente un *intérêt stratégique* tout *particulier*. Qu'adviendrait-il si des dirigeants indépendantistes canaques, qui ont déjà manifesté quelques sympathies pour des régimes d'orientation marxiste, parvenaient un jour au pouvoir et étaient en mesure d'exercer leur souveraineté en cédant aux sollicitations – probables – de Moscou ? On n'en est certes pas là, mais c'est une éventualité qui ne peut être *entièrement exclue et* qui *explique* les préoccupations ressenties aux Etats-Unis comme en Australie devant le danger d'un dérapage sérieux de la crise néo-calédonienne.

La présence soviétique

Prévenir ce genre de risque, en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, *n'est pas simple. La répression jette* de l'huile sur le feu – voir les effets de la mort d'Eloi Machoro – et le renforcement, le simple maintien parfois, d'une présence militaire (comme aux Philippines) peut contribuer à alimenter des mouvements d'opposition de tendances radicales. Aussi bien l'accent est-il mis sur des formes aussi « civiles » que possible de coopération, porteuses d'assistance économique et dont les implications stratégiques restent sous-entendues. Le meilleur exemple en est donné par le projet de « communauté du Pacifique », vivement encouragé par Washington, dont le premier ministre japonais, M. Nakasone, vient de se faire l'apôtre lors de son voyage aux Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Australie et en Nouvelle-Zélande (*le Monde* du 18 janvier).

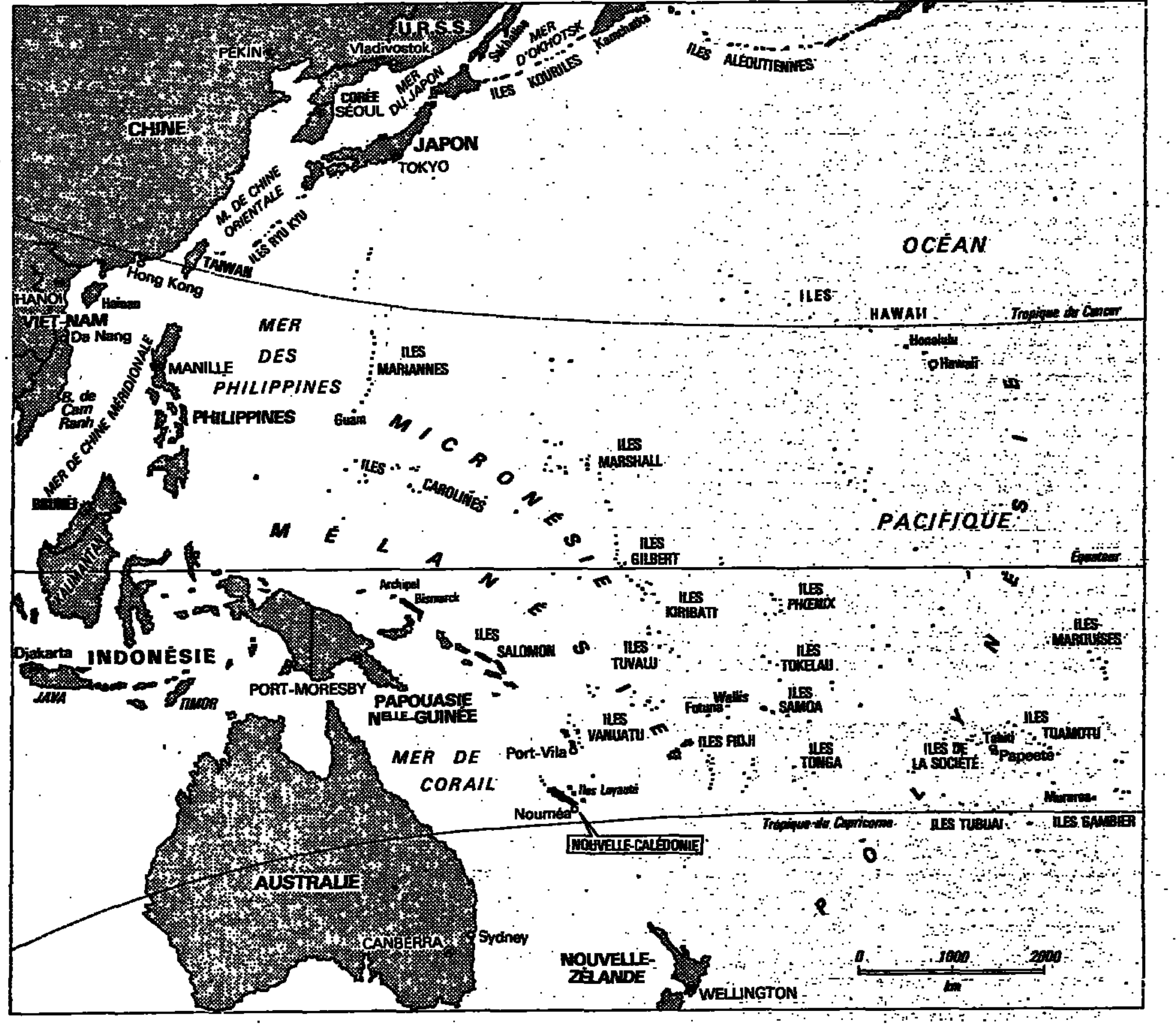
Face à ce dispositif politico-stratégique des Occidentaux, et singulièrement des États-Unis, qui ont longtemps considéré – en tout cas depuis la dernière *guerre* – l'océan Pacifique comme « *leur lac* », quelle a été jusqu'à présent l'action des Soviétiques ? Elle a été beaucoup plus sensible au nord qu'au sud, l'Union soviétique ayant fortement accru ses moyens militaires – navals notamment, avec 820 bâtiments au total pour sa flotte d'Extrême-Orient en 1984, mais aussi aériens de toute nature – face à ce qu'elle considère, non sans quelque fondement, comme le renforcement d'un dispositif américano-japonais destiné surtout à lui barrer, de la pointe de l'île Sakhaline à Guam et au-delà, la route de l'océan Indien (*le Monde* du 12 avril 1983). Moscou s'est, d'autre part, assuré au Viet-*nam, sur les anciennes installations* américaines de Da-Nang et de Cam-Ranh Bay, de « facilités » qui, sans constituer apparemment de véritables bases stratégiques dont elle disposerait à son seul gré, lui permettent néanmoins d'étendre vers le sud ses capacités militaires. Ainsi certains bombardiers pourraient-ils, à partir de Cam-Ranh Bay, atteindre Guam et les Philippines.

Les experts japonais, entre autres, notent toutefois que ces puissants moyens restent relativement peu actifs. Ainsi le porte-avions géant *Minsk* n'a-t-il gagné la haute mer qu'à trois reprises entre son arrivée à Vladivostok en 1979 et le printemps 1984. Dans toute l'année 1983, Tokyo n'a enregistré que 455 passages de bâtiments soviétiques, de toutes tailles et en comptant les retours comme les allers, à travers les détroits contigus à l'archipel nippon.

De telles observations ne rendent cependant qu'incomplètement compte de la réalité. La présence de navires soviétiques a, en effet, été constatée régulièrement beaucoup plus au sud, par exemple en mission d'observation dans les parages de Mururoa lors des essais nucléaires français. On sait, d'autre part, que la détection de sous-marins à propulsion nucléaire est délicate, et le passage de tels bâtiments est, à tout le moins, soupçonné dans pratiquement toutes les zones du Pacifique sud. C'est, dans l'immédiat, le danger principal que devrait affronter une escadre américaine en mission d'intervention dans la région, un sous-marin nucléaire étant capable de se dissimuler sans être repéré, pendant plusieurs mois, au fond de l'océan, jusqu'à l'instant où la cible désignée passera à sa portée.

D'une manière générale, donc, la présence militaire soviétique dans le Pacifique méridional est restée à peu près exclusivement maritime – si l'on exclut les activités des services de renseignement périodiquement dévoilées dans la *région*. C'en est assez, semble-t-il, pour les exigences stratégiques actuelles du Kremlin. Aussi bien, à l'heure où chacun des deux Super-Grands dispose de part et d'autre de l'océan de missiles de toute portée, l'entretien coûteux et aléatoire de bases militaires en territoire étranger se justifie-t-il de moins en moins.

Il demeure que, en cas de conflit, l'ouverture de côtes hospitalières peut présenter un intérêt certain et que diverses installations de transmission et d'observation, c'est-à-dire éventuellement de guidage – qui conditionnent l'efficacité d'un dispositif militaire, – seront à la fois moins vulnérables et d'un meilleur rendement si elles ont pu être préalablement, et pour quelque temps, basées à terre. C'est un avantage dont bénéficient aujourd'hui les Etats-Unis et leurs alliés. Il n'est pas exclu que l'Union soviétique cherche, l'occasion s'en présentant, à corriger son présent handicap dans ce secteur.



Le Monde

société

UN COLLOQUE D'AMNESTY INTERNATIONAL

Le silence des torturés

Chaque année, plusieurs centaines d'ex-prisonniers politiques, torturés dans leur pays, viennent se réfugier en Europe occidentale. Ces rescapés de l'horreur ne reçoivent pas toujours l'accueil et les soins qu'ils mériteraient. Livrés à eux-mêmes, murés dans leur silence, ils prolongent à l'air libre un cauchemar commencé en détention. On a beaucoup parlé d'eux, le 19 janvier, à Paris, au cours du colloque *« Isolement et torture »*, organisé par la section française d'Amnesty international.

La réunion avait lieu au centre hospitalier de la Pitié-Salpêtrière, en présence de nombreux médecins. Ces derniers sont, en effet, directement concernés par la torture. Avant, pendant ou après les brutalités infligées à un détenu, il y a presque toujours une intervention médicale. Soit pour évaluer la capacité de résistance des victimes et les assister, soit pour constater les sévices et tenter d'en combattre les séquelles. Le Colegio medico du Chili s'est mobilisé ainsi contre la torture et a déjà reçu l'appui de neuf mille cinq cents membres des personnels de santé français.

Doigts écrasés, ongles arrachés, chocs électriques sur les organes génitaux, supplice de la « baignoire » ou du « perroquet »... Toute torture évoque spontanément cette sinistre panoplie. C'est oublier les mille et une violences non physiques qui sévissent dans les prisons de nombreux pays. Oublier aussi les bourreaux en blouse blanche, aux techniques « propres », qui détraquent le cerveau de bien portants pour en extirper toute velléité d'opposition.

Mais l'erreur la plus fréquente est de croire que la torture vise à faire parler les victimes, souligne le Dr Nicole Léry, médecin-légiste, qui présidait le colloque d'Amnesty. Ne s'agit-il pas plutôt de les faire taire – et définitivement ? C'est une véritable dépossession de la parole. Salie, blessée, inondée de stimulations artificielles, la victime voit naître dans son corps des réactions incontrôlées. Objectif atteint : elle perd son identité et l'estime qu'elle a d'elle-même. Parfois, le prisonnier finira par s'identifier à son bourreau et même participer aux tortures de ses camarades, avant de sombrer dans la folie.

Une folie qui guette évidemment tous les « malades » des prisons psychiatriques. *« Chaque matin, on commence par s'observer, chercher en soi les premiers signes de la folie »*, raconte Mme Natalya Gorbanevskaya, qui fut internée pendant un an en Union soviétique. Ce 19 janvier, elle raconte pour la dernière fois. *« Je suis en France depuis neuf ans. Répéter mon témoignage devient une torture, je suis épuisée. »* Stupéfaction de l'assistance. Aurait-elle le sentiment de parler dans le vide ? Non, on l'écoute toujours avec beaucoup d'attention. *« Mais mon témoignage est lié à cette peur de la folie, qui commence à me revenir... »*

« Devoir d'ingérence »

Les séquelles de la torture sont bien connues des médecins : angoisse phobique, dépression chronique, diminution de la mémoire, troubles de l'attention et de la sexualité, cauchemars quotidiens, difficulté d'apprendre une nouvelle langue et de s'insérer dans le milieu d'accueil... Certaines victimes ne peuvent plus supporter les cris de leurs enfants ou les caresses de leur conjoint.

Le docteur Inge Kemp-Genefke, qui dirige à Copenhague le Centre international de réhabilitation et de recherches pour les victimes de la torture, précise : *« Ces personnes nous disent toujours : « Mon cerveau est endommagé ; je ne me reconnais pas. » D'où une énorme angoisse et un refus de se souvenir. Ce n'est qu'au dixième ou au vingtième entretien qu'elles évoquent enfin les plus horribles sévices subis par elles-mêmes ou par leurs proches. Bien que très douloureux, ces récits détaillés sont un élément nécessaire de la thérapie. »*

Le Centre de Copenhague réunit divers spécialistes (médecins, dentistes, kinésithérapeutes, psychologues, interprètes, etc.). Il traite les victimes des tortures, mais aussi les membres de leurs familles, souvent traumatisés par ce drame. Les soins sont adaptés au calvaire subi par chacun : pour tel ex-détenu, la simple vue d'un fauteuil de dentiste serait insupportable. Tel autre serait traumatisé par une simple prise de sang ou un électrocardiogramme...



Dessin de PLANTU.

Les résultats de cette longue prise en charge sont, en général, très positifs. Des personnes qui ont connu un véritable enfer retrouvent l'envie de vivre.

L'équipe de Copenhague ne se contente pas de donner des soins médicaux et de favoriser la réinsertion sociale des victimes de la torture. Elle a mis au point un enseignement pour diffuser ses méthodes : l'université de Manille (Philippines), par exemple, en a profité. Autre volet important : la recherche médicale. Plusieurs scientifiques se sont fixé pour but de déceler des tortures à l'électricité quand il n'y a pas de modifications visibles de la peau.

En France, un groupe de médecins lié à Amnesty International a déjà pris en charge quelque mille six cents victimes depuis 1979. D'autre part, une Association pour les victimes de la répression en exil vient de se créer, sous la présidence du Dr Hélène Jaffé (1). Elle s'apprête à envoyer une mission en Guinée pour traiter les personnes incarcérées dans des conditions effroyables durant le régime de Sekou Touré.

« Il faudrait aussi des lieux pour soigner les tortionnaires », affirme le Dr Nicole Léry. Mais le plus urgent pour des associations comme Amnesty International ou la Croix-Rouge est de soutenir les victimes qui sont encore entre les mains de leurs bourreaux. Il est capital pour le détenu de savoir que quelqu'un, même très loin, s'occupe de lui, explique le psychiatre Miguel Benasayag, qui a personnellement séjourné dans une prison argentine. *« Le jour où un gardien a fait l'erreur de rouer de coups l'un de nos camarades au bord de la folie en hurlant : « Tiens, c'est pour tes amis trotskistes en France qui veulent boycotter la Coupe du monde », il a rendu la vie à plusieurs d'entre nous... »*

Quant aux Etats qui pratiquent la torture, ils sont parfois beaucoup plus sensibles qu'on ne le pense aux protestations de l'étranger. *« Quand on met un grain de sable dans l'engrenage de la répression, on arrive à modifier, avec le temps, cette mécanique si perfectionnée »*, soulignait récemment M. François de Vargas, délégué de la Croix-Rouge. Et toutes les garanties internationales arrachées par les juristes pour éviter l'isolement – donc la torture – des prisonniers sont inefficaces si l'opinion publique ne les appuie pas.

Peut-on invoquer la non-ingérence dans les affaires d'un autre pays *quand des hommes et des femmes* sont martyrisés ? Des juristes, comme M. Peter Leuprecht, directeur des Droits de l'homme du Conseil de l'Europe, soulignent au contraire un *« devoir d'ingérence »*. A tous ceux qui veulent lutter contre la torture, le Dr Nicole Léry répète inlassablement : *« Mêlez-vous donc des affaires des autres et armez-vous de beaucoup de tendresse. »*

ROBERT SOLÉ.

(1) AVRE, 70, rue La Fontaine, 75016 Paris. Tél. : 626-24-43.

SCIENCES

Selon le *Washington Post*

DES TECHNICIENS AMÉRICAINS FABRIQUERAIENT DU PLUTONIUM EN AFRIQUE DU SUD

Selon le *Washington Post*, une quarantaine de techniciens américains auraient été embauchés par la Compagnie sud-africaine de production d'électricité, et seraient employés à la production de plutonium. Ce serait donc une violation de la loi américaine qui impose aux citoyens des Etats-Unis de recevoir une autorisation du secrétaire à l'énergie avant d'aider certains pays, dont l'Afrique du Sud, à fabriquer du plutonium.

Les techniciens, qui pour la plupart avaient travaillé pour la Tennessee Valley Authority auraient été attirés en Afrique du Sud par des conditions de travail très favorables et des salaires annuels de 100 000 dollars exemptés d'impôts, alors qu'ils en gagnaient 30 000 aux Etats-Unis.

Le département d'Etat précise qu'il ne connaît pas la nature exacte du travail confié à ces techniciens, et qu'il n'a pas de preuve d'une violation volontaire de la loi. Celle-ci n'a été promulguée qu'en février 1983, et certaines embauches sont probablement antérieures. Il souhaite que les techniciens concernés se fassent connaître. Sinon, ils seraient passibles de poursuites. La loi prévoit des amendes allant jusqu'à 10 000 dollars et des peines de prison pouvant atteindre dix ans.

POUR LUTTER CONTRE LES « CLANDESTINS »

La race à la trace

Noir donc suspect. On croyait ce réflexe interdit aux policiers et aux magistrats. Mais il est apparemment bien ancré et même encouragé par l'ostracisme dont le gouvernement fait preuve à l'égard des immigrés clandestins.

Pour comprendre la mésaventure qu'a connue récemment M. Muhamed Sissoko, un Malien en situation irrégulière, il faut savoir que la loi sur les contrôles d'identité, votée par la gauche, ne permet pas aux policiers de demander leurs papiers aux simples passants sauf en cas d'infraction ou de risque d'infraction. Pour faire la chasse aux clandestins, il a donc fallu trouver autre chose et on a exhumé du code pénal un décret de 1946 qui oblige les étrangers à présenter à toute réquisition *« les documents sous le couvert desquels ils sont autorisés à séjourner en France »*.

« Taille filiforme »

L'ennui, c'est que la qualité d'étranger n'est pas inscrite sur leur front. On peut être blanc, suisse, donc ressortissant d'un pays étranger, et noir, martiniquais, donc français. Ce qui devait arriver est donc arrivé : l'application de ce décret de 1946 a eu pour conséquence de multiplier les vexations dont sont victimes les Français de type arabe ou à la peau noire.

L'autre conséquence prévisible de ce décret était de voir les tribunaux fermer les yeux sur le racisme latent qui préside inévitablement à ce genre de contrôles. Et de fait, la cinquième chambre du tribunal de Versailles a condamné récemment M. Sissoko à trois mois d'emprisonnement avec sursis, à la suite d'une interpellation décidée, au flair, par des policiers qui lui avaient trouvé l'air suspect.

Agé de dix-huit ans, M. Sissoko attendait la régularisation de sa situation en France, où il était venu rejoindre sa mère deux ans auparavant. Arrêté au Vésinet (Yvelines), alors qu'il sortait du RER, il a eu beau mettre en doute, par l'intermédiaire de son avocat, Me Didier Liger, la légalité du décret de 1946, le tribunal a estimé que son interpellation était régulière dès lors que les policiers avaient eu leur attention attirée par *« sa présentation physique particulière (taille filiforme et de 1,90 mètre, peau noire), permettant à coup sûr de le distinguer des nationaux originaires des Antilles »*.

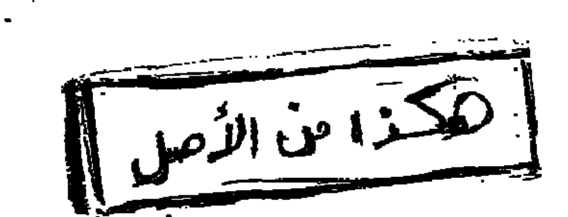
Cependant, cet hommage rendu à la perspicacité de la maréchaussée n'a pas été du goût de la cour d'appel qui a annulé le jugement en déclarant que *« la qualité d'étranger (...) ne peut se présumer d'après une simple apparence tenant à l'aspect physique »*.

Il reste, qu'encouragés par la chancellerie, les tribunaux continuent d'appliquer le décret de 1946 sans encourir, le plus souvent, *les foudres des cours* d'appel. Tous, cependant, ne sont pas aussi inventifs que la cinquième chambre de Versailles qui avait déjà attiré l'attention sur elle en 1983 en jugeant régulier le contrôle d'identité d'un individu *« susceptible de par son aspect, son comportement, sa tenue vestimentaire, voire sa diction, de ressortir d'une nationalité étrangère »*.

Cela n'a pas empêché le président de cette chambre, M. Jean Cabouat, d'être nommé récemment assesseur à la vingt-troisième chambre du tribunal de Paris, les « flags », où comparaissent les étrangers en situation irrégulière arrêtés dans la capitale, ce qui ne peut passer pour un désaveu des jugements qu'il a rendus.

Va-t-on vers l'institution d'un *délit de peau sombre ? Ce sera* bientôt à la Cour de cassation, qui a été saisie, de le dire. Elle doit le faire dans quelques semaines en principe. On saura alors si elle a l'audace et l'ironie de rappeler le gouvernement aux principes de liberté et d'égalité dont se réclame la gauche.

BERTRAND LE GENDRE.



هكذا من الأصل

ÉDUCATION

POUR LE FINANCEMENT COMMUNAL

Les écoles privées sont ramenées à la loi Debré

Le gouvernement a *« pris acte »* de la décision du Conseil constitutionnel annulant dans la loi de décentralisation de l'éducation, adoptée le 20 décembre 1984, un article concernant les relations entre communes et écoles primaires privées sous contrat d'association (*le Monde* daté 20-21 janvier). Cette décision, qui entraînera le retour à la loi Debré, a cependant surpris le ministère de l'éducation nationale, qui considérait la mesure controversée comme un geste d'apaisement.

La participation des communes au *financement des écoles primaires* privées a compté, il est vrai, parmi les points les plus sensibles de la querelle scolaire. C'est même l'une des causes essentielles de l'échec du texte proposé par M. Savary.

Avant même que la gauche ne soit au pouvoir, les relations entre communes et écoles privées étaient litigieuses. En effet, si les collèges et les lycées privés subventionnés par l'Etat sont tous sous le régime du contrat d'association (dans lequel *l'Etat paie les maîtres, les charges* sociales et participe aux dépenses de fonctionnement), les écoles primaires ont encore le choix entre ce type de contrat et le contrat simple simple. Dans ce dernier cas, moins contraignant pour l'école privée, l'Etat paie les maîtres et les charges sociales, mais les frais de fonctionnement ne lui incombent pas, comme pour les écoles publiques, dont l'entretien est à la charge des communes. Ces dernières sont libres de *donner ou non une subvention* aux écoles primaires sous contrat simple. D'après la loi Debré de 1959, elles devaient en outre participer aux dépenses des écoles qui choisissaient de passer avec l'Etat un contrat d'association. Mais l'application de cette règle a été interrompue par la loi Guermeur de 1977, source d'ambiguïté. Depuis cette date, des litiges opposent des écoles et des communes qui refusent de payer. Ils n'ont jamais concerné que quelques dizaines de municipalités, et les tribunaux et les chambres régionales des comptes ont prononcé des jugements contradictoires.

En s'installant au ministère de l'éducation nationale, M. Savary devait, à la fois, appliquer l'engagement de M. Mitterrand de mettre fin, après négociation et sans contrainte, au privilège dont bénéficiait l'enseignement privé, et prévoir d'adapter l'ensemble du système éducatif aux nécessité de la décentralisation. Dans cette double optique, il proposait notamment la suppression du contrat simple et la généralisation du contrat d'association, *impliquant pour les communes* l'obligation de payer pour toutes les écoles primaires privées.

C'est cette proposition qui a déclenché la colère des élus socialistes et mis le feu aux poudres. Au nom de la liberté des communes, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, avec en tête MM. Joxe, Laignel et Poperen, lui imposait, lors du débat parlementaire, les amendements liant l'obligation de payer à la proportion de maîtres fonctionnaires. Sans ces amendements, la manifestaion nationale de l'enseignement catholique, le 24 juin 1984 à Paris, n'aurait sans doute pas eu lieu.

Retour à la case départ

Après le retrait du projet Savary *et la démission* du gouvernement Mauroy, la tâche du nouveau ministre de l'éducation nationale était de calmer vite le jeu, sans pour autant décevoir ses amis politiques. Il retenait donc du projet précédent les aspects qui ne posaient pas de problème et éliminait tous les autres. Sur ce point précis des relations entre communes et *écoles primaires* privées, la loi présentée par MM. Chevènement et Joxe, votée le 20 décembre, prévoyait le maintien du contrat simple. D'autre part, elle subordonnait la conclusion d'un contrat d'association à l'accord de la commune, qui devenait signataire du contrat au même titre que le représentant de l'Etat et l'association gestionnaire de l'école. Conséquence : en cas de refus de la commune, l'école conserve la possibilité de passer avec l'Etat un contrat simple (1).

Cette fois, c'est l'opposition qui, entre autres recours, s'est manifestée sur le rôle des communes. Le Conseil constitutionnel a estimé que l'application d'une loi organisant une liberté publique ne pouvait dépendre de décisions locales, et par conséquent inégales sur l'ensemble du territoire. On revient sur ce point à la case départ, c'est-à-dire à la loi Debré de 1959.

Les communes devront donc payer. Toutefois, conformément à la promesse faite par M. Michel Debré lors des débats parlementaires de 1959, les communes ont toujours été consultées sur le passage du contrat simple au contrat d'association jusqu'en 1974. En cas d'avis défavorable, les ministres de l'époque demandaient aux préfets de ne pas passer outre. En toute logique, l'actuel gouvernement ne pourra pas faire moins. La décision du Conseil constitutionnel risque cependant de ne pas faciliter la solution des conflits dans les quelque soixante-dix communes qui refusaient encore de payer.

CATHERINE ARDITTI.

(1) Pour les lycées et collèges qui sont tous sous contrat d'association, la loi de décentralisation transfère les compétences et les crédits de l'Etat aux régions et départements.



LES RÉACTIONS

LE MINISTRE « PREND ACTE »

Dans un communiqué, « le ministre de l'éducation nationale prend acte de la décision du Conseil constitutionnel. Il constate que les « dispositions simples et pratiques » votées par la Parlement et relatives aux établissements d'enseignement privé sont pour l'essentiel déclarées conformes à la Constitution. La seule disposition déclarée non conforme qui porte sur l'enseignement primaire prévoyait que l'accord de la commune était nécessaire pour que soit conclu un contrat d'association ; celui-ci oblige en effet la commune à payer les frais de fonctionnement de l'école ».

Quoique très satisfaite

L'UNAPEL S'INTERROGE SUR LA RIPOSTE DE M. CHEVENEMENT

Si M. Michel Bouchareissas exprime son *« étonnement »* (*le Monde* daté 20-21 janvier), la décision du Conseil constitutionnel satisfait les défenseurs de l'enseignement privé et l'opposition. M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre, affiche une satisfaction réelle, tempérée par l'incertitude quant à la riposte du ministère de l'éducation nationale. *« C'est une décision qui se situe bien au-delà de la liberté de l'enseignement, car elle concerne la liberté publique des Français*, a déclaré M. Daniel, samedi 19 janvier à Tarbes. *Dès lors n'existe-t-il pour M. Chevènement que deux solutions : ou revenir à la législation antérieure, ou décider de modifier cet article dans une autre loi.* » Le président de l'UNAPEL est donc décidé *« au-delà de la satisfaction »* à se montrer *« très vigilant »*.

M. Jacques Barrot, député (CDS) de la Haute-Loire et secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, voit dans la décision du Conseil constitutionnel *« une mise en garde à l'encontre de toutes les municipalités qui continuent par leur sectarisme à ne pas tenir les engagements financiers qu'implique le contrat d'association »*. Pour M. Barrot le *« verdict »* de l'assemblée du Palais-Royal *« doit mettre fin aux contentieux en cours »* et *« doit rendre effective la liberté scolaire sur l'ensemble du territoire »*. Enfin, M. Paul Seramy, sénateur centriste de Seine-et-Marne et rapporteur du projet de loi sur l'école privée au Sénat, *« se réjouit de voir que la plus haute juridiction constitutionnelle de l'Etat a donné raison au sénat – défenseur traditionnel des droits civiques – dans son combat pour la liberté fondamentale de l'enseignement »*.

EN BREF

Cinq sympathisants d'Action directe jugés à Créteil

Trois hommes et deux femmes supposés appartenir à la mouvance du groupe ultra-gauche dissous Action directe ont comparu, vendredi 18 janvier, devant la dix-huitième chambre correctionnelle du tribunal de *Créteil. Christian Gauzens*, âgé de trente ans, Antonio Reino, vingt-quatre ans, Maryline Chiesa, vingt-cinq ans, tous trois détenus, ainsi que Marie Conchita Gongora, trente-trois ans, et Marc Touitou, vingt-neuf ans, avaient été interpellés en mai 1984 par les gendarmes de Nogent-sur-Marne (*Val-de-Marne*) après la découverte dans box à voitures de 30 kilogrammes de produits servant à confectionner des explosifs et de 400 kilogrammes de cartouches de 357 magnum et de 9 millimètres.

Ils furent inculpés de détention d'un dépôt de munitions d'armes de guerre, de détention de substances ou d'engins explosifs, de transports de munitions, de falsification de documents administratifs et de recel. Le procureur de la République a requis des peines de trois ans de prison pour Christian Gauzens, de deux ans pour Maryline Chiesa et Antonio Reino, d'un an avec sursis pour Conchita Gongora et d'un an dont sept avec sursis pour Marc Touitou. Jugement le 25 janvier.

● *L'enquête sur l'assassinat du juge Michel.* – M. Patrick Guérin, juge d'instruction à Marseille, a décidé *récemment que l'incarcération* de Gilbert Ciaramaglia, inculpé d'homicide volontaire avec préméditation et complicité après l'assassinat du juge Pierre Michel, ne se justifiait plus. Gilbert Ciaramaglia reste néanmoins incarcéré aux Baumettes, où il purge une condamnation pour détention illégale d'armes. *Les deux autres malfaiteurs inculpés* après l'assassinat de Pierre Michel avaient déjà été remis en liberté par M. Guérin. Il s'agit de Charles Giardina et de Daniel Danti.

● *Une vieille dame assassinée à Paris.* – Mme Marguerite Marcy, âgée de soixante-treize ans, a été *tuée à son domicile de l'avenue* Montaigne, à Paris (8e), le vendredi 18 janvier vers 22 h 30. Des voisins ont aperçu l'assassin présumé, un jeune homme qui s'enfuyait, avant de découvrir la victime, qui gisait ensanglantée dans son appartement, portant de profondes blessures à la tête, des traces de stangulation et six blessures par arme blanche à la poitrine.

Toutefois, les policiers de la brigade criminelle, chargés de l'enquête, estiment que ce meurtre n'est pas à mettre au compte de l'auteur – ou des auteurs – des neuf assassinats de vieilles dames seules commis à la fin de l'an dernier dans le dix-huitième arrondissement.

JUSTICE

APRÈS L'ANNULATION D'UN DÉCRET PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Le gouvernement s'apprête à dissoudre une seconde fois la FANE, organisation néo-nazie

Le gouvernement s'apprête à dissoudre une seconde fois la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), mouvement néo-nazi dont le décret de *dissolution*, pris en septembre 1980, avait été annulé, le 31 octobre 1984, par le Conseil d'Etat. Ce dernier avait invoqué un vice de forme auquel remédie le nouveau décret soumis prochainement au conseil des ministres.

Cette décision n'aura cependant qu'une valeur symbolique, la FANE ayant été reconstituée sous l'appellation de Faisceaux nationalistes européens (FNE).

Un groupuscule parmi d'autres, au sein d'une mouvance *extrémiste que l'on qualifierait de folklorique* si elle ne tentait de réhabiliter le nazisme, entraînant ainsi quelques activistes.

C'est ce qu'illustrent une affaire judiciaire récente ainsi que divers rapports des Renseignements généraux.

Nostalgies et air du temps

Une enquête policière en cache parfois une autre. Quand, en novembre 1984, des gendarmes perquisitionnent un presbytère de Tourtouse (Ariège), ils s'intéressent à un jeune monte-en-l'air, Michel Faci, qui accumulait, dans ces locaux loués depuis deux ans, de nombreux objets de valeur, antiquités et objets d'art, provenant de cambriolages dans la région. Mais Michel Faci, âgé de vingt-huit ans, est aussi, depuis 1974, un militant d'extrême droite connu. Militant du Parti des forces nouvelles (PFN), puis du Front national de M. Jean-Marie Le Pen, *où il rejoint la tendance « dure »* – les Groupes nationalistes révolutionnaires (GNR) de François Duprat, tué dans un attentat en mars 1978 – il gagne rapidement la FANE, puis, après dissolution de celle-ci, les FNE, dont il sera l'un des dirigeants, avec M. Marc Fredriksen.

Avant sa mésaventure ariégeoise, il a eu affaire avec la police ou la justice, pour vols, escroqueries, transport d'armes à la frontière espagnole et aussi provocation à la haine raciale. Mais surtout, selon les policiers, il semble avoir repris les contacts internationaux entretenus *par François Duprat. Collaborateur* de l'hebdomadaire des GNR, *les Cahiers européens*, au titre de correspondant avec les groupes étrangers, notamment belges et anglais, puis rédacteur en chef de *Notre Europe*, organe de la FANE, il multiplie les voyages, participent aux rassemblements rituels de l'extrême droite européenne, « solstices » et « pèlerinages », notamment à Dixmude en Belgique.

C'est ici que la moisson de documents recueillis en Ariège par les gendarmes, au détour d'une enquête traditionnelle, est instructive. Un fichier saisi, inventaire des princi*paux militants français de cette* mouvance (une petite centaine), comprend aussi les coordonnées de quatre-vingt-seize organisations et cent cinquante-neuf correspondants dans trente-huit pays répartis sur tous les continents. L'Europe l'emporte – essentiellement la Belgique, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne et la Turquie, – venant devant l'Amérique du Nord.

Au vu de ces documents, la branche la plus radicale de l'extrême droite paraît fort divisée : dix mouvements en RFA, sept en Belgique, dix-huit aux Etats-Unis, six au Mexique, quatre en Rhodésie... Selon le commentaire des policiers chargés d'exploiter ce fichier, ce *« catalogue des multiples représentants internationaux de l'idéologie néo-nazie et néo-fasciste »* exclut l'existence d'une *« internationale néo-nazie »* structurée et cohérente.

Cette découverte s'accompagne cependant d'un mystère : les destinations de certains des nombreux voyages à l'étranger de Faci, continués après 1982, année à partir de laquelle il semble pourtant s'être éloigné de ses responsabilités de « commis voyageur » international au sein des FNE. En effet, à des voyages répétés aux Etats-Unis, en Belgique, en Grande-Bretagne, en Grèce, au Venezuela, en Espagne, s'ajoutent deux séjours en Pologne (août et décembre 1982) et un autre en République démocratique allemande (RDA), c'est-à-dire dans le bloc de l'Est, en 1984...

Lors de son audition, Michel Faci a assuré que le butin de ces divers cambriolages, dont le montant pourrait atteindre 1 million de francs, était destiné à *« aider les groupes néo-nazis du monde entier et leurs militants emprisonnés »*.

Tandis que l'un de leurs anciens responsables est inculpé de vol et *écroué à la maison d'arrêt* de Toulouse, les FNE continuent, très ouvertement, leur prosélytisme. La revue *Notre Europe*, ornée d'un aigle dont les serres brandissent une épée et un marteau, paraît mensuellement. *« La FANE revient ! »*, titre la livraison de décembre 1984, qui contient ce genre d'affirmations : *« J'aime ma patrie, mais je refuse que des juifs fassent de nos berceaux des tombeaux devenus pour eux leur trône. »* Ou, dans le numéro d'octobre 1984 : *« N'importe quel jardinier le sait, sacraliser toute forme de vie, c'est détruire l'ordre naturel. Il existe des corps étrangers dont l'élimination est vitale... La loi nous autorise à écrire que le sionisme est une forme de parasitisme. »* On peut lire dans la même livraison : *« La propagande antinazie, qui étouffe l'humanité tout entière depuis 1945, est un tissu de mensonges. »*

Dans ce numéro de juillet-août 1984, Marc Fredriksen défend le vote en faveur du Front national, en expliquant que *« le succès de Le Pen est, pour la plus grande partie du public, un témoignage de la renaissance du fascisme »*, alors que *« Le Pen n'est pas fasciste »*. Pour le responsable des FNE, *« Le Pen est un nationaliste, nous sommes nationaux-socialistes, nous ne nous trouvons donc en accord avec lui que sur la moitié du programme (...) »*. *« Le Pen a beaucoup d'illusions s'il compte sur les trusts cosmopolites pour assurer l'équilibre économique de notre nation. »*

Ces écrits ont récemment suscité l'émoi de la Ligue des droits de l'homme. M. Michel Charzat, député de Paris (PS), a demandé, fin décembre, dans une question écrite au gouvernement d'*« interrompre l'impression et la diffusion de tels écrits »*. Il signale notamment l'existence d'autocollants, diffusés en Allemagne fédérale et édités en France par *Notre Europe*.

Au ministère de l'intérieur, on assure que ces publications font l'objet d'une *« surveillance attentive »* et que chaque numéro contenant des éléments constitutifs du délit d'apologie du racisme est transmis au garde des sceaux. Aux renseignements généraux, où l'on se refuse à toute dramatisation, on ne cache pas cependant un regain d'activisme de ces groupuscules divers. Ainsi du Devenir européen, mouvement constitué selon les RG *« de quelques éléments violents, peu nombreux, mais particulièrement déterminés »*, *« caractérisés par un antisémitisme virulent »* et la défense *« des thèses hitlériennes »*.

En Bretagne, dans la région de Quimper, est apparu, à l'automne 1984, un nouveau groupuscule de la même famille, Rex-solidarité nationaliste révolutionnaire, demandant notamment la révision des procès de la *Libération*. De même, certains policiers des RG attribuent à de jeunes militants néo-nazis parisiens une opération de réhabilitation du régime de Vichy à Tarbes, au mois d'août dernier, où un mouvement qui s'intitulait Souvenir des martyrs de la Libération débaptise plusieurs rues de la ville, en remplaçant des noms de résistants par ceux de collaborateurs connus. Les RG font également état de projets d'attentats visant la communauté maghrébine, *notamment dans le Midi*. Ces informations sont restées sans suite.

EDWY PLENEL.

Meurtrier en 1966 du commissaire Galibert

CHRISTIAN DAVID DE RETOUR EN FRANCE ?

Christian David, trafiquant de drogue français et meurtrier du commissaire de police Maurice Galibert en 1966, est toujours en détention aux Etats-Unis. Les autorités américaines avaient récemment confirmé leur décision de l'extrader vers la France, mais ses avocats ont introduit, vendredi 18 janvier, auprès d'un juge du district de Topeka, un recours contre l'arrêté d'extradition. Le juge dispose de quinze jours pour se prononcer.

Christian David, surnommé « le Beau Serge », âgé de cinquante-cinq ans, est emprisonné depuis 1972 aux Etats-Unis pour trafic de drogue. Après une condamnation à vingt ans de détention. Les remises de peine allaient permettre sa libération samedi 19 janvier. La justice française réclame son extradition car il est accusé d'avoir tué, le 2 février 1966, le commissaire Maurice Galibert, devant un bar de la rue d'Armaillé à Paris (17e). Le gangster avait souhaité en 1975 s'expliquer à Paris sur ce meurtre (*le Monde* du 6 février 1975). Après sa fuite en Amérique du Sud, Christian David était devenu, au Paraguay, le lieutenant d'Auguste Ricord dans la filière « latino-américaine » de drogue. Il avait été arrêté le 21 octobre 1972 au Brésil et remis aux autorités américaines. Il aurait déclaré à la police brésilienne avoir été mêlé à l'enlèvement et à l'exécution du leader de l'opposition marocaine Mehdi Ben Barka, en 1965, et affirmé avoir reçu *« quinze millions d'anciens francs pour faire ce travail »*.

[Le 29 octobre 1965, Mehdi Ben Barka, dirigeant de l'opposition de la gauche marocaine qui a un rendez-vous à Saint-Germain-des-Prés, à Paris, est intercepté devant la brasserie Lipp par deux inspecteurs de la police judiciaire et invité à monter dans une voiture. On ne le reverra jamais.

L'enquête, puis l'instruction aboutissent à la mise en cause, avec les deux policiers, d'Antoine Lopez du SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage), d'un officier de ce service, d'un journaliste, de quatre repris de justice en fuite – et de deux personnalités marocaines : le général Oufkir et le commandant Dlimi. Le premier, alors ministre de l'intérieur à *Rabat*, sera tué après un coup d'Etat manqué au Maroc, en 1972, et le second, chef de la sûreté marocaine, trouvera la mort dans un « étrange accident » le 25 janvier 1983, dans la palmeraie de Marrakech.

***Cependant, ni l'enquête, ni les* deux procès devant la cour d'assises de Paris ne réussiront à faire la lumière sur cette affaire qui a longtemps empoisonné les relations franco-marocaines, bien que le général de Gaulle n'ait voulu y voir qu'un épisode *« vulgaire et subalterne »*.]**

APRÈS LA VISITE DE M. BADINTER AU PALAIS DE JUSTICE

Une mise au point du président du tribunal de Paris

En réponse aux commentaires et déclarations suscités par la visite du garde des sceaux au Palais de justice de Paris, M. Pierre Drai, président du tribunal de grande instance de Paris, a publié le communiqué suivant :

« En ma qualité de président du tribunal de grande instance de Paris, je crois devoir faire de cette visite une brève et exacte relation. A l'issue de l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Paris à laquelle il assistait, M. le garde des sceaux a souhaité voir les aménagements réalisés afin de permettre le déroulement du débat contradictoire préalable à toute mise en détention institué par la loi du 9 juillet 1984 qui venait tout juste d'entrer en application. Participaient à cette visite, outre le premier vice-président chargé des affaires pénales, M. le procureur général près la cour d'appel, M. le procureur de la République, M. Guy Danet, bâtonnier en exercice, M. Mario Stasi, bâtonnier désigné et Me Doumith, membre du conseil de l'ordre.

» C'est ainsi qu'ont été visités les bureaux de la huitième section du parquet, le local de permanence des avocats, les boxes installés dans les galeries pour assurer l'entretien, dans la discrétion, du prévenu et de son avocat, et qu'ont été évalués les cheminements imposés par la configuration des lieux pour aboutir au cabinet d'instruction, siège du débat contradictoire. Un exposé du premier vice-président chargé des affaires pénales dans le bureau de celui-ci a permis de percevoir les premières difficultés rencontrées et d'ébaucher les solutions propres à les surmonter. Enfin, avant que ne débute une audience de cabinet prévue par la loi, notre groupe a été reçu pendant quelques minutes par un juge d'instruction, avisé préalablement de notre passage par M. le premier vice-président.

» La visite de M. le garde des sceaux n'a eu pour objet que d'examiner sur place les conditions de mise en œuvre de la loi nouvelle en recueillant l'avis des magistrats et des auxiliaires de justice chargés de l'appliquer. »

JUSTICE

«LE CANARD ENCHAINÉ» POURSUIVI POUR DIFFAMATION

M. Le Pen, parachutiste à Alger

La dix-septième à guichets fermés. Il faut dire qu'à cette chambre correctionnelle du tribunal de Paris, spécialiste des affaires de diffamation, l'affiche était belle vendredi 18 janvier. Au banc de la partie civile M. Jean-Marie Le Pen en personne. A celui des prévenus, M. Roger Fressoz, directeur du *Canard enchaîné*. Et tout cela pour quelle raison ? Pour savoir si l'hebdomadaire a diffamé le président du Front national en publiant trois articles dans lesquels il disait qu'au temps où M. Le Pen fut lieutenant en Algérie au 1er Régiment étranger de parachutistes, il fut de ceux qui pratiquèrent la torture sur des membres du FLN.

Des articles qui, dans leur titre comme dans leur contenu, étaient dans le style maison : «Un émule de Barbie va-t-il entrer à l'Assemblée européenne ?», «Le Pen et la gégène». Comme le dit son directeur, *le Canard enchaîné « n'est pas* la Veillée des chaumières». Les articles étaient-ils pour autant fondés. *« Oui*, soutient-on du côté de M. Fressoz. *Nous avions des éléments et des documents sérieux. D'abord le livre* la Pacification, *publié en Suisse par M. Hafid Keramane, ambassadeur algérien, un rapport d'un commissaire de police d'Alger, M. René Gilles, des articles publiés ensuite dans le journal* Vérité liberté, *par M. Vidal-Naquet, historien sérieux, qui donnèrent matière à un livre publié en 1972, réédité en 1983. Autant de textes que M. Le Pen n'avait jamais jugé bon de poursuivre. »*

« Au surplus, ajoutera M. Fressoz, *notre conviction s'accompagnait d'une parfaite possibilité de vraisemblance. Car M. Le Pen n'a-t-il pas reconnu un certain moment avoir exercé la torture, puisqu'il a affirmé que, en certains cas, elle pouvait avoir été juste ? »*

« Nous sommes tous des paras français »

Qu'en pensait le président du Front national ?

« Je ne suis arrivé en Algérie qu'en janvier 1957. La bataille terroriste d'Alger faisait rage. Les rebelles, traqués sur le terrain, s'en prenaient maintenant aux civils. Par dizaines, des enfants étaient déchiquetés par les bombes. La police, débordée, a fait appel à l'armée. Comme officier au 1er Régiment étranger de parachutistes, je suis donc dans cette bataille d'Alger. En avril 1957, je reviens au Palais-Bourbon. Je n'ai été alors ni accusé ni poursuivi. Ma sanction fut la remise d'une décoration. Mais quand la guerre d'Algérie sera conclue par la défaite politique de la France, on entendra les premiers aboiements. Je protesterai dès que ces accusations viendront à ma connaissance. Alors oui, j'ai dit : « Nous sommes tous des paras français. » Mais les responsabilités incombent au gouvernement de l'époque. Je dis donc qu'il était légitime que l'armée remplisse sa mission de protection contre le plus ignoble des terrorismes et le plus sordide encore de ceux qui le soutiennent. L'armée française a fait ce qu'elle avait à faire. J'ai fait, moi, ce que j'avais à faire, mais cela ne comportait en aucun cas des interrogatoires. »

Les positions respectives étant ainsi fixées, il restait à entendre les témoins et à examiner les moyens proposés par *le Canard enchaîné* pour démontrer sa bonne foi.

Retour en Algérie

Les témoins seront essentiellement MM. Pierre Vidal-Naquet et Paul Teitgen.

Le premier, universitaire et historien, a eu connaissance par M. Teitgen d'un rapport du commissaire René Gilles – ce fonctionnaire relatait la déposition d'un jeune Algérien affirmant que le lieutenant Le Pen l'avait *torturé* de ses mains avec une magnéto – et d'un autre document qui indiquait que, dans la nuit du 30 au 31 mars 1957, M. Le Pen s'était présenté à 2 heures du matin dans un bar d'Alger et comme le veilleur de nuit lui en refusait l'entrée, il l'avait enlevé et soumis à des sévices.

Contre-attaque de Me Georges Wagner qui assiste M. Le Pen :

« Vous connaissez le commissaire Gilles ?

– Non, pas personnellement.

– Vous dites que l'affaire a été étouffée, mais quel était le garde des sceaux de l'époque ?

– M. Mitterrand, je sais, mais c'était la justice militaire qui était compétente, pas le ministre de la justice. »

Quant à M. Paul Teitgen, à l'époque secrétaire général de la police à Alger, aujourd'hui conseiller d'Etat honoraire, il confirmera avoir bien reçu le rapport du commissaire Gilles relatant les accusations contre M. Le Pen. S'il n'y eut pas de suites, c'est, répond l'ancien secrétaire général de la police d'Alger, parce que l'on ne poursuivait pas à l'époque un officier parachutiste.

Jusque-là, l'affaire pouvait paraître articulée sur des éléments déjà connus. *Le Canard enchaîné* entendait, et entend toujours, y ajouter de l'inédit. Cet inédit, il s'est mis à le rechercher après que M. Le Pen eut décidé, le 11 juillet 1984, d'engager ces poursuites. Et il l'a trouvé.

L'un de ses collaborateurs, M. Marie-Louis Horeau, a expliqué comment, non sans peine, il devait retrouver en Algérie deux témoins, MM. Lakdari Khlifa et Mohamed Loulli, qui lui ont déclaré devant magnétophone qu'ils avaient été torturés par Jean-Marie Le Pen. De surcroît, un cinéaste, M. René Vauthier, qui prépare un film consacré aux mêmes événements, a, lui aussi, retrouvé d'autres témoins qui ont accepté de parler devant sa caméra. L'ennui, c'est que les deux témoins retrouvés par M. Horeau ne se sont pas présentés à l'audience et ne semblaient pas, vendredi soir, avoir encore débarqué à Orly. En attendant, pouvait-on du moins montrer au tribunal les extraits du film de M. Vauthier ? Les avocats de M. Le Pen ont dit en chœur : objection.

D'abord ont-ils soutenu, le journaliste, pour prouver sa bonne foi, doit produire des pièces dont il avait connaissance avant d'écrire et non après. Ensuite parce que ces témoignages recueillis par *le Canard enchaîné* lui-même ont pu être orientés et que les écouter tels qu'ils sont présentés contreviendrait aux règles du débat contradictoire.

– *En auriez-vous peur ?*, a demandé alors Me Henri Leclerc. *La bonne foi se prouve par tous les moyens, c'est aussi la loi qui le dit. »*

Finalement, le tribunal, présidé par M. Emile Cabié, a décidé qu'il statuerait le 25 janvier sur cet incident. Mais le jugement qu'il rendra alors sera susceptible d'appel et du même coup il y a de grandes chances pour que l'affaire ne puisse vraiment continuer avant plusieurs mois.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LES RECOINS DE LA PROCÉDURE

Si la loi sur la presse devait être appliquée à la lettre, ce procès ne devrait faire l'objet d'aucun compte rendu. L'article 35 de la loi du 29 juillet 1881 indique en effet que *« la vérité des faits diffamatoires peut toujours être prouvée sauf :*

a) *Lorsque l'imputation concerne la vie privée de la personne ;*

b) *Lorsqu'elle se réfère à des faits qui remontent à plus de dix ans ;*

c) *Lorsqu'elle se réfère à un fait constituant une infraction amnistiée ou prescrite ».*

Dans le cas particulier, on se trouve dans la situation prévue par les alinéas c et b. Le rappel des faits dont se plaint M. Le Pen concerne les années 1956-1957. De surcroît, ces faits, s'ils sont vrais, constitueraient des infractions couvertes par l'amnistie qui a suivi les accords d'Evian de 1962.

Or l'article 39 de la même loi de 1881 interdit de *« rendre compte des procès en diffamation dans les cas prévus aux paragraphes a, b et c de l'article 35 ».* S'il était appliqué, les journaux ne pourraient, au moment du jugement, qu'annoncer sèchement la relaxe ou la condamnation sans avoir la possibilité de faire état des motifs du tribunal.

En fait, chacun sait qu'il n'en sera rien. M. Le Pen, en annonçant le dépôt de sa plainte le 11 juillet 1984, expliquait lui-même qu'il voulait « vider l'abcès ». *Le Canard enchaîné*, de son côté, ne le souhaite pas moins. Quant au parquet, tout indique depuis longtemps qu'il sait fermer les yeux devant des dispositions en l'espèce inapplicables.

J.-M. T.

HISTOIRE

IL Y A QUATRE-VINGTS ANS

«Les troubles de Limoges»

«En tout cas, nous sommes en plein désordre, dans l'anarchie complète. J'espère que l'ordre national sera promptement rétabli, mais le désordre moral, la confusion d'idées resteront. La France est, au mieux, une tour de Babel et pour longtemps. On ne s'entend sur le sens d'aucun mot : patrie, liberté, commune, salaire, travail, impôt, armée. Tous ces mots (et tous les autres du reste) s'emploient avec les significations les plus opposées. Il est aussi difficile de refaire la France au milieu de cette confusion (dont tu ne peux pas te faire une idée) qu'il l'a été d'élever la tour de Babel.»

En dépit des apparences, ces lignes n'ont pas été écrites par une personnalité politique de l'opposition actuelle, mais il y a plus d'un siècle – le 9 avril 1871 exactement – par un porcelainier de Limoges, M. Charles Haviland, d'origine américaine, *qui s'adressait à son frère* Théodore, retourné aux Etats-Unis pour y réorganiser le marché de la porcelaine. Charles Haviland résumait ainsi son opinion, face à ce qu'on a appelé «les troubles de Limoges en *1905» : C'est* aussi le titre d'un ouvrage remarquable d'Alain Deschamps, de Josiane Deschamps et de Bernard Mériglier que viennent de publier les éditions Lucien Souny (1).

L'année 1870 avait vu la création des premiers syndicats dans la porcelaine de Limoges. Vingt ans plus tard, il n'y avait pourtant que trois cent cinquante et un syndiqués, mais en 1895, on en dénombrait mille neuf cent huit... pour atteindre, l'année des «troubles», deux mille cent soixante-huit. Les conditions de travail et de vie des ouvriers porcelainiers étaient déplorables. La grève éclate, et, jusqu'au 17 avril 1905, date de la mort de Camille Vardelle, un jeune homme âgé de vingt ans – tué par les forces de l'ordre – qui assistait sans manifester aux événements, – les émeutes succèdent aux interventions de la troupe. Les interventions de la troupe aux émeutes...

Un moment important de l'histoire sociale syndicale en France, une époque forte, passionnante et méconnue : quatre-vingts ans après, «les troubles de Limoges» méritent encore d'émouvoir les lecteurs.

(1) Editions Lucien Souny, 177 pages, 150 F, 3, rue Jules-Guesde, 87000 Limoges.

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

SERVICE NATIONAL

Comment faire sa préparation militaire

Destinée à permettre à de futurs appelés d'effectuer leur service national comme officiers, sous-officiers ou spécialistes, la préparation militaire revêt trois formes :

1) La préparation militaire (PM).

Dispensée quelques demi-journées par mois dans les centres d'instruction de préparation militaire de l'armée de terre, elle est commune aux armées de terre, de l'air et à la marine. Elle dure de cent vingt à deux cents heures suivant les armées et spécialités. Elle donne un certain *nombre d'avantages :* nomination au grade de première classe le jour de l'incorporation; octroi de quatre jours de permission supplémentaires; possibilité d'accéder à la préparation militaire supérieure pour les meilleurs, et choix de la région, voire de la formation.

2) La préparation militaire parachutiste (PMP).

Dispensée au cours d'un stage d'une douzaine de jours, elle offre, outre les avantages de la préparation militaire, l'incorporation directe dans les troupes aéroportées (TAP) et l'indemnité pour services aériens.

3) La préparation militaire supérieure (PMS).

Elle est destinée à former les élèves officiers de réserve (EOR) des trois armées. Elle s'adresse surtout aux candidats bacheliers, mais aussi aux meilleurs brevetés de préparation militaire. Spécifique à chaque armée, elle a lieu pendant une période « bloquée » *d'environ trente jours. Elle donne* aux stagiaires une meilleure connaissance générale de la défense et de l'armée dans laquelle ils seront appelés.

★ **Tous renseignements dans les bureaux du service national à Ajaccio, Dijon, Lyon, Marseille, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Valenciennes, Versailles et Perpignan.**

EN BREF

ASSURANCES

SKIS CASSÉS. — Une paire de skis coûte entre 800 F et plusieurs milliers de francs. Comment obtenir une indemnisation en cas de casse, ou de vol ? L'assurance prend-elle en charge les skis qui tombent de la galerie d'une voiture ? Dans les deux premiers cas, un contrat « sports d'hiver » vous indemnisera dans certaines limites, une franchise restant dans la plupart des cas à votre charge. Une assurance « vol et bris de skis », si vous adhérez à un club affilié à la Fédération française de ski, prévoit le versement d'une indemnité maximale de 1 500 F qui ne joue que dans la station. En revanche, la perte ou la destruction de vos skis mal arrimés sur le toit de votre voiture n'est pas couverte. En cas de location du matériel, il est prudent de se renseigner pour savoir si le loueur a souscrit une assurance.

3 MILLIARDS CLÉS EN MAIN. — Les vols de voitures coûtent chaque année près de 3 milliards de francs aux compagnies d'assurances. Ce chiffre comprend les vols partiels (accessoires ou autoradio) et le coût des réparations lorsque le véhicule a été retrouvé endommagé.

CONCOURS

JOURNALISTES EN CULOTTES COURTES. — Le Centre de documentation et d'information lycéen (CDIL) organise avec le concours de Radio 7, *Actuel* et *Autrement*, un concours de journaux lycéens. Cette épreuve s'adresse aux lycéens, collégiens, élèves des classes classiques, modernes ou techniques (de la sixième à la terminale). Les équipes candidates doivent présenter un numéro de leur journal réalisé entre le 1er janvier et le 30 mars 1985. Les lauréats sélectionnés par un jury composé de journalistes spécialisés, animateurs et dessinateurs, bénéficieront de stages d'une semaine dans la rédaction de divers quotidiens ou périodiques.

★ **CDIL BP 67, 93101 Montreuil CEDEX. Tél. : (1) 840-55-13. Dossiers à retirer avant le 28 février 1985.**

ENVIRONNEMENT

QU'ENTENDS-JE ? L'Association française d'hygiène et de médecine scolaire et universitaire organise, le 30 janvier, une journée sur le thème « Le bruit en milieu éducatif » : *le bruit, qu'est-ce ? Bruit* et scolarité, pathologies engendrées par le bruit. Cette session se déroulera dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, 26, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris, avec la participation de médecins, d'acousticiens, de professeurs et de membres de services de santé scolaire.

★ **Association française d'hygiène et de médecine scolaire et universitaire, 9, passage Cardinet, 75017 Paris. Tél. : (1) 267-81-35.**

EXPOSITION

BRULER SOUS LA PLUIE. — Les Amis de la Terre organisent une exposition sur le thème « Pluies acides » pour sensibiliser le public aux problèmes posés par la pollution atmosphérique, et faire comprendre les effets de ces pluies, chargées de rejets industriels et domestiques, qui brûlent les arbres et les plantes et mettent en péril la nature.

★ **Maison de la nature, 9, quai du 4-Septembre, 92100 Boulogne. Tél. : (1) 603-33-56. Tous les jours de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures, jusqu'au 24 février.**

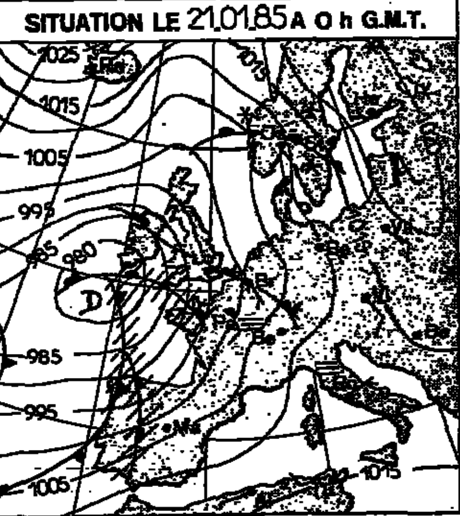
FORMATION CONTINUE

ENCADREMENT. — L'Institut d'études politiques de Paris organise à partir de février 1985 divers stages de formation destinés aux cadres : « La France contemporaine », « Entraînement à l'expression orale » « Entraînement à la communication écrite », « S'exprimer et communiquer. » Ces sessions s'adressent aux salariés ayant accédé à des postes de responsabilité sans avoir reçu une formation d'enseignement supérieur général, mais aussi aux cadres désireux d'améliorer leurs connaissances.

★ **Institut d'études politiques. Service de formation continue. 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : (1) 260-39-60.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21.01.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22.1.85 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps prévue en France entre le lundi 21 janvier à 0 heure et le mardi 22 janvier à 24 heures.

La dépression centrée sur le proche Atlantique puis sur les îles Britanniques continuera à diriger sur la France de l'air doux et humide. Plusieurs limites perturbées circuleront rapidement dans ce flux.

Mardi, le temps sera très nuageux, doux et pluvieux. Les précipitations seront plus abondantes près des côtes et sur les reliefs exposés au sud-ouest et au sud. La neige tombera au-dessus de 1 700 mètres le matin puis progressivement jusqu'à 1200 mètres. Dans le nord-est, malgré les températures sous-abri devenant positives, les pluies pourront encore reverglacer au sol.

Les vents de secteur sud-ouest modéré à assez forts se renforceront temporairement, en particulier près des côtes de la Manche où ils seront alors forts. Ils tourneront au secteur nord-ouest mardi après-midi. Les températures minimales seront de l'ordre de + 2° dans le nord-est, 5° à 9° de la Bretagne à l'Aquitaine, 4° à 6° ailleurs.

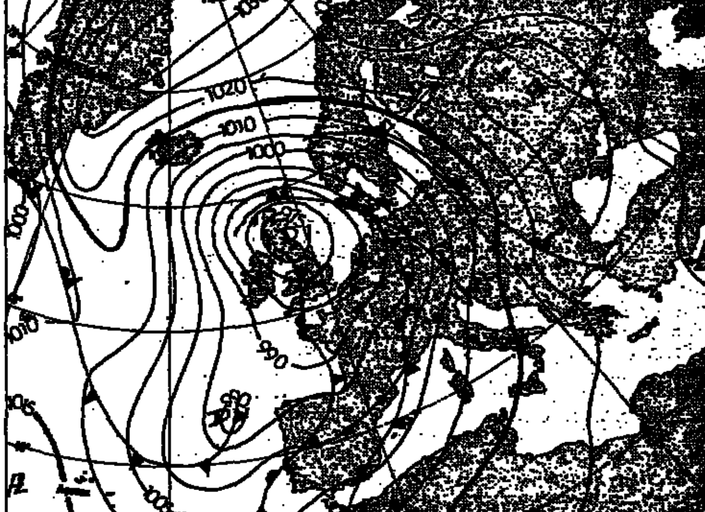
Les maxima seront d'environ 10° en Bretagne, 8° du nord au Bassin parisien, 5° du nord-est au Jura, 15° en Aquitaine, 12° ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 21 janvier, à 7 heures, de 995,6 millibars, soit 746,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21 janvier) : Ajaccio, 10 et 4 degrés; Biarritz, 15 et 12; Bordeaux, 14 et 7; Bourges, 4 et 2; Brest, 10 et 9; Caen, 4 et 2; Cherbourg, 3 et 3; Clermont-Ferrand, 10 et 3; Dijon, 1 et −6; Grenoble-St-M.-H., 3 et −4; Grenoble-St-Geoirs, 2 et −2; Lille, 0 et 0; Lyon, 4 et 1; Marseille-Marignane, 9 et 4; Nancy, 1 et 1; Nantes, 12 et 7; Nice-Côte d'Azur, 12 et 5; Paris-Montsouris, 4 et 2; Paris-Orly, 2 et 1; Pau, 14 et 3; Perpignan, 14 et 1; Rennes, 7 et 6; Strasbourg, 2 et −1; Tours, 5 et 4; Toulouse, 14 et 5; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 6; Amsterdam, −5 et −6; Athènes, 16 et 7; Berlin, −8 et −11; Bonn, −1 et −2; Bruxelles, −1 et −1; Le Caire, 21 et 10; Iles Canaries, 25 et 13; Copenhague, −3 et −5; Dakar, 22 et 18; Djerba, 16 et 7; Genève, 2 et −7; Istanbul, 7 et 4; Jérusalem, 15 et 8; Lisbonne, 15 et 13 ; Londres, 3 et 2; Luxembourg, −2 et −2; Madrid, 5 et 5; Montréal, −8 et −20; Moscou, −10 et −25; Nairobi, 27 et 13; New-York, −9 et −16; Palma-de-Majorque, 16 et 8; Rio-de-Janeiro, 27 et 24; Rome, 13 et 5; Stockholm, −5 et −5 ; Tozeur, 17 et 6; Tunis, 16 et 7.

PRÉVISIONS POUR LE 22 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 20 janvier 1985 :

DES DÉCRETS

● Du 18 janvier 1985 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections.

● Du 17 janvier 1985 portant constitution de la commission spéciale de la réglementation de la pêche dans les eaux françaises du lac Léman.

● Du 17 janvier 1985 relatif au Conseil supérieur de la recherche archéologique.

UN ARRÊTÉ

● Du 28 décembre 1984 relatif aux méthodes de calcul des coefficients volumiques de déperditions thermiques et de besoins de chauffage des bâtiments d'habitation.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'architecture DPLG.

PARIS EN VISITES

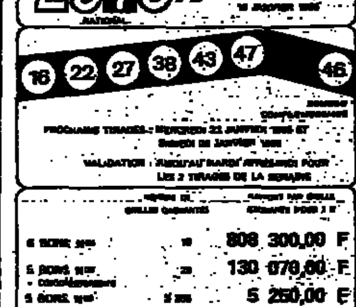
MERCREDI 23 JANVIER

« La mort de Louis XVI », 14 h 30, 29, rue Pasquier (Approche de l'art).

« La maison de Victor Hugo », 13 heures, 6, place des Vosges (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« Faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solférino (M. Pohyer).



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3886

HORIZONTALEMENT

I. On peut y trouver une place, mais aucun débouché. — II. Effets de choc. — III. Grandes familles. Anglaise, elle a fait tourner bien des têtes. — IV. Station du Morbihan. Est à Bacchus ce que le silo est à Cérès. — V. Dans le vestiaire des défroqués. — VI. Note. Célébrité au nom révélateur. — VII. Même singulier, il implique au moins deux personnages. — VIII. Ennemi de tout sacrifice. Article. — IX. S'attache à la maison qui l'a vu naître. Note. — X. Sur le Pénée. — XI. Préposition. Dynastie chinoise.

VERTICALEMENT

1. Instrument adapté au nettoyage des vestibules. — 2. La canicule le laisse froid. Temple que l'on contemple au pays du Soleil-Levant. — 3. Sur la chaussure ou sur la route. Qui ne peut être que cousu main. — 4. Bruit évoquant plutôt la clarine que le bourdon. Diaphragme d'un complexe optique. — 5. Suit un Bad qui mit Badinguet dans le bain. Espèces de fous qui se font plumer pour le confort des autres. — 6. Participe passé. Eprouvé. Le jour et la nuit s'y manifestent plus tôt. — 7. Le prince Edouard ou la reine Charlotte. Des personnes filent dans les lieux où il court. — 8. L'objet en question. « Remake » du 2 du IV horizontal. — 9. Bourguignonne passant toute l'année à Paris. A sa banque, il vaut mieux être déposant qu'emprunteur.

Solution du problème n° 3885

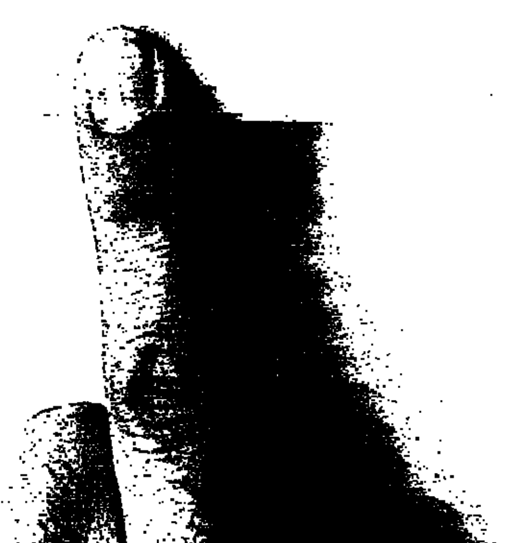
Horizontalement

I. Joaillerie. Tse. — II. Abreuvoir. Béret. — III. Ane. Nervosité. — IV. Caux. Semi. — V. Ech. Ulm. Tarn. — VI. Menu. Tripière. — VII. Asiles. NI. Ur. Ré. — VIII. Rad. Sargasses. — IX. Trésors. Es. Gé. — X. Si. Epi. Pal. Taru. — XI. Sirène. Bina. Et. — XII. Amor. Glouton. — XIII. Se. Esse. En. Iris. — XIV. Pi. Néo. En. — XV. Infirmière. Nord.

Verticalement

1. Jaquemarts. Asti. — 2. Ob. Césarisme. — 3. Arachnide. Io. If. — 4. Iéna. Ut. Serre. — 5. Eueur. Esope. Sur. — 6. Lv. Tsarines. — 7. Eon. Ur. Rs. Epi. — 8. Riesling. Ie. — 9. Irremplaçable. — 10. Vm. Lionne. — 11. Boiteuse. Nu. — 12. Es. Arrestation. — 13. Trière. Or. — 14. Set. Grenier. — 15. Eternuement. Sud.

GUY BROUTY.



LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. Didier JEANPERRRIN
et Mme, née Brigitte Lardeau,

sont heureux de faire part de la naissance de

Tiphanie,

le 18 janvier 1985.

8, allée des Deux-Cèdres,
91210 Draveil.

Décès

– Lola Bernas,
Les familles Bernas, Padova et Wales,
Tous ses amis,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Robert BERNAS.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Roger Bonan,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Bonan,
M. et Mme Dominique Deloison,
M. et Mme Didier Noël,
Les familles Bonan, Baron, Temmam et Saada,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BONAN,

survenu en son domicile le 18 janvier 1985.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité le lundi 21 janvier 1985, à 16 h 15, au cimetière de la Rochette (Melun).

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue des Basses-Butheries,
77210 Samoreau.

– Mme Ducruix
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, des suites d'une longue maladie, de

Joël DUCRUIX,

survenu dans sa trente-huitième année, à Paris, le 2 janvier 1985. L'incinération a eu lieu au Père-Lachaise dans l'intimité de la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– L'Institut de physique du globe de Paris a le regret de faire part du décès de

M. Joël DUCRUIX,
physicien,

survenu à Paris le 2 janvier 1985.

[Joël Ducruix, né à Nogent-sur-Marne le 28 mai 1946, était physicien adjoint à l'Institut physique du globe de Paris et docteur ès sciences en géophysique. Spécialiste du champ magnétique terrestre, il a participé aux découvertes récentes sur les variations rapides de ce champ (le Monde du 26 octobre 1983) et apporté des informations nouvelles sur la structure profonde du globe.]

– Martine, Romain, Cyril, Ian Durand Ducoulombier,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès accidentel, à l'âge de quarante-deux ans, de leur époux et père,

Jean-Claude DURAND,
journaliste,

décès survenu au Mali le 4 janvier 1985.
01 BP 2081.
Abidjan 01 (Côte-d'Ivoire).

– Mme Maud Laburthe-Tolra,
son épouse,
Isabelle et Frédéric Laburthe-Tolra,
ses enfants,
Jacques et Bernard Laburthe-Tolra,
ses frères,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Claude LABURTHE-TOLRA,
docteur en médecine,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 17 janvier 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au Mans (Sarthe).
Cet avis tient lieu de faire-part.

59, rue Rivay,
92300 Levallois-Perret.

– Mme Jean-Louis Lesage,
son épouse,
Mlle Anne-Marie Lesage,
Mlle Elizabeth Lesage,
M. et Mme Alain Lesage,
ses enfants,
Marié et Gaël Lesage,
ses petits-enfants,
Mme Françoise Demm
et son fils,
M. et Mme Michel Lesage
et leurs enfants,
ses sœur, frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Les familles Olivaux, Allard, Nicolas, Haymann, Bichon, Beziau, Pelletier, Dauna, Corpel, Hamel et Hiolle,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis LESAGE,

survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 17 janvier 1985, à l'âge de soixante-trois ans, à Suresnes.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 22 janvier, à 9 h 15, en l'église Sainte-Marguerite, rue du Maréchal-Foch, au Vésinet, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse à Paris, dans la sépulture de famille.

On se réunira à l'église. Un registre tiendra lieu de condoléances.

3, route des Cultures,
78110 Le Vésinet.
15, avenue de Rigny,
91110 Ris-Orangis.

– Mme Georges Caen
et ses enfants,
M. et Mme Robert Altmann,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Mme René LEVY,
née Paule Blum,

survenu le 16 janvier 1985 en son domicile, dans sa centième année.

– Mme Marc de Monbrison,
Ses enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quarante-trois ans, de

M. Marc de MONBRISON.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 23 janvier, à 15 h 45, en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle (7e).

– Mme Edouard Patard,
M. Michel Patard,
Le docteur Monique Patard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard PATARD,
professeur agrégé de l'Université,
ancien membre des CAPN,

survenu le 12 janvier 1985, à l'âge de soixante-trois ans.
L'inhumation provisoire a eu lieu le 17 janvier.
13, rue Marius-Aufan,
92300 Levallois.

– Les parents et amis de

Yves-Philippe RISTICH,
médaille commémorative FFL,

ont la douleur de faire part de son décès, le 16 décembre 1984, à soixante-deux ans.

Inhumé à Contamines-Montjoie en Haute-Savoie.

« Pour protéger la montagne qu'ils aiment, des amis reposent aux Contamines. La montagne reste belle et mystérieuse. »

– 27, rue Claude-Monet,
27620 Giverny.

– Marie-Hélène Szenes,
dite Vieira da Silva,
fait part du décès de

Arpad SZENES,
artiste peintre,
commandeur
de l'ordre des arts et lettres,
commandeur
de l'ordre de Henri le Navigateur,

survenu à Paris le 16 janvier 1985.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 18 janvier, à Yèvre-le-Châtel (Loiret) dans l'intimité familiale.

Anniversaires

– La famille du

docteur Francis DAYAN

rappelle son souvenir à l'occasion du huitième anniversaire de sa mort.

– Il y a un an, nous quittait

Simone PESQUIÈS-COURBIER.

Que ceux qui l'ont connue, estimée, aimée, se souviennent.

– Il y a quatre ans, notre très cher

Pierre QUEREUIL

nous quittait, en pleine jeunesse.

En souvenir de sa grande gentillesse et de son enthousiasme dans la vie.

Communications diverses

– Loge l'Echelle de Jacob no 27. Franc-maçonnerie féminine de tradition. rite anglais émulation. Mardi 29 janvier, à 19 h 30. Cérémonie de passage au deuxième grade. Sur invitation. BP 646, 75161 Paris Cedex 04. Note d'information envoyée sur demande.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ANNIVERSAIRE

IL Y A QUARANTE ANS

La libération d'Auschwitz

Il a quarante ans, le 27 janvier 1945, les troupes soviétiques atteignaient le camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau et en libéraient les survivants. Pour commémorer cet événement – prélude à beaucoup d'autres libérations, – le comité de coordination des anciens déportés du camp (Amicale d'Auschwitz, Amicale des anciens déportés juifs, Amicale de Buna-Monowitz), organise plusieurs cérémonies du souvenir, qui auront lieu à Paris le dimanche 27 janvier 1985 :

– De 10 heures à midi, des délégations iront fleurir le monument d'Auschwitz au cimetière du Père-Lachaise, la crypte de la déportation en l'île de la Cité et le Mémorial du martyr juif inconnu, rue Geoffroy-l'Asnier.

– De 14 h 30 à 17 h 30, une séance solennelle et artistique aura lieu dans les salons Hoche, 9, avenue Hoche (8e). Au programme : allocutions, témoignages de survivants, poèmes, projection d'un film, partie musicale.

– A 18 h 30, les rescapés et les familles de disparus se retrouveront à l'Etoile pour raviver la flamme à l'Arc de Triomphe. Rendez-vous à 18 h 15 sur le musoir Friedland-Champs-Elysées.

● *Pèlerinage à Auschwitz.* – L'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz organise, du jeudi 28 mars au jeudi 4 avril, un pèlerinage en Pologne au cours duquel seront visités les camps d'Auschwitz-Birkenau (avec participation, le samedi 30 mars à Auschwitz, à la grande manifestation internationale de célébration du quarantième anniversaire de la libération du camp) et de Maïdanek-Lublin. Logement à Varsovie et à Cracovie.

★ Tous renseignements sur ce pèlerinage peuvent être obtenus à l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz, 10, rue Leroux, 75116 Paris, ou en téléphonant au 501-92-55, du lundi au vendredi, de 9 heures à 13 heures.

هكذا في الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

« Télérama » et le cinéma

Le magazine *Télérama* publie son traditionnel numéro hors-série sur l'année du cinéma écoulée. D'*Amadeus* à *Yentl*, quarante-cinq films sont analysés ; d'autres sont regroupés par thème (« comiques », « enfances », « théâtre », etc.). Alfred Hitchcock et François Truffaut ont leur propre rubrique, de nombreux entretiens avec les acteurs ou les réalisateurs accompagnent les comptes-rendus, et les rédacteurs proposent leur propre roman-photo de 1984. Un index et des informations techniques complètent ce bilan illustré. En couverture : la photo de Maruschka Detmers, l'actrice de *Prénom Carmen*, de Jean-Luc Godard (115 pages, 25 F).

Cinéma allemand des années 80

Rita Ritter, le film d'Herbert Achternbusch, ouvre ce 21 janvier à 19 h 30 au Goethe Institut (17, avenue d'Iéna) le second cycle « Cinéma allemand des années 80 » et sera repris le 7 février à la Cinémathèque française.

Pour la seconde année consécutive, le Goethe Institut (du 21 janvier au 12 février) et la Cinémathèque (du 6 au 25 février) présentent une trentaine de films inédits de jeunes réalisateurs qui, à côté des Wim Wenders, Herzog, Syberberg, Schroeter, font évoluer le cinéma allemand. Programme éclectique, qui traduit dans le sérieux ou l'humour les préoccupations des générations nouvelles — le nucléaire, les médias, les aléas de la vie quotidienne, les délires baroques de l'art...

La National Gallery s'agrandit

La National Gallery de Londres va s'agrandir. L'architecte britannique d'origine sud-africaine Peter Ahrends, du cabinet ABK (Ahrends, Burton et Koralek), a conçu une nouvelle aile qui sera construite derrière le bâtiment principal, en bordure de Trafalgar Square, sur un terrain d'un demi-hectare vacant depuis une quarantaine d'années.

Le bâtiment d'entrée doit être une tour miroir de 28 mètres de haut, surmontée de quatre mâts décoratifs en acier inoxydable. Il abritera notamment une cafétéria et un niveau panoramique. Un autre bâtiment, bas celui-là et en pierre, relié au bâtiment principal, comportera — au-dessus de trois étages de bureaux — dix-sept salles, soit près de 1 700 mètres carrés d'espace d'exposition éclairé par le haut.

Cette extension a été conçue expressément pour abriter les collections Renaissance de la National Gallery, qui comptent quelques chefs-d'œuvre de tout premier plan, comme *les Epoux Arnolfini*, de Jan Van Eyck, *la Bataille de San-Romano*, d'Uccello, *le Baptême*, de Piero della Francesca, et *Mars et Vénus*, de Botticelli. Elle permettra aussi de regrouper pour la première fois certaines peintures du nord et du sud de l'Europe.

L'inauguration est prévue pour 1986.

Les tirelires des antiquaires

On pouvait s'attendre, en allant voir au Louvre des antiquaires l'exposition « Tirelires, objets d'art », à tomber sur une multitude d'objets étonnants, originaux, farfelus. On reste sur sa faim dans la pénombre solennelle du lieu. Les pièces sont présentées avec pompe, dans une atmosphère de salle des coffres de banque suisse : quelques cochons, des grenouilles et autres animaux, quelques tirelires mécaniques pleines d'ingéniosité et de fantaisie, mais tout cela est écrasé par le luxe des tirelires du dix-huitième siècle, ciselées, peintes, gravées, en métal et bois précieux, ou par le coffrets du dix-neuvième, objets d'adultes, garde-fou pour bourgeois économes et non pas innocents objets d'enfants comme le titre le laisse imaginer.

Une exposition bien à sa place, à deux pas de ce qui est pour un temps encore le ministère des finances. Elle prouve encore — s'il en était besoin — que les hommes n'ont jamais beaucoup aimé plaisanter avec leur argent.

★ Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal. Tous les jours, sauf le lundi, de 11 heures à 19 heures, jusqu'au 7 avril.

MUSIQUE

RENCONTRE AVEC LA PIANISTE TATIANA NICOLAEVA

Bach en romantique

A Berlin, on accueille depuis longtemps Tatiana Nicolaeva avec les égards dus à son rang de virtuose, et on lui offre la salle de la Philharmonie ; au Japon, en Suède tout comme en Autriche, on fait grand cas de cette pianiste soviétique, professeur du Conservatoire Tchaïkovski de Moscou. Or ici à Paris, où pourtant elle passe chaque été pour se rendre aux Semaines musicales d'Angers, eh bien ici, non elle ne s'était jamais produite.

L'impasse ou l'impair est réparé, presque. Lundi 14 et mercredi 16 janvier, Tatiana Nicolaeva, pour deux programmes différents consacrés *entièrement* à Bach, *était dans* le petit théâtre du musée Grévin. L'association des « Musiciens amoureux » a beau parler dans ses prospectus de *« la plus belle salle de concert de la capitale »*, celle-ci ne peut offrir que ce qu'elle a : trois cent quarante places. Les murs 1900, tout en miroirs, ont beau joliment tromper l'œil, multipliant par illusion le nombre des auditeurs, le volume accoustique reste ce qu'il est : réduit. Enfin, on ne dispose sur cette scène-là que d'un piano italien moderne (de marque Fazioli) : *« Je ne vais pas incriminer l'instrument, je ne fais jamais cela*, nous dit Mme Nicolaeva, *mais tout de même, j'ai regretté la noblesse du Steinway.* » Le mot noblesse va bien dans sa bouche, lui correspond. Il y a de la grandeur en effet dans le jeu dense de Nicolaeva, une robustesse, et qui ne craint pas d'en imposer. Face à un piano aux couleurs de peu de brillance, elle se trouvait obligée de compenser à la pédale. Bien sûr qu'il y avait des bonheurs à recevoir de cette artiste au visage carré de baba russe pleine de bonté, dont les traits, le chignon grisonnant sans complication, évoquent à la fois une Marguerite Yourcenar aux yeux qui riraient ou une Gertrud Stein qui aurait été nourrie et habillée à la *moscovite*. Nicolaeva, tantôt attentive et sage devant son clavier, tantôt matrone intérieurement jubilante, joue comme si elle pétrissait *la pâte de la musique entière*, à la façon d'un sculpteur émerveillé par le simple limon.

Elle reconnaît mettre « du sentiment », beaucoup de sentiments dans Bach, qui est, pour elle, plus qu'un compositeur : *« toute la vie, phénoménalement »*. Elle dit avoir rencontré Glen Gould et ils avaient parlé ensemble des Variations Goldberg. Elle est formelle, face aux tatillons du baroque : *« Si on ne jouait Bach qu'au clavecin, il serait mort. Bach, c'est la modernité dans sa sévérité polytonique. »* Elle répète *« moderne »*. Elle se situe dans la *« tradition »* de son pays pour avoir côtoyé les plus importants de l'âge d'or du piano russe et tout appris de Goldweiser. C'est ce *« caractère, l'essence d'une volonté dans l'interprétation »* qu'elle cherche à transmettre à ses élèves, et au passage aux étudiants de tous les pays possible qu'elle conseille, juge et compare, de festivals en jurys internationaux.

En ce moment, elle s'occupe beaucoup d'une enfant de Karkov, prodige de neuf ans, *« une fleur qui vient de s'ouvrir »*. *« Je ne laisse à personne d'autre le soin de veiller sur elle. Reste à savoir si elle mûrira en harmonie avec son don inouï. J'ai eu, moi, la chance de grandir entre des parents mélomanes. Mon père était pharmacien à Biethitza, une petite ville entre Moscou et Kiev. Il jouait du violoncelle. Ma mère avait étudié le piano à Moscou. Avec les médecins et les ingénieurs du voisinage, ils donnaient des concerts privés, chaque samedi. J'ai vécu avec cela. Mais l'on m'a élevée normalement, comme une enfant joueuse. La technique, si à la mode de nos jours, compte moins que la sensibilité, que la souplesse. »* L'insolite souplesse de Nicolaeva ne craint pas l'académisme. Sa sensibilité remonte aux samedis après-midi, vers 1930 à Biethitza. Ou au dix-neuvième siècle... qui sait ? Ses mains potelées, lisses, ses mains de jeune qui n'hésite pas sont celles d'une romantique. Et Bach en romantique aujourd'hui, c'est une curiosité.

MATHILDE LA BARDONNIE.

« HARRY'S FOLLIES », à Radio-France

Royan-sur-Seine

Comme en décembre 1983, Alain Bancquart et Germaine Canard, producteurs de « Perspectives du XXe siècle », ont donné carte blanche (et d'importants moyens) à Harry Halbreich pour un marathon de musique contemporaine à Radio-France, qui rappelait les programmations échevelées dont il nous gratifiait au Festival de Royan entre 1973 et 1977 : huit concerts en deux jours, quatorze heures et plus de musiques nouvelles, pour la plupart des créations mondiales ou françaises de compositeurs souvent inconnus...

« Harry's Follies », le titre convient bien à ce musicologue débordant de science et d'imagination, qui traque dans les pays les plus reculés les œuvres des compositeurs célèbres et ignorés de tous les temps, et capte presque au berceau les vagissements des débutants avec la même passion frénétique.

Il n'y avait pas que des chefs-d'œuvre dans ces deux journées, mais celles-ci reflétaient, dans un laps de temps serré, le choix personnel d'un homme curieux et non-conformiste qui fait éclater les catégories habituelles. Alors que la musique moderne reste dominée par de grands compositeurs qui ont pour la plupart atteint la cinquantaine, on en découvrait avec plaisir dans ces programmes treize entre trente et quarante ans, et huit de moins de trente ans, dont une dizaine au moins *offraient des œuvres de qualité*.

Au-dessus du panier, on mettra cependant trois Roumains (dont deux vivant en France), qui ne sont pas de la première jeunesse mais dont les partitions ont une fraîcheur et une originalité particulières. *Ison 2*, de Stefan Niculescu (1927), est un grand concert pour vents et percussions, où quatre flûtes chantent librement sur de longues tenues presque immobiles aux riches couleurs intérieures, montant peu à peu jusqu'à une vaste période d'exaltation dionysiaque, dans un décor de nature contemplative. *La Musique pour la voie lactée*, de Mihai Mitrea-Celarianu (1935), a une puissance d'évocation analogue, avec de brefs motifs répétitifs, des « fleurs de glace » qui s'engrènent très doucement pour engendrer une atmosphère étrange, comme le film d'un soir de Noël enneigé. Et *Convergences*, de Horia Ratiu (1951), un peu confus tout d'abord, atteint progressivement à un épanouissement orchestral d'un beau et libre lyrisme.

Des six œuvres émanant du Québec, une était consternante (Boudreau), une autre infantile (Daoust), une troisième, pour guitare seule, peu significative (Gonneville). La déception venait de *Wo bist du, Licht ?*, de Claude Vivier (1948-1983), annoncé comme un chef-d'œuvre ; la question lancinante de la mezzo-soprano, tragique *quand on pense au destin du jeune* compositeur assassiné, s'éternisait sur une musique assez simpliste et piétinante, alternant avec un discours de *Martin Luther King*, un poème de Hölderlin et des témoignages de torturés du Vietnam, selon un procédé périmé depuis dix ans.

Aux marges du silence

En revanche, *Dilmun-Eden*, de Michel-Georges Brégent (1948), témoignait d'une écriture solide, encore que cette œuvre pour six instruments, agréablement colorée, *paraisse un peu anodine pour évoquer* la création du monde. Plus prometteuse me semble la symphonie « mahlérienne » du Québécois Michel Longtin (1946), œuvre autobiographique intitulée *De Saint-Malo à Bourges par Bouffémont*, qui évolue et se renouvelle, invente avec un orchestre gigantesque quantité d'idées et de mélanges sonores.

Des six Italiens, trois étaient représentés par des pages peu caractéristiques. Mais *Autrefois, la harpe éolienne, la nuit*, d'Enrico Correggia (1933), courte page pour treize instruments, a une qualité formelle et un pouvoir d'évocation certains, tandis que, simplement avec une flûte et une harpe, *Ibbur*, de Claudio Scannavini (1959), tisse une partition aux marges du silence d'une finesse et d'une originalité très attachantes.

Parmi les œuvres réussies, on retiendra encore *Contour*, du Norvégien Ole Lützow-Holm (1954), qui marie les Extrêmes, contrebasse et flûte piccolo, une page méditative qui parle un langage poétique, s'enfonçant dans le mystère de ce mariage apparemment déséquilibré ; *A Mind of Winter*, sur un poème de Wallace Stevens, du jeune anglais George Benjamin (1960), tableau d'une poésie scintillante comme des cristaux de glace ; la vigoureuse *Polytophonie* du Belge Pierre Bartholomée (1937), pleine de vie et d'éclat ; *Trei II* pour soprano et ensemble instrumental du Suisse Michaël Jarrell (1958), un mélodrame serré, violent et intense ; et *Metaphor* pour flûte seule, de l'Israélien d'origine roumaine Gabriel Iranyi (1946), dont le chant véhément se fraye un chemin si personnel à travers les multiples procédés de la flûte moderne.

Yoshihisa Taïra (1937) a écrit pour un tout nouvel instrument inventé par Pierre-Yves Artaud, la flûte octobasse, une de ces œuvres aux épisodes mystérieux et poétiques où le compositeur japonais excelle ; mais les « provocations » vigoureuses de l'ensemble instrumental ont montré que la flûte géante aurait quelque mal à courir aussi vite que ses petites sœurs aînées.

On a encore remarqué l'écriture rigoureuse du Finlandais Magnus Lindberg (1958), mais assez vide musicalement, les sonorités de « pierres sonores » (phonolithes) imitées avec un piano et des percussions par la Coréenne Younghi Pagh-Paan (1945) et le style néoromantique du *Concerto pour violon*, du Français Nicolas Bacri (1961), qui aura le temps de mûrir.

Ce programme copieux (auquel s'ajoutait un concert du Groupe vocal de France) rassemblait d'excellents interprètes, en particulier le superbe Orchestre philharmonique de Liège, dirigé par Pierre Bartholomée, le jeune ensemble Musique oblique, sous la direction ardente et précise de Michel Swierczewski, et de nombreux solistes, sans oublier le Quatuor Schubert qui, pour remplacer au pied levé le Quatuor Arditti (handicapé par la grave maladie de son violoncelliste), donnait un très beau programme viennois (Berg, von Einem, Zemlinsky).

JACQUES LONGCHAMPT.

THÉATRE

« ÉTÉ » d'Edward Bond, à Créteil

L'Est et l'Ouest de la tragédie

En Yougoslavie, sur la grande terrasse d'une villa qui domine la mer, une femme aux cheveux gris, assise sur une chaise, garde le visage tourné vers l'horizon, barré par deux îles proches.

Pendant la guerre, les Allemands avaient occupé ces deux îles, y avaient déporté et exécuté des résistants, des otages.

La femme aux cheveux gris, Marthe, travaillait alors comme domestique dans la famille de banquiers et *industriels propriétaire de la villa*.

Après la fin de la guerre, le père de cette famille a été à son tour *incarcéré dans* l'une des îles, il y est mort. Sa fille Xenia a pu émigrer en Angleterre. La villa, devenue propriété de l'Etat, a été partagée entre plusieurs ménages de travailleurs, et un logement y a été attribué à Marthe, qui, aujourd'hui, a un fils, David, médecin de l'hôpital.

Lorsque commence la pièce d'Eward Bond, *Eté*, Xenia, l'ancienne jeune fille comblée de cette villa, revient là passer quelques jours de vacances, accompagnée de sa fille Ann.

Xenia a maintenant une soixantaine d'années, elle est styliste de mode à Londres. Sur la terrasse, elle retrouve la vieille ancienne domestique, Marthe, dont le fils David nous annonce, en présence de sa mère, qu'atteinte d'un mal incurable elle *vit ses tout derniers jours*.

La pièce d'Edward Bond s'axe dès lors, avant tout, sur un affrontement sans merci entre Xenia et Marthe. Entre la vie et la mort, car Xenia, grande, svelte, est bien portante, alors que Marthe est sur le point de cesser de vivre. Mais aussi *entre* une autre mort et une autre vie, entre un passé et un présent, entre une mémoire et un projet, car Xenia n'est venue ici que pour toucher à nouveau, ressentir à nouveau, quelque chose de sa jeunesse, de son père qu'elle a aimé, de ses jours heureux et faciles, mais elle ne peut y parvenir parce que Marthe l'en empêche : Marthe s'affirme comme une représentante implacable de l'ancienne classe de servitude dont la Yougoslavie de Tito a changé la condition de vivre, et jusqu'au seuil de la mort elle ne pardonne pas, elle garde pour la survivante de ses anciens employeurs une haine sans trêve aucune.

Combat sans échappatoire, auquel Edward Bond donne les caractères d'infini, d'imbriqué, d'aberrant, de violence, de la tragédie pure.

En effet, il y a là cet aujourd'hui, cet été, ce soleil, cette immensité bleue du ciel et de la mer calmes, cette beauté des îles qui furent des lieux d'horreur. Et dans cette lumière si forte et si simple il y a cette femme, Xenia, qui n'a pas partagé le changement de l'Histoire, qui vit bien dans un pays, l'Angleterre, où les hommes comme son père, banquiers ou autres, vivent plus ou moins comme autrefois, l'été, dans de somptueuses villas sur la mer.

Xenia, qui, dans la Yougoslavie d'avant Tito, n'avait que de l'admiration pour son père, qui se montrait on ne peut plus « généreux » envers ses employés, qui faisait des donations aux organismes de la ville, et qui, sous l'occupation, apportait une aide *et des renseignements* aux partisans. Xenia, aussi, qui sauva la vie de Marthe une fois que celle-ci fut prise comme otage par les Allemands, et qui donc n'a jamais pu admettre qu'à l'heure du changement de régime Marthe se soit dressée, avec le peuple, contre elle-*même et son père*.

Le paysage vu de la terrasse

Or toute cette mémoire, tous ces regrets d'un monde, toutes ces rancunes, constituent aussi, dans le for intérieur de Xenia, un inguérissable attachement à cette villa, à ce paysage vu de la terrasse, à ces îles, et peut-être surtout à Marthe, dont on dirait qu'elle est l'être ici bas dont Xenia ne peut, à aucun moment, se détacher.

Mais Marthe n'en a rien à faire, comme elle n'a vraiment rien à faire de la « générosité » de l'ancienne famille des maîtres, des propriétaires. La générosité, dans une société injuste, à quoi menait-elle ? Marthe ne peut composer, la haine d'autrefois *lui* donne aujourd'hui une violence, presque une sauvagerie. Marthe et Xenia ne peuvent s'atteindre que dans le mal, un mal que les sentiments affectueux des deux enfants, Ann et David, ne sauraient adoucir.

Le propos de cette pièce, *Eté*, est on ne peut plus élevé. C'est l'Histoire. C'est la confrontation de deux mondes, de deux grandes politiques, et de deux classes. C'est la lutte d'un passé, d'un présent, et d'un avenir, c'est la mort et la vie, insécables, c'est la haine et l'amour, c'est l'inconscience et la conscience. Or il se trouve qu'avec *Eté*, d'Edward Bond, nous nous trouvons devant une grande pièce de théâtre, parce que Bond a agi en poète responsable et visionnaire, qui élève la saisie de son sujet, qui évite toute facilité, tout lieu commun, qui ne se permet jamais un effet de pensée ou d'écriture, un charme, qui ne cesse de pousser l'intensité d'éclairage et de méditation. Cela est très rare.

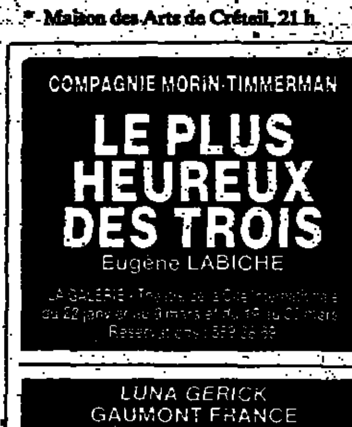
Le texte français de Keith Gore est beau et clair. La mise en scène de Michel Dubois un modèle de *représentation* directe, sans excentricité aucune. Les acteurs, très émouvants et sobres, imposent l'estime : Madeleine Marion, pathétique Xenia que le cours des choses laisse seule au monde ; Alain Libolt, le jeune médecin David, que la mort *imminente* de sa mère rend *presque* monstrueux, monstrueux d'angoisse, tant il veut garantir la lucidité, la clarté, de cette agonie. Et Marie Mergey, dont l'énergie est à la fois confisquée par la maladie et survoltée par la haine, inoubliable Marthe. *Et* Michèle Simonnet, parfaite de franchise libre dans le rôle de la jeune Ann, qui ne partage pas ces passés. Et Etienne Bierry, comme toujours remarquable d'intensité, d'accent, dans le rôle d'un ancien occupant allemand revenu là pour l'été.

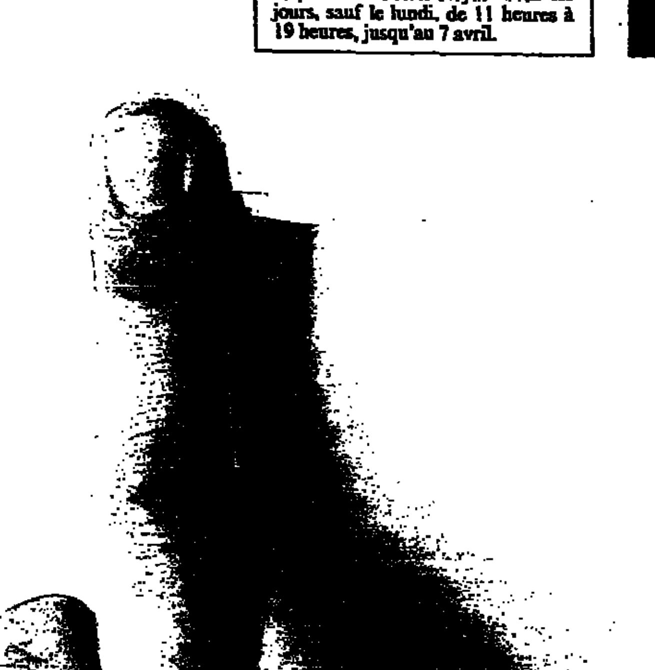
Créteil est tout proche, par l'autoroute ou par le métro. Il faut aller voir *Eté*, c'est vivre un grand moment.

MICHEL COURNOT.

* Maison des Arts de Créteil, 21 h.

■ **ROCK EN URSS.** — **L'enquête publiée dans « le Monde aujourd'hui » daté 20-21 janvier, sous le titre « Rock en URSS » a été réalisée par Claude-Marie Vadrot dont la signature a été malencontreusement omise au bas de *cette double page*.**





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UN DROLE DE CADEAU : Mathurins (265-90-00), 20 h 45.

TEMPORALE (l'Orage, en italien) : Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : Temporale (Orage, d'A. Strinberg, en langue italienne).

BEAUBOURG (277-12-33), 16 h : Londres-Paris : Première en Ulm ; 19 h, Ananas, de A. Gitai ; 17 h 30, 20 h 30 : le Cinéma chinois (programme complet aux banques d'accueil) ; 12 h à 22 h : Télévisions brésiliennes (programme complet aux banques d'accueil).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Concerts : 18 h 30 : R. Crespin, K. Lee ; Orchestre du Conservatoire de Paris/J.S. Béreau (Mozart, Wolf, Puccini, Bizet) ; à 20 h 30 : Y. Minton-Orchestre de l'Ile-de-France, J. Mercier (Berlioz, Ravel).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Ensemble intercontemporain.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Le Moine noir.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Poil de carotte.

ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 : Journal d'un chien.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Paradoxe sur le comédien.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Mystère bouffe ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.

ESPACE MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Misanthrope ; 22 h 30 : Madras.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : le Prophète. – II. 18 h 00 : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 22 h : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h ; Parlons français, n° 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYCÉE C.-SÉE (607-91-51), 20 h 30 : les Lits I (dern. le 18).

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 19 h 30 : Hedda Gabler ; 21 h 30 : la Plus Forte.

MAISON DE LA POÉSIE (236-27-53), 20 h 30 : Roberto Juarroz.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau ; Petite salle, 21 h : Louki que quoi dont où.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Louloute.

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : le Café par exemple.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : les Bâtisseurs d'empire.

THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 ; Carmen cru.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : le Président ; 22 h : Baby or not Baby.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lacette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 : Gala de la presse.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : F. Miska.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

REX (293-60-99), 20 h 30 : J. Iglesias.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Hollywood Paradise.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : L. Silvestre, F. Periminotto.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Les concerts

Musée Grévin, 20 h 30 : J.-L. Steuerman (Bach, Schumann, Scriabine...).

Athénée, 20 h 30 : M. Zampieri, R. Schneider.

Institut Néerlandais, 20 h 30 : T. Willemstijn, P. Hantal, M. Muller (Bach).

Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Les Petits Chanteurs de Vienne (Haydn, Mendelssohn, Schumann...).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 30 : O. Pierre (Bach).

Théâtre 13, 20 h 30 : Groupe Intervalles (Ambrosini, Bosseur, Meynaud...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : C. Cebro (Mozart, Beethoven, Chopin...).





cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Séance réservée aux abonnés ; 20 h 30, *en avant-première et en présence de l'auteur* : Voyage à Cythère, de Th. Angelopoulos.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : le Roi de Paris, d'E. Bauer ; Un mariage à la russe au XVIe, de V. Gontcharov ; 17 h : Carte blanche à Theo Angelopoulos : l'Avventura, de M. Antonioni ; 19 h 30, Cinéma japonais. La bombe : Hiroshima, de H. Sekikawa.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) (inédit) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-26).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George V, 8e (561-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BOLERO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BRIGADE DES MŒURS (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

EMMANUELLE IV, George V, 8e (562-41-46).

LES ENRAGÉS (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Grand Pavois (H. sp.), 15e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-07-76) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE (A. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTENAIRES (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (563-41-46).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

RIVE DROITE, RIVE GAUCHE (Fr.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES RUES DE L'ENFER (A.) (**) v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Reflet Quartier Latin (H. sp.), 5e (326-84-65).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (251-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

TRAIN D'ENFER (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AMANTS TERRIBLES, film français de Danièle Dubroux : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARBRE SOUS LA MER, film français de Philippe Muyl : Forum Orient-Express, 1er ; (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'AUBE ROUGE, film américain de John Milius, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CORDE RAIDE (*), film américain de Richard Tuggle (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (564-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE, film canadien-français de Denys Arcand : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI, film français de Barbet Schroeder : Studio 43, 9e (770-63-40).

GLAMOUR, film français de François Merlet : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT, *film américain de Stewart Raffil.* V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). V.f. : Lumière, 9e (247-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

RENDEZ-VOUS A BROAD-STREET, film américain de Peter Webb. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES SAINTS INNOCENTS, film espagnol de Mario Camus. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Les grandes reprises

ACCIDENT (Ang., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

AIMEZ-VOUS BRAHMS ? (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BLANCHE COLOMBE ET VILAINS MESSIEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : St-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SHINING (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).

LE TEMPS DE LA REVANCHE (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

TRASH (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

YOYO (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ET LA TENDRESSE BORDEL N° 2 (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-94-98).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (544-43-14).

GUYS AND DOLLS (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

INDIA SONG (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H. sp.) (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.o.), UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA *LÉGENDE* DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

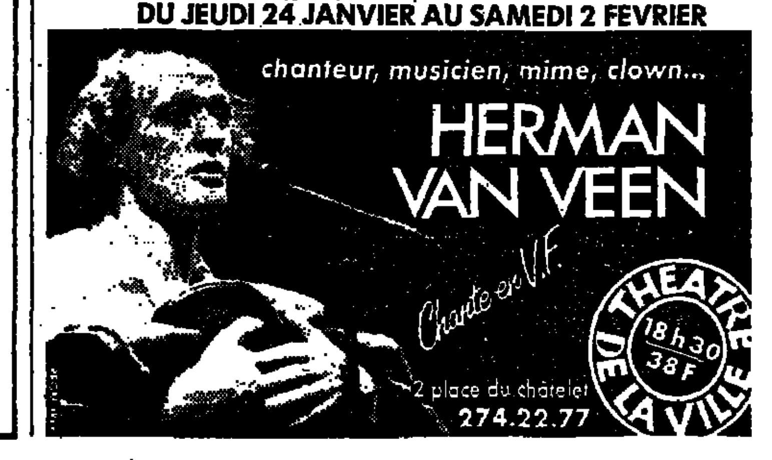
MÉDÉE (It., v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86).

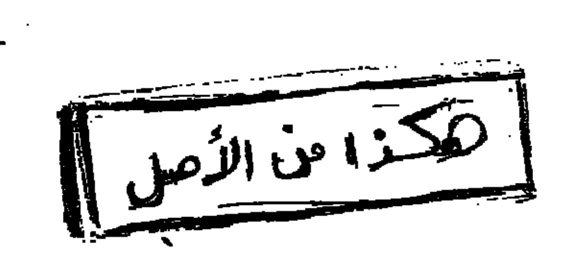
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (A.), Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MORFALOUS (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-94-98).





هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 21 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Adieu poulet.
Film français de P. Granier-Deferre (1975), avec P. Dewaere, L. Ventura, V. Lanoux, F. Brion, C. Rich. (Rediff.)
A Rouen, un commissaire de police se heurte à un homme politique responsable de deux morts dans une campagne électorale. Seul avec un jeune adjoint, il tente de le démasquer. Film policier au scénario solide (avec quelques éléments politiques) et à la narration impeccable. Et deux grands acteurs, Ventura, Dewaere, en tandem.

22 h 5 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Ciné rétro Satanas ; le diable vu de Loudun avec des extraits des Diables, *de Ken Russel et de* Mère Jeanne des Anges, *de K. Awalerowicz ; ciné Dieu (extraits de films de C.B. de Mille, Rossellini, Bresson).*

23 h Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le grand échiquier : Serge Lama.
De Jacques Chancel.
Portrait d'un chanteur battant, combattant. Avec Bernard Hinault, Bernard Tapie, Patrick Dupond, danseur. Serge Lama interprète vingt et un refrains, accompagné par l'Orchestre national de France dirigé par Lorin Maazel.

23 h 15 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Voyage fantastique.
Film américain de Richard Fleischer (1966), avec S. Boyd, Ed. O'Brien, D. Pleasence, A. Kennedy, R. Welch.
Cinq personnes d'une équipe médicale sont miniaturisées, ainsi qu'un sous-marin atomique, et introduites dans le corps d'un savant grièvement blessé, pour opérer son cerveau. Stupéfiante histoire de science-fiction qui donne par ses décors et ses truquages l'impression de se promener à l'intérieur d'un corps humain : vaisseaux capillaires, poumons, organes divers.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
La transat des alizés. Reportage de W. Garit et D. Duchateau.

23 h 30 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Contes et légendes d'un grand marginal.

23 h 35 Prélude à la nuit.
« Valse-Scherzo », de Tchaïkovski, interprétée par Annick Roussin, violon, et Nathalie Bera-Tagrine, piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé ; 17 h 11, Promenade musicale au château des Rohan ; 17 h 39, Orchestre national français de contrebasse ; 17 h 47, Médecine par les plantes ; 18 h 1, Autour de ; 18 h 30, Sports ; 18 h 53, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 6, Atout pic ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

20 h 30, Itinéraire bis, film de Christian Drillaud 21 h 59, Les KO ; 23 h, Football américain ; 1 h 4, Emmanuel IV, film de Francis Leroi.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Vue sur la cour, de P. Léand.
21 h 40 Musique : latitudes, musiques traditionnelles.
22 h 30 Nuits magnétiques : ça suit son cours.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Perspectives du vingtième siècle,* quatuor à cordes de Bartock, *Soleil vert,* de Finzi ; *Regards,* de Fischer ; *Quatuor à cordes,* de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Burwick et le Quatuor Lindsay.
23 h Les soirées de France-Musique : la guerre des pianos.

Mardi 22 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : Buffalo Bill.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 50 A pleine vie.
Série : Sloane agent spécial ; 14 h 45, La maison de TF 1 ; 15 h 20, Santé sans nuages ; 16 h 15, Portes ouvertes, le magazine des handicapés ; 16 h 30, L'aventure spéléologique : exploration à Hawaï (diff. le 16 janvier) ; 17 h 30, La chance aux chansons.

18 h Dessin animé : Agleé et Sidonie.

18 h 5 Le village dans les nuages.

18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 40 Série : Papa et moi.

19 h 10 Tify, s'il te plait, raconte-moi une puce.

19 h 40 Cocoricocoboy.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Proposé par J. Antoine et C. Savarit.
Enigmes en vingt-six épisodes. Un jeu remake de « La course autour du monde », de « La chasse au trésor » ou du « Grand Raid ».

21 h 35 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
Autour de la tragique migration des saumons rouges. En Alaska, l'équipe du commandant et la Calypso plongent.

22 h 35 Tintam'art : Jean-Sébastien Bach aurait trois cents ans...
Le trois centième anniversaire de Bach. Avec l'un des plus grands biographes du musicien, Alberto Basso, Gustav Leonhardt, clavecinistes, Bonna Brown, soprano. La vie de l'auteur des Cantates. *Et les actualités de la semaine.*

23 h 35 Journal.

23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.

8 h 30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.

9 h 25 Ski nordique : championnat du monde.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Le mariage, une affaire d'Etat ?

14 h 50 Série : Magnum.

15 h 40 Reprise : Le grand raid.
Diffusé le 20 janvier.

16 h 35 Le journal d'un siècle.
De L. Bériot.
Edition 1898 : Zola accuse ; les frères Lumière réalisent leur premier film publicitaire.

17 h 45 Récré A 2.
Poochie ; Les quat'z'amis ; Anim'A 2 ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 40 Cinéma : l'Armée des ombres.
Film français de Jean-Pierre Melville (1969), avec L. Ventura, P. Meurisse, S. Signoret, J.-P. Cassel, P. Cranchet, C. Barbier. (Rediffusion).
En France, en 1942-1943, les activités d'un réseau de Résistance, dont font partie un ingénieur et un grand bourgeois. Melville s'est inspiré d'un livre de Joseph Kessel et de ses propres souvenirs, pour une chronique de la clandestinité, avec tous les dangers de la vie quotidienne, face à la police de Vichy et à la Gestapo.

23 h Magazine : Lire c'est vivre.
De Pierre Dumayet, réalisation R. Bober. *Le Vin pur,* de Ludovic Massé.
Un écrivain malheureusement oublié : Ludovic Massé, ami de Cendrars, Dufy, Dubuffet. D'un côté Pierre Dumayet, très effacé, donne le texte brut, le Vin pur, *de l'autre les reproductions vivantes, des instituteurs, des vignobles confrontés au roman.*

23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Cinéma : Si elle dit oui... je ne dis pas non.
Film français de C. Vital (1982), avec M. Darc, P. Mondy, P. Freeman, J.-F. Garreaud, A. Luce, G. Hérold.
Une journaliste, déçue par sa liaison avec un homme d'affaires américain, rencontre à Deauville un cadre déprimé, qui veut se suicider. Un vaudeville banal, dont la réalisation est nulle. Les acteurs font ce qu'ils peuvent, pour ne pas sombrer.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Document : Falachas.
Emission d'E. Lenchener. Réalisation F. Margolin. (Lire notre article.)

23 h 30 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Buk, écrivain américain, en gros plan.

23 h 35 Prélude à la nuit.
Duo n° 1 pour violon et alto en sol majeur, *K 423, de Mozart, interprété par I. Perlman, violon, et P. Zukerman, alto.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 de Michel Denisot ; 9 h, Série : Ellis Island ; 9 h 45, Documentaire : les ateliers du rêve ; 10 h 40, Itinéraire bis, film de Christian Drillaud ; 12 h 5, La Mascotte du camp Roaring ; 12 h 30, Cabou Cadin (Paul et les Dizygottes) ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, La Justice des hommes, film de Georges Stevens ; 15 h 55, Le Retour des agents très spéciaux, film de Ray Austin ; 17 h 25, Cabou Cadin (dessin animé, Max Romana) ; 18 h 4, SLAM ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Le Grand Pardon, film d'Alexandre Arcady ; 22 h 45, L'Ombre rouge, film de Jean-Louis Comolli ; 0 h 30, SLAM ; 1 h 18, Girls, girls, girls, film de Norman Taurog.

FRANCE-CULTURE

7 h, *Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ;* 8 h 30, Les chemins de la connaissance : lorsque le Moyen Age mit son Dieu au tombeau (et à 10.50 le corps tel qu'on le pense) ; 9 h 5, La matinée des autres : l'art et l'âme du Kilim ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 heures) ; 11 h 10, L'école des parents et des éducateurs : le droit au père, avec le docteur Alao Naouri, pédiatre ; 11 h 30, Feuilleton : « Han d'Islande » ; 12 h, Panorama, entretien Marcel Landowski ; 13 h 40, Instantané : musiques traditionnelles ; 14 h, Un livre, des voix : « le Grand Empereur et ses automates », de Jean Levi ; 14 h 30, « Maman tu mens » ; 15 h 30, Les mardis du théâtre : mégaphonie, mémoires du monde ; 17.10, Le pays d'ici ; 18 h, Subjectif. Agora : gens du sable ; 18 h 35, Tire ta langue... ; à *19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à* l'ancienne ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : Greimas. aventures d'un linguiste ; 20 h, Musique, mode d'emploi : *Heinrich Strobel homme orchestre.*

20 h 30 Pour ainsi dire : les poètes du monde.
21 h Entretiens avec Tapiès.
21 h 30 Musique, diagonales ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22 h 30 Nuits magnétiques : séance tenante.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Carl Philipp Emanuel Bach - Sans souci ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « la Chanson de Louis » ; 12 h 30, Concert : œuvres de Mozart, Schumann, Zimmermann par G. Pludermacher, J.-F. Heisser, pianos, C. Henkel, R. Pidoux, violoncelles, G. Cass, cor ; *14 h 2, Repères contemporains : le* trio instrumental TM+ ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : mélodies en sous-sol ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : la tempête de Shakespeare ; œuvres de Sibelius, Locke, Martin, Fobich, Beethoven ; 18 h 2, Cycle acousmathèque : œuvres de Lejeune, Philippot ; 18 h 30, Jazz-d'aujourd'hui : lecture au laser ; *19 h 15,* Premières loges : Xenia Belmas, soprano russe, chante Meyerbeer, Leoncavallo, Mascagni, Tchaïkovski, Moussorgski ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30 Concerto : *Ouverture tragique,* concert pour violon et orchestre en ré majeur de Brahms ; *Orphée,* de Liszt ; *le Mandarin merveilleux,* de Bartok par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. C. Badea, sol. V. Tretiakov, violon.
23 h Les soirées de France-Musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 21 JANVIER

— *M. Dominique Baudis,* député européen (CDS), maire de Toulouse, participe à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 20.

COMMUNICATION

LE CAHIER DES CHARGES DE LA TÉLÉVISION PAR CABLE

Une réglementation libérale

Après huit mois d'attente, tous les partenaires de la télévision par câble se sont précipités le 19 janvier sur le *Journal officiel* : un décret signé du premier ministre y rend enfin publiques les grandes règles d'exploitation des réseaux. Peu de surprises : l'ensemble des dispositions reste fidèle aux arbitrages prononcés par le conseil des ministres du 4 mai 1984. Limitation des programmes étrangers, soutien à la production française, protection du cinéma, le cadre est rigoureux mais les textes ménagent une relative souplesse dans l'application pour faciliter la délicate croissance économique de la télévision par câble.

Le décret confie à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle le soin d'autoriser toute exploitation d'un réseau câblé, après avis de la commission consultative présidée par M. Galabert, qui examine déjà les demandes des radios locales. Des sociétés d'économie mixte recevront l'autorisation d'exploiter un réseau pour une durée de cinq ans. Un délai qui peut paraître court si l'on songe à la hauteur des investissements nécessaires (pas d'équilibre avant sept ou huit ans selon les modèles économiques les plus optimistes), mais qui donne à la Haute Autorité les moyens de faire respecter les cahiers des charges.

Le cahier des charges générales publié au *Journal officiel* définit d'abord les grands équilibres de la programmation. 15 % des capacités du réseau seront réservés à la programmation propre, *« conçue par ou sous contrôle de la société d'exploitation ».* L'exploitant devra réserver 20 % de cette programmation propre à des émissions de « libre accès », où pourront s'exprimer tous les courants socio-culturels. Chaque réseau câblé devra obligatoirement diffuser les chaînes du service public, obligation qui ne s'étend pas à Canal Plus. Les chaînes étrangères ne pourront pas occuper plus du tiers des capacités du réseau.

Les chaînes diffusées par le câble devront respecter le même cahier des charges que les télévisions du service public pour la diffusion des films. Toutefois, ces règles concernant les délais et les jours de diffusion ne s'appliquent qu'aux chaînes financées par la publicité. Les programmes qui ne feront appel qu'à l'abonnement bénéficieront des mêmes avantages que Canal Plus vis-à-vis du cinéma. Comme sur les chaînes publiques, 60 % des œuvres diffusées devront émaner des pays de la Communauté européenne et 50 % seront obligatoirement d'expression originale française. Les messages publicitaires ne pourront pas interrompre les émissions, ce qui obligera RTL ou Télé-Monte-Carlo à modifier leurs programmes pour être distribués par câble.

30 % de productions

Le cahier des charges détermine aussi l'équilibre général de l'exploitation de la télévision par câble en demandant aux sociétés locales de consacrer 30 % de leurs recettes à la production ou à l'acquisition des programmes. On sait que cette dernière disposition inquiète un certain nombre de candidats à l'exploitation du câble, qui craignent déjà de voir leur budget lourdement grevé par la location des réseaux aux PTT et les charges de structure et de promotion.

Pour rendre la règle plus souple, les pouvoirs publics ont décidé que les exploitants pourraient comptabiliser dans les 30 % qu'ils consacrent aux programmes les taxes dues au titre des fonds de soutien au cinéma et à l'industrie des programmes. De plus, les coûts d'acquisition des programmes ayant reçu l'aide du fonds de soutien compteront double. Une manière habile de sacrifier au réalisme économique tout en soulignant la logique de l'aide à la création de programmes.

Les diverses contraintes qui encadrent la programmation de la télévision par câble peuvent aussi peser lourd sur l'équilibre de son exploitation. La municipalité RPR de Paris comme celle socialiste de Rennes ont plaidé ces derniers mois pour un plus grand libéralisme en faisant valoir que le câble avait besoin, surtout *à ses débuts,* de programmes attrayants mais peu coûteux. Là encore, les pouvoirs publics ont répondu en maintenant les principes mais en laissant à l'exploitant des réseaux une grande marge de manœuvre pour trouver l'équilibre de sa programmation.

Ainsi, les différents quotas sont calculés sur les « capacités finales » du réseau, obligeant l'exploitant à réserver des canaux pour les programmes français, la programmation propre ou l'expression des courants de pensée, sans le contraindre toutefois à les mettre en service dès le début de l'exploitation. Une société qui aurait loué dix canaux aux PTT peut très bien ouvrir son réseau avec trois chaînes du service public et trois chaînes étrangères sans être hors la loi. La rentabilité de son exploitation la conduira à mettre en œuvre rapidement les canaux qu'elle aura réservés à la programmation locale et aux chaînes nationales.

La menace hertzienne

Cette réglementation libérale devrait satisfaire les collectivités locales et leurs partenaires financiers qui, candidats au câblage, redoutaient des premières années difficiles et un équilibre économique problématique. Le gouvernement a sans doute compris qu'il ne servait à rien de peser trop lourdement sur les nouveaux moyens de diffusion, même au nom de la création audiovisuelle, si ce n'est à compromettre tous les débouchés de celle-ci.

Pour la télévision par câble, les concessions s'imposaient. La longue élaboration des décrets, le passage devant le Parlement pour modifier la loi de 1982 ont retardé d'autant la mise en place des premiers réseaux. Cette situation faisait courir un danger *de plus* en plus sensible aux investissements des PTT et aux premières commandes industrielles qui restaient dépendantes de l'accord final des collectivités locales (*le Monde* du 17 janvier).

Tout n'est pas réglé pour autant, puisque peu de villes candidates ont répondu aux dernières propositions tarifaires des PTT : 42 francs hors taxes par abonné pour la location d'un réseau de douze canaux. De même, la Caisse des dépôts et consignations, la Compagnie générale des eaux et quelques autres financiers attendent encore une réforme de la loi sur la communication audiovisuelle qui limite aujourd'hui l'apport de capitaux d'une même société à un seul réseau.

Mais la plus grande menace qui pèse sur la télévision par câble, c'est, de toute évidence, la télévision sans câble, l'avènement de stations hertziennes privées. Certes, le câble est, *in fine,* la seule forme d'exploitation techniquement cohérente et financièrement viable face à la multiplication des chaînes. Les Etats-Unis, le Canada, la Belgique, les Pays-Bas ou la RFA le démontrent à qui veut le voir. Mais la France, elle, paraît tentée par un petit pas de côté, un *retour en arrière avant de se rendre* à l'évidence.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *Les télévisions brésiliennes au Centre Pompidou.* — Le Centre Pompidou organise, du 21 janvier au 3 février, une manifestation sur les télévisions brésiliennes dont l'objet est de donner une idée aussi exacte que possible de l'ensemble des programmes suivis par les téléspectateurs brésiliens. On pourra donc voir pendant deux semaines près de soixante-dix heures de programmes — « novelas », séries, dramatiques, variétés, émissions enfantines, sport, etc. — pris non seulement à TV-Globo, le premier réseau brésilien (taux d'écoute moyen : 70 %), mais aussi aux autres chaînes, Manchette, SBT, TV Cultura de Sao-Polo, TV Educativa de Rio, et Abril Video.

★ Les émissions seront projetées en permanence de 14 h à 22 h dans le petit et grand foyer et la petite salle du premier sous-sol du Centre Pompidou.

SUR TF 1

L'information dernier cri

Adieu, le petit martèlement musical qui annonçait les journaux de TF 1. Adieu, aussi, l'ancien générique. Fini, encore, le morne fond, beige rosé, qui s'étalait derrière le présentateur. C'est un nouveau décor, du rythme, du bleu, du blanc, du gris (avec jeux d'ombres et de lumières), des techniques dernier cri, que le public va découvrir, mardi 22 janvier, sur le « 20 heures ».

Désormais, le téléspectateur, de son fauteuil, a l'impression d'être sur le plateau, de percer les mystères de la machine d'information. Deux panneaux latéraux, composés, chacun, de douze écrans de télévision, diffusent des images venues du monde entier, tandis que deux téléscripteurs, bien en vue dans le champ, débitent les dépêches d'agences. La simplification des rubriques, le graphisme rénové des titres permettent de mieux suivre l'émission, comme on feuilletterait un quotidien de presse écrite. Une mise en scène moderne qui touche tous les secteurs d'information de la chaîne, y compris le bulletin météo !

« L'idée, explique Alain Denvers, directeur-adjoint de l'information à TF 1, *n'était pas de faire du neuf et du joli en stuc, mais de créer un décor qui montre toute la technologie, tous les moyens dont dispose aujourd'hui la télévision pour informer vite et le mieux possible... »* Un principe déjà acquis dans son équipe, avant même que soient inaugurées les nouvelles installations. On en a eu une preuve, samedi dernier, lors du « Bonjour la France » de Jean-Claude Bourret : l'émission a été prolongée de près de deux heures pour « couvrir » la visite-surprise du président de la République en Nouvelle-Calédonie.

Du beau travail. Sans anicroches, on passait de Cognacq-Jay, où était organisé un débat contradictoire entre spécialistes, à la Nouvelle-Calédonie, d'où les envoyés spéciaux de TF 1 envoyaient — presque en temps réel — des images, des commentaires sur les événements qui se déroulaient à des milliers de kilomètres.

On a remonté le cours de l'histoire de cette petite île du Pacifique, saisissant un peu mieux les enjeux politiques et économiques défendus par les uns et les autres. Cette terre lointaine est soudain apparue toute proche. Quand la télévision réussit ce genre de performance, on a envie de dire : vive la télé !

ANITA RIND.

À VOIR

Les falachas en Éthiopie

Les chants sont aussi beaux que les montagnes qui plongent, abruptes, dans la brume. Il y a cette voix aiguë, cassée, des grands déserts. On est à 3 000 ou 4 000 mètres, dans les montagnes perdues du Siemen, là où vivent quelque vingt-cinq mille falachas, ces juifs noirs d'Ethiopie, qui, il y a encore un siècle, se croyaient les seuls Juifs au monde, et sur lesquels l'« opération Moïse » vient brusquement de jeter un coup de projecteur.

Elisabeth Lenchener et François Margolin sont partis fin 1983, quand personne ne parlait encore de cette communauté dont l'origine divise les historiens (enfants de la tribu de Dan, juifs d'Arabie ayant traversé la mer Rouge, fils de Salomon et de la reine de Saba ?). Elisabeth Lenchener — très impliquée dans la culture juive, elle est distributrice de films yiddish, — a profité d'un voyage organisé par Radio J (où il lui arrive d'animer des émissions) pour partir avec une équipe. Elle allait seulement à la rencontre d'autres juifs qui avaient des problèmes.

L'équipe a dû monter plusieurs jours à dos de mule pour atteindre les hauteurs du Siemen. Un reportage difficile à tous points de vue, réalisé, dit Elisabeth Lenchener, *« sous la surveillance tatillonne des guides de l'Intourist locale et du commissaire politique de la région »* (on les voit). Elisabeth Lenchener et François Margolin ont filmé les animaux, la nature, les marchés, tout ce qui pouvait faire croire à un film de vacances, mais les falachas ont très bien compris leur démarche et certains ont pris des risques, comme le rabbin qui venait de faire un an de prison pour avoir parlé à un journaliste.

Un reportage dont le point de vue est clairement affirmé, mais qui éclaire les racines qui ont mené à cet exode massif des falachas aujourd'hui, même si la famine et la guerre civile qui sévissent dans la région du Gondar, ont pesé davantage que les pressions quotidiennes, les persécutions, la négation de leur culture et de leur religion, dont parlent ceux qui ont le courage de témoigner... sous surveillance. Les questions irritent parfois par leur insistance, mais les silences sont aussi une façon de parler.

CATHERINE HUMBLOT.

* « Les falachas », mardi 22 janvier, à 22 h 45 sur FR 3.



Le Monde

ECONOMIE

Les Bourses européennes et japonaise au plus haut

A l'exception des marchés nord-américains, presque toutes les Bourses du monde se retrouvent à leur plus haut niveau historique. Le volume d'affaires traité depuis le début de l'année est en général très élevé.

Successivement, Londres, Tokyo, Francfort, Amsterdam, Hongkong, Zurich, Milan – et bien sûr, Paris, – pour ne citer que les principales places mondiales, ont ouvert la nouvelle année en fanfare après avoir déjà grimpé de 20 % à 40 % en 1984 pour certaines d'entre elles. Seul le marché de New-York, en baisse de 5 % environ en 1984, est resté à la traîne par rapport à ceux du Vieux Continent et du Japon. On a toutefois observé ces derniers jours une certaine remontée à Wall Street après la décision prise par une petite banque qui joue souvent les francs-tireurs – la Southwest Bank of Saint-Louis – et par la Manufacturer d'abaisser leur *prime rate* de 10 3/4 % à 10 1/2 %.

Le ton maussade et hésitant des Bourses américaines a franchi les Grands Lacs pour atteindre les marchés canadiens de Vancouver et Toronto, seul celui de Montréal ayant réussi à tirer son épingle du jeu. Sur une plus longue période, c'est-à-dire en fait depuis le 16 août 1982, date de la vigoureuse reprise de Wall Street déclenchée par les prévisions optimistes des « gourous » de Wall Street faisant espérer une décélération des taux d'intérêt et un redémarrage de l'économie américaine – pronostics confirmés par les faits, – on constate au vu du graphique d'ensemble publié ci-contre que c'est un peu avant la fin de l'année 1983 que le *Big Board*, le grand marché américain, a commencé à se laisser distancer par les autres places mondiales.

A 1 287,20 points, l'indice Dow-Jones des valeurs industrielles, considéré comme le baromètre numéro un à Wall Street, avait atteint son plus haut record historique le 29 novembre 1983 pour fluctuer ensuite pendant quatorze mois autour de 1 200 points, sans trouver la force de décoller.

Grâce aux effets bénéfiques de la politique d'assainissement entreprise par la majorité des gouvernements occidentaux, au redressement incontestable de la marge bénéficiaire des entreprises et à l'effort mené pour canaliser dans les pays européens l'épargne des particuliers vers l'industrie souvent en pleine crise de modernisation, les marchés non américains sont, depuis plusieurs mois, apparus plus attirants aux investisseurs américains, désireux d'internationaliser leurs risques.

Exception faite de Londres et de Tokyo, les autres places internationales disposent d'une capacité d'accueil réduite face au grand frère américain, à la fois en raison du nombre limité de titres offerts et de leur rotation relativement lente. Il suffit que les grandes firmes de courtage américaines et les organismes de placement *(mutuel funds)* transfèrent une modeste partie (2 % à 5 %) de leurs colossales réserves vers l'un ou l'autre de ces marchés pour que l'effet de levier soit décuplé.

« On assiste depuis plusieurs mois maintenant à un double phénomène, explique un professionnel français, *d'une part, les grandes firmes financières américaines se sont toutes dotées d'un département « recherche d'investissements » important incluant à présent des spécialistes en actions européennes ou asiatiques... D'autre part, les agents de change – et surtout les gérants de portefeuille de ces pays – ont commencé, de plus en plus nombreux, à sortir de leurs bureaux pour aller « vendre » au-delà des mers les plus beaux fleurons de la cote. »* Les plus beaux fleurons, ce sont souvent les sociétés en pleine ascension.

L'« effet dollar » devrait s'atténuer, estiment les spécialistes, sans savoir toutefois quand devrait être corrigée cette surcote de la devise américaine, qu'ils évaluent à 25 % environ, mais les investisseurs internationaux jouent la reprise des économies autres qu'américaine pendant l'année en cours, essentiellement en Europe, et notamment en Allemagne fédérale, après le boom observé aux Etats-Unis depuis le début de 1983. L'abondance des liquidités, traditionnelle en ce début d'année en raison des ajustements de positions *(window dressing)* opérés fin décembre et des encaissements de coupons divers (à Paris, ils représentent, à titre d'exemple, quelque 26 milliards de francs), explique encore les importants achats d'obligations mais aussi de valeurs à revenu variable intervenus ces jours-ci à des degrés divers selon les différentes places financières.

● **New-York** : A la mi-janvier, l'indice Dow Jones se situait à 1 230 points, et ce sont les valeurs de second rang qui se mettaient en vedette, les *blue chips* étant reléguées à l'arrière-plan. Une nette reprise des cours à Wall Street apparaît dans l'immédiat improbable en raison de deux inconnues majeures : les moyens qui seront effectivement pris pour comprimer le déficit budgétaire fédéral et le contenu exact de la réforme fiscale actuellement en préparation. Tant que durera l'écart entre la capacité d'épargne des Américains et les besoins de crédit de l'administration et des entreprises (un « trou » évalué à 150 milliards de dollars), il ne sera pas raisonnable d'escompter une baisse importante des taux d'intérêt. Attirés par des taux d'intérêt réels (diminués de l'inflation) de 7 % environ, les capitaux étrangers constituent toujours une source de financement importante (encouragée par l'abolition de la retenue à la source sur les revenus d'obligations) pour l'économie américaine.

Les cours sont bon marché actuellement si l'on en juge par le rapport cours-bénéfice (*price earning ratio* – PER), l'un des principaux baromètres boursiers (1). On l'évalue pour l'année 1985 à 8 environ à New-York, contre près de 9 à Paris, 11,6 à Francfort, 12 à Londres et 19 au Japon, le marché nippon enregistrant généralement un PER doublé par rapport à celui de Wall Street. *« En conséquence,* explique un spécialiste parisien des places internationales, *New-York connaîtra un jour ou l'autre un rattrapage. »*

● **Londres** : A proximité de son plus haut niveau historique, le London Stock Exchange continue sa progression, sans prêter apparemment attention à la dégringolade de la livre sterling, un peu freinée depuis le relèvement – le deuxième en quatre jours – des taux d'intérêt intervenu le 14 janvier. Pas plus, d'ailleurs, qu'au conflit des mineurs, qui s'éternise depuis le 12 mars 1984. En l'espace de six ans, depuis la victoire électorale des conservateurs en mai 1979, bientôt suivie de la suppression du contrôle des changes, la City a connu un nouvel essor, le marché londonien aura depuis lors grimpé de 130 %, la moitié de cette hausse ayant eu lieu au cours des dernières années. Et ce n'est pas fini... assurent les spécialistes, soulignant le rôle prépondérant joué ces derniers mois par la reprivatisation d'un certain nombre d'entreprises nationales telles que Jaguar ou British Telecomm. Cette dernière opération, intervenue début décembre 1984, a permis à plus de deux millions de petits actionnaires d'empocher d'importantes plus-values (le cours a pratiquement doublé en quelques jours). Le même phénomène pourrait jouer lors de la prochaine dénationalisation, celle de British Aerospace.

● **Francfort-Düsseldorf** : La croissance devrait atteindre 3 % cette année en RFA, et les bénéfices des entreprises devraient croître de 12 % environ. A eux seuls, ces deux facteurs justifient la hausse des valeurs allemandes, que la « trêve des confiseurs » n'a pu calmer en fin d'année précédente. La décision de la Bundesbank de ne pas modifier ses taux directeurs, impatiemment attendue par les milieux d'affaires, confirme sa volonté de ne pas freiner l'expansion, et les observateurs constatent avec satisfaction l'arrivée de nouvelles sociétés sur le marché (le groupe chimique et pétrolier Fuchs Petrolub à Francfort et Stuttgart et la société Brillant Leuchten sur les marchés de Francfort et de Brême). De plus, fait-on valoir, les investisseurs redécouvrent les vertus de quelques grandes valeurs (Siemens, Daimler, mais aussi Deutsche bank). La reprise des sociétés chimiques contribue à encourager le mouvement de hausse, alimenté par l'apport des investisseurs étrangers.

● **Zurich** : La relative « contre-performance » des marchés suisses en 1984 (plus 1 %) ne doit pas faire illusion, et de nombreux opérateurs tablent déjà sur une vigoureuse reprise de Zurich, qui pourrait bien, à en croire de nombreux analystes, enregistrer cette année l'un des meilleurs scores des places continentales. Les valeurs bancaires et de compagnies d'assurances sont particulièrement privilégiées par les acheteurs, parmi lesquels les étrangers sont de plus en plus nombreux. L'action Ciba-Geigy est particulièrement en vue, alors que Nestlé apparaît plus délaissé, mais des valeurs industrielles comme Schindler, Landis et Gyr et Autophon, attirent également l'attention.

● **Amsterdam** : En deux ans ce marché aura progressé de plus de 70 %, et les spécialistes escomptent une bonne tenue en 1985, à l'issue d'une phase de consolidation en début d'année, certaines valeurs (Hoogovens) ayant cependant été boudées par les opérateurs.

● **Marchés scandinaves (Stockholm, Oslo, Helsinki, Copenhague)** : Très bien orientées en 1983, ces places ont eu un comportement plus décevant l'année suivante et il en va de même depuis un mois environ, avec un solde négatif pour les marchés danois et finnois. Les investisseurs américains, qui ont fortement contribué à la hausse initiale, se sont retirés peu à peu de ces places, et cette désaffection a fait refluer les cours, encore que l'on table parfois sur un « modeste » rattrapage à Stockholm et à Oslo.

● **Milan/Madrid** : Ces deux « marchés méditerranéens » connaissent une euphorie qui ne se dément pas ! La Bourse italienne a enregistré ses meilleurs cours depuis plus de quarante mois. A Milan, la capitalisation boursière atteignait 50 000 milliards de lires fin décembre 1984, soit une augmentation voisine de 50 % d'une année à l'autre. A Madrid, en hausse de 55 % en 1984, le secteur bancaire, particulièrement dynamique, a repris l'initiative après les déboires du Banco Hispano Americano.

● **Tokyo** : Au plus haut depuis le début de l'année, le marché nippon semble prêt à confirmer une hausse qui a surtout concerné jusqu'à présent les valeurs pharmaceutiques et financières et quelques titres industriels. Mais les grandes sociétés exportatrices n'ont pas répondu aux espoirs placés en elles. A telle enseigne que les spécialistes se montrent assez hésitants en cette mi-janvier à l'égard du Kabuto-Cho.

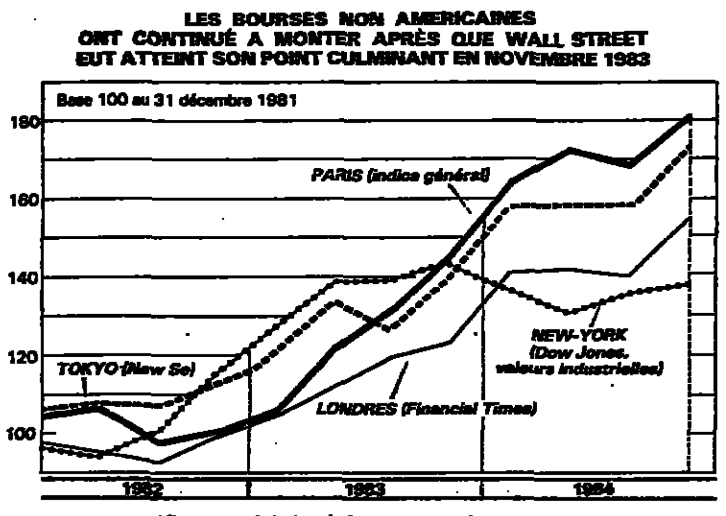
● **Marchés asiatiques** : Très spéculatifs dans leur ensemble, surtout Singapour et Bangkok, ils sont encore dominés par les investisseurs britanniques. Naturellement, c'est Hongkong qui tient la vedette. Tombé à 746 points il y a six mois, au plus fort des incertitudes sur l'avenir de la *colonie britannique* (appelée à devenir en 1997 une « zone administrative spéciale » relevant de la souveraineté chinoise), l'indice Hang-Seng atteignait 1 388 points à la mi-janvier, son plus haut niveau depuis le 1er juin 1982.

● **Et Paris ?** Comme les autres marchés internationaux, la Bourse de Paris bénéficie d'une demande importante, ainsi qu'en témoigne la ruée des acheteurs sur les valeurs introduites sur le second marché. Le 17 janvier, l'indice de la Compagnie des agents de change a atteint, avec le chiffre de 190,1, son record historique, et les analystes prévoient une *« bonne année 1985 »* après la hausse de 16,5 % enregistrée au cours des douze mois précédents. *« Nous sommes partis sur la lancée d'une année active et, au total, satisfaisante en termes d'indice »*, estime M. Xavier Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change, mettant en avant trois facteurs qui doivent à nouveau contribuer à la bonne tenue de notre place : le maintien de la politique de rigueur, la redécouverte de l'épargne et des vertus de l'entreprise par les Français, encouragés en cela par l'attitude des pouvoirs publics, et, enfin, sur le plan international, la baisse du prix du pétrole, liée à une relative *croissance des économies occidentales*. Le tout dans un contexte d'inflation sérieusement réduite à défaut d'être complètement jugulée.

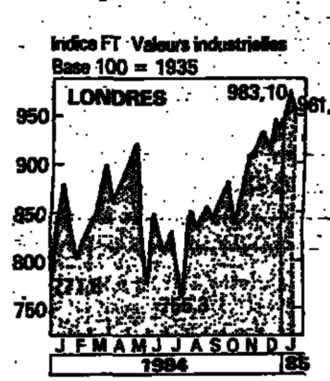
SERGE MARTI.

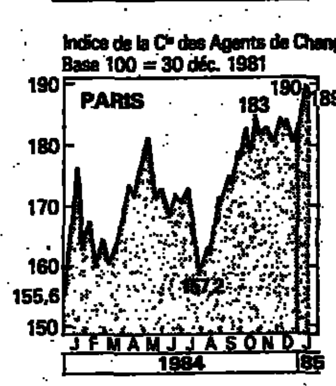
(1) Le *price earning ratio* s'obtient en divisant le cours boursier d'une action par le bénéfice net calculé par action. Souvent pris en compte par les analystes financiers, il constitue un facteur de jugement sur une entreprise – et par extention un secteur industriel et un marché, – la valeur étant dite « de croissance », dès lors que ce multiple (PER) apparaît élevé.

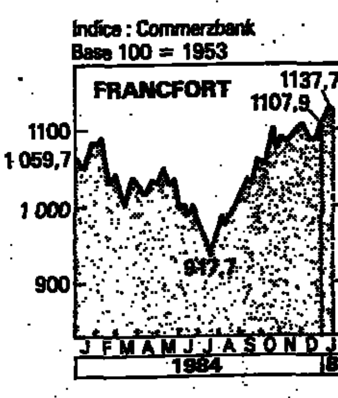
LES BOURSES NON AMERICAINES ONT CONTINUÉ A MONTER APRÈS QUE WALL STREET EUT ATTEINT SON POINT CULMINANT EN NOVEMBRE 1983

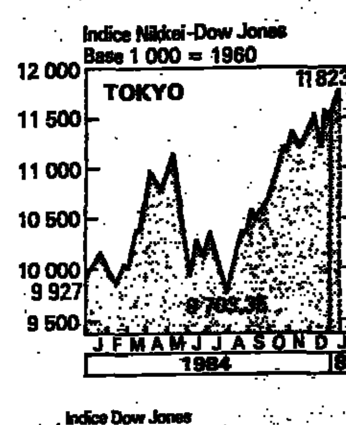


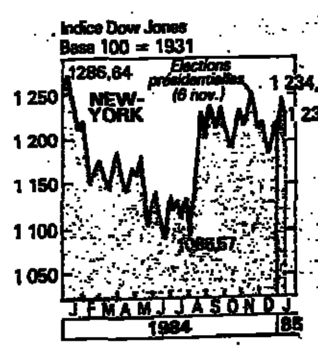
(Source : ministère de l'économie et des finances)











Point de vue

Les délices de l'opposition

par DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

Secrétaire du Parti socialiste, Dominique Strauss-Kahn, professeur de sciences économiques, se livre ici au « chiffrage » des propositions du RPR.

Ce texte est susceptible de provoquer des réactions qui trouveront leur écho dans ces colonnes, la rédaction du *Monde* se réservant, le cas échéant, de donner ses propres conclusions.

LE projet du RPR pour la France, tel qu'il a été exposé à la fin de l'année dernière dans le livre *Libres et responsables* (1), est plus un manifeste exposant une doctrine qu'un programme, du moins dans le domaine économique. Comment croire, en effet, que les parties du texte où l'on aborde l'économie aient pu être écrites par un économiste ? Les débordements budgétaires qui y sont décrits pourraient être étudiés avec intérêt si le RPR proposait une stratégie de relance par le budget. Il n'est évidemment pas question de cela : Chirac 86 n'est plus Chirac 75. Dans ces conditions, on a du mal à croire que les propositions faites ne soient pas purement démagogiques.

Ainsi, le RPR propose de diminuer les impôts que payent les entreprises. Tout d'abord en autorisant l'amortissement des immobilisations à leur valeur de remplacement et non à leur valeur historique. Voilà une idée qui pour n'être pas nouvelle n'en est pas moins intéressante. Mais on ne peut cacher aux Français qu'il en *coûte à l'Etat 10 milliards dès la* première année et 60 en régime de croisière. Le RPR propose ensuite de généraliser le bénéfice mondial ou consolidé. Ceci peut sans doute être utile à de nombreuses entreprises, mais il faut trouver 4 milliards. Enfin, reprenant une proposition de la Commission Dautresme mise en place par J. Delors, les auteurs souhaitent réduire l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis. Cette mesure, qui incite à réinvestir plutôt qu'à distribuer des dividendes, va dans le bon sens dans une économie qui manque de fonds propres, mais son coût varie entre 3,5 et 7 milliards par an selon les modalités retenues.

Toutes ces propositions ont déjà été maintes fois énoncées dans de nombreux rapports et par des courants de pensée très divers. Si elles n'ont pas été mises en œuvre depuis dix ans, ce n'est pas parce que personne n'y a pensé, c'est parce qu'elles sont très onéreuses pour les finances publiques. Les retenir aujourd'hui, quand on ne les a pas adoptées hier, sans indiquer ni leur contrepartie en perte de recettes ni la façon dont elles seront financées est très déraisonnable.

(Lire la suite page 22.)

(1) *Libres et responsables*. RPR. Projet pour la France. Flammarion, 145 pages, 29 F.

EN ITALIE

Les syndicats ne croient plus à la Cassa integrazione

De notre envoyé spécial

Turin. – Fascinante, la Cassa integrazione italienne ne cesse de susciter la curiosité et même, chez certains observateurs, l'envie. Si le dispositif, original, est désormais largement connu (*le Monde* des 30 août et 20 septembre 1984) pour ce qui est de son fonctionnement, il restait à savoir quelles conséquences réelles il avait eues et, subsidiairement, comment les syndicats appréciaient la situation ainsi créée.

Toujours cité, l'exemple de la Fiat, qui avait placé vingt-neuf mille salariés dans la Cassa integrazione en 1982 – il y en a encore douze mille aujourd'hui, – fournit la démonstration, selon la CGIL et la CISL (1), des risques contenus dans une telle formule.

Prévue pour être un outil conjoncturel, *« la caisse est devenue un facteur de la politique industrielle »*, affirme M. Fausto Bertinotti, secrétaire général de la CGIL pour la région Piémont, qui y voit, aujourd'hui, le *« moyen de la restructuration »* et même un élément de *« déréglementation »*. *« Au plus fort de nos moyens, nous avions considéré en 1975 qu'il s'agissait d'une conquête syndicale importante »*, dit de son côté M. Bruno Mangui, son équivalent pour la CISL, *« et maintenant les choses ont changé comme nous ne l'avions pas prévu »*.

A l'origine, la Cassa integrazione devait permettre de retirer des salariés de la production, à titre temporaire, afin de faire face à une situation momentanée de crise. Dépités, les syndicalistes ont maintenant le sentiment d'avoir été grugés et déclarent même que les accords signés ont été détournés de leur sens.

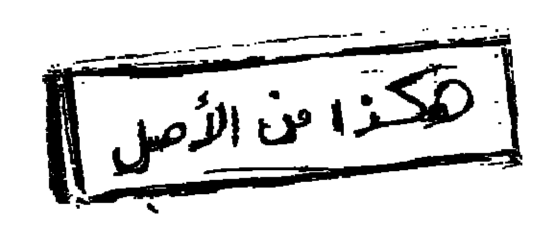
« Aujourd'hui, les entreprises produisent autant avec moins de salariés », explique M. Mangui, tandis que son collègue de la CGIL parle de *« chômage déguisé »*, conséquence d'une adaptation structurelle. *« Il y a eu incapacité de notre part à prévoir cette évolution,* confesse d'ailleurs M. Bertinotti. *Nous n'avions pas compris les grandes transformations qui étaient en train de se produire dans la société industrielle. Nous n'avions pas fait les comptes de la modernisation. »*

CISL ou CGIL, en forme d'autocritique, admettent leur erreur de jugement et avouent que ce sont les travailleurs qui ont fait les frais de leurs bévues. *« Cela a été vécu comme une débâcle et a marqué un tournant négatif des relations professionnelles dans notre pays »*, reconnaît M. Bertinotti, pour qui il ne fait aucun doute que *« les ouvriers de la Fiat se sont affaiblis »*.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 21.)

(1) CGIL : Confédération générale italienne du travail (tendance communiste). CISL : Confédération italienne des syndicats de travailleurs (tendance démocrate-chrétienne).



DEUX ÉTUDES DRESSENT LE BILAN DES STAGES RIGOUT

Un dispositif pour les jeunes de seize à dix-huit ans qui cumulaient tous les handicaps

PARMI les dispositions arrêtées par le gouvernement de M. Pierre Mauroy en faveur des jeunes, les stages seize-dix-huit ans mis en place depuis 1982 par le ministre de la formation professionnelle, M. Marcel Rigout, ont toujours fait l'objet d'une attention empreinte de soupçon. Pour certains, ils ne tranchaient pas assez clairement avec les fameux « stages-parkings » de l'époque Barre ; pour d'autres leur efficacité se limitait aux bons sentiments. Les mauvais esprits, eux, y voyaient un moyen de dissimuler l'évolution du chômage quand ceux qui recherchaient la preuve intangible de leur impact se perdaient dans la *consultation de chiffres contradictoires* et, quelquefois, inconciliables.

Il aura donc fallu attendre la publication *récente de deux rapports commandés* au CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) *et à un groupe de travail du* CNAM, dirigé par M. Gérard Malglaive, pour que soit levé un coin du voile *et que l'on cerne un peu mieux* les résultats de ce dispositif complexe, qui n'avait pas convaincu. Et cela au moment où, M. Marcel Rigout ayant dû quitter ses fonctions, le jugement porté risque de caractériser le bilan de l'action gouvernementale de l'un des quatre ministres communistes...

Portant sur la *première* « campagne » en faveur des stages s'adressant aux jeunes âgés de seize à dix-huit ans (105 000) entre septembre 1982 et mars 1983, l'étude du CEREQ cherche à vérifier si le programme avait bien touché le public visé, à savoir les jeunes en difficulté. Le travail entrepris par l'équipe rassemblée par M. Malglaive consistait à observer, au 29 février 1984, ce qu'étaient devenus les jeunes sous formation. Etant conduit à juger de la qualité de la formation dispensée en fonction de son débouché sur l'emploi, il comporte un plus grand risque d'erreur d'appréciation. Or, même si la campagne s'est, un temps, appelée *« un métier pour réussir »*, il faut se rappeler que son objet était plutôt de permettre l'insertion sociale des jeunes particulièrement défavorisés et condamnés dès leur entrée dans la vie active à être durablement des laissés-pour-compte. Cela incline à choisir avec prudence les critères d'appréciation.

En relevant que 96,8 % des jeunes avaient de seize à dix-sept ans à leur entrée en stage et que, par conséquent, le public visé a été atteint, le CEREQ donne d'ailleurs, de ce point de vue, des indications qui montrent l'ampleur du problème posé. 61,2 % de ces stagiaires étaient sortis de l'école sans aucune formation professionnelle et avec un bas niveau de formation générale (classes du premier cycle, CPPN, classes préparatoires à l'apprentissage). 28,4 % n'avaient eu qu'un début de formation professionnelle, en LEP ou en apprentissage, ou sortaient d'une classe de 3ᵉ. Sur les 7,65 % d'entre eux qui avaient redoublé *au moins une classe*, le tiers en avait redoublé deux et plus, et *près des trois quarts dès les classes de l'enseignement primaire.*

Cette population, *« qui s'est majoritairement trouvée en situation d'échec scolaire précoce »*, selon l'observation du CEREQ, est également celle qui supporte le plus de *handicaps, à commencer par la situation sociale et familiale.* Ces mêmes jeunes sont également issus, à 82,9 %, *de familles de trois enfants* et *plus* (39,3 % comprennent de quatre à six enfants), alors que l'on *dénombre, en moyenne nationale,* 7 % de familles ayant quatre enfants et plus. Mais cela peut s'expliquer *par le fait qu'ils sont souvent issus* de familles étrangères : 20,2 % des pères ne sont pas français. 28 % des *stagiaires ont leurs deux parents* privés d'emploi. Enfin, 68 % des pères sont ouvriers.

Les stages Rigout s'adressaient donc en priorité à un *« public difficile »*, comme le note M. Malglaive; *leur tâche était plus que délicate.*

Sont-ils parvenus à des résultats ? A en juger par les analyses concordantes du CEREQ et du CNAM à ce propos, il est permis d'en douter. Alors que les promoteurs du programme avaient conçu leur dispositif comme une tentative progressive passant du stage d'orientation approfondie au stage d'insertion, puis enfin au stage de qualification, l'ensemble du parcours n'a été effectué que par 13 % des stagiaires. A concurrence de 68 %, ils n'ont suivi qu'un seul stage, dont 33 % d'insertion, et 20 % d'entre eux seulement ont obtenu un diplôme ou une partie de diplôme, souvent modeste.

Compte tenu de leurs antécédents scolaires, ces jeunes ont été massivement dirigés vers les stages d'insertion (51 %) et y sont restés de sept à dix mois, mais l'on ne compte plus le nombre de ceux qui ont abandonné en cours de route.

Si effectivement les stagiaires ont pu bénéficier de périodes en entreprise (90 %), il faut cependant observer que cet accueil a surtout été le fait des petites entreprises (50 % de moins de dix salariés, 28 % de dix à cinquante salariés) et que l'industrie y a pris une faible part (20 % des garçons et 12 % des filles). Pour l'essentiel, ce sont les entreprises du bâtiment, de la réparation automobile, le commerce de détail et le secteur de l'hôtellerie qui ont accepté de recevoir des jeunes. Au moment de l'embauche, *elles* n'ont *guère donné* suite à leurs efforts.

Des formateurs marginaux

Au bout du compte, l'emploi n'a *pas été au rendez-vous. Un an à un* an et demi après leur entrée dans le dispositif, selon l'enquête du CEREQ, un *jeune sur cinq est encore* en stage, 20,8 % ont un emploi dont 5 % au titre de l'apprentissage, *44,5 % sont inscrits au chômage et* 9,3 % sont classés comme inactifs. Vingt-deux mois après leur sortie du *système scolaire, d'après la mesure* établie par le groupe d'étude de M. Malglaive, 38 % suivent encore *un stage et 37 % sont au chômage.* Il apparaît même que les jeunes qui n'ont pas emprunté le dispositif, à *niveau de formation équivalent*, sont *« plus débrouillards », « les jeunes Maghrébins étant plus en formation que les Français et considérablement moins employés qu'eux ».*

Le stage d'insertion devient un *« refuge »* contre le chômage et, s'il y a emploi, il est dans la moitié des cas assorti d'un contrat de travail à durée déterminée. *Il s'agit le plus* souvent d'une succession de *« petits boulots »*. De toute façon, il se caractérise par sa *« précarité ».*

Parmi ceux qui ont achevé leur stage, 36,6 % ont occupé un emploi à un moment ou à un autre, mais 22,4 % seulement d'entre eux ont été recrutés, pendant cette période, par l'entreprise où ils avaient effectué leur période d'initiation à la vie active.

Compte tenu de la population concernée, le programme s'attaquait à une tâche insurmontable et l'on peut considérer que ses quelques effets ont été bénéfiques. *« On a évité une explosion sociale du type des Minguettes »*, veut retenir l'un des responsables du plan formation jeunes à la Délégation à la formation professionnelle, pour qui l'essentiel aura été la tentative d'insertion sociale. Ce faisant, deux écueils ont également *été évités*, l'un qui aurait entraîné la constitution d'une « éducation nationale *bis* », spécialisée dans le rattrapage, l'autre *qui aurait* glissé vers l'intervention psychologique, sous l'influence de certains *animateurs ou même d'associations.*

Parmi les difficultés rencontrées – et il y en eut, – M. Gérard Malglaive *met pour sa part l'accent sur les* conséquences néfastes de la précarité d'emploi des formateurs. Là où il *aurait dû y avoir « plan pluriannuel pour la formation »* qui aurait stabilisé le corps enseignant, employé le *plus souvent par des associations* sans but lucratif, il n'y a eu que des contrats d'embauche de neuf mois *qui ajoutaient à l'insécurité du dispositif. « Pour les formateurs aussi, ces stages étaient des petits boulots »,* souligne M. Malglaive. *« On a utilisé des marginaux pour former des marginaux... ».*

Selon le relevé du groupe de travail du CNAM, la moitié des formateurs n'ont aucune expérience professionnelle et proviennent *« de petits boulots, du chômage ou d'emplois atypiques »*. Un cinquième *ont un haut niveau de formation* en psychologie ou en philosophie, sans insertion professionnelle, et *« leur surqualification les conduit à une attitude critique »*. Un autre cinquième est composé d'animateurs ou d'éducateurs *qui ont plutôt bien réussi* avec les jeunes, mais *« sont plus sensibles à l'aspect social de l'insertion qu'à l'intégration professionnelle »*. Enfin, 10 %, une *« minorité »*, sont des professionnels issus de l'éducation nationale ou des chambres de commerce et d'industrie. *« Si l'alternance doit être envisagée pour la formation des jeunes, elle doit l'être aussi pour les formateurs »*, recommande M. Malglaive, pour qui les *stages* Rigout *ont surtout péché par* insuffisance pédagogique.

A.L.

Les délices de l'opposition

(Suite de la page 21.)

Il *en* est de même d'un ensemble d'autres mesures plus difficiles à chiffrer tant elles sont imprécises : *intensifier les avantages fiscaux attachés* aux placements d'épargne en faveur des PME ; financer un tiers-*secteur culturel et de recherche par* des fonds d'origine publique ; fournir de nouveaux moyens à la justice ainsi *qu'à la police. Tout cela est bel et* bon. Mais on n'indique jamais le financement.

Parmi les propositions ci-dessus, les seules qui aient été chiffrées *s'élèvent déjà à environ 20 milliards* de francs la première année.

A cela il faut ajouter des dépenses militaires très importantes. Trop, peut-être. Le projet veut porter les dépenses militaires *« au plus vite à 5 % du PNB »* (au lieu de 3,2 % aujourd'hui). On sait que ceci représente quelque 82 milliards de francs. Effrayé par l'énormité du chiffre, M. Juppé a déclaré depuis (2) *qu'« il n'est évidemment pas question d'atteindre 5 % du PIB ni en 1986, ni en 1987, ni dans les années qui suivront immédiatement ».* On aurait pu souhaiter que cette évidence apparaisse plus tôt. Elle aurait évité une reculade entre le *« au plus vite »* du texte et le renvoi *sine die* de M. Juppé dont la dissuasion militaire française ne sort pas renforcée. Quoi qu'il en soit, *même* si la mesure est étalée dans le temps, il y aura une dépense supplémentaire dès la première année. Est-ce 10, 15 ou 20 milliards que le RPR s'engage à apporter au budget de la défense ? Nul ne sait.

⁂

En choisissant l'hypothèse la plus *basse, le total des dépenses* atteint maintenant 30 milliards. Il s'élève à 45 milliards si l'on y ajoute les 15 milliards liés à l'instauration d'un salaire maternel, égal au SMIC, pendant vingt-quatre mois pour le troisième enfant.

Qui paye ? Pas les entreprises, on vient de diminuer leurs charges ; pas le déficit budgétaire, le RPR tonne *contre tout déficit. Il ne reste que* les ménages.

Pourtant, pour une partie d'entre eux, le RPR propose aussi d'alléger les impôts en supprimant l'IGF (5 milliards), en déplafonnant le quotient familial (2,5 milliards), en limitant à 50 % le taux d'imposition marginal (6 milliards). On le voit, la *réforme* fiscale ne sied au RPR que lorsqu'elle profite aux plus aisés. Il en est de même de cette mesure qui pourrait sembler moralisatrice à certains et qui prévoit de faire disparaître les pénalisations fiscales dont pâtissent les couples légitimes. Elle ne présente, en réalité, un intérêt *pour les contribuables que lorsqu'un* des deux revenus est élevé (coût 12 milliards).

Finalement, c'est 70 milliards qu'il faudra financer dès la première année et cent quatre-vingt-dix en régime de croisière. Les dépenses seront *« compensées par des économies réelles dont nous avons dressé la liste »,* écrit M. Juppé. Mais de liste, point. La seule indication que l'on puisse trouver prévoit *« une réduction ordonnée, progressive et sans licenciement du nombre des agents de l'Etat ».* En ne remplaçant qu'un *départ à la retraite sur deux* – rythme maximum *sauf* à totalement désorganiser l'Etat, – on économise seulement 3,5 milliards par an. On est loin du compte ! L'objectif fixé semble être de revenir aux effectifs de 1968, cette procédure permettra d'y arriver en 2016 !

Alors, qui paye ? Ce silence signifie-t-il légèreté ou duplicité ? Il ne reste qu'une catégorie possible de payeurs. Ceux auxquels rien n'est promis : ce sont les ménages aux revenus faibles ou moyens. Ceux-là ne sont bons qu'à payer !

Finalement, qui a bien pu écrire ce texte ? Certes pas un économiste ; *probablement pas un politique pour* négliger ainsi une si large part de ce que le RPR prétend être son électorat ; pas M. Chirac lui-même quand le texte souligne *« que rien de sérieux n'a été fait pour corriger les effets désastreux sur les entreprises de la taxe professionnelle ».* Il n'y a qu'une explication. *C'est un faux,* rédigé pour discréditer le RPR.

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN.

(2) *Le Monde*, 10 janvier 1985.



Les syndicats italiens et la Cassa integrazione

(Suite de la page 21.)

« *Le syndicat est moins représentatif qu'il y a dix ans* », concède M. Mangui, qui observe toutefois que « *nous n'avons pas été forts dans le passé à la Fiat, et nous nous sommes montrés trop idéologiques* ».

Pour se justifier, les syndicalistes soulignent également que l'accord de 1980, applicable jusqu'en 1983, n'a pas été respecté par la direction de la Fiat, laquelle s'était engagée à réintégrer ceux des ouvriers qui n'auraient pas été repris ailleurs.

S'estimant dupés, ils ont alors signé un deuxième texte, valable jusqu'en 1986. Ce nouvel accord devait donner des garanties, notamment pour la réadmission de quatre mille travailleurs d'ici à la fin juin 1985. Mais, disent-ils désabusés, « *les objectifs ne seront pas atteints, et six mille à sept mille personnes seront privées d'emploi* ».

Forts de l'exemple de la Fiat, les employeurs de la région de Turin ont placé dans la Cassa integrazione des effectifs qui équivalent à 15,5 % des heures travaillées contre 5 % en moyenne nationale et 3,5 % dans la région de Milan. Le mécontentement des salariés serait grand, selon les syndicalistes, qui signalent des cas de suicide, des traumatismes et l'existence de problèmes psychologiques.

L'influence par la grève

De son côté, la direction de la Fiat ne fait pas mystère de sa satisfaction quand elle aborde le bilan de l'opération menée grâce à la Cassa integrazione, qui aura coïncidé, en 1980, avec le début du redressement de l'entreprise et « *un nouveau climat social* ».

Un tiers des ouvriers placés en Cassa integrazione sont « *retournés dans le Mezzogiorno* », indique M. Cesare Annibaldi, directeur des relations sociales, en écho à l'affirmation de la CISL selon laquelle cette action a mis en évidence « *un problème ethnique entre les Piémontais et les autres, aboutissant à une confrontation technique et régionale* ». 70 % de ceux qui sont restés dans la région sont maintenant employés dans d'autres entreprises ou font du « *travail autonome* ». Ont d'abord été licenciés « *les absentéistes chroniques, soit un millier de personnes* », raconte encore M. Annibaldi, « *puis les absentéistes syndicaux* », sans parler de ceux que « *le terrorisme terrifiait* ». En six mois, le taux d'absentéisme est passé de 16 % à 6 %. Avant la crise, Fiat produisait quatorze voitures par employé et par an, aujourd'hui elle en fabrique vingt-six. Mais, se souvient le directeur des relations sociales, le changement qui est intervenu en octobre 1980 a traduit dans les faits une évolution « *qui s'était produite avant et dont on ne sait pas si les autres s'étaient rendu compte, en particulier les syndicalistes qui menaient un combat d'arrière-garde* ».

Quant au rôle des syndicats, M. Annibaldi se félicite de le voir réduit, et il espère bien maintenant que, avec la mort du taylorisme et la fin du paternalisme, d'autres rapports sociaux directs pourront s'établir. « *Les syndicats se sont affaiblis*, note-t-il à son tour, en observant qu'ils « *n'ont pas changé leur comportement* ». Et d'ajouter : « *En Italie, on juge de leur influence à leur capacité de faire la grève, et ils font moins la grève...* »

Le travail au noir valorisé

Curieusement, cette conception du « *rôle collectif* » des syndicats est partagée par les syndicalistes eux-mêmes qui n'imaginent pas autrement leur action et, comme le fait remarquer M. Annibaldi, ne se soucient guère de plans sociaux de formation professionnelle.

« *Nous sommes pour un syndicalisme de lutte, pas pour un syndicalisme d'intégration* », déclarent MM. Mangui et Bertinotti. « *Notre souci*, disent-ils, *c'est de nous adapter aux nouvelles conditions de l'emploi et à la modernisation industrielle.* » Il ne s'agit pas, ainsi que le précise M. Mangui, de « *proposer des solutions innovatrices* », encore moins « *de donner notre avis sur tout* ». « *Nous voulons simplement*, résume-t-il, *parler des conséquences* » sachant, que « *les nouveaux métiers seront pour les nouveaux salariés* ».

Cela explique en partie que, pour les travailleurs placés en Cassa integrazione, les syndicalistes n'aient pas réclamé d'actions de formation. « *Le système de formation italien n'est pas très efficace, et on ne peut pas espérer qu'il joue un rôle dans la crise de l'emploi* », proclament-ils, en pragmatiques, de la même façon qu'ils assurent ne plus vouloir s'opposer à l'existence du double travail ou du travail au noir. « *Il n'y a pas que des motivations financières*, font-ils valoir, *les travailleurs y trouvent aussi la reconnaissance de leur personnalité et même une façon de s'intégrer à la collectivité. cela peut libérer leur créativité.* »

ALAIN LEBAUBE.

Traditionnels ou modernes, ces métiers qui meurent...

LES métiers traditionnels ne sont pas les seuls à ne pouvoir indéfiniment échapper aux mutations sociales et industrielles. Des métiers de notre époque meurent aussi sous l'impact de l'avancée technologique. Dans l'incapacité de s'adapter, certains sont condamnés sinon à une disparition totale, du moins à une existence des plus marginales. Pour d'autres, l'adaptation se traduit parfois par une modification profonde — voire un appauvrissement — du savoir-faire.

Parmi les activités traditionnelles en déclin les exemples ne manquent pas. Ce sont les couturières qui, au nombre de 45 000 voici quinze ans, ne sont plus à présent que 6 000. Dépassé par le prêt-à-porter, à la qualité désormais reconnue, le sur-mesure ne correspond plus aux modes de consommation. D'autant qu'il lui est impossible de demeurer compétitif, lorsqu'une robe ou un tailleur, effectués dans les règles de l'art, nécessitent respectivement de trente-cinq à quatre-vingts heures et de quarante à soixante heures de travail.

Tel est aussi le cas des métiers ruraux qui n'emploient plus au total que 2 700 000, contre 4 200 000 personnes en 1980. La diminution du nombre des agriculteurs a entraîné dans son sillage toute une série de professions périphériques. Ainsi pour les mécaniciens ruraux qui, par contrecoup, ont perdu la moitié de leurs représentants. Ils ne sont plus aujourd'hui que 20 000. Les premiers à succomber ont été les artisans dont l'activité est resté liée au cheval, à l'instar des bourreliers-selliers que la vogue du sport équestre, porteuse d'espoir dans les débuts, n'a pas réussi à faire renaître. Mais on a vu des charrons devenir menuisiers, charpentiers ou carrossiers, des maréchaux-ferrants se convertir en réparateurs de tracteurs.

Des activités plus « modernes » n'échappent pas à la débâcle générale du secteur. Par suite de la concurrence industrielle, le marché de la fabrication se réduit par exemple bien souvent à la réalisation de petits matériels (herses, socs, remorques...), facilement adaptables à des demandes spécifiques.

Les handicapés économiques du travail manuel

L'existence d'un métier est d'autant plus remise en cause que le travail manuel constitue l'essentiel de son processus d'exécution. Dans un domaine tel que la vannerie, les gains de productivité sont nuls, car le tressage de l'osier ne comprend aucune phase mécanique, ce qui explique, ajouté à la concurrence extrême-orientale, que près de 200 des 930 artisans répertoriés aient encore disparu, ces cinq dernières années. Au cours de cette même période, la tonnellerie s'est trouvée amputée d'une centaine de ses 460 artisans. Et ce ne sont pas les trois ou quatre barriques de 1 mètre cube, produites quotidiennement par les bons tonneliers, qui empêcheront la quasi-généralisation des cuves en ciment ou en acier.

Même une réputation solidement établie ne peut entraver un déclin. Les quelque 250 couteliers de Thiers, malgré et à cause d'une tradition vieille de six siècles, semblent bien condamnés. Car la technique exigeant, pour la fabrication d'un simple couteau, le recours à huit corps de métiers — du forgeron au trempeur, de l'émouleur au façonneur de manches, du monteur au sculpteur, du graveur au polisseur — est totalement obsolète. Tout comme celle des dentellières dont on ne voit pas comment elles pourraient longtemps subsister, alors que, au Puy, les plus expertes mettent au moins dix heures pour réaliser, au fuseau, 1 mètre de dentelle de 2,5 cm de large.

Voyez en Suisse...

Le point de non-retour est atteint le jour où les véritables professionnels, généralement âgés, ne se comptent plus guère que sur les doigts d'une main. Ainsi, faute de relève, disparaîtront dans les années prochaines, le graveur sur bois, le miniaturiste et l'imprimeur de papiers peints à la planche, le doreur sur tranche, le dominotier, le filigraneur, le parcheminier et le graveur de fers de reliure ; sans oublier le tabletier, le fabricant de filets de marqueterie et le scieur de bois montant ou encore le petissier, le ciseleur, la reperceuse, la brunisseuse, l'émailleur de bijoux et le doreur en mercure. Pour l'émaillage de cadrans, les horlogers doivent désormais s'adresser à un artisan suisse...

Si l'extinction des métiers traditionnels ne suscite aucun étonnement, il n'en va pas de même, pour certains autres, davantage impliqués dans la vie courante. Assujettis à une méthode bien définie, ils sombrent, dans l'incapacité de s'adapter à l'évolution de la technologie.

L'émergence d'une nouvelle technique en rupture avec la précédente, déstabilise l'ensemble d'une profession. L'imprimerie en est l'exemple-type. La photocomposition, réellement introduite dans les années 60-70, qui permet de grandes vitesses de production (plusieurs millions de signes ou caractères à l'heure), a, de la sorte, supplanté la composition au plomb. L'image du linotypiste devant sa « fondeuse » a vécu ; quant à celle du typographe, devant sa « casse » remplie de caractères ou debout devant le « marbre » à faire la mise en page, elle appartient de plus en plus au passé. Si, voilà quinze ans, la quasi-totalité de la profession utilisait le procédé, à peine la moitié des quelque 10 000 entreprises recensées à ce jour — de petits ateliers — y ont encore recours, parfois d'ailleurs de façon épisodique. En impression, la « typo » perd aussi du terrain au profit de l'offset qui, tourné vers les grandes séries, occupe 80 % du marché.

La table à dessin remisée

L'introduction de l'ordinateur bouleverse également la vie des entreprises. La conception assistée par ordinateur (CAO) remodèle l'organisation des tâches, en mettant un terme au culte de la table à dessin et de l'écriture normalisée. Conçue pour éviter, en associant un écran à des moyens de calcul, les travaux répétitifs des bureaux d'études traditionnels — on estime que 60 % du temps y sont consacrés à de la recopie et seulement 10 % à une activité véritablement créatrice, — la CAO rend inutile, par la même occasion, le dessinateur industriel. *Le phénomène, amorcé au milieu de* la décennie précédente, a été rapidement perceptible. De 1975 à 1979, dans les établissements industriels et commerciaux de plus de dix salariés, alors que le nombre des dessinateurs diminuait de 7 %, celui des techniciens augmentait dans des proportions comparables. Car c'est le technicien qui, par transfert, doit acquérir les connaissances de dessin nécessaires à une bonne utilisation de l'ordinateur. En tout cas, 140 000 emplois sont actuellement concernés par cette évolution que rien n'arrêtera. En comparaison de l'homme, la CAO comporte de nombreux avantages dont le moindre n'est pas le raisonnement dans l'espace et la visualisation en trois dimensions. Dans l'industrie automobile, par exemple, les délais de conception passent de trente à sept mois.

Le boulanger dépossédé de son savoir-faire

Les machines à commandes numériques bouleversent, de leur côté, en l'accélérant, le cycle de production. Le secteur de la mécanique est particulièrement touché. Le paysage de l'atelier classique, entre *huile et copeaux*, va peu à peu s'estomper. Si les grandes entreprises ont été les premières, en raison de l'investissement, à intégrer cette nouvelle génération de machines, les PME ne peuvent s'y soustraire. Pour faire face à la concurrence, les donneurs d'ordres montrent en effet de plus en plus d'exigences, en matière tant de réduction des coûts que d'amélioration de la qualité. Mais les incidences de la commande numérique sur l'organisation du travail sont indéniables. Les 200 000 ouvriers d'usinage — tourneurs, fraiseurs, aléseurs — doivent se préparer à une reconversion, pour ceux qui ne l'auraient déjà fait.

Pour la fabrication de pièces-cylindres, cônes ou pignons — le « coup de main du tourneur » s'appuyait — et s'appuie toujours — sur le réglage de la vitesse de rotation du support et des déplacements de l'outil. Or la maîtrise des *machines à commandes numériques* passe non plus par les compétences spécifiques à chaque métier, mais par l'acquisition du langage informatique. En fait le travail et son contenu se déplacent de l'univers de la matière à celui des signes. Dans ces conditions, les conducteurs de machines deviennent des « opérateurs », chargés des tâches de surveillance. Mais la déqualification n'est pas nécessairement inévitable. De sa connaissance de la technologie et de la politique de son entreprise en matière d'organisation du travail dépend directement la qualification de l'opérateur, qui peut également assurer la mise au point, le lancement et les corrections de programmes.

Le déclin des métiers ne se mesure pas seulement à la diminution de leurs effectifs. « *Certains*, explique Michel Auvolat, sociologue, *meurent de l'intérieur, par érosion de leur savoir-faire, tout en préservant dans la conscience collective, la pérennité de leur image.* ». Et de fait, l'innovation a des répercussions négatives lorsqu'elle supprime la mise en œuvre de procédés ou de matériaux dans les traditions des métiers. Le boulanger est, par définition, celui qui maîtrise tout à la fois, l'art de la manipulation de la pâte et la technique de la cuisson. Ces vingt dernières années, avec le pétrin mécanique et les fours cyclothermes puis récemment les pâtes précuites surgelées, la réalité a bien changé. De même le boucher est-il de plus en plus dépossédé de son savoir-faire, par l'industrialisation de l'abattage et de la découpe. Dans le bâtiment, l'introduction de nouveaux matériaux a des répercussions similaires. L'utilisation du plâtre et la fabrication en atelier des fenêtres, exigeaient, de la part de leurs spécialistes, le doigté intrinsèque aux activités manuelles. Mais l'invention des plaques de plâtre préfabriquées, le développement des fenêtres toutes faites, en aluminium parfois, ont simplifié et déqualifié le travail des professionnels, les transformant peu à peu en poseurs de produits industriels.

Evolution d'autant plus bouleversante que la technique, banalisée, est non seulement accessible à d'autres corps de métiers mais aussi aux adeptes du bricolage, libérés par la diminution du temps de travail. Dans l'automobile, l'exemple du tôlier est tout aussi significatif. Celui qui, jusqu'à une époque récente, savait jouer de la dilatation et du retrait du métal, se contente aujourd'hui, le plus souvent de remplacer des parties complètes de carrosseries accidentées. Il est pourtant toujours identifié à un tôlier, appellation d'autant plus inexacte que les matières plastiques entrant dans la composition des véhicules affirment leur progression. En 1956, elles constituaient 4 % du poids total de *l'ID 19 (soit 50 kg) mais la BX* de 1982 en compte pour sa part 10 % (soit 90 kg).

« *Tant qu'un métier*, remarque Paul Bachelard, *professeur* à l'université de Tours, *par de petites reconversions, arrive à conserver sa pratique essentielle. Il change de contenu mais parvient à survivre.* » Adaptation, oui, à condition de ne perdre ni sa raison d'être ni sa finalité.

ANNICK COLONNA-CÉSARI.

Petit glossaire

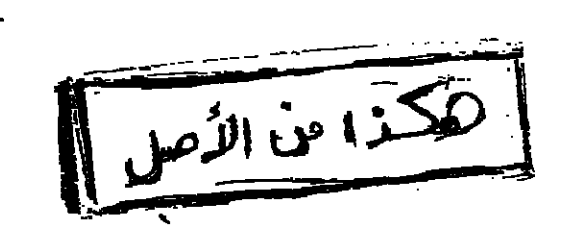
Le dominotier est le fabricant de papiers marbrés, coloriés, utilisés pour certains jeux de sociétés : loto, jeu de l'oie.

Le tabletier est un ouvrier spécialiste du travail de certains bois, de l'ivoire ou de l'or pour la fabrication des articles de jeu.

Le petissier est un fabricant de couverts en argent.

La reperceuse est la personne qui, sur une ébauche de bijou, évide le métal à l'aide de scies de l'épaisseur de quelques centièmes de millimètres.

La brunisseuse est celle qui, en orfèvrerie, avive le métal avec un brunissoir (manche de bois monté d'une pointe d'agate).



هكذا من الأصل

A TRAVERS LES REVUES FRANÇAISES

Ce qu'il restera du IXe Plan

par DANIEL VITRY (*)

LA *Revue économique* a publié *un numéro intégralement* consacré au IXe Plan français. Elaboré fin 1982 et début 1983, voté en juillet 1983 par le Parlement, le IXe Plan porte sur les années 1984 à 1988.

L'article de Michel Catinat et Joël Maurice est une « Analyse quantitative de la stratégie macro-économique du IXe Plan » (1). Il s'agit de retracer l'ensemble des scénarios résultant de la combinaison d'hypothèses sur l'environnement international, d'une part, et sur différentes solutions à la politique économique et sociale, d'autre part. Cet exercice permet de vérifier des cohérences et de mesurer combien l'équilibre de nos échanges extérieurs est sensible au contexte international ; les objectifs internes ne peuvent donc pas être définis sans y prêter attention.

Les planificateurs ont recherché à quelles conditions les objectifs du Plan pourraient être atteints. Les objectifs retenus ont *été de rétablir* les équilibres extérieurs au milieu de 1985, d'obtenir un taux de croissance supérieur de 1 point à celui de nos partenaires de l'OCDE et enfin de résorber le chômage. Pour atteindre ces objectifs, le Plan indique qu'il faut modifier le partage de la valeur ajoutée en ralentissant fortement la progression des salaires et en limitant les prélèvements fiscaux sur le résultat des entreprises ; il faut aussi accroître l'investissement productif très au-delà des tendances naturelles et développer fortement l'épargne des entreprises comme celle des ménages. Enfin, on ne pourrait éviter le nombre de trois millions de chômeurs en 1988 qu'en aménageant le temps de travail, sans toutefois alourdir les coûts unitaires de production, ce qui veut dire que *l'on ne peut plus diminuer* le temps de travail sans diminuer le revenu.

Le désir de cohérence et l'importance croissante du secteur public *en France* a *conduit* les *planifica*teurs à se soucier des intruments et des méthodes du calcul économique. L'article de Daniel Goudard expose les « Nouvelles avancées dans le calcul économique public » (2).

Le taux d'actualisation est un instrument privilégié du calcul économique, car il indique la préférence pour le présent de celui qui l'utilise. L'un des objectifs du IXe Plan étant de résorber les déséquilibres, il s'agit de savoir si la prise en compte des déséquilibres doit modifier les modalités de détermination du taux d'actualisation. *On risque, en effet*, d'être en contradiction puisque la détermination du taux d'actualisation relève de la théorie de l'équilibre général, ce qui exclut les déséquilibres.

Un terme magique

La méthode utilisée pour résoudre ce problème a consisté à prendre différentes valeurs du taux d'actualisation et à mesurer les variations concomitantes des déséquilibres. Dans le modèle METRIC, qui a été utilisé pour cette recherche, le taux d'actualisation *intervient dans la* détermination du coût d'usage du capital ; la hausse de ce taux de 1 point produit, d'une part, une substitution du travail au capital devenu plus cher de 6,5 % et, d'autre part, une baisse de l'investissement dont les effets multiplicateurs néfastes pour l'emploi peuvent être appréciés.

On a donc deux effets contradictoires sur l'emploi, mais l'effet de substitution favorable à l'emploi l'emporte finalement légèrement. Comme les effets sur l'emploi et l'équilibre extérieur d'une variation du taux d'actualisation sont en défi*nitive assez faibles*, la méthode relative à la détermination de ce taux n'a finalement pas été changée.

L'auteur s'intéresse aussi à la pra*tique* du calcul économique dans les grands groupes industriels. Il apparaît que le calcul économique est très développé mais qu'il sert souvent de simple confirmation. On fait beaucoup référence à *la* stratégie, terme magique bien vague qui permet de cacher l'irrationalité de certaines décisions. L'auteur indique *que le développement* du calcul économique a un effet qu'il ne faut pas sous-estimer sur les modes de raisonnement, et qu'à l'inverse les très grandes décisions ne peuvent pas se prendre en utilisant un critère unique.

Ce numéro spécial de la *Revue économique* comporte aussi deux articles mettant en perspective la politique économique du IXe Plan, sous la plume de deux professeurs d'économie des universités. Dominique Taddei, *qui est aussi député* PS et rapporteur de la loi devant le Parlement, publie « Le IXe Plan : de la rigueur à une politique de l'offre » (3). Il estime que les politiques conjoncturelles de sortie de crise sont tout à fait illusoires ; les pratiques récentes françaises l'ont hélas confirmé. L'auteur estime que *la politique économique doit* être conduite dans le respect des grands équilibres de nos relations extérieures ; la nécessité du rééquilibrage est le premier sens de la rigueur, qui devrait être poursuivie en 1985. Mais la rigueur a un autre sens : une fois rétablis les grands équilibres, il s'agira de réguler la demande interne de telle façon qu'elle ne se développe ni plus vite ni moins vite que les capacités de production pour sauvegarder les *objectifs si difficilement atteints*.

Alain Bienaymé commente « Les choix économiques du IXe Plan » et émet quelques doutes sur l'adéquation des solutions proposées *et* la cohérence des stratégies (4). L'Etat s'est doté d'un nouvel instrument d'action, le programme prioritaire d'exécution. C'est la première fois que les orientations du Plan se trouvent avoir une incidence sur les choix budgétaires à venir puisque l'Etat s'engage, pour douze programmes, à mettre en œuvre les moyens budgétaires nécessaires à leur réalisation pendant la durée du Plan ; cela représente 350 milliards *de francs 1984 sur cinq ans et près* de 60 milliards en 1984, première année d'exécution. Paradoxalement, il ne semble pas facile de calculer avec précision, programme par programme, la part de ces engagements prioritaires dans le budget, si bien qu'il est difficile de mesurer les engagements planifiés de l'Etat.

Commentant le programme sur l'emploi, l'auteur se félicite de l'accent mis sur la souplesse et la « contractualisation ». Mais il souligne que le Plan s'attache à la vieille idée, si souvent combattue — par Alfred Sauvy en particulier, — qui fait de l'emploi un gâteau à partager. *Il estime, en outre, que le* IXe Plan incite les Français à relâcher leur effort et ne s'intéresse que de façon très marginale à la création d'emplois nouveaux et au développement *de l'offre d'emploi*.

L'auteur rappelle ce que l'on a retenu des huit plans précédents, depuis le premier, celui de la reconstruction, au huitième, qui exprimait la nécessaire ouverture sur le monde. Il estime que l'on ne retiendra du IXe Plan que la participation beaucoup plus large des partenaires sociaux et l'incantation à la modernité.

Endettement et agriculture

Les agriculteurs sont souvent les laissés-pour-compte de la théorie économique et de l'économie appliquée. Une équipe de l'Institut national de la recherche agronomique, l'INRA, a publié quatre articles consacrés au thème « Les agriculteurs et le crédit » dans le premier numéro de *Cahiers d'économie et sociologie rurale*. L'un de ces articles se pose la question « En agriculture, s'endetter ?… » (5).

L'objet de l'article est d'apprécier le rôle de l'endettement dans l'évolution des structures de production agricoles. Les auteurs soulignent qu'actuellement il est impossible de produire en agriculture sans s'endetter. L'examen de quatre départe*ments représentatifs* de situations caractéristiques montre que les exploitations qui ne se sont pas endettées ont soit disparu, soit stagné. Mais il ne suffit pas de s'endetter pour que la production agricole augmente car il y a des seuils d'endettement, variables selon les départements mais assez élevés.

Malheureusement, en période de crise, les agriculteurs ont eu du mal à faire face aux échéances des remboursements. Dans les Côtes-du-Nord, *10 % des exploitations ont* au moins un mois de retard dans leurs remboursements. Les exploitations de petite taille ont, de façon générale, un résultat brut d'exploitation ou un revenu disponible très faible ; elles ont donc du mal à vivre. En revanche, les exploitations agricoles de grande taille, même très endettées, dégagent un revenu disponible élevé.

Dans la *Revue économique*, Jean-Paul Fitoussi a publié un article sur les « *Développements récents de la* théorie macro-économique : un bilan critique » (6). L'enjeu du débat porte sur les relations de voisinage entre la théorie keynésienne et la théorie de l'équilibre général. La cohabitation des deux approches s'est traduite, au cours des vingt dernières années, par de très nombreuses tentatives de conciliation et d'aussi nombreux constats d'incompatibilité. Le renouveau théorique engendré par les débats s'est fait sous deux prémisses : la première est que la macro-économie doit avoir des fondements micro-économiques ; la seconde est qu'il existe une possibilité de faire des propositions de nature macro-économique tout en explicitant les fondements micro-économiques de ces propositions. La vieille querelle du passage impossible de la micro à la macro, le *no bridge*, se trouve ainsi dépassée. Actuellement, parler de l'équilibre général, ce n'est plus faire référence au modèle de Arrow et Debreu, mais simplement rechercher les conditions dans lesquelles chaque modèle rend compatibles la multitude des décisions individuelles indépendantes d'agents économiques rationnels. La théorie macro-économique moderne cherche alors à expliquer la coexistence de la rationalité des comportements avec la persistance *du chômage involon*taire et l'existence de fluctuations macro-économiques.

Lors de sa parution en 1936, la *théorie keynésienne pouvait se situer* de deux façons par rapport à la théorie classique des années 30. D'un premier point de vue la *Théorie générale* était considérée comme un tout autre modèle que le modèle classique ; du second point de vue, la *Théorie générale* n'était qu'un approfondissement du modèle classique *faisant découvrir des possibilités* de situation non encore étudiées. C'est ce second point de vue qui a été retenu dès 1937, ce qui faisait du modèle keynésien un système walrassien fonctionnant avec des ratés : rigidités des salaires nominaux et trappe à monnaie, par exemple. Finalement, la *Théorie générale* n'aurait été qu'un épisode du modèle néoclassique.

C'est par un raisonnement analogue que l'on peut comprendre les *développements récents de la* macro-économie ; partant du modèle walrassien qui sert ainsi de souche, on cherche comment il faut le modifier pour pouvoir lui faire rendre compte d'un certain nombre de situations spécifiques.

« Anticipations rationnelles »

Les équilibres ainsi obtenus sont qualifiés de quasi ou de non walrassiens. C'est ainsi, par exemple, qu'on a développé la notion d'équilibre concurrentiel temporaire qui est la *situation dans laquelle chaque indi*vidu est certain de réaliser ses plans portant sur la période courante, mais incertain de la réalisation des plans portant sur le futur ; les plans des agents sont donc coordonnés mais de façon temporaire seulement. De même, les équilibres non walrassiens à prix fixes décrivent les situations dans lesquelles les prix ne peuvent pas varier immédiatement pour mettre chaque marché en équilibre ; ces prix sont exogènes au modèle. Les marchés sont donc clos en déséquilibre, contrairement à l'hypothèse walrassienne. Mais il *existe* aussi toute une *série* de modèles non walrassiens à prix endogènes.

L'une des nouveautés importantes de la théorie macro-économique contemporaine est la théorie des anticipations rationnelles. Dans leur article « Anticipations rationnelles et théorie économique », Thierry Chamouton et Cyrille Piatecki analysent la nature et les implications de cette approche (7).

L'idée de l'école des anticipations rationnelles est que les prévisions des agents économiques intègrent toute l'information disponible à chaque instant, ce qui ne veut nullement dire que ces prévisions sont parfaites. Cela implique que l'on ne va plus chercher à expliciter les processus d'apprentissage des agents qui ont pu constater, dans le passé, des écarts entre leurs prévisions et la réalité observable. Les anticipations rationnelles garantissent, sous certaines conditions peu restrictives, que l'équilibre sera atteint. C'est pourquoi les auteurs estiment que les anticipations rationnelles garantissent la cohérence du système en dynamique, tout comme les prix d'équilibre garantissent la cohérence en statique. De même, ils rapprochent les anticipations rationnelles de l'efficience des marchés.

La thèse de l'efficience des marchés est très souvent énoncée à propos des marchés boursiers ; elle suppose que les cours des titres sont, à chaque instant, le reflet de toute l'information disponible à ce moment. Cela implique que les erreurs d'anticipations sur les cours *sont nulles en moyenne*. Or ceci est très précisément la définition des anticipations rationnelles.

---

(1) Michel Catinat et Joël Maurice, « Analyse quantitative de la stratégie macro-économique du IXe Plan ». *Revue économique*, nov. 1984. Editée par la FNSP, 27, rue Saint-Guillaume, Paris.

(2) Daniel Goudard, « Nouvelles avancées dans le calcul économique public », *Revue économique*, nov. 1984.

(3) Dominique Taddei, « Le IXe Plan : de la rigueur à une politique de l'offre », *Revue économique*, nov. 1984.

(4) Alain Bienaymé, « Les choix économiques du IXe Plan », *Revue économique*, nov. 1984.

(5) Didier Aubert, Jean-Pierre Bompard, Bernard Desbrosses, Yves Leon, Gilles Postel-Vinay, Patrick Rio, « En agriculture, s'endetter ?… », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, no 1, juin 1984. Ed. par l'INRA, route de Saint-Cyr, Versailles.

(6) Jean-Paul Fitoussi « Développements récents de la théorie macro-économique : un bilan critique », *Revue d'économie politique*, no 6, 1984. Ed. par Dalloz, 22, rue Soufflot, Paris.

(7) Thierry Chamouton et Cyrille Piatecki, « Anticipations rationnelles et théorie économique », *Revue économique*, no 6, 1984.

(*) *Professeur à l'université Paris-II.*

Le Monde

sports

ATHLÉTISME

Sept médailles pour les Français à Bercy

Les gradins du palais omnisports de Bercy sont restés occupés jusqu'à minuit et demi, samedi soir 19 janvier. Pendant les deux heures qui ont suivi la finale du 200 mètres, ultime épreuve au programme des premiers Jeux mondiaux d'athlétisme, les spectateurs sont restés « accrochés » par le concours de saut à la perche, qui avait débuté à 18 h 45 et qui s'est terminé par un superbe duel entre le Français Thierry Vigneron, détenteur de la meilleure performance mondiale en salle (5,75 mètres), et le Soviétique Serguei Bubka, recordman du monde en plein air (5,94 mètres). Le Soviétique a fini par l'emporter (5,75 mètres) tout en échouant dans sa tentative de franchir 5,86 mètres.

Ce long suspense a clôturé deux jours de compétition de niveau correct, compte tenu des conditions dans lesquelles elles avaient été organisées. En dépit de la défection des plus grands champions de Los Angeles et d'une programmation des épreuves laissant à désirer, ce Mondial en salle a été suffisamment attractif pour servir de rampe de lancement à de véritables champions du monde indoor.

Les temps forts n'ont pas manqué. Quant aux performances l'Allemand de l'Est Thomas Schoenlebe, âgé de dix-neuf ans, a établi un nouveau record du monde en salle du 400 mètres (45 sec. 60). Pour ce qui concerne le spectacle, le Kenyan Joseph Cherise a sprinté follement à quatre tours de l'arrivée du *1 500* mètres pour *finalement* se faire rattraper dans le dernier hectomètre par l'Australien Mickaël Hillardt et l'Espagnol José-Luis Gonzalez. Enfin pour l'émotion : Michèle Chardonnet a reçu la médaille de bronze olympique du 100 mètres haies qui lui avait été refusée à Los Angeles.

Dans la sélection française, les motifs de satisfaction ont été nombreux après les trois médailles de vendredi. Gérard Lelièvre a gagné le *5 kilomètres marche* en *améliorant* la meilleure performance nationale de 7 secondes (19 min. 6 sec. 23). Stéphane Caristan s'est imposé aux 60 mètres haies après avoir descendu à 7 sec. 63 l'ancien record de Guy Drut. Christelle Bulteau a *pris* la troisième place du 60 mètres féminin. Daniel Sangouma, quatrième du 200 mètres masculin, a porté la meilleure performance nationale à 21 sec. 20 lors de la demi-finale. Au total, les Français sont montés sept fois sur le podium, ce qui les met en deuxième position au total des médailles, derrière les Soviétiques avec huit médailles, dont trois d'or.

ALAIN GIRAUDO.

Adieux en or

Son auréole de cheveux poivre et sel en bataille, Gérard Lelièvre tire sur ses bras comme un rameur pour « décramponner » l'Italien Maurisio Damilano, médaillé d'or à Moscou et de bronze à Los Angeles sur les 20 kilomètres. Le petit Français, lui, n'a jamais rien gagné sinon une impressionnante collection de titres nationaux. Alors à *100 mètres de la ligne d'arrivée* il se déchaîne. Et la récompense se trouve au bout de la ligne droite qui barre vingt ans de carrière sportive : une médaille d'or pour une première victoire internationale, et une performance de *taille avec le deuxième* « chrono » de tous les temps sur 5 kilomètres marche en salle. Des adieux en or !

Au moment où Stephane Caristan prend la relève de Guy Drut sur les haies, le marcheur de Grand-Quevilly peut bien s'arrêter. *Détenteur de plusieurs* records, dont dernièrement celui des 100 kilomètres, Lelièvre a réussi devant son public, à l'occasion des premiers Jeux mondiaux en salle, à effacer la mauvaise impression des Jeux de Los Angeles (quinzième des *20 kilomètres). Pourtant il* n'avait pas été spécialement gâté par le temps pour s'entraîner. Mais maintenant qu'il a atteint son but, c'est sûr, il ne « jouera pas les prolongations » : *« A trente-cinq ans, je fais désormais partie de l'encadrement technique de la Fédération d'athlétisme. Ma seule ambition est maintenant de réussir ma carrière d'entraîneur. »*

VOILE

Des « sponsors » changent de cap

Loïc Caradec, président de l'Association des coureurs internationaux de multicoques océaniques (ACIMO), a annoncé, le 20 janvier, à l'occasion du Salon nautique, la naissance en 1985 d'un championnat international de course open, afin de relancer auprès du grand public l'intérêt des courses au grand large.

« Il y aura désormais la formule 1 regroupant les « maxi », la formule 2 concernant les bateaux jusqu'à 60 pieds (18,40 mètres) et la formule 3 pour les bateaux de 50 pieds (15,20 mètres) au plus » **a exposé Olivier Moussy, chargé de la commission des bateaux.**

« Un titre de champion international de course open sera décerné dans chacune de ces catégories. » **Le barème des points sera calqué sur celui de la compétition automobile de formule 1 (9, 7, 4, 3, 2 et 1) avec des coefficients pour les courses des grands prix et pour les transats (trois pour les courses en équipage, quatre en double et cinq en solitaire).**

L'objectif prioritaire des skippers de l'ACIMO est d'assurer *le maximum d'audience et de crédibilité* aux épreuves de voile au moment où les commanditaires commencent à douter de l'intérêt d'investir dans les courses au grand large.

La voile commanditée n'est-elle pas, peu à peu, victime de la multiplication des courses transocéaniques et des apports technologiques qui la renchérissent tout en lui ôtant son parfum d'aventure et de mystère ? Si Eric Tabarly est devenu, grâce à ses victoires dans les transats anglaises en solitaire de 1964 et 1976, l'un des champions français les plus populaires, ses successeurs sont loin de bénéficier de la même notoriété. Selon un récent sondage (1), Yvon Fauconnier, troisième Français après Tabarly et Alain Colas à avoir gagné cette transat en juin 1984, n'est même pas cité spontanément parmi les navigateurs *connus*.

Tabarly, qui n'a plus remporté la moindre course depuis 1976, arrive encore en tête de ce sondage avec 12,5 % de citations devant Marc Pajot (9,5 %), Eugène Riguidel (5,9 %), Florence Arthaud (3,5 %), Philippe Jeantot (2 %) et Loïc Caradec (1,3 %). Si on se réfère à ce même sondage, le public se souvient à peine mieux des principaux commanditaires de voiliers : Elf-Aquitaine (15,8 %), William-Saurin (12 %), Royale (11,3 %), Crédit agricole (9,4 %), Fleury-Michon (8,3 %), Charente-Maritime (8 %), Paul Ricard (7,6 %) et Biotherm (4,5 %).

Cette chute de notoriété s'accompagnant d'une escalade des coûts de construction, de maintenance et d'assurance des maxi-voiliers néces*saires pour demeurer compétitifs*, inquiète de plus en plus les commanditaires. Après Kriter, Ricard, l'un des plus anciens et des plus importants commanditaires de la voile, associé à Tabarly depuis 1979, a annoncé un changement de cap de sa politique.

« Pour rester dans le coup en construisant des maxi de 26 mètres, il nous faudrait prévoir un budget de 10 millions de francs, explique Alain Juillet, le directeur général des ventes de Ricard. *Les retombées publicitaires ne sont plus à la hauteur d'un tel investissement. Pour stopper ce dérapage, il est urgent de réunir tous les responsables de la voile-spectacle pour revenir à des bateaux de taille et de coût plus raisonnables. »*

Tandis que Tabarly participera à la course autour du monde en équipage sur un monocoque belge conçu par Xavier Joubert, son ancien trimaran à foils *Paul-Ricard*, rallongé à 22 mètres, doté d'une nouvelle poutre de 20 mètres et confié au jeune Philippe Monet, fera le tour du monde avec une seule escale à *Sydney pour tenter de* battre les records de Philippe Jeantot (cent cinquante-neuf jours en monocoque) et d'Alain Colas (cent soixante-neuf jours en multicoque).

Les doutes et les interrogations des commanditaires ne sont pourtant pas encore partagés par les organisateurs des courses transocéaniques. Michel Etevenon, président de l'Association fédérale internationale des promoteurs et organisateurs de courses océaniques (AFIPOCO), explique la discrétion, proche de l'indifférence, qui a entouré la récente Route de la découverte par le manque d'expérience des organisateurs espagnols.

« Une course doit être conçue comme une fête, explique-t-il. *C'est le joyau d'un événement construit autour d'elle avec des manifestations sportives, culturelles, commerciales. »* Ce sera le cas pour la nouvelle course transatlantique en équipage qui partira le 16 juin de La Rochelle et ralliera Annapolis, la capitale du Maryland, puis Baltimore où aura lieu jusqu'au 14 juillet un festival de multicoques clos par une semaine d'animations diverses baptisée « French rendez-vous ».

Pour intéresser le grand public et entretenir l'intérêt des sponsors, il ne reste plus qu'à souhaiter que les prochaines transatlantiques ne se limitent pas à des régates à trois entre les maxi catamarans *Royale*, *Fleury-Michon-VII* et *Charente-Maritime-2*, comme ce fut le cas en 1984 avec Québec-Saint-Malo et la Route de la découverte.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Enquête téléphonique menée par la société Téléperformance dans la soirée du 23 octobre 1984 auprès d'un échantillon représentatif de la population française de mille personnes (dont 50 % d'hommes) âgées de quinze à cinquante ans et choisies par tirage aléatoire dans l'annuaire téléphonique.

SKI NORDIQUE

Les « légers » ne font plus le poids

De notre envoyé spécial

Seefeld. – Le Norvégien Per Bergerud, vingt-huit ans, originaire d'Oslo, a remporté, le 20 janvier, la médaille d'or du concours au tremplin de 90 mètres, organisé dans le cadre des championnats du monde de ski nordique, qui se tiennent depuis le 17 janvier à Seefeld (Autriche). L'épreuve s'est déroulée dans la ville d'Insbruck devant vingt mille spectateurs. Elle a été marquée par la défaite des sauteurs « poids plume », c'est-à-dire de moins de 60 kilos.

Pleurs dans la nursery. Vers 15 h 30, les bambins du saut à ski pleuraient leur infortune. Il n'y avait que le Finlandais Matti Nykaenen pour ne pas trop se plaindre. Il occupait la troisième marche du podium, devancé par le Norvégien Per Bergerud et son compatriote Jouri Puikkonen. Toutefois, le cœur n'y était pas. En 1982, dans le brouillard d'Oslo, Nykaenen avait déposé son corps de plume sur la plus haute marche. Deux ans plus tard, aux Jeux olympiques de Sarajevo, « rebelote ». La marche triomphale de cet Icare nordique est donc interrompue, bien qu'il ait sauté deux fois à la distance respectable de 108 mètres.

Matti Nykaenen était encore junior lorsqu'il s'ébroua sous la première pluie d'or de sa carrière dans la capitale norvégienne. Davantage que son âge, c'est sa façon de voler qui surprit tous les spécialistes. Elle était unique, fondée sur la parfaite utilisation des « vents portants » par un corps d'une légèreté inhabituelle.

Le Norvégien ne faisait en réalité que porter à son terme une évolution qu'avait amorcée un Canadien de quinze ans, Steve Collins, en retrait depuis que, avec l'âge, les kilos ont alourdi ses trajectoires. Il a terminé quarante-deuxième hier, dans l'anonymat *le plus parfait, alors que, il y* a quatre ans, il remportait le grand concours de vol à skis d'Harrachov.

Deux autres « plus légers que l'air » sont « tombés » dans la cuvette du Bergisel, où somnolent les vasques qui avaient accueilli les feux olympiques de 1976 : l'Allemand de l'Est Jens Weissflos et le Tchécoslovaque Pavel Ploc. Cruelle ironie du sort, le 5 janvier dernier, sur ce même tremplin, ils occupaient le podium en compagnie de Matti Nykaenen, dans une compétition comptant pour la coupe du monde. Ils s'étaient d'ailleurs classés dans cet ordre au concours olympique de Sarajevo. A quinze jours de ces championnats du monde, on avait beau jeu d'envisager le triomphe définitif et la consécration tout aussi inexorable de ce trio de choc, à défaut d'être de poids : ils ne dépassent pas 162 kilos à eux trois.

Le succès de Per Bergerud (1,83 mètre, 75 kilos) et la deuxième place de Jouri Puikkonen (1,80 mètre, 70 kilos) coupent court à la sympathique monotonie de ces sauteurs qui planent comme des feuilles mortes. Mais le deuxième concours des championnats du monde de Seefeld, disputé sur le « petit » tremplin de 70 mètres, fait d'ores et déjà l'objet de supputations, de querelles d'écoles. Elles seront réglées vendredi 25 janvier.

LLIBERT TARRAGO.

OMNISPORTS

Rien ne va plus entre le Loto et le football

La Ligue nationale et la Fédération française de football ne sont pas satisfaites des modalités de fonctionnement du Loto sportif dont le premier tirage devrait avoir lieu en avril. Reservés depuis l'origine à l'égard d'un jeu multisports qu'ils estiment trop complexe, les dirigeants du football annoncent « des difficultés pratiquement insurmontables à l'intégration du football dans les grilles », *sans une* « concertation indispensable ». *Il s'agit en fait de savoir combien toucheront les clubs et la fédération pour aménager leur calendrier en fonction des tirages du Loto.*

Le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, M. Alain Calmat avait noté que le dédommagement ne devrait pas servir à renflouer les clubs déficitaires. Dans un communiqué il rappelle notamment qu' « une large consultation a eu lieu avant la création de ce jeu en particulier avec les représentants du mouvement sportif. »

Il reste donc à M. Michel Caste, PDG du Loto national, à tenter de « recoller les morceaux » le 30 janvier au cours d'une entrevue avec le président de la Ligue nationale, M. Jean Sadoul, et le nouveau président de la Fédération, M. Jean Fournet-Fayard. L'ancien président, M. Fernand Sastre, avait lui déclaré : « Quelle que soit la formule choisie, je donnerai mon accord. »

Le PMU contre-attaque

Afin de mieux concurrencer le nouveau Loto sportif, le PMU envisage de nouveaux paris susceptibles de rapporter des gains beaucoup plus importants aux parieurs. Trois formules sont actuellement à l'étude : le quinté, le double tiercé et le jackpot. Pour le quinté, le parieur devrait désigner les cinq premiers chevaux d'une course. Le double tiercé consisterait à reporter tout ou partie des gains d'un tiercé sur un autre. Pour gagner le jackpot le parieur devrait trouver les sept gagnants d'une même réunion.

« Du côté technique, rien n'est encore arrêté, *a annoncé M. Carrus, le directeur du PMU.* Mais nous ferons tout pour être prêts en mars. » *Les divers projets seront présentés prochainement aux sociétés de courses qui devront faire approuver la formule retenue par les ministres de tutelle (agriculture et budget).*

Les résultats

Athlétisme

RÉUNION EN SALLE DE LOS ANGELES

L'Américaine Mary Decker, championne du monde du 1 500 et du 3000 mètres, a amélioré la meilleure performance mondiale en salle du 2000 mètres, en réalisant 5 min 34 sec 52 à Los Angeles, le 19 janvier (ancien record : 5 min 43 sec 30 par la Soviétique Ekatarina Pogkopaeva en février 1983 à Moscou).

JEUX MONDIAUX DE PARIS

Le palmarès des premiers Jeux mondiaux en salle disputés les 18 et 19 janvier au POPB est le suivant :

Dames

60 mètres : 1. Silke Gladisch (RDA), 7 sec. 20 ; **200 mètres** : 1. Marita Koch (RDA), 23 sec 09. **400 mètres** : 1. Diane Dixon (E.-U.), 53 sec 35. **800 mètres** : 1. Cristieana Cojocaru (Roum.), 2 min 4 sec 22. **1500 mètres** : 1. Elly Van Hulst (P.-B.), 4 min 11 sec 41. **3000 mètres** : 1. Debbie Scott (Can.), 9 min 4 sec 99. **60 mètres haies** : 1. Xenia-Siska (Hong.), 8 sec 3. **Hauteur** : 1. Stefka Kostadinova (Bul.), 1,97 mètre. **Longueur** : 1. Helga Radke (RDA), 6,88 mètres. **Poids** : 1. Natalia Lisovskaia (URSS), 20,07 mètres. **3000 mètres marche** : 1. Julie Salce (It.), 12 min 53 sec 42.

Messieurs

60 mètres : 1. Ben Johnson (Can.), 6 sec 62. **200 mètres** : 1. Aleksander Evgeniev (URSS), 20 sec 95. **400 mètres** : 1. Thomas Schoenlebe (RDA), 45 sec. 60 (MPM). **800 mètres** : 1. Coloman Trabado (Esp.), 1 min. 47 sec. 42. **1500 mètres** : 1. Michaël Hillardt (Aust.), 3 min 40 sec. 27. **3000 mètres** : 1. Joao Campos (Port.), 7 min 57 sec 63. **60 mètres haies** : 1. Stéphane Caristan (Fr.), 7 sec 67. **Hauteur** : 1. Patrick Sjoeberg (Suè.), 2,32 mètres. **Longueur** : 1. Jan Leitner (Tch.), 7,96 mètres. **Perche** : 1. Sergei Bubka (URSS), 5,75 mètres. **Triple saut** : 1. Hristo Markov (Bulg.), 17,22 mètres. **Poids** : 1. Remigius Machura (Tch.), 21,22 mètres. **5000 mètres marche** : 1. Gérard Lelièvre (Fr.), 19 min 6 sec 22.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE 1

(Premier tour retour)

*Stade Français b. Le Mans	116-98
*Challans b. Avignon	96-79
*Villeurbanne b. Vichy	96-81
*Mulhouse b. Saint-Etienne	114-99
*Monaco b. Orthez	83-74
*Antibes b. Caen	92-91
*Limoges b. Tours	98-87

Classement. – 1. Villeurbanne et Limoges, 38 pts ; 3. Stade Français 36 ; 4. Antibes 34.

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE « WBA » DES POIDS MI-MOYENS

L'Américain Don Curry a défendu victorieusement pour la cinquième fois depuis 1983 son titre de champion du monde de boxe des mi-moyens (version WBA) en battant le Gallois Colin Jones par arrêt de l'arbitre à la quatrième reprise, le 19 janvier, à Birmingham (Angleterre).

Football

COUPE DE FRANCE

(Huitième tour ; matches en retard)

Division 2 entre eux

*Stade Français 92 b. US Valenciennes 3-1 (a.p.)

Deux autres équipes de deuxième division ont été éliminés : Béziers battu par Libourne (D3), 3-1 et Montpellier battu par Angoulême (D3), 2-1.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION I

(Deuxième tour de la phase finale)

*Saint-Gervais b. Français Volants	5-4
*Megève b. Chamonix	12-3
*Grenoble b. Gap	4-3

Classement. – 1. Saint-Gervais, 40 pts ; 2. Megève, 36 ; 3. Gap, 35 ; 4. Grenoble, 30 ; 5. Français Volants, 29 ; 6. Chamonix, 28.

Rallye

PARIS-DAKAR

(Classement général provisoire deux jours avant l'arrivée)

● AUTO. – 1. Zaniroli/Da Siva (Mitsubishi), 45 h 11 mn 23 s ; 2. Cowan/Syer (Mitsubishi), à 26 mn 33 s ; 3. Fougerouse/Jacquemar (Toyota), à 4 h 58 mn 05 s

● MOTO. – 1. Rahier (BMW), 83 h 40 mn 30 s ; 2. Olivier (Yamaha), à 38 mn 25 s ; 3. Picco (Yamaha), à 1 h 11 mn 36 s

Rugby

MATCH INTERNATIONAL

A Murrayfield, Ecosse « B » bat France « B », 21-12.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION « A »

(Matches en retard de la seizième journée)

POULE 2

*Le Boucau b. Oloron	12-3
*Biarritz b. Romans	30-16

Classement. – 1. Biarritz, 38 pts ; 2. Agen, 37 ; 3. Dax Oloron, 33...

Ski alpin

COUPE DU MONDE

● *Descente hommes du Lauberhorn à Wengen (Suisse)* : 1. Peter Winsberger (Aut.), 2 mn 35 s 97 ; 2. Peter Luescher (Sui.), 2 mn 36 s 19 ; 3. Peter Mueller (Sui.), 2 mn 36 s 53.

● *Descente femmes de Megève* : 1. Michela Figini (Sui.), 1 mn 32 s 23 ; 2. Catherine Quittet (Fra.), 1 mn 32 s 42 ; 2. Claudine Emonet (Fra.), 1 mn 32 s 94.

Ski nordique

« FOULÉE BLANCHE » D'AUTRANS

Quelque dix sept mille concurrents ont participé, le 20 janvier, aux différentes épreuves de la « Foulée blanche », à Autrans, dont la course principale (42 km) a été gagnée par Jean Gadiolet, trente-cinq ans, membre de l'équipe de France des longues distances.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE SEEFELDS (AUTRICHE)

● *Combiné nordique* (saut de 70 m et fond de 15 km) : 1. Hermann Weinbuch (RFA), 410,10 pts ; 2. Geir Andersen (Nor.), 399,84 ; 3. Jouko Karjalainen (Fin.), 396,60.

● *Saut au tremplin de 90 m* : 1. Per Bergerud (Nor.), 224,2 pts (110 m + 106 m) ; 2. Jouri Puikkonen (Fin.), 223,0 ; 3. Matti Nykaenen (Fin.), 221,7.

● *10 km dames* : 1. Anette Boe (Nor.), 30 mn 54 s 8 ; 2. Marja-Liisa Hamalainen (Fin.), 30 mn 56 s 2 ; 3. Grete Nykkelmo (Nor.), 30 mn 58 s.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE 1 « A »

(Onzième journée)

Stade Français b. *JSA Bordeaux	3-2
*AS Grenoble b. Montpellier UC	3-0
AS Cannes b. *Asnières Sports	3-1
Arago Sète b. *RC de France	3-1

Classement : 1. Asnières Sports, 20 pts ; 2. AS Cannes, Montpellier UC, 19.

NATATION

Les progrès fulgurants de Stephan Caron

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Vainqueur du 100 mètres de la Golden Cup, organisée dimanche 20 janvier dans la piscine de Schiltigheim (Bas-Rhin), Stephan Caron a amélioré de trois centièmes son record de France en réalisant 50 s 67.

Il a battu pour la circonstance le Suisse Dano Halsall qui l'avait précédé aux Jeux de Los Angeles pour la cinquième place.

Trois fois médaillée en Californie, la Néerlandaise Anne-Marie Verstappen a remporté le 100 mètres dames en 57 s 05 devant la Française Sophie Kamoun, deuxième en 59 s 11, l'Américaine Tracy Ruiz, championne olympique, a fait, pour sa part, une exhibition remarquée en natation synchronisée au cours de ces épreuves qui sont avant tout une fête aquatique.

La natation française a-t-elle trouvé un successeur à Alex Jany, Alain Gottvales et Michel Rousseau qui ont été parmi les meilleurs sprinters du monde ? Guy Boissière, l'entraîneur de Stephan Caron, est un inconditionnel du nouveau recordman du 100 mètres : *« Il est potentiellement le meilleur nageur qu'on ait jamais vu en France. »*.

A Strasbourg, Caron n'a pas eu à forcer son talent pour gagner les 100 mètres et 200 mètres et porter son record du 100 mètres à 56 s 67, à un moment où les nageurs se soucient plus d'entraînement que de performance.

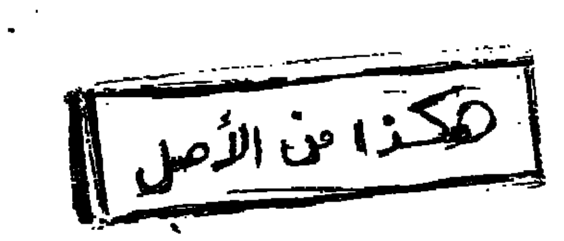
Depuis les Jeux olympiques, où il s'était classé sixième de la finale sur cette distance, le Rouennais, qui aura dix-neuf ans en juillet prochain, est devenu l'un des meilleurs nageurs du monde. Son record le place désormais en dix-neuvième position dans la hiérarchie mondiale, à un peu plus d'une seconde du record de Gaines (49 s 36). Preuve de ses progrès : à l'occasion de la récente Coupe d'Europe à Bergen (Norvège) il a devancé – en bassin de 25 mètres certes – des champions dont il ne connaissait jusqu'alors seulement les « battements de pieds », comme on dit dans le jargon des bassins. Depuis qu'il est devenu le numéro un français, à seize ans, il a connu une progression plus rapide que, au même âge, l'Allemand de l'Est Jorge Woithe, champion du monde, le Suédois Per Johansson, champion d'Europe, et l'Américain Gaines, recordman du monde.

Avec ses 2 mètres et ses 80 kilos, Caron n'a pas la puissance et l'envergure de l'Allemand de *l'Ouest, Michael Gross, star du* 200 mètres, qui est d'une taille comparable à la sienne. Le Français tire, toutefois, parti d'une glisse exceptionnelle. A force de musculation, il s'est aussi étoffé.

« Pour réussir, dit-il, *il convient de travailler. »* Sans changer ses habitudes : *« Je ne vois pas pourquoi je tenterai l'expérience aux Etats-Unis comme Iacono, Delcourt ou Bensimon »*, dit-il. *« En France, je dispose de tous les moyens pour progresser, un bon entraîneur qui est un pédagogue et un psychologue. Un club qui marche bien, ma famille. »*

Longtemps en opposition avec la Fédération française de natation parce qu'il n'entendait pas laisser à d'autres des élèves qu'il avait *formés, son entraîneur*, Guy Boissière, a fini, affirme-t-il, par faire admettre ses méthodes. Il ne considère pas pour autant que le phénomène Caron est essentiellement son œuvre : *« Je ne suis pas un gourou »*, dit en substance l'entraîneur de Caron qui s'attache à freiner l'enthousiasme de ceux pour lesquels son élève est déjà un futur recordman du monde. Il se borne à constater : *« Stephan devrait faire son chemin. »* Le jeune nageur, lui, se donne quatre années encore pour arriver à la pleine possession de ses moyens.

GILLES MARTINEAU.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Conseil en ressources humaines

Créer, diriger et développer de nouvelles activités

France et étranger

Nous sommes l'une des premières firmes mondiales de conseil aux Entreprises. Notre vocation est d'apporter à nos clients un ensemble de services destinés à améliorer la qualité de l'information nécessaire à la gestion de leur Entreprise: informatique, juridique et fiscal, organisation, comptabilité, ressources *humaines*.

L'importance des facteurs humains dans la réussite des entreprises est aujourd'hui reconnue, mais la gestion de l'investissement annuel que représente une politique sociale est encore aujourd'hui difficile à contrôler.

Disposer d'informations précises *concernant la rentabilité d'une stratégie* sociale donnée, sa mise en place et son *contrôle, constitue une demande croissante* de notre clientèle.

Nous avons déjà un certain nombre de réponses à ces problèmes:
• une expérience réussie sur d'autres continents,
• la rigueur reconnue de nos méthodes,
• des moyens à l'échelle internationale.

Nous recherchons un professionnel de très haut niveau pour faire la synthèse de nos réflexions et lui confier:
• la définition de nos produits ou services concernant la gestion des ressources humaines, à partir de ceux que nous avons déjà et en créant les synergies nécessaires *entre nos départements*,
• leur mise en place chez nos clients,
• *le recrutement et l'animation d'une équipe* de professionnels en France d'abord, en Europe ensuite.

La personne que nous recherchons est un spécialiste des Ressources Humaines de très haut niveau exerçant ses fonctions dans un environnement international, en Entreprise ou en Cabinet, capable et désireux de créer et de développer des activités de manière autonome.

Cette fonction nécessite une pratique courante de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence U 861 à OLYMPE, 15 Avenue de Verzy 75017 Paris, qui nous transmettra votre dossier en toute confidentialité.

IMPORTANT GROUPE SAOUDIEN

RECHERCHE

DIRECTEUR DE FILIALE AU MAROC

Les activités de cette filiale sont actuellement concentrées dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme mais seront amenées à se développer rapidement dans d'autres secteurs

LE DIRECTEUR AURA POUR MISSION D'ASSURER :

– le suivi administratif, budgétaire et financier des différents projets entrepris dans le pays ;
– le contact avec les administrations locales ;
– le contact avec le quartier général du groupe.

Le candidat recherché, *Marocain de préférence*, pratiquant couramment l'arabe, le français et l'anglais, aura acquis une formation supérieure suivie d'une expérience de gestion de 3 ans au moins. Il a le goût des responsabilités et une grande rigueur au niveau des dossiers.

Adresser C.V. à REDEC INTERNATIONAL, 4, place de la Concorde 75008 PARIS - réf. int.

Directeur du personnel
Rhônes Alpes

250 000+

Groupe de Distribution grossiste (CA : 3 Milliards, 1 000 personnes, croissance et rentabilité reconnues dans la profession), notre succès repose sur la décentralisation et l'autonomie de nos 15 Centres d'exploitation.

Notre siège, léger en effectif mais musclé en compétences, exerce quelques fonctions clefs (Achats, Informatique, Finances, Stratégie globale), et surtout assiste les Responsables de Centre (gestion, SOCIAL).

Le Directeur du personnel que nous recherchons est donc avant tout un professionnel terrain, maîtrisant complètement les problèmes administratifs, juridiques et sociaux.

Mobile (il visite fréquemment les centres), de personnalité ferme et souple, il est à l'aise dans un environnement de commerçants. Bien sûr dynamisme et capacité d'évolution sont nécessaires pour accompagner notre croissance.

COFROR, notre conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Catherine MILLET sous référence SP 519 M (en indiquant votre rémunération actuelle).



Le Britannia, 20 Bd Eugène-Deruelle, 69432 Lyon-Cedex 3.

SOURCES

NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE DE SERVICES DU NORD-EST DE LA FRANCE DISPOSANT D'UNE INFORMATIQUE DE POINTE.

Nous recherchons notre

Directeur de l'Informatique

L'homme :
- un responsable de haut niveau,
- formation ingénieur grandes écoles,
- expérience d'une dizaine d'années en informatique de gestion, grands équipements et télétraitement, parfaite maîtrise applications de pointe,
- qualités relationnelles et fort potentiel personnel.

La mission :
- animer, dynamiser équipes études, système et exploitation,
- conduire les changements pour rendre son département plus performant,
- concevoir les évolutions et les plans informatiques à court et moyen termes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., rémunération actuelle et *prétentions sous référence 8944 à AXIAL Publicité,* 27, rue Taitbout 75007 Paris, qui transmettra.

GRENOBLE

Directeur du personnel

Associé au développement économique et social de l'entreprise

IMI PACIFIC 650 personnes, 2 unités, 260 millions, 1ère marque française de chauffe-eau électriques, filiale autonome du groupe anglais IMI (25.000 *personnes*). Rattaché au Directeur Général, vous exercerez cette fonction au sens le plus large :
• développement de l'information et de la communication • développement des ressources humaines pour réaliser les objectifs économiques et sociaux de l'entreprise • recrutement et formation • appui technique à la hiérarchie • relations avec les partenaires sociaux • administration du personnel.

Vous avez une formation supérieure et un anglais «fluent». *Votre expérience de la fonction acquise* en milieu industriel vous a préparé à prendre cette responsabilité.

Envoyez votre CV + prétentions à Françoise Gautier qui vous assure toute discrétion (référence YGM).

SCHNEIDER RECRUTEMENT

55 *montée* de Choulans, 69323 Lyon Cédex 05.

AFCOREM



leader français du mobilier contemporain de haut de gamme, propose à un

Jeune ingénieur généraliste

le poste de

Directeur d'usine

Rattaché au Directeur Technique du *département «sièges», il prendra en* charge l'activité de l'usine de **BRIORD-MONTAGNIEU** (290 agents de production) afin de réaliser les objectifs de production de ce département.

Cette fonction globale qui couvre la technique, l'organisation des programmes de fabrication, l'animation des hommes, implique une action constamment menée avec le souci de l'optimisation de l'outil de production et de réelles aptitudes de meneur d'hommes pour veiller au maintien d'une communication de bonne qualité à l'intérieur des ateliers. Cette mission convient à un **JEUNE INGENIEUR** ayant une formation de type **AM, INSA, ENSI**, apportant une expérience significative acquise en production, possédant également une personnalité vigoureuse tournée vers l'action, condition essentielle de son adaptation dans un environnement jeune et à la pointe des technologies modernes.

Ce poste évolutif est basé dans la campagne de l'Ain, à 60 kms à l'EST de LYON.

Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 Rue Barrême 69006 LYON, sous **réf. 484 M.**

ligne roset

Directeur du Personnel

(H/F)

250.000 +

Paris proche banlieue. Agé d'environ 33 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous désirez maintenant valoriser *l'expérience que vous avez acquise dans la fonction Personnel. Notre* Société -400 personnes- qui appartient à un Groupe Français de dimension internationale -100.000 personnes, 120 filiales dont 50 étrangères- vous permet d'accéder immédiatement à une responsabilité de Direction et d'évoluer ensuite de façon intéressante. *Membre* du Comité de Direction, vous définirez et conduirez notre politique sociale, conseillerez la hiérarchie pour le *maintien d'un bon climat*, mènerez les *relations sociales*, superviserez l'administration courante. La connaissance d'une langue étrangère est souhaitée.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 5012 M à notre Conseil ORION qui vous garantit réponse et discrétion.

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

DIRECTEUR D'USINE

POSTE ACCÉDANT RAPIDEMENT A

DIRECTEUR GÉNÉRAL

S.A. 200 P. CA 1985 90 millions
Filiale d'un groupe international.
Fabrication d'équipements pour remorques routières.

Candidat de formation
TYPE AM/ICG ou équivalent.
Expérience 10 années en production – commercial – gestion.
Esprit d'équipe : meneur d'hommes.
LANGUE ALLEMANDE IMPÉRATIVE.

Envoyer : lettre manuscrite, C.V., photo récente – prétentions à :

STÉ F.T.F. – Direction du personnel
B.P. 99 – 71500 LOUHANS.

Téléphone : (85) 75-06-01.

Créer la fonction, la faire vivre

DIRECTEUR DU MARKETING

L'évolution rapide de ses produits industriels (classiques à l'origine) et de sa clientèle institutionnelle et internationale (60 % du CA à l'export) conduit le *Président de cette* Société (1,2 milliard de CA), intégrée à l'un des premiers groupes industriels européens, à créer un poste de Directeur du Marketing.

Membre du Comité de Direction, le titulaire du poste sera chargé de créer les outils indispensables à l'élaboration d'une stratégie adaptée. Il participera à la définition des produits en assurant les liaisons clients/service technique. Il appuiera la direction commerciale en concevant et réalisant des documents de vente performants. Il saura surtout faire «passer» l'esprit marketing dans l'Entreprise.

Une formation supérieure, 32 ans minimum, 10 ans d'expérience environ acquise, pour partie au moins, dans le marketing de produits industriels s'adressant à une clientèle internationale institutionnelle, la maîtrise de la langue anglaise, la possibilité de voyager sont les critères objectifs d'appréciation.

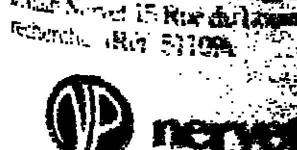
Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 4/1270 B, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTRÉAL

egor

MEMBRE DE SYNTEC





emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Dans le Golfe,

Instrumentistes, électriciens, mécaniciens

sur plateforme offshore

Plusieurs postes de techniciens de maintenance sur plateforme pétrolière offshore sont proposés à de jeunes diplômés de l'enseignement technique (Bac ou DUT/BTS) **de nationalité arabe** ayant une courte expérience en milieu industriel.

Pour ces postes d'instrumentistes, d'électriciens et de mécaniciens, une formation de 6 à 12 mois est prévue avant intégration définitive.

Le travail est difficile, dans un environnement international où l'arabe, le français et l'anglais sont indifféremment pratiqués, mais les conditions offertes sont particulièrement avantageuses : rémunération très élevée, nette d'impôts, régime de rotation 29/27, voyages payés, hébergement gratuit.

SIASS Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 157 LM, en indiquant le poste souhaité au Cabinet SIASS, 25, rue de Berri - 75008 PARIS.

ASSISTANCE TECHNIQUE... ... A BAGDAD

Leader mondial des SYSTEMES ANALYTIQUES et INFORMATIQUES pour laboratoires, notre developpement est très important.
Pour notre CENTRE SAV de BAGDAD, nous recherchons des

ingénieurs et techniciens supérieurs

Aprés une formation à nos materiels, ils effectueront une mission d'assistance technique (installation, formation et maintenance) de 2 ans dans notre centre SAV.
Pour ces postes, nous recherchons de jeunes ingénieurs ou techniciens supérieurs en ELECTRONIQUE, AUTOMATISME, MESURES PHYSIQUES ou équivalent, ayant un sens aigu des responsabilites et de l'organisation, et une excellente connaissance de l'Anglais.
Nous offrons tous les avantages d'un statut contractuel à l'expatriation.
Adresser C.V., photo et prétentions à M. COLISTRO

TECHNICON® B.P. 10 95330 DOMONT

Organisation et Publicité

VENDRE A TRÈS HAUT NIVEAU
MANAGEMENT CONSULTING

Paris – Ce groupe international a pour vocation la mise en place de systèmes de réduction des coûts d'exploitation visant à améliorer les performances des entreprises.

Depuis 40 ans, plus de 10 000 sociétés dans le monde ont bénéficié de ses interventions.

Implantée depuis 10 ans en Europe, la filiale européenne recherche un commercial de très haut niveau capable de promouvoir ses produits auprès de dirigeants des entreprises françaises.

Le *candidat souhaité, d'une formation supérieure et maîtrisant parfaitement* l'anglais, est âgé d'environ 40 ans.

Il a l'expérience des affaires, une bonne connaissance des milieux décisionnaires des entreprises, et a exercé des fonctions impliquant des responsabilités opérationnelles à haut niveau, en France ou à l'étranger.

Il a un excellent contact, le goût du challenge, et apprécie les méthodes rigoureuses.

Le poste est doté d'une large autonomie et exige de fréquents et courts déplacements. Assorti d'un salaire très motivant et de primes de performances, ce poste peut être le point de départ d'une remarquable évolution de carrière au sein du groupe.

Adresser C.V. avec une courte lettre manuscrite, sous la référence SALES LM 210185 (à mentionner sur l'enveloppe) à INSIGHT PUBLICATIONS, chaussée de Waterloo, 878, 1180 Bruxelles.

Un responsable administratif et comptable en Arabie Saoudite

Notre groupe de Génie Civil et Travaux Publics est l'un des leaders de la profession. Nous démarrons bientôt en Arabie Saoudite un important chantier en participation dont nous recherchons le responsable de la Gestion Administrative et Comptable.

Sa mission englobe l'ensemble de la tenue des comptes du chantier jusqu'aux problèmes de paie, douane... en liaison avec nos différents partenaires et avec notre siège.

Ce poste disponible immédiatement s'adresse à un professionnel, déjà confirmé de la comptabilité chantier, de formation supérieure (DECS, MSTCF ou École de Commerce option Finances...), bilingue anglais et maîtrisant les méthodes anglo-saxonnes. Une expérience de l'expatriation, si possible dans les pays arabes, sera appréciée.

Merci d'adresser, pour un premier contact, votre dossier de candidature, sous réf. 1784M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris.

DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Directeur Etudes et Développement Electronique

Paris Sud-Est **250.000+**

Filiale française d'un groupe international puissant nous fabriquons et distribuons des produits électroniques à forte technologie. *Notre croissance très rapide nous conduit* à recruter un homme de haut niveau. Vos capacités à diriger un bureau d'études industriel électronique, votre savoir faire en matière d'études, de conception et de développement de nouveaux produits, votre connaissance de la CAO appliquée à l'industrie électronique, doivent vous permettre de prendre la responsabilité d'un poste clé de notre usine de fabrication. Vous évoluerez dans un environnement international stimulant et enrichissant (nous vendons 50% de nos produits à l'export). Vous êtes de formation ingénieur ESE ou équivalent et maîtrisez parfaitement l'anglais. *Merci d'adresser votre dossier* à Alain Nervet 15 Rue du Louvre 75001 Paris, chargé de cette recherche. (Réf. 51109).

nervet pont conseil

Curriculum

DIRECTEUR GENERAL
Côte d'Ivoire

Une Société française du secteur agro-alimentaire recherche UN DIRECTEUR pour l'une de ses filiales d'Afrique Occidentale. Gestionnaire, il devra dans un premier temps consolider la Société pour en organiser l'expansion (*doublement de la production, développement de nouveaux produits*). Il organisera le commercial. Il entretiendra les relations à tous les niveaux de l'administration. Il dirigera quelques dizaines de personnes. Homme jeune, de formation supérieure, il possèdera une expérience réussie de direction de centre de profit. Ecrire sous référence 733/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

ARCOREM

Pour diriger un important chantier d'aménagement en zone sahelienne, une société française d'ingénierie recherche

Ingénieur chef de projet développement rural

ayant une formation supérieure en **GENIE CIVIL** ou **GENIE RURAL** et des qualités certaines d'organisateur, de gestionnaire, de technicien, notamment en irrigation et en construction d'ouvrages, la connaissance de la riziculture étant un atout.

Il sera donné au candidat retenu, capable d'assumer de fortes responsabilités en région isolée, l'occasion de mettre en valeur un large périmètre, en supervisant une équipe dynamique dans un contexte exigeant.

Ecrire avec C.V. et photo en précisant sur l'enveloppe la réf. 1913/3343 à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN

(Département Histoire et Civilisation) sollicite les candidatures des personnes possédant les qualifications académiques appropriées pour un poste de

PROFESSEUR ASSISTANT
(A8/A6)

dans les domaines de l'histoire politique ou de l'histoire des idées du 16e au 19e siècle.

Ce poste, qui est à pourvoir à compter du 1er octobre 1985, est comparable à celui de Maître de conférences (Maître-Assistant) des universités françaises.

Le contrat initial est de trois années, avec possibilité de renouvellement jusqu'à 7 ans au total, la date limite des candidatures est fixée au 15 MARS 1985.

Les renseignements complémentaires sont disponibles au Service Académique,

Institut Universitaire Européen, Badia Fiesolana, I-50016 S.-Domenico-di-Fiesole (FI), Italie.
Mentionner réf. HC/85-1.

AVIS

L'ELECTRICITE D'HAITI entreprend, avec un financement *de la Banque Interaméricaine de Développement* (BID), l'étude de faisabilité d'une centrale à vapeur.

Elle recherche un

INGENIEUR-CONSEIL, EXPERT DANS L'EXPLOITATION ET LA PLANIFICATION D'ENTREPRISE D'ELECTRICITE

Cet expert sera adjoint à l'équipe de l'EDH et aura pour tâches la supervision et l'étude de faisabilité de la centrale à vapeur, l'action d'aide à la formation du personnel dans les aspects fondamentaux de la planification de l'entreprise et la gestion des projets spéciaux qui peuvent lui être confiés.

Ce consultant résidera en Haïti pendant la durée de son mandat qui sera de vingt-quatre mois.

Expérience et qualification de ce consultant.

Ce consultant doit être un INGENIEUR PROFESSIONNEL QUALIFIE DOTE D'AU MOINS VINGT ANS D'EXPERIENCE PRATIQUE. Il devra parler couramment le FRANÇAIS et L'ANGLAIS. Son expérience couvrira tous les aspects de l'ingénierie et de la gestion afférents aux entreprises électriques, à savoir :

a) Etudes de préinvestissement ;
b) Conception et supervision de la construction des installations ;
c) Exploitation de centrales et de systèmes ;
d) Conception et exploitation d'une centrale à vapeur ;
e) Planification du développement du réseau ;
f) Préparation de budgets et justification des investissements ;
g) Gestion d'une organisation faisant partie d'une entreprise électrique ou qui y est connexe, d'une envergure comparable à celle d'EDH.

• MANDAT

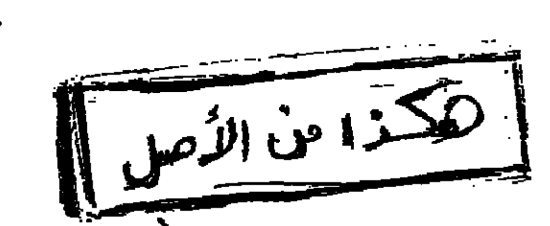
Spécifiquement, ce consultant aura pour fonctions :
a) D'aider *le gérant de planification à superviser* l'étude de faisabilité. Ces fonctions peuvent comprendre l'évaluation des soumissions pour l'étude de faisabilité, la définition des tâches, la révision des rapports, l'évaluation de la qualité du travail, l'analyse des questions et problèmes, la recommandation et la planification d'activités futures et la liaison avec d'autres institutions.
b) D'aider à la supervision d'autres études et projets selon les besoins ou les possibilités.
c) De prêter l'appui à l'organisation du département de la planification d'EDH et d'aider à la formation du personnel subalterne.
d) D'aider à la mise à jour du programme de développement décennal d'EDH et d'aider à l'établissement de critères, de méthodes et de procédures.
e) De demeurer disponible pour toutes autres fonctions dans le domaine de son expertise qui peuvent lui être confiées de temps à autre.

Les intéressés, remplissant les conditions d'éligibilité de la Banque Interaméricaine de *Développement, sont* invités à soumettre leurs dossiers de qualification à l'Electricité d'Haïti au plus tard le 20 février 1985. Ces dossiers couvriront les aspects suivants :

- Curriculum vitae du candidat ;
- Expérience en projets similaires ;
- Expérience en pays sous-développés ;
- Expérience du candidat ;
- Connaissances du français et de l'anglais ;
- Devis estimatifs établissant le coût de ses prestations ;
- Toutes informations pertinentes permettant une bonne évaluation de l'offre.

Les informations complémentaires peuvent être obtenues de la Direction de Planification de l'Electricité d'Haïti à Port-au-Prince, rue Joseph-Janvier, P.O. BOX 1753 Port-au-Prince Haïti W 1.





هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Banque

Région Bourgogne

Membre d'un important groupe bancaire, cette banque régionale (325 personnes) de la région Bourgogne se situe au 2e rang de sa circonscription en pénétration de marché. Elle recherche pour son siège, trois cadres qui occuperont des postes essentiels dans le développement de la banque. Leur rémunération annuelle sera fonction de leur expérience.

• **Responsable département grand public** - Dépendant du directeur du réseau, ce chef de département participera à l'élaboration de la politique commerciale de la banque et sera chargé de concevoir, d'animer et de suivre le développement du fonds de commerce des particuliers. Il mettra au point des actions de promotion pour le grand public en relation étroite avec les exploitants et les agences. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure, âgé d'au moins 30 ans, ayant une solide connaissance des produits bancaires acquise dans le réseau ou dans une direction commerciale. Réf. A/2623M.

• **Responsable clientèle rurale et agricole** - Dépendant du directeur du réseau, il participera à la définition de la politique commerciale de la banque et mettra au point les actions de promotion en direction de la clientèle rurale et agricole (produits existants et nouveaux produits). Il formera les exploitants et assistera les agences. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure, âgé d'au moins 30 ans, ayant une solide connaissance des produits financiers bancaires (marketing, vente, appréciation du risque) et une bonne pratique de la clientèle concernée. Réf. A/2624M.

• **Organisateur informatique** - Sous la responsabilité du directeur de l'organisation et de l'informatique, il aura pour mission de promouvoir l'utilisation de l'informatique à des fins d'organisation, tant en matière commerciale qu'en matière de production. Il recherchera les technologies nouvelles, préconisera les applications prioritaires et les étapes d'intégration et assurera leur mise en œuvre. Il proposera des outils logiciels susceptibles d'être commercialisés et assurera leur promotion. Ce poste très complet intéresse un diplômé d'enseignement supérieur, âgé d'au moins 30 ans, justifiant d'une bonne expérience des applications informatiques acquise chez un constructeur, dans une SSII ou dans une entreprise du secteur tertiaire. Réf. A/2625M.

Ecrire à J. MOUNIER en précisant la référence choisie.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.84

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Banque Populaire d'Armorique

LA BANQUE POPULAIRE D'ARMORIQUE (450 collaborateurs - 38 agences) est implantée dans les Côtes-du-Nord et le Finistère Nord. Elle met actuellement en place les moyens matériels et humains permettant de mener à bien un nouveau plan pluri-annuel ambitieux, comportant la rénovation totale de son réseau et la construction d'un nouveau siège. Dans ce contexte, elle recherche :

• **Seconds d'agence** - Diplômés d'enseignement supérieur (ESC, IAE, Sciences Economiques...), ils auront l'opportunité de valoriser au sein d'une banque indépendante et de dimension humaine, membre d'un groupe puissant, une première expérience de quelques années. Adjoints du directeur dans des agences d'une quinzaine de personnes, ils participeront aux missions d'organisation, d'animation et de formation, tout en gérant leur propre portefeuille de clients (entreprises, artisans, commerçants, particuliers). Réf. A/1315M.

• **Attachés commerciaux débutants** - Récemment diplômés de l'enseignement supérieur (ESC, IAE, Sciences Economiques...) ils seront rattachés pendant neuf mois à la direction des agences et du développement, pour une formation théorique, avant de se voir confier, au sein d'une agence, la responsabilité d'un portefeuille de clients à développer. Réf. A/1314M.

L'ensemble de ces postes présente de réelles perspectives de progression au sein d'une structure évolutive.
Ecrire à S. BAQUEDANO en précisant la référence choisie.



1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



Le groupe : 2,2 Milliards de Francs - 4 500 personnes.
La division : 850 Millions de Francs dont 40% à l'Exportation.

Assistant contrôleur de gestion

La division GERFLEX-GERFLOR-TARAFLEX (leader sur le marché des revêtements de sol P.V.C.) recherche pour ce poste un diplômé d'études supérieures (E.S.C. option Finances + D.E.C.S. ou équivalent). Il a acquis au cours de ses stages ou d'une première expérience professionnelle une bonne connaissance de la comptabilité générale et analytique et peut ainsi être un interlocuteur crédible auprès des filiales européennes (production et distribution) du groupe pour :
- **mettre en place les procédures de «reporting» comptable,**
- **analyser les écarts et engager les mesures correctives,**
- **participer aux opérations de consolidation.**

Le candidat recherché doit allier à ses qualités de rigueur et précision de bonnes capacités relationnelles.
La pratique de l'Anglais et/ou de l'Allemand est indispensable.
Le poste basé en Provence, au soleil..., comporte des déplacements à l'étranger (30 à 40% du temps environ).
Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo + prétentions de salaire à
Assistance Internationale en Recrutement - 132, avenue de Villiers 75017 PARIS sous réf. 122.

Entreprenez le changement !

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Mayenne recherche pour **LAVAL** un

organisateur

– Arts et Métiers...

Sous la responsabilité du Chef du Service ORGANISATION et METHODES rattaché à la Direction Générale, vous interviendrez dans la mise en place de nos nouvelles structures et serez chargé de : • collaborer à l'élaboration du plan d'entreprise, • participer à la formalisation du schéma directeur de traitement de l'information, • animer et coordonner l'étude et la mise en place d'un futur réseau de télétraitement.
Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez peut-être une première expérience similaire, mais surtout des capacités d'écoute, de dialogue et d'ouverture à votre environnement.
Ce que nous attendons de vous :
COMPRENDRE LES BESOINS POUR FORMALISER ET VENDRE LE CHANGEMENT.

Si ce projet vous séduit, adressez votre candidature manuscrite, avec C.V., photo et prétentions sous référence MO à Monsieur le Directeur de la CRCAM de la Mayenne - Direction du Personnel - Route de Nantes - B.P. 802 - 53001 LAVAL CEDEX.

Organisation et Publicité



Ingénieurs débutants Centrale, A.M., IDN, ENSI...

Entre le B.E. et la production, il existe une alternative !

Devenir Inspecteur Risques Industriels, être un généraliste de l'industrie plutôt qu'un spécialiste et pendant 3 ans environ, évaluer sur place les risques industriels des entreprises, élaborer et négocier avec leurs décideurs et nos agents généraux, des contrats d'assurances ainsi que la mise en place de prévention et de protection.
Puis élargir vos responsabilités en évoluant vers la gestion ou le management.
Notre secteur d'activité et notre importance (C.A. : 6 milliards - 2.200 salariés + 1700 agences) nous permet de vous offrir une carrière très ouverte.
*Deux postes sont à pourvoir, dès aujourd'hui, l'un dans la région **Nord - Nord-Ouest**, l'autre en **Provence - Côte d'Azur**.*
Merci d'adresser CV et photo sous réf. M.21. à Patrice de Villiers Service Recrutement Groupe Drouot 1, place Victorien Sardou 78161 MARLY LE ROI.

Ingénieur Electromécanicien

Vos compétences au service des entreprises du Val de Loire

Organisme consulaire, nous avons vocation d'aider - par l'assistance et le conseil - le développement des entreprises régionales. Nous mettons à leur disposition des équipes d'ingénieurs-conseils pluridisciplinaires.
Nous vous proposons de partager l'activité de l'une de ces équipes en apportant vos compétences technologiques (electromecanique essentiellement) et, éventuellement, vos connaissances de la propriété industrielle (une formation supplémentaire sera, le cas échéant, dispensée).
Votre impact auprès des dirigeants de PME/PMI sera conditionné par votre très bonne compréhension de ce tissu industriel et économique. Trois ans d'expérience en PMI doivent suffire à vous donner toute l'assurance requise.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 84/37/174 à P. GALAMPOIX

DOMINIQUE LELIGOIS 1 rue Grecourt - BP 1523 - 37015 TOURS Cx



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)



agence spatiale européenne

L'Agence a pour mission d'assurer et de développer, à des fins exclusivement pacifiques, la coopération entre États européens dans les domaines de la recherche et de la technologie spatiales.

Pour notre Centre de Recherche et de Technologie installé aux PAYS-BAS, *nous cherchons*

UN INGÉNIEUR HYPER-FRÉQUENCES

Le candidat retenu sera chargé d'études de conception et de développement de charges utiles de satellites de télécommunications.

QUALIFICATIONS - Les candidats devront être titulaires d'un diplôme de niveau universitaire en génie électronique et avoir plusieurs années d'expérience. Une connaissance des techniques numériques serait appréciée. *Une excellente connaissance de l'anglais ou du français* et une connaissance pratique de l'autre de ces deux langues sont exigées. Les candidats doivent être prêts à effectuer de fréquents déplacements.

CONDITIONS D'EMPLOI - Les conditions offertes sont celles des organisations internationales et comprennent prestations familiales, indemnité d'expatriation, systèmes de sécurité sociale et de pension et indemnité d'installation.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées au Chef du Personnel, ESTEC. Postbus 299, 2200 AG *Noordwijk (Pays-Bas)*

Emplois et Entreprises

BUREAU D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
cherche
POUR SÉJOUR
AFRIQUE FRANCOPHONE

MACRO-ÉCONOMISTE
(planification – programmation)

Minimum 5 ans d'expérience

Adresser C.V. à RÉGIE-PRESSE sous nº 300.302 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

URGENT
RECHERCHONS POUR LE MAGHREB UN
TECHNICIEN AUDIO-VISUEL
TRÈS HAUT NIVEAU
SÉRIEUSES RÉFÉRENCES EXIGÉES
SALAIRE EN FONCTION

Adresser C.V. pour RENDEZ-VOUS à :
M.S.A. 54, rue Vauvenargues
75018 PARIS.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TRANSPAC recherche
pour sa Direction Générale
- Service Informatique - à RENNES,

Un audit

permanent du Service Informatique.

Il sera chargé des méthodes internes du Service et de l'audit permanent du respect de leur application.

Il assurera le suivi des relations avec les utilisateurs.

Ce poste requiert :
- une formation supérieure,
- une expérience réelle de mise en place d'informatique de gestion industrialisée (minimum 4 ans),
- *une réelle aptitude* à la négociation et au dialogue.

Adressez C.V., photo et prétentions au
Département du Personnel et des Relations Humaines
Tour Maine Montparnasse-BP 145-75755 PARIS Cédex 15.

transpac

Le plus grand réseau mondial de transmissions de données.

Responsable études et développement

Strasbourg - Un groupe industriel indépendant et puissant dont les productions sont renommées sur le plan international recrute son responsable études et développement produits (biens d'équipement légers). Cet ingénieur aura pour mission d'optimiser en permanence les produits existants et d'en créer de nouveaux à partir des informations fournies par le marketing commercial ainsi que des conclusions de sa réflexion personnelle (études prospectives, analyse de la valeur, etc...). Rendant compte à la direction générale il pourra s'appuyer sur une équipe d'études d'un bon niveau de qualification ainsi qu'un service prototypes structuré. Le candidat recherché âgé de 32 ans au moins est nécessairement diplômé d'une grande école d'ingénieurs et peut justifier d'une expérience professionnelle récente de plusieurs années en développement de produits intégrant les techniques de la mécanique (travail de la tôle et du fil) et du plastique. Ses qualités de créativité sont tangibles et ses aptitudes humaines, d'animation notamment, sont convaincantes. La pratique de l'anglais est par ailleurs vivement souhaitée. Le niveau de rémunération offert est compétitif et les perspectives de carrière sont motivantes pour un candidat de valeur. Ecrire à F. WILLIGSECKER en précisant la référence A/6281M.

PA

3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur de magasin

camif La CAMIF, coopérative de consommation - 2,72 milliards de francs de chiffre d'affaires - réalise 85 % de son activité par correspondance. Elle développe aujourd'hui son circuit de distribution "magasins" et, après Niort et Toulouse, ouvre à Lille en Septembre 1985 un centre régional de 6.000 m² de surface de vente - chiffre d'affaires prévisionnel pour 1986 : 300 millions de francs. Le directeur de cet établissement sera chargé de développer l'activité de la coopérative sur son secteur régional. Il veillera constamment à améliorer la satisfaction des adhérents - qui passe par celle du personnel - et à rentabiliser les moyens investis. Disposant d'une forte délégation de pouvoirs, il devra posséder une personnalité affirmée et se montrer rigoureux dans la gestion, sans négliger pour autant la créativité ou les relations humaines. Ce poste en création, qui sera pleinement opérationnel dès la prise de fonctions, ne peut être confié qu'à un professionnel de la distribution, âgé d'au moins 35 ans, ayant acquis une expérience probante dans le domaine des produits non-alimentaires. La rémunération sera déterminée par la valeur de cette expérience. Ecrire à S. BAQUEDANO en précisant la référence A/1316M.

PA

1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

PM LABINAL
7500 personnes - 20 usines - CA : 2 milliards de francs
recherche pour l'une de ses filiales (2200 personnes),

CABLAUTO S.G.E.

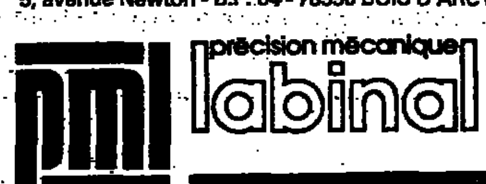
Chef de Service Gestion-Comptabilité

Formation : DECS ou équivalent.
Il lui sera confié la responsabilité :
- du calcul des prix de revient et de l'établissement des devis
- du suivi de la productivité des ateliers
- de la tenue de la comptabilité analytique
- de l'organisation et du chiffrage des inventaires
- *de l'élaboration des budgets et de leur suivi.*

Nous recherchons pour cette fonction un candidat de 30 ans minimum possédant plusieurs années d'expérience dans un poste similaire principalement orienté vers la comptabilité analytique et le contrôle de gestion en milieu industriel.

Lieu de travail : proximité Toulouse.

Pour un premier entretien,
veuillez adresser votre CV en précisant
le salaire souhaité à
PM LABINAL - Direction des Affaires Sociales
5, avenue Newton - *B.P. 64 - 78390 BOIS D'ARCY.*



Société des Electrodes et
Réfractaires de Savoie
3 usines en France
Filiales à l'étranger : Espagne, Belgique, Japon, etc...
au centre de recherche du graphite à **Chedde** (Haute-Savoie)

s.e.r.s. Société des Electrodes et Réfractaires Savoie

PECHINEY

Ingénieurs développement/recherche appliquée

Spécialisés en physico-chimie des matériaux. Formation Mines, PC, IDN ou équivalent, Doctorat de spécialité ou d'ingénieur.

Dans le cadre d'un laboratoire qui met en œuvre d'importants moyens de recherche et de réalisation pilote, vous initierez et conduirez des projets de recherche de nouveaux produits, applications et procédés. Vous travaillerez en liaison avec les clients et les usines d'une part, d'autres centres de recherche dont ceux du Groupe PECHINEY d'autre part. Vous pourrez, dans la Société et le Groupe, trouver des compétences et des moyens d'investigation de tout premier plan, les perspectives d'avenir professionnel auxquelles vous aspirez. Vos qualités d'adaptation, de créativité et de dynamisme vous permettront d'évoluer vers un poste de Direction en France ou à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite et CV détaillé à la Direction des Relations Sociales de la SERS, Tour Manhattan, Cédex 21, 92095 PARIS LA DEFENSE 2, en indiquant la réf. 72038/M sur l'enveloppe.

Publival





LEADER FRANCAIS DE SYSTEMES ELECTRONIQUES DE CONVERSION D'ENERGIE

pour sa Direction Technique, basée sur son site industriel de **TOURS**

2 INGENIEURS D'ETUDES ENERGIE INTEGREE
(grande école d'électronique)

Ils auront la responsabilité de concevoir des équipements d'énergie, d'en suivre l'industrialisation et d'assurer le soutien à l'usine de production. Les produits à développer (onduleurs, alimentations à découpage, convertisseurs...) sont de puissance inférieure à quelques KW et orientés vers les télécommunications.

Ces deux postes s'adressent à un débutant et à un ingénieur ayant au moins deux ans d'expérience. Des capacités d'adaptation rapide sont souhaitables pour s'intégrer dans une structure performante.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. *E.4.42 M* à *SAFT - Direction des Ressources Humaines* - 57, rue de Villiers - 92200 NEUILLY SUR SEINE

Importante société industrielle implantée à **ANNECY** (Haute-Savoie)
recherche

DES JEUNES INGENIEURS

au sein du Département **INFORMATIQUE** (équipé d'un important matériel IBM 4381 et 4341 et de mini et micro-ordinateurs).
Ils seront chargés de projets d'organisation informatisée dans les domaines administratif et industriel (mise en place d'une gestion de production performante)
ou
dans le cadre des **SERVICES METHODES**. Ils auront alors la responsabilité de la recherche et du développement de moyens nouveaux de production en usinages divers, avec mise en œuvre de techniques nouvelles telles que CN et CAO.

Possibilité de responsabilité d'un groupe de techniciens.
Formation : grande école d'ingénieurs de préférence mécanique.
Une première expérience industrielle est appréciée.

Au-delà de ces premiers emplois, la société offre aux candidats retenus des perspectives d'évolution très diversifiées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant
l'orientation choisie à
PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. 3939
12, rue Président Carnot - 69002 LYON qui transmettra.

SOCIETE INDUSTRIELLE de 150 personnes, appartenant au secteur des matières plastiques, nous connaissons un REEL DEVELOPPEMENT, notamment commercial.

Souhaitant MIEUX STRUCTURER notre affaire, nous CREONS le poste de

CONTROLEUR DE GESTION
(Homme ou Femme)

Directement RATTACHE AU P.D.G., votre rôle portera sur l'ENSEMBLE DES SECTEURS ECONOMIQUES de l'entreprise en OPTIMALISANT leur gestion.

DEBUTANT ou ayant une PREMIERE EXPERIENCE, vous MAITRISEZ SERIEUSEMENT *les techniques professionnelles requises pour cet emploi et vous possédez* de REELLES FACULTES DE COMMUNICATION.

Vos tâches aux MULTIPLES ASPECTS, feront de vous un CONSEILLER FIABLE qui prendra en charge entre autres :
- la conception d'un système d'informations de gestion et l'élaboration de tableaux de bord,
- la définition des objectifs, la préparation des plans et des budgets, leur suivi et *leur interprétation* conduisant à des propositions de solutions,
- diverses études permettant d'atteindre nos ambitions.

Cette SITUATION, EVOLUTIVE A TERME pour une personne de valeur, se situe à BEAUNE en BOURGOGNE.
La connaissance de la LANGUE ANGLAISE est souhaitée.

Adresser lettre manuscrite - C.V. - photo et salaire actuel sous Réf. 1759.

La déontologie de notre profession garantit toute discrétion.

RESULTATS
CONSEIL EN RECRUTEMENT
7 place Darcy - BP 1388 - 21051 DIJON Cedex

Cette société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, recherche, pour poursuivre son développement régulier à Paris, un jeune

EXPERT COMPTABLE
FUTUR ASSOCIÉ
300/350 000 F

Assisté d'une équipe de collaborateurs, il prendra progressivement la responsabilité d'une clientèle diversifiée, au titre de dossiers d'expertise, de commissariat et d'audit contractuel.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé d'une trentaine d'années, issu d'un cabinet anglo-saxon ou français important, habitué à une clientèle de taille variée et souhaitant s'intégrer à une équipe jeune avec possibilité proche d'association. Outre les qualités techniques requises, cette dernière perspective suppose une personnalité capable d'une forte implication dans la *gestion et le développement* de la société, ainsi qu'une grande disponibilité.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8406 à

RÉUSSITES
11 quai Rambaud
69002 LYON
Membre de Syntec



Dans le cadre de sa croissance forte et continue,
Groupe Pharmaceutique Français Leader sur ses marchés,
propose à de jeunes candidats (H. ou F.) de valeur
de participer à son développement.

2 postes sont nouvellement créés et nous recherchons :

1) Futur Contrôleur de Gestion

Dans un premier temps assistant au Contrôleur de Gestion, le candidat sera chargé, en particulier, d'élaborer les tableaux de bord de Direction Générale pour toute l'activité internationale, d'assurer le suivi des clients et des filiales étrangères (5 filiales, 200 personnes)...
Par la suite, il participera à d'autres missions de Contrôle de Gestion.
L'évolution vers des responsabilités de Contrôleur de Gestion est envisagée à moyen terme.
Le candidat, de formation type ESC, devra avoir des qualités de rigueur et un sens du concret. *Une première expérience est souhaitable, non indispensable.*

2) Futur Animateur Bureautique

Intégré au sein du Comité Bureautique, le candidat devra assurer la coordination des actions bureautiques. Il participera, en outre, à la définition, avec les utilisateurs, de leur cahier des charges et devra assurer les liaisons avec les moyens informatiques (IBM 38).
De formation ESC ou équivalente, le candidat devra avoir des connaissances et le goût de la bureautique ainsi que des qualités de contact et d'animation.

Ces postes sont basés dans une ville agréable du Centre-Est.

Si vous êtes intéressé(e), faire acte de candidature en envoyant lettre manuscrite, *C.V., photo (retournée), prétentions sous réf. 32303 (à préciser sur enveloppe)*
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

JRP/Jean Régnier Publicité

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Notre société, dont le siège social est situé dans une grande métropole du Sud-Est, a été fondée il y a plus d'un siècle.

Elle a réussi une expansion remarquable en France et à l'étranger dans le secteur agro-alimentaire. *Elle a su cependant conserver une dimension humaine, des équipes jeunes et motivés* et bien préparer sa diversification en aval de la production : le développement en France d'un nouveau concept de boutiques de détail (un réseau de franchisés et des points de vente appartenant à l'entreprise).

Nous souhaitons confier la logistique de ce projet (déjà entamé) à un **coordonnateur de travaux.**

Jeune ingénieur (35 ans environ), vous avez mené à bien des projets en qualité d'ingénieur d'affaires ou de coordonnateur dans le bâtiment ou dans une chaîne de restauration, hôtellerie, etc...

Rattaché au Directeur du développement, vous coordonnerez les travaux, de la conception à la finition des boutiques. Vous serez l'interlocuteur privilégié des fournisseurs, sous-traitants ainsi que de nos futurs adhérents.

Vous devez prévoir de fréquents déplacements en France.

Certaines de vos relations pourront se faire en anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. 10583, à *Média-System Méditerranée, 29 La Canebière, 13001 Marseille, qui transmettra.*

PRECILEC, société française réputée dans le domaine des matériels électromécaniques et électroniques à hautes performances (aéronautique, robotique...), se développe et recherche pour son département Electromécanique (moteurs d'asservissement et capteurs de position) un

Jeune ingénieur électromécanicien

Au sein d'une équipe d'ingénieurs et techniciens expérimentés, il se verra confier rapidement la responsabilité personnelle d'études de nouveaux matériels : élaboration du cahier des charges avec le client, étude comportant une analyse de la valeur et liaisons avec la fabrication.

Le poste est basé à Auxerre. 2 ou 3 déplacements par mois en France et parfois à l'étranger (anglais souhaité). Un débutant de valeur peut être accepté.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre, C.V., photo et salaire souhaité), sous la réf. H/JIE/LM à notre Conseil Jean-Pierre CASALIS qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM  **Raymond Poulain Consultants** 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

Micro informatique à Grenoble

Conduire des projets R & D Matériel et Logiciel

Rattaché à un grand Groupe de l'Electronique notre activité Microsystèmes s'est donnée des objectifs de croissance ambitieux sur un marché (le 16, 32 bits) en développement

Pour réussir nous souhaitons engager des Ingénieurs très «professionnels» pour piloter nos projets R & D Matériel et Logiciel.

Ingénieurs Microinformatique

ESE, ENSERG, ISEP, ...

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience de développement matériel (cartes type CPU et mémoires), une bonne connaissance des systèmes de développement et des langages de programmation (Assembleur, Fortran, Pascal). Une expérience du Graphique serait un plus.

Ingénieurs Logiciel Système

ESE, ISEP, IMAG, ...

possédant une expérience en structure OS temps réel, système multitask, multiusers, drivers, compilateurs, runtime library pour moniteur temps réel

Il prendra en charge l'implantation de logiciel temps réel et le développement de drivers de carte à base de microprocesseurs de *la famille 68 000.*

Nous évoluons rapidement, nous avons le goût du challenge et des résultats. Et vous ?

Notre Conseil étudiera en toute discrétion la candidature que vous voudrez bien adresser sous réf. 891M à Carole de Chilly.

 **ALGOE** 9 bis route de Champagne - 69134 ECULLY Cédex

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Technophone S.A. société spécialisée dans les systèmes de télémesure et d'acquisition de données, basée à proximité d'Aix-en-Provence, recherche.

INGENIEURS ELECTRONICIENS ET INFORMATICIENS

AGENTS TECHNIQUES

BTS ou DUT électronique et informatique

Expérience informatique. Formation électronique.

• **Missions :**

Ils assureront après une formation en usine d'un an (à Aix-en-Provence) et par *roulement à bord et à terre, l'assistance technique et la maintenance d'un important* système d'expérimentation embarqué à bord d'un navire.

• **Profils :**

- *expérience de travail de chantier au niveau système*
- Connaissance des systèmes informatiques temps réel souhaitée
- Aptitude physique aux conditions de navigation en mer

Adresser CV + photo à **TECHNIPHONE S.A.**, Service du Personnel, BP 22, 13610 Le Puy Sainte Réparade.





CRÉDIT MUTUEL DE NORMANDIE

Nos résultats, nos investissements, nos effectifs sont en **progression constante.**

Notre Groupe s'est fixé des objectifs de développement *ambitieux.*

Pour les réaliser pleinement, nous recherchons des **PROFESSIONNELS**-exploitants :

justifiant d'une expérience réussie de plusieurs années,

- prêts à participer, activement, à l'élaboration de la **BANQUE DE DEMAIN.**

Rejoignez-nous :

Des postes de :

- ***DIRECTEURS D'AGENCES***
- **SECONDS ou autres RESPONSABLES**

sont à pourvoir en NORMANDIE, dont certains en milieu agricole et rural.

Adresser lettre manuscrite, CV + photo à **CRÉDIT MUTUEL de NORMANDIE**

DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES (P. VILLENEUVE)

27, rue de la Miséricorde - B.P. 44 - 14010 CAEN CEDEX

Discrétion assurée

SOCIETE DE SERVICES ET D'INGENIERIE INFORMATIQUE (780 personnes), partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, recherche pour région MARSEILLE et TOULON

INGENIEURS INFORMATICIENS

Expérience DPS-8 (GECOS 3 et TDS/DM 4)

Envoyer C.V., photo et prétentions à N. 4371 **PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra.**

CONCEPTEUR DU RESEAU LOCAL LAC

La croissance de ce secteur d'activité et l'adéquation de nos produits au marché, nous amènent à rechercher

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

bénéficiant d'une expérience en informatique temps réel, chargé des relations techniques avec la clientèle et des propositions techniques.

INGENIEURS D'ETUDE

ayant quelques années d'expérience en développement matériel et logiciel (temps réel, télécommunication, réseaux).

RESPONSABLE METHODES

chargé de l'industrialisation des nouveaux produits.

Basés à ANNECY, ces postes, à large autonomie d'action, s'adressent à des candidats dynamiques, compétents et motivés.

Envoyer votre c.v. à COMPEX - 2, av. Bouvard 74000 ANNECY.

COMPEX

andé publicité

PORON

recherche

POUR PRENDRE EN CHARGE RAPIDEMENT LES FONCTIONS

d'AUDITEUR INTERNE

de l'ensemble des sociétés du groupe en France et à l'étranger.

Un jeune cadre dynamique, 30 ans environ, de formation supérieure (HEC, ESSEC + DECS), pratiquant couramment l'anglais et possédant de solides connaissances juridiques et fiscales.

Il aura eu préalablement une expérience de plusieurs années dans un cabinet d'audit international.

Il aura à mettre en place un audit comptable et financier dont il aura lui-même la responsabilité du fonctionnement.

Son rôle d'assistance, d'organisation et de contrôle lui permettra d'évoluer au sein du groupe sous la responsabilité du secrétaire général.

De réelles possibilités d'évolution de carrière existent pour un candidat de valeur. Sa résidence sera Troyes.

Adresser lettre manuscrite de candidature + c.v. et photo au secrétaire général de PORON, 7, rue des Bas-Trévois, 10000 TROYES.

Cette importante société de services pétroliers - 245 personnes, CA 250 MF - assure l'approvisionnement de pétrole brut en France et en Allemagne.

Pour son installation en BAS-RHIN, elle recherche un

Chef d'Exploitation

Bilingue Français/Allemand

De formation ingénieur (mécanique, électricité, hydraulique) ou niveau équivalent, il a déjà acquis une solide expérience d'au moins 10 ans de terrain - exploitation, maintenance, entretien, sécurité... - et a géré un centre de profit d'une quinzaine de personnes.

C'est également un homme de contact et de relations publiques car il assurera la liaison entre la société et les services et organismes (publics et privés) intéressés par les différents problèmes touchant à l'exploitation.

Une fiche d'information sera envoyée aux candidats présélectionnés.

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité, sous réf 369 LM à notre Conseil : Malcolm COATES SODERHU - 22 rue Saint Augustin - 75002 Paris

Soderhu



CREDIT AGRICOLE ANGERS

recherche

RESPONSABLE METHODES ET SUPPORTS TECHNIQUES

- Elaboration des méthodes et standards
- *Mise* en place et optimisation des outils de développement
- Formation et conseil aux groupes de réalisation.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole d'ingénieurs ou de gestion, *maîtrise,...*)

Expérience de 1 à 5 ans en réalisations informatiques.

Adresser C.V., photo et prétentions à *Monsieur le Directeur de la CRCAM de MAINE ET LOIRE* - Bd Pierre de Coubertin - 49000 ANGERS

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pour adultes étrangers, rech.

PROFESSEUR

expérience pratique VIF et DUV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent.

Ecrire avec c.v. détaillé sous n° 300.309 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, PARIS-7e.

L'A.I.D.A.

Association de Développement Industriel du Département de l'Ardèche recherche un :

CHARGÉ DE MISSION

qui devra négocier et *concrétiser des implantations* ou développements d'entreprises.

PROFIL SOUHAITÉ :

Ecole de commerce ou d'ingénieur + complément de gestion d'entreprise + expérience en entreprise (2 à 5 ans). La pratique de la micro-informatique serait appréciée.

Envoyer c.v. et prétentions à A.I.D.A. 1, AVENUE DE CHOMÉRAC, 07000 PRIVAS.



au sein du groupe Moët-Hennessy, la société de Champagne

MOËT & CHANDON

leader de sa profession, en progression constante, souhaite enrichir son Département Informatique (environnement IBM 3083 E, à forte orientation *télétraitement) et recrute un*

ANALYSTE PROGRAMMEUR

de haut niveau et de formation supérieure, ayant une *expérience réussie* de 2 ou 3 ans dans le domaine de la conception et de la réalisation. 140000F/an ++ (évolution très rapide), logement facilité. Une personnalité d'envergure saura évoluer favorablement au sein d'un groupe dynamique et performant.

Adresser lettre + CV + photo, s/réf. 85.11 à

FRANÇOIS REBOUD & CIE CONSEILS EN RECRUTEMENT

9, rue Thiers - 51100 Reims





emplois régionaux

Pour son agence
Normandie - Nord
Constructeur et leader mondial dans son matériel électromécanique cherche

Ingénieur d'Affaires pour la vente de son ingéniérie

- âge minimum : 30 ans
- formation : technique supérieure
- expérience : vente biens d'équipement, 5 ans minimum en domaines thermique et hydraulique
- basé : Agence de Rouen
- secteur d'activité : Normandie - Picardie - Nord
- la préférence sera donnée à un candidat *organisé, disponible et percutant.*

● Très bonne rémunération : fixe + intéressement aux résultats
● Voiture éventuellement fournie après période probatoire.

Adresser lettre manuscrite + CV à N° 3800 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE BATIMENT
recherche pour son agence de
LYON

UN INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

répondant au profil suivant :

- Diplômé école d'ingénieurs ;
- Dynamique, sens des responsabilités ;
- Minimum 10 ans d'expérience en ingénierie (notamment hospitalière) ;
- Connaissance de la région Rhône-Alpes.

Cet ingénieur se verrait confier la responsabilité de l'ingénierie d'opérations de bâtiment de toute nature.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 8097 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui tr.

CARRIERE BANCAIRE

UNE GRANDE BANQUE INTERNATIONALE
recherche
pour son RESEAU DE PROVINCE

Un exploitant confirmé
Cl. VI, 2 - VII

connaissant bien la clientèle Grandes Entreprises et les opérations avec l'Etranger, maîtrisant l'Anglais.

Il recevra comme première affectation une direction d'Agence dans le Midi ; 3 ans de carrière réussie à ce poste débouchent sur de larges responsabilités au sein du réseau international.

Adresser C.V. + photo sous réf. 4384/JR
M. BRY - 12, rue de Dantzig
75015 PARIS *(qui transmettra)*

Nous sommes distributeur IBM et APPLE. Afin de faire face à notre forte croissance, nous recherchons :

DEUX COMMERCIAUX

Vous êtes de formation Bac + 2.

Une première expérience dans le secteur informatique vous a passionné et vous aimeriez *persévérer à travers la vente de matériel* informatique.

Rejoignez-nous !

Merci d'envoyer lettre manuscrite et CV à :

L'ORDINATEUR
26, rue Jules Lecesne
76600 LE HAVRE

VOUS ÊTES BAC + 2 (H ou F) ET LA VENTE VOUS ATTIRE

Nous sommes une société immobilière numéro 1 du marché parisien, filiale d'un groupe puissant et connu et nous vendons des maisons et appartements en village sur l'ensemble de la région parisienne. Nous cherchons de jeunes commerciaux (H ou F), actifs, tenaces et disponibles, aptes à la fois à conseiller et à conclure avec efficacité la vente. Evidemment, une expérience réussie de vente, même courte, sera un atout.
Notre proposition est de l'ordre de 120.000 F sous forme de fixe + c% + frais et vous bénéficierez de l'appui d'un produit performant, soutenu par *une publicité offensive.*
Merci d'adresser candidature (lettre manuscrite + cv + photo) à **FYM-CONSEIL**, *Rue J.-Bigot. Z.I. Lann Sévelin. 56850* **CAUDAN** *en précisant bien la référence* **MO 377.** *Discrétion assurée.*

FYM

INGENIEUR ENTRETIEN
AGRO ALIMENTAIRE - REGION NORD

Importante sucrerie en pleine expansion dans le Nord - Pas de Calais, nous vous proposons de participer à notre développement.

Dans un premier temps, vous serez chargé de l'exploitation des nouvelles installations de chauffe au charbon (chaudières 155 tonnes vapeur/heure à 45 bars) et des fours de déshydratation (35.000 thermies).

A *court terme, vous serez appelé à seconder* le Chef d'Entretien dans l'encadrement du personnel (110 personnes), l'amélioration des techniques d'entretien et la gestion de la productivité (budget annuel de l'ordre de 20 MF).

A moyen terme, vous pourrez succéder au Chef d'Entretien actuel pour assumer l'entière responsabilité de l'entretien maintenance de l'établissement.

Cette opportunité vous concerne si, la trentaine, *vous êtes Ingénieur diplômé* (AM, IDN, INSA, ESME, ENSI...) ou Officier Mécanicien de la Marine et justifiez d'une expérience réussie de 3 ans minimum dans un Service Entretien, Bureau des Méthodes ou sur chantier, dans l'industrie lourde à feu *continu.*

La rémunération est motivante pour des candidats à fort potentiel.

Si cette proposition vous intéresse, adressez votre dossier (C.V., photo, prétentions) sous réf. *85004* à Jean Pierre PERNAK, notre conseil qui traitera confidentiellement votre candidature Immeuble Métroport - 20, Place Allende 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

AXONE
Lille - Paris - Nantes - Strasbourg - Lyon - Marseille

URGENT
Fédération Régionale Coopératives Agricoles
recherche :

2 RÉVISEURS COMPTABLES

Mission : révision comptable, commissariat aux comptes, audit, conseil.
Form. : D.E.C.S. + Certificat supér. ou E.S.C.
Expérience souhaitée.
Lieu : LYON + région RHONE-ALPES, BLOIS + région CENTRE.
Adr. c.v. manus. + prét. FRCARA, 75, rue Deleuvre, 69317 LYON CEDEX 04.

ORGANISME SOCIAL
recherche pour emploi temporaire susceptible de devenir définitif

ANALYSTE D'APPLICATION F/H

Ce poste requiert :
- une pratique dans un environnement IBM (DOS/VSE, CICS, VSAM, ICCF) ;
- une connaissance concrète du système de GESTION de BASE de DONNÉES TOTAL :
- des qualités d'ordre et de méthode ;
- une aptitude au travail d'équipe.

Salaire annuel d'embauche : 122.410,81 F.

Lieu de travail : LYON.

Les lettres de candidatures, C.V., photo et copie diplômes sont à adresser s/réf. 3940 à PIERRE LICHAU S.A. - 12, rue du Président-Carnot, 69002 LYON, qui transmettra.

LE CENTRE DE RECHERCHE PHARMACEUTIQUE
SEARLE
Situé à Sophia Antipolis (06) rech. pour son unité d'analyse

RESPONSABLE DU LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT DES MÉTHODES

Il devra animer une équipe de techniciens supérieurs, chargés de mettre au point les méthodes d'analyse destinées au support des études des unités de formulation et de toxicologie.
Ayant un diplôme d'ingénieur chimiste (ou équivalent universitaire), il aura une expérience d'environ 5 ans de la pratique *des méthodes physico-chimistes d'analyse,* et si possible, des méthodes physiques d'analyse structurale. La maîtrise de la langue anglaise est nécessaire.

Adresser lettre + C.V. à SEARLE (sous réf. M) Sophia *Antipolis. B.P. 23.* 06561 VALBONNE Cedex.

P.M.E. RÉGION ARLES
exploit. carrières de minerais EXPORT-IMPORT-MINERAIS

RECHERCHE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

pour direction bureau principal (4 pers.). Expérience nécessaire commerce international et transports routiers et maritimes. *Formation comptable* indispensable. Pratique impér. Anglais, allemand souhaitée. Adresser c.v., lettre manuscrite et photo à :
A.R.C., MERCURE C
13763 LES MILLES CEDEX.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL SUD-OUEST

recherche

INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ
OU
TECHNICIEN CONFIRMÉ

niveau BTS
pour direction immédiate d'unité d'injection thermoplastiques, thermodurcissables.

Missions :

Production-productivité de l'unité qualité.
Gestion parc machines, outillages.
Investissements.
Animation et gestion *du personnel.*
Conception nouveaux produits.

Ecrire avec c.v. détaillé sous nº 8.841 le Monde *Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.*

IFREMER
recrute pour son centre de
BREST

UN MICROBIOLOGISTE

spécialisé en bactériologie. Niveau *ingénieur* ou diplôme universitaire équivalent pour participer au sein d'une équipe *pluridisciplinaire à un* programme national portant sur le devenir des rejets en mer.
Bonne connaissance des problèmes sanitaires.
Compétences en bactériologie marine et en traitement de données appréciées.

Expérience de 5 à 10 ans en laboratoire et en recherche.

Env. c.v. et lettre manuscrite au Service du Personnel 66, av. d'Iéna, 75116 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL, NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE COMPLEXE INDUSTRIEL DE BEAUCHAMP (VAL D'OISE)

4 Ingénieurs

A.M., E.N.S.I., I.N.S.A., U.T.C., ...

● 1 INGENIEUR PROCESS

pour participer
- au développement et à la mise en place des procédés de fabrication.
- à la définition du cahier des charges des équipements de production.
- à la coordination des actions des différents services (production, maintenance, packaging, ingénierie).

● 1 INGENIEUR ORGANISATION INDUSTRIELLE

pour
- mener des études sur les nouvelles méthodes de production et les procédés de conditionnement.
- établir des contrôles de postes de travail, de modes opératoires, et de performances.
- assurer la fonction conseil au sein de l'usine.

● 1 INGENIEUR CHIMISTE

pour
- participer au lancement de nouveaux produits en liaison avec les départements vente et marketing pour assister techniquement notre clientèle.
- développer de nouvelles technologies.
- assurer la formation de nos vendeurs et distributeurs.

● 1 INGENIEUR SCIENCES DES MATERIAUX

pour assurer les fonctions
- d'assistance technique auprès de nos force de vente et de notre clientèle, pour l'application industrielle de nos objectifs et de nos produits de traitement de surface.
- de product control et product engineering.

Ces postes évolutifs s'adressent à des ingénieurs débutants ou ayant une première expérience industrielle, la pratique de la langue anglaise est souhaitée *et celle de la langue allemande pour le poste «ingénieur des matériaux».*

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. M 21/1 à Monsieur Boureau, Relations Humaines, Avenue Boulé, 95250 Beauchamp.

3M

média-system

Jeune ingénieur mécanicien
A.M. - ENI - INSA

Dans le cadre de ses projets orientés vers l'amélioration de la productivité et la mise en place d'activités nouvelles dans ses usines, 3M FRANCE recherche pour son département *ingénierie un* ingénieur projets.

Missions :
- Etude et réalisations de projets d'équipements automatisés de production et de conditionnement comprenant : études techniques, évaluation des coûts, élaboration du cahier des charges, suivi de la réalisation et de la mise en service, gestion financière des projets.
- Basé à notre siège social, il aura de fréquents contacts avec nos usines et nos fournisseurs.

Profil :
- Formation supérieure ingénieur mécanicien ou équivalent.
- Débutant ou 2 à 3 ans d'expérience.
- Bonnes connaissances de l'anglais.
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire.

Adressez C.V., photo et prétentions à Bernard KUNERTH, sous la réf. BK/59 à 3M FRANCE - Division des Relations Humaines - Boulevard de l'Oise - 95000 CERGY-PONTOISE.

3M

MEDIA PA



premier groupe européen de services informatiques

Informatique industrielle

Depuis deux ans vous participez à des développements de logiciel.
Vous connaissez au moins l'un de ces domaines :

MICROPROCESSEURS SYSTEMES TEMPS REEL
CONTROLE DE PROCESSUS
AUTOMATISMES RESEAUX

Aujourd'hui vous voulez

concevoir... gérer... encadrer...
diversifier et valoriser votre expérience...

Alors **CAP SOGETI INDUSTRIE** vous intéresse.

Le Directeur de votre future Agence, Alexandre LEVY, attend votre dosier de candidature ou votre appel.

CAP SOGETI INDUSTRIE

41, rue Ybry - 92200 NEUILLY-S/SEINE - Tél. : 758.11.10 - Poste 464

HAVAS CONTACT

Importante société industrielle PARIS, recherche

AUDITEUR INTERNE
École Sup de Co ou Maîtrise de Gestion

ayant acquis une expérience d'Audit d'au moins 2 ans en Cabinet spécialisé ou dans une grande société industrielle.
Dans le cadre de ses fonctions, le candidat aura la charge de missions de Contrôle Interne Comptable :
- études de circuit administratif à caractère Financier et Comptable,
- révision de comptabilité,
- rédaction des rapports consécutifs à ces études.

Ce poste peut comporter des déplacements en France ou à l'étranger.
Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 81356/M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

• De formation supérieure, vous avez une expérience réussie de 2 à 5 ans dans l'un des domaines suivants :

INFORMATIQUE - GESTION COMMERCIALE
COMPTABILITÉ - GESTION DU PERSONNEL

• Vous savez ECOUTER, COMPRENDRE, CONSEILLER, GUIDER.

• Vous recherchez une entreprise moderne en pleine expansion qui vous confiera rapidement des responsabilités.

Alors vous devez nous rencontrer d'urgence car vous êtes notre futur

ingénieur d'affaires



"SPI, Société de Services et d'Ingénierie en Informatique, filiale de PECHINEY, c'est aujourd'hui 470 personnes.
La Division Progiciels connait une très forte progression de CA (+ 80 % en 1984), en France et à l'Etranger. Ces progiciels intéressent les plus grandes entreprises nationales et internationales.
En 1985, nos perspectives sont ambitieuses, et je souhaite étoffer nos équipes commerciales et informatiques d'hommes et de femmes de qualité".

Daniel Pelletier
directeur division progiciels.

"Responsable Commercial de la Division Progiciels, ma conception de la *vente est résolument tournée vers le dialogue, le conseil et l'accompagnement* à la décision. Voici donc le projet que je vous propose : après une formation intensive et complète (technique et commerciale), je vous confierai un portefeuille d'entreprises que vous prendrez en charge au sein de notre équipe.

• Vous avez une formation informatique ?
Vous présenterez nos **progiciels techniques** aux Directions Informatiques avec qui vous mènerez les négociations. (Réf. ATM)

• Vous avez une expérience en Gestion Commerciale, Comptabilité ou *Gestion du Personnel, et vous n'êtes pas de ceux qui se bouchent* les oreilles quand on leur parle de **progiciels de gestion informatique ?**
Alors vous conduirez les négociations avec les Directions utilisatrices. (Réf. AGM)

Ce que j'attends de vous : le sens du dialogue et des capacités de synthèse qui vous permettront d'instaurer un climat de confiance et de coopération. Pensez toujours que pour le prospect, vous êtes celui qui sait rassurer, conforter, et apporter la réponse la plus adéquate à toute question soulevée".



Olivier Chastenet de Gery
chef du département commercial

Organisation et Publicité

SPI
Services et Progiciels Informatiques

Si ce projet vous intéresse, adressez votre candidature manuscrite, avec C.V., photo et prétentions, à notre Responsable du Recrutement Eric Schlumberger - SPI - 98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY (N'oubliez pas de mentionner la référence).



MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

Banque privée 8e ardt
filiale d'un groupe bancaire national
recherche pour intégrer son équipe commerciale un

Exploitant de clientèle privée H/F
classes V, VI

Une première expérience d'au moins 4 années dans la gestion d'un portefeuille privé est nécessaire pour cette fonction qui requiert en outre des qualités d'animateur, de négociateur et un esprit d'organisation.

Le candidat bénéficie d'une formation initiale supérieure ou d'un diplôme professionnel type ITB ainsi que d'une bonne approche de la relation commerciale auprès d'une clientèle de bon niveau.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions) sous réf. 10814 à : PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS, qui transmettra.

PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DE NOS PRODUITS CARTES A MEMOIRE

au sein de PAYMATEC, Division récemment créée du Groupe SCHLUMBERGER. Notre activité en forte croissance se développe autour de 3 produits pilotes : publiphones, terminaux de paiement électronique et cartes à mémoire.
Dans le cadre de son expansion, elle recherche un :

Ingénieur Software

Sous la responsabilité directe d'un Chef de Projets, vous développez des logiciels temps réel

Vous avez :
- une formation d'ingénieur électronicien : ESE, ENSEEIHT...
- Une experience de 2 ans environ sur des projets informatiques industriels temps réel ou une année de section spéciale informatique dans votre ecole
- une disponibilité totale.

Nous vous offrons :
- des responsabilités vous permettant d'accéder rapidement à la gestion entière de projets
- des études sur des produits sophistiqués de haute technologie
- la possibilité d'évoluer au sein de la Branche ou du Groupe.

Lieu de travail : Banlieue Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., prétentions et photo), Service du Personnel PAYMATEC
420, rue d'Estienne d'Orves 92700 COLOMBES

PAYMATEC
Schlumberger

---

message de

Coca-Cola France à un(e)

CHEF COMPTABLE

Vous souhaitez vous intégrer à la Direction Financière de notre *société en qualité de Chef Comptable. Nous vous proposons* l'animation d'une équipe de 3 personnes, le contrôle du bilan et du compte d'exploitation mensuels, ...

C'est l'occasion de faire acte de candidature, si à 28 ans minimum, diplômé d'une Ecole de Commerce + DECS, vous parlez couramment l'anglais. Vous avez une première expérience de 2 ans au moins de la comptabilité anglosaxonne et vous aimez vraiment utiliser l'outil informatique.

Merci d'adresser votre CV et salaire actuel sous référence M/257/L à notre Conseil

AICOREM

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard [illegible] - 75008 Paris



CONTROLE ET PREVENTION

Pour faire face au rapide développement de sa Division Equipements et Systèmes, tant en France qu'à l'étranger, C.E.P., importante société de conseil et d'assistance technique, recherche

INGENIEURS DIPLOMES

Susceptibles d'acquérir à court terme une réelle autonomie technique et commerciale, dans les domaines suivants :

ANALYSE DE SYSTEMES (MATERIEL + LOGICIEL)
FORMATION : Grande école ou 3ème cycle, de préférence option informatique ou automatique.

VALIDATION DE LOGICIELS (INFORMATIQUE INDUSTRIELLE/TEMPS REEL)
FORMATION : Grande école ou 3ème cycle, de préférence option génie logiciel.

FIABILITE DES SYSTEMES (NUCLEAIRE, SPATIAL, AERONAUTIQUE,...)
FORMATION : E.C.P., E.C.L., ENSAM, ENSMA, ENSAE, MINES...

ELECTRONIQUE ANALOGIQUE ET NUMERIQUE
FORMATION : SUPELEC, ENST, ENSEEIHT, ENSERG...

Pour réussir dans ces postes et évoluer dans notre société, les candidats devront avoir un fort potentiel et, si possible, une première expérience.

Envoyer candidatures à Michel LADAME - C.E.P. -
34 rue Rennequin - 75017 PARIS -
Tél. (1) 766.52.72.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65



recherche
pour son Département des Etudes

ECONOMISTE SECTORIEL

responsable de la branche des industries électriques et électroniques.

Il devra parvenir à une excellente connaissance du secteur tant sur le plan technique qu'économique et financier, analyser son évolution récente et en dégager les perspectives.

A cette occasion, il sera amené à réaliser de courtes notes de synthèse ainsi que des études approfondies.

Il possédera :
- un diplôme d'école d'ingénieurs ou de commerce et une formation de sciences économiques,
- de préférence quelques années d'expérience acquises soit dans le domaine des études économiques, soit dans le secteur des industries électriques et électroniques,
- de bonnes capacités de rédaction, le sens de la rigueur et le goût des contacts.

Prière d'envoyer une lettre manuscrite avec C.V., salaire souhaité et photo au CREDIT NATIONAL
Service du Personnel et des Relations Sociales
45, rue Saint-Dominique - 75700 PARIS.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

CENTRE DE RECHERCHES
CORNING EUROPE

FONTAINEBLEAU (77)
recrute

INGENIEUR OU UNIVERSITAIRE

Titulaire d'un **DOCTORAT.**

Débutant ou ayant quelques années d'expérience.

- Formation en chimie, chimie analytique et instrumentale, fluorescence et diffraction X, microscopie électronique...
- Connaissances en corrosion, surfaces interfaces, couches minces...
- Aptitudes travail en groupe, liaison avec projets R & D.
- Responsable études et caractérisation physico-chimique.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à
CORNING EUROPE Service du Personnel -
7bis avenue de Valvins - 77211 AVON Cedex.

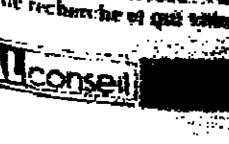
CLAUDE FITOUSSI CONSEIL
Cabinet leader (marketing et communication) recherche, pour ses propres besoins

- **2 ingénieurs** (grandes écoles)
- **2 consultants + 1 directeur**

ET AUSSI : 1 comptable - 1 commercial - 1 assistant(e)...
Equipe dynamique - Activités passionnantes - Salaires stimulants.

Adresser C.V. + photo + lettre à Mme BOUCHET à
CLAUDE FITOUSSI CONSEIL
74, bd de Reuilly - 75012 PARIS
Tél. : (1) 307.57.79

VOUS ETES UN BON ! CONTACTEZ-NOUS



Entreprise industrielle en fort développement dans des domaines de pointe et à l'exportation (USA - JAPON) recherche un

CHEF DE PROJET

pour prendre la responsabilité du projet GESTION COMMERCIALE.

Cet ingénieur de formation INSA, ISEP, ESIEA ou équivalente justifiera d'une expérience minimum de 3 années et sera familiarisé avec les systèmes IBM sous OS/MVS utilisant le Moniteur CICS et les *bases de données DL 1*.

La volonté d'intégrer une équipe dynamique et le désir de prendre ensuite des responsabilités plus importantes seront considérées comme des atouts.

Le poste est à pourvoir à PARIS, toutefois si vous êtes attaché à la vie de province une installation dans la Région Centre peut être envisagée.

Ecrire, sous référence P2-2785, à
COMELOG - 7, rue Louis David
75016 PARIS

comelog

Ingénieurs d'affaires

240.000 F

Composants électroniques - hyperfréquences -*Membre* d'un puissant groupe français, leader mondial en électronique professionnelle, nous avons acquis grâce à notre savoir faire technique et à notre maîtrise de la technologie une réelle notoriété dans le domaine des composants hybrides et micro-ondes. Ingénieur de formation vous bénéficiez d'une expérience de laboratoire dans le semi-conducteur, ou encore mieux, dans les composants hyperfréquences. Nous vous proposons d'élargir vos responsabilités en vous confiant le poste d'ingénieur d'affaires. Votre mission : basé en proche banlieue sud de Paris et intégré dans la force de vente vous assurerez par des contacts permanents et un suivi technique et commercial des affaires, une interface efficace entre notre outil industriel et les exigences légitimes de nos clients (les grands industriels français et européens de l'électronique). La rémunération annuelle proposée fonction de l'expérience acquise pourra atteindre 240.000 francs. Ecrire ou téléphoner à J. SCARINOFF en précisant la référence *A/2622M*.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Consultants en ressources humaines

Neuilly - PA, cabinet international de conseil (1 300 consultants dans le monde) désire consolider son développement dans le conseil en Ressources Humaines auprès des directions générales et opérationnelles. Notre société en France recherche des diplômés de l'enseignement supérieur, connaissant le secteur bancaire, ayant acquis une expérience de plusieurs années dans le conseil en ressources humaines, soit au sein d'une entreprise, soit au sein d'un cabinet, dans une des spécialités suivantes : gestion prévisionnelle et plan de développement du personnel, audit et plan de formation, organisation et structure en milieu administratif. La connaissance des moyens informatiques liés à la fonction personnel sera un atout supplémentaire. Ces postes, basés à Neuilly, impliquent une certaine mobilité. Ils s'adressent à des candidats âgés d'au moins 30 ans, désireux d'assumer rapidement des responsabilités opérationnelles au sein d'équipes pluridisciplinaires. Le salaire sera fonction de l'expérience des candidats. Ecrire à B. DUGAS en précisant la référence A/062RM.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Dans le cadre de la mise en œuvre de son nouveau système informatique,
un groupe bancaire en fort développement,
recherche :

GRADES ET CADRES DE BANQUE *HF*

INTERESSES PAR UNE EXPERIENCE D'ORGANISATION ET DE FORMATION SE DEFINISSANT DE LA MANIERE SUIVANTE :

LE PROGRAMME	LA MISSION	LES DEBOUCHES
Le schéma directeur d'informatisation du groupe, couvre l'ensemble des activités bancaires, financières et de crédit. Il *repose sur la mise en place de postes* de travail multi-fonctions auprès de l'ensemble du personnel du Siège et des Agences (1000 personnes environ).	Après une formation préalable à l'ensemble des systèmes, les candidats retenus seront chargés de la mise en œuvre des nouvelles procédures et de l'animation des sessions de formation du personnel.	A l'issue de la période de mise en place (15 mois environ), évolution vers l'Inspection Générale, les Agences, (grande métropole régionale), le Département du Réseau, le Département de l'Organisation et de l'Informatique, le Département du Personnel (formation).

CES POSTES REQUIERENT UNE FORMATION SUPERIEURE OU EQUIVALENTE, AINSI QU'UNE PREMIERE EXPERIENCE BANCAIRE.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 4373
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

Responsable organisation

Crédit à la consommation et cartes de paiement - Un important établissement financier, spécialisé dans le crédit à la consommation et les cartes de paiement, et disposant d'une implantation nationale, crée le poste de responsable organisation. Dépendant du directeur de l'organisation et de l'informatique, il aura pour mission d'analyser et de diagnostiquer les systèmes en place, de concevoir, de proposer et de mettre en œuvre de nouveaux systèmes d'organisation tant au siège que dans les agences. Ce poste conviendrait à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, justifiant d'une expérience d'au moins trois années acquise dans une fonction similaire (en entreprise ou en cabinet) et connaissant bien l'outil informatique. Un goût marqué pour l'organisation, la volonté d'aboutir à des réalisations concrètes, et des qualités de négociateur sont indispensables. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. Le poste est situé à Paris. Ecrire à B. AUBRY en précisant la référence A/2627M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

48 agences à Paris et en Ile-de-France
- une longue tradition de services et d'efficacité,
- des instruments de gestion très élaborés,
- des sections spécialisées par professions,
- une clientèle fidèle de PME/PMI,
- une structure légère à taille humaine...

...concourent au développement diversifié et autonome de l'Union de Banques à Paris

Chefs d'agence

C'est dans cet environnement que nous vous proposons d'évoluer ! Votre expérience en exploitation, votre sens des contacts et votre fort potentiel doivent vous permettre de prendre d'importantes responsabilités au sein de nos agences.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence CAM à Claudine DELPLANQUE - Direction des Relations Humaines
22, boulevard Malesherbes
75008 PARIS



Union de Banques à Paris

Organisation et Publicité

GROUPE SLIGOS GROUPE SLIGOS GROUPE SLIGOS

DE RÉELLES OPPORTUNITÉS POUR DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

DE FORMATION SUPÉRIEURE COMMERCIALE OU DE GESTION

Vos motivations : • Intégrer un groupe important (+ de 1800 pers., 563 MF de CA en 1983 avec un taux de progression de 24 %/an) dont l'image de marque positive et le sérieux sont reconnus sur le marché français.
• Collaborer au sein d'une structure offrant une formation complémentaire sur ses techniques et ses méthodes, et propre à faire fructifier votre expérience commerciale, vos compétences et vos aptitudes.

Vous êtes attirés par :
- la vente de services informatiques (micro-ordinateurs + progiciels) performants et réputés auprès des cabinets comptables et des entreprises.
- des contacts avec une clientèle de haut niveau.
- une carrière à larges perspectives d'évolution qui permet d'accéder, par promotion interne, à des responsabilités étendues.
- une rémunération calculée en fonction de votre acquis et qui est garantie intégralement pendant la période de formation de 3 mois.

Alors si ces perspectives vous intéressent, veuillez nous adresser une lettre manuscrite, un CV, photo et prétentions en précisant les villes qui vous conviennent à la **DIRECTION DES AGENCES DE FRANCE DU GROUPE SLIGOS** - 27, bd de Courcelles - 75008 PARIS en mentionnant la référence GB/12/84.
Réponse et discrétion assurées.

Les postes sont à pourvoir au sein de nos agences de PARIS et de Province pour maintenir et développer la clientèle.

Quelques implantations de SLIGOS : AVIGNON - BORDEAUX - BREST - LYON - MARSEILLE - NICE - PARIS - ROUEN - VALENCE.

GROUPE SLIGOS

HAVAS CONTACT

Groupe du Secteur Tertiaire en pleine expansion notre croissance nous amène à renforcer nos effectifs. Nous poursuivons notre développement basé sur l'emploi de techniques les plus modernes et recherchons

2 ANALYSTES HAUT NIVEAU

Paris **200.000 F.**

A l'aise dans la conception fonctionnelle et technique des systèmes d'information complexe, vous avez une expérience de plusieurs années sur gros sites IBM qui vous a permis de bien maîtriser les techniques DB DC - DL/1 - VSAM - CICS et de savoir animer une équipe d'analystes-programmeurs. De formation supérieure (Ingénieur-Miage...) ayant le sens du contact et de la négociation, vous souhaitez à court terme des perspectives d'évolution.

Nous vous remercions d'écrire sous référence 418 à *A.L. CONSEIL* 102, Bld Malesherbes - 75017 - que nous avons chargé de cette recherche et qui vous garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Curriculum

Un jeune cadre pour une fonction personnel dynamique et évolutive...

Nous sommes une société française à vocation industrielle et commerciale. Nous atteignons aujourd'hui 800 personnes (dont 280 cadres) réparties sur 15 établissements à taille humaine.

Convaincus, avec notre Direction Générale, que la gestion des ressources humaines doit être l'une des priorités de l'entreprise, nous voulons poursuivre la mise en place d'une véritable politique de personnel, qui puisse être à l'image de l'essor de nos effectifs et de notre chiffre d'affaires (+ 20 % par an).

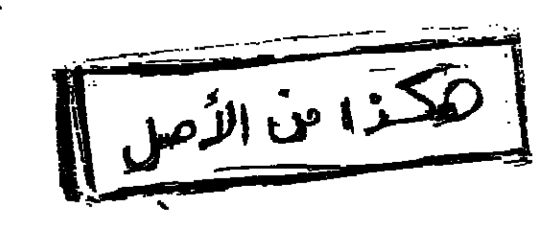
Dans cette optique, nous souhaitons rattacher à notre directeur du personnel un jeune cadre, diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Po ; Maîtrise de Droit ou de Sciences humaines ...), nanti d'une première expérience dans la fonction au sein, de préférence, d'une société à vocation internationale comme la notre.

Dans le cadre de cette création de poste, nous lui proposerons tout d'abord de reprendre en charge la formation et de développer conjointement les outils d'une véritable fonction d'information et d'insertion au profit de nos nouveaux collaborateurs (journal d'entreprise, livret d'accueil, modules audio-visuels de présentation de la société...). Nous souhaitons ensuite que ce collaborateur puisse assurer progressivement et selon ses compétences, des responsabilités complémentaires, dans le domaine soit de la gestion du personnel, soit du recrutement.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

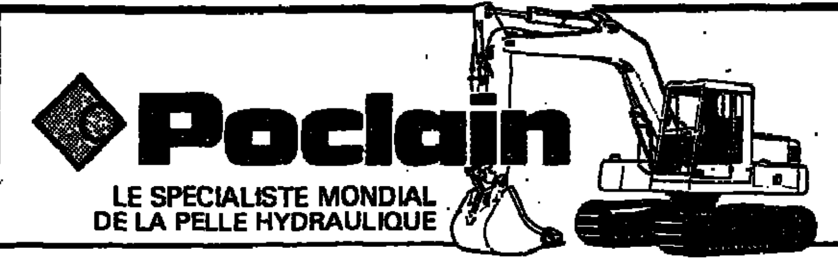
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 32137 (à préciser sur l'enveloppe) à JEAN REGNIER Publicité 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

JRP/Jean Regnier Publicité



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



s'engage fermement sur la voie de sa mutation technologique qui lui permettra de conserver sa compétitivité internationale.
La mise en œuvre de cette mutation passe par la réorganisation des moyens de production des quatre usines du Nord et de l'Oise.

Pour conduire ce projet, le Directeur des études industrielles renforce son équipe et recherche deux ingénieurs : un spécialiste et un généraliste.

Ingénieur en productique

Intervenant auprès des responsables projets des quatre usines et en relation fonctionnelle avec les différents services de l'entreprise *(informatique, logistique, contrôle de gestion et personnel)*, il sera chargé de réfléchir à l'intégration progressive des différents systèmes de gestion industrielle (CAO, CFAO, DNC, ainsi que pilotage des ateliers...) en un système global et d'en assurer la réalisation. Il s'appuiera, pour ce faire, sur les services d'une société d'ingénierie.

Ce poste clé de l'entreprise s'adresse à un ingénieur de bon niveau, justifiant bien sûr d'excellentes connaissances en productique (commande numérique, automatisme, informatique appliqué à la production, CAO, etc.), mais aussi sur le plan de la personnalité d'une dynamique personnelle qui lui permette de jouer le rôle de catalyseur que cette fonction nécessite.

ANGLAIS nécessaire. (Réf. 1324/M)

Ingénieur A. et M., IDN, INSA ou équiv. responsable de projet

L'un des projets le plus important du plan industriel concerne les unités de fabrication et de montage de pelles de la Société. Doter ces usines des moyens les plus performants, organiser l'implantation, mettre en place une nouvelle production, dans un contexte où les techniques modernes de gestion des flux, l'automatisation mais aussi l'implication du personnel sont très développés, tel est la mission de ce responsable de projet.

Ce poste s'adresse à un ingénieur généraliste, de formation type AM, IDN, INSA ou équivalent, capable d'intégrer rapidement les techniques de mécano-soudure et de montage. Ses connaissances de base en informatique lui faciliteront le dialogue avec les spécialistes de l'entreprise et sa sensibilisation aux problèmes de prix de revient sera appréciée.
ANGLAIS nécessaire. (Réf. 1325/M)

La Société recherche par ailleurs

Jeune ingénieur hydraulicien

L'une des usines du Groupe conçoit, fabrique et vend pour ses propres besoins et pour l'extérieur des vérins hydrauliques.
Responsable du service études et recherches, cet ingénieur, armé d'une expérience en bureau d'études mécanique générale et hydraulique, sera chargé, avec l'appui des différents services de l'entreprise (méthodes, qualité, informatique), de concevoir et développer des produits en prenant en compte l'ensemble des contraintes techniques, économiques et technologiques de l'entreprise et du marché.

La réussite dans ce poste permettra une réelle évolution dans le Groupe. (Réf. 1326/M)



Jean-Claude Maurice S.A.
387 ter, r. de Vaugirard
75015 PARIS

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil. Merci de lui adresser votre C.V. *détaillé* sous la référence choisie ou transmettez-le à C.V. PLUS en composant le (1) 828.40.25 sur votre Minitel.

2 Chargés de missions

Nous sommes une importante Société de services implantée dans toute la France, et dont le siège est en région parisienne. Nous cherchons 2 chargés de missions.

• L'un intégrera une équipe responsable des relations avec l'ensemble des Directions Régionales. Il se verra confier des études dans les domaines commerciaux et budgétaires ; il participera à l'élaboration, à la négociation et au suivi des plans d'action annuels de chaque établissement régional. Ce poste opérationnel nécessite des contacts permanents avec les établissements régionaux et de nombreux déplacements. *Référence 11705/M*

• L'autre intégrera notre service Communication et Publicité. Il participera à la définition de la politique commerciale et d'image de marque de la Société et à sa mise en œuvre, et rédigera les textes des brochures et dépliants promotionnels. *Référence 11706/M*

Ces postes conviennent à des candidats jeunes ayant, par exemple, une Maîtrise de Sciences Economiques, et une expérience de 2 ou 3 ans. Ils doivent avoir le sens des relations et d'une gestion rigoureuse, être méthodiques, avoir des qualités de rédaction. Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé précisant votre niveau actuel de *rémunération sous réf.* indiquée ci-dessus à Denise de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Vendre des technologies de haute précision sur le marché occidental.

SOPELEM, premier constructeur français d'instruments optiques de haut de gamme. Spécialiste de l'hydraulique, servo valves, pompes, systèmes d'asservissement... 1200 personnes dont 140 ingénieurs et cadres répartis en 4 établissements à Paris et en Province.

INGENIEUR D'AFFAIRES
AM, ECAM, ICAM, ENSM ...

A 35 ans ou plus, à partir d'une formation d'ingénieur Mécanicien vous avez acquis une bonne connaissance de l'export et la maîtrise des négociations commerciales.
Aujourd'hui nous vous proposons la responsabilité de notre **branche matériels hydrauliques** destinés aux marchés aéronautiques et militaires, où votre connaissance éventuelle, des **matériels hydrauliques et aéronautiques** serait un atout supplémentaire. La promotion, le développement et le suivi de nos produits dont vous aurez la charge, couvrent un marché vaste : France et étranger (principalement Europe) - Son CA actuel est de 40 à 50 M.F.
Pour mener à bien vos missions vous vous appuyerez sur des services techniques dont la compétence est prouvée.
Bien sûr vous êtes mobile (déplacements de courte durée) et vous maîtrisez l'Anglais.

sopelem

Merci d'adresser C.V., photo et préfentions à SOPELEM, Direction du Personnel, 102, rue Chaptal 92306 LEVALLOIS CEDEX.

Notre envergure :
Nous sommes l'une des plus importantes entreprises de chimie, 2ème US, 6ème mondiale. Nous occupons une position forte dans le domaine des commodités chimiques et progressons avec succès dans celui des spécialités qui représentent en France 50 % de notre activité aujourd'hui et très probablement 65 % dans 5 ans.
Notre pharmacie occupe une place de choix dans ce développement des spécialités - un centre de recherche pharmaceutique implanté à Strasbourg ; - les laboratoires Merrell Dow et Lepetit en pleine croissance.
Deux postes sont ouverts au sein du département médical au siège social Merrell - Lepetit à Neuilly. Une belle opportunité pour vous de donner un nouvel essor à votre carrière.
Autonome, volontaire et non conformiste, vous avez le goût du challenge. Vous pratiquez bien l'anglais pour évoluer à l'aise dans un environnement international.
Faites nous parvenir votre candidature à MERRELL DOW FRANCE, Christian MICHEL, Relations Humaines, BP 111, 92203 Neuilly-sur-Seine Cédex.

DOW

envolez-vous AVEC NOUS.

MEDECIN DE RECHERCHE CLINIQUE

Pour cette fonction, vous pouvez avoir une première expérience clinique (hospitalière ou privée) à orientation infectiologique ou médecine interne, ou bien une expérience industrielle dans le développement d'agents anti-infectieux.

SPECIALISTE ENREGISTREMENT NOUVEAUX PRODUITS

Vous êtes une personnalité aux qualités relationnelles marquées, bien introduite dans le milieu pharmaceutique. Des connaissances pharmaco-toxicologiques et une expérience dans le domaine analytique seraient appréciées.

RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES ET SOCIALES

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE

(4 unités de production) recherche pour sa principale unité jeune gestionnaire, 30 ans minimum, homme de terrain, rompu aux contacts à tous niveaux.
Rattaché directement au Directeur de l'Etablissement et, en liaison fonctionnelle avec le Directeur des Relations Sociales du Groupe, il aura la responsabilité de *l'ensemble des services du Personnel de l'usine ;* en outre il contrôlera les Services Généraux.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la fonction Personnel, de formation supérieure, ayant de sérieuses connaissances en Droit du Travail, le sens du dialogue et de la communication.

Le poste est à pourvoir dans une ville agréable de la région parisienne.
La rémunération est stimulante.
Votre candidature restera confidentielle.

Veuillez adresser votre dossier avec niveau situation actuelle et photo sous réf. 3819 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

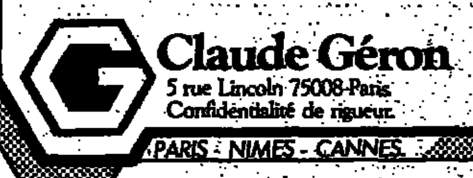
Nous sommes une société française de biens de consommation durables avec un CA supérieur à 3 milliards. Premier exportateur sur notre marché, nous sommes présents dans plus de 100 pays à travers filiales ou importateurs. Une réorganisation interne nous amène à rechercher un

Responsable de zone Amérique du Sud

200 KF + HF

Intégré à Paris au sein de notre service export, il aura la pleine responsabilité du suivi commercial de nos distributeurs locaux. Pour ce poste nous souhaitons rencontrer des candidats de formation BTS International, Ecole de Commerce (ou assimilé). Ils devront justifier d'une première expérience professionnelle. Couramment bilingue en espagnol, ils possèderont en outre soit l'anglais, soit (et) l'allemand. Très disponibles pour des déplacements fréquents (tiers du temps environ), nous demandons l'autonomie et le pragmatisme nécessaires à ce type de fonction.

Prière d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 106 à notre Conseil :



Claude Géron
5 rue Lincoln 75008 Paris
Confidentialité de rigueur.
PARIS - NIMES - CANNES

l'ingénierie construit l'avenir

Nos Ingénieurs et nos Techniciens mettent en œuvre leurs compétences et les techniques les plus modernes au service d'activités industrielles diversifiées. Spécialisé dans l'ingénierie des systèmes industriels, notre département Automatismes et Informatique Industrielle développe en étroite relation avec nos clients, les solutions techniques les mieux adaptées à chaque entreprise. Dans le cadre de son développement, nous recherchons des

ingénieurs de projet

3 A 5 ANS D'EXPERIENCE OU +

AUTOMATISMES DE PROCEDES. Vous avez une expérience réussie dans la conception et la mise en place de systèmes automatisés de production en industries manufacturières ou agro-alimentaires. *(Réf. 85.12-M)*

G.P.A.O. Vous avez une expérience réussie dans la conception et la réalisation de systèmes de traitement de l'information associés à la production (gestion des stocks, planification, bases de données techniques...). *(Réf. 84.29-M)*

G.A.A.O. Vous avez une expérience réussie dans la conception et l'implantation de systèmes assistés par ordinateur de gestion administrative et financière. *(Réf. 85.13-M)*

Très autonomes, vous souhaitez aujourd'hui prendre la responsabilité de projets plus complexes et diversifier vos compétences. Nous vous donnerons la responsabilité complète de la conception et de la réalisation de systèmes en relation avec nos clients et l'ensemble des services techniques de Serete.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence choisie à Serete, Service du Recrutement 86, rue Régnault, 75640 Paris Cedex 13.



48 agences à Paris et en Ile-de-France
• *des instruments de gestion très élaborés,*
• des sections spécialisées par professions,
• une structure légère à taille humaine... concourent au développement de l'Union de Banque à Paris.
Dans le cadre de la réalisation de notre nouveau système d'information, nous recherchons pour notre Direction de l'Organisation et de l'Informatique.

chefs de projets "grands systèmes"

Expérience bancaire indispensable.
Ces postes sont ouverts aux analystes réalisateurs *confirmés.*

Adressez C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence CPG à Claudine Delplanque
Direction des Relations Humaines,
22, boulevard Malesherbes
75008 PARIS.





THOMSON-LOGICIEL

PARIS ILE DE FRANCE
Division Informatique Industrielle

pour ses activités — microprocesseurs — mini-informatique — bureautique — informatique distribuée,
recherche plusieurs

INGENIEURS LOGICIEL

connaissant :

- microprocesseurs 8 et 16 Bits
- mini : PDP - VAX - SOLAR - MITRA...
- systèmes d'exploitation RMX 86, UNIX, RSX/11 M
- langages : PASCAL, C, ASSEMBLEUR...

Ingénieur grandes écoles ou universitaire, vous intégrerez dans un premier temps des équipes dynamiques, puis vous évoluerez vers des postes de conception et d'encadrement.

Pour un premier contact veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence TLI 85-01
THOMSON ANSWARE - 135, rue de la Pompe 75116 PARIS



Europe — Direction Administrative

Message à un Chef de Service Achats

Notre Siège Social est situé à PARIS - LA DEFENSE et nous y employons plus de 2000 personnes

Nous proposons un poste de CHEF de SERVICE à un PROFESSIONNEL de L'APPROVISIONNEMENT

- Vous animerez une équipe qui aura la charge d'effectuer l'ensemble des achats et de négocier d'importants contrats dans les domaines suivants :
  - Entretien / Maintenance
  - Travaux neufs / Installations
  - Logistique / Services Généraux
- Vous exercerez des responsabilités étendues en disposant d'une large autonomie.
- Vous avez acquis une solide expérience avec des responsabilités de négociation et de gestion au sein d'un Service Achats (environ 8 ans dont au minimum 3 ans dans une fonction d'encadrement)
- Vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (formation économique ou technique) complété par une formation spécifique Achats (CYGMA, M.A.I.)

• Une bonne PRATIQUE de l'Anglais est INDISPENSABLE.

Merci d'adresser votre CV et salaire actuel sous référence M/271/D à notre Conseil

chp CABINET Henri PHILIPPE 106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

AFCOREM



DSM

est l'un des premiers Groupes chimiques européens, (siège en HOLLANDE – 30.000 salariés – équivalent de 60 Milliards de F de C.A.).

La réalisation actuelle d'un ambitieux programme d'investissements confirme sa position favorable dans le match de l'innovation.
A la suite d'une promotion interne, la filiale française recrute un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

DE FORMATION SUPÉRIEURE TECHNIQUE ou COMMERCIALE

pour prendre en charge la commercialisation de MATIÈRES PLASTIQUES (polyéthylène bd et hd) sur un secteur (Nord et Ouest) au C.A. important réalisé auprès d'une clientèle de haut niveau. Ce poste peut intéresser un Ingénieur Commercial qui souhaiterait évoluer vers des responsabilités élargies au sein d'un Groupe particulièrement dynamique. La connaissance des produits ou de la clientèle des transformateurs de matières plastiques serait un atout mais nous privilégierons surtout les capacités personnelles : adaptation à la vente de produits exigeant en partie une approche technique, aptitudes commerciales, autonomie, combativité, confirmées par une expérience commerciale dans les milieux industriels de préférence.
Le poste est basé au siège, à PARIS.
Les déplacements occupent environ 60 % du temps.
Anglais souhaité.
Merci d'envoyer votre dossier, sous réf. 90257/M en précisant votre salaire actuel et un numéro de téléphone, à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS. Il sera transmis à notre Conseil, qui le traitera en toute confidentialité.

UNE ÉQUIPE DE "PROS" DE LA CHIMIE

HAVAS CONTACT

Equipements électro-acoustiques civils et militaires :

Ingénieur d'affaires exportation

Nous sommes la Société ELNO à Argenteuil (Nord-Ouest de PARIS). Notre C.A. a été de 60 MF en 1984. Nos clients sont réputés : les Armées, l'Aéronautique, le Ferroviaire, les Fabricants d'équipements... Ils sont exigeants et apprécient nos produits. Les résultats de notre étude de marché à l'étranger justifient la création de ce poste.

Vous avez une formation et une première expérience technique (bureau d'études par exemple) vous permettant de parler le langage de nos clients, ingénieurs et techniciens. Vous avez, bien sûr, le goût des contacts et des voyages. Une expérience dans la vente de produits et à des clients similaires serait très appréciée. Vous serez guidé dans vos débuts par notre Directeur Exportation et devrez rapidement faire preuve d'initiative. Votre anglais est excellent et vous connaissez de préférence une autre langue étrangère.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la réf. H/EIA/LMà notre Conseil Jean-Pierre CASALIS qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIAPA

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

dans le cadre du développement de ses activités RADARS MILITAIRES

INGENIEUR grandes écoles

(ENSEM, ENST, ESE)

ayant plusieurs années d'expérience pour études et réalisations de systèmes nouveaux de traitement de signal.

- bon niveau mathématiques,
- expérience en circuits numériques
- goût de l'analyse
- travail en équipe.

Anglais lu. Nationalité française exigée.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à LCT BP 40 - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex

L'AVENIR VOUS PASSIONNE : REJOIGNEZ LES NOUVEAUX SYSTEMES DE PAIEMENTS ELECTRONIQUES,
au sein de PAYMATEC, division récemment créée du Groupe SCHLUMBERGER. Notre activité se développe autour de 3 produits pilotes : publiphones, terminaux point de vente, cartes à mémoire dont la demande est en pleine croissance.
Dans le cadre de son expansion, elle recherche son :

Ingénieur Marketing

Vos missions :
- *Reportant directement auprès du Directeur Commercial*, vous définissez la stratégie marketing et commerciale des produits, (cartes électroniques et leurs lecteurs) dans le cadre national et international.
- Vous assurez le développement par la recherche de nouveaux produits ou de nouvelles applications et leur mise en œuvre commerciale.
- Vous êtes responsable de l'établissement des prix de vente et de la négociation des licences.
- Vous disposez, pour ce faire, de l'aide de plusieurs services (études, engineering, qualité, commercial).

Vous avez :
- Une formation d'ingénieur,
- une maîtrise parfaite de l'électronique (semi-conducteurs),
- une expérience de 5 ans environ dans une fonction analogue ou dans un laboratoire,
- un goût prononcé pour les contacts,
- une bonne connaissance de l'anglais,
- une disponibilité importante.

Nous vous offrons :
- *Le challenge de créer ce poste au sein d'une équipe dynamique,*
- des produits sophistiqués sur un marché en forte croissance,
- des contacts variés et nombreux,
- la possibilité d'évoluer au sein de la branche ou du Groupe.

Lieu de travail : Banlieue parisienne.
Adresser CV, photo + rémunération actuelle à MERCURI URVAL 21, rue Eugène Flachat 75017 Paris, sous référence 47686.

PAYMATEC
Schlumberger

L'UN DES LEADERS MONDIAUX EN IMMUNOLOGIE
cherche, pour son
département vaccins, en France,

un médecin

Au sein d'une équipe de médecins spécialisés dans des lignes de produits, il prend en charge la responsabilité d'une ligne de vaccins pour l'ensemble des zones géographiques. Il assure le développement de ces produits et la promotion du concept vaccinal.
A 30 ans minimum, il est spécialisé en maladies infectieuses, épidémiologie ou médecine tropicale. Toute pratique de la médecine en France ou à l'étranger est un plus. Il connaît l'anglais. La connaissance de l'espagnol est un atout, et il voyage environ 20 à 30 % de son temps. Résidence dans une grande ville universitaire.
Nous remercions les médecins intéressés par ce poste d'adresser leur dossier de candidature, sous réf. 396 M, à Jeanne Faivre d'Arcier, JACQUES TIXIER S.A., 7, rue de Logelbach 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

HAVAS CONTACT

UNIVERSITÉ DE COMPIÈGNE
recherche

ENSEIGNANT FLE

Avec bonne expérience.

Ecrire avec curriculum vitae à UTC Division Formation Continue – BP 233 60206 Compiègne Cedex.

---

recherchons pour PARIS

FISCALISTE
possédant solides connaissances et expérience en fiscalité personnel.

Envoyer CV et lettre à RÉGIE PRESSE sous nº 300304 M 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris

---

Sté d'Expertise Comptable à VINCENNES
recherche

2 AIDES-COMPTABLES
et
2 COMPTABLES CONFIRMÉS(E)

Téléphone : 328-76-55.

Bougez, Vivez...

N°2 mondial de l'informatique, Digital bouge et vit. En France notre C.A. est en progression de 64%. Notre équipe, 2000 personnes, augmentera de 30%.
Nous sommes présents dans tous les types d'applications de l'informatique, avec une gamme de produits compatibles et performants (réseaux, intelligence artificielle, bureautique,...).
Nous consacrons dans le monde 10% du C.A. à la recherche et au développement. En France 80% de la masse salariale est affectée à la formation des hommes et des femmes qui nous rejoignent pour leur permettre de bouger, de vivre et d'évoluer.
Notre satisfaction c'est d'abord celle de nos clients et de tous ceux qui réussissent avec nous.

Juriste Droit des Affaires

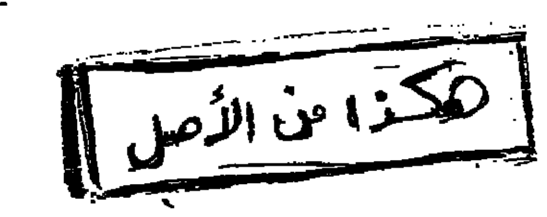
Ce poste nécessite :
- *une expérience de quelques années dans le service contrats ou juridique d'une société ou dans un cabinet spécialisé dans le droit des affaires.*
- *une expérience confirmée de la négociation de contrats commerciaux*
- *la capacité de traiter avec des responsables au plus haut niveau dans des secteurs variés (administration, université, industrie).*
- *anglais courant.*

Intégrée dans le service juridique, cette personne participera à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de la politique contractuelle commerciale et sera amenée progressivement à résoudre des problèmes juridiques de toute nature.
Le poste implique également une collaboration étroite avec les équipes de direction et de vente françaises et européennes.

Ecrivez-nous sous Réf. M125 à A. CHEVALLIER - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - Ressources Humaines - 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 Evry Cedex.

digital

Contrelum



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



jeune chef de projet, HF, formez-vous aux valeurs mobilières (titres, bourse...) en construisant notre futur

La BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE (Paris-Opéra, 1.300 p.) est aujourd'hui l'une des grandes banques spécialisées dans les financements internationaux et l'ingénierie financière. Sa Direction de l'Organisation et de l'Informatique poursuit la rénovation de ses applications autour d'une architecture IBM/MVS et vous propose de conduire, dès l'origine, la refonte de tout ce qui concerne le traitement des valeurs mobilières.

Vous vous imprégnez de l'existant tout en vous formant aux valeurs mobilières puis débutez la conception en liaison étroite avec les utilisateurs de la Direction Financière en faisant œuvre d'organisateur. Vous conduisez ensuite la réalisation puis veillez à la mise en place. Ce vaste projet s'étale sur trois ans et l'équipe va comprendre jusqu'à dix informaticiens.

Ingénieur GRANDE ÉCOLE ou UNIVERSITAIRE (3e cycle), vous avez acquis en 3 à 5 ans votre première expérience de la conduite d'un projet dans une affaire du tertiaire et souhaitez piloter de A à Z un grand projet pour donner votre pleine mesure et acquérir au passage un solide savoir-faire bancaire.

Notre consultante, Mlle A. HUAUME, vous remercie de lui écrire (réf. 4601 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

FILIALE DU GROUPE PECHINEY

recherche

POUR LA DIRECTION MARKETING ET DÉVELOPPEMENT PRODUITS (PARIS/LA DÉFENSE)

INGÉNIEURS MÉTALLURGISTES (GRANDES ÉCOLES)

- Contacts avec les utilisateurs des ferro-alliages produits par la Société et ses filiales, pour la conseiller dans l'utilisation de ses produits et anticiper ses besoins.
- Relations avec les Usines, le Centre de Recherche et les commerçants.
- Fréquents déplacements France et étranger.

Expérience « Recherche » dans la profession.
Expérience pratique Atelier Fabrication.
Anglais indispensable.
Autres langues appréciées.

Envoyer C.V. et photo à RÉGIE-PRESSE sous nº 300324 M – 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

MAITRISE DROIT + 1re EXPERIENCE EN DROIT IMMOBILIER

Jeune juriste, réunissons vos compétences et nos moyens !

Société du Groupe de la COMPAGNIE BANCAIRE spécialisée dans la construction et la gestion de centres commerciaux, nous avons à notre actif des réalisations prestigieuses (Belle Epine, Créteil Soleil, etc.).

Au jeune juriste que vous êtes, nous proposerons :
- **une mission diversifiée :** intervention aux différents niveaux des opérations immobilières mises en place par SEGECE, montage juridique, acquisition droit foncier, actes de commercialisation, exploitation, contentieux...,
- **de nombreux contacts :** relations avec tous les services du Groupe, les organismes aménageurs, les conseils extérieurs...,
- **des possibilités d'évolution** compte tenu de la taille et du développement du Groupe.

Si vous avez une formation droit (maîtrise...) avec une **spécialisation en droit immobilier,** une première expérience, le goût des contacts et de l'autonomie, nous pourrons certainement nous entendre !

Adressez votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions, sous la réf. 743/LM, à *Jocelyne* LE JONCOUR - **COMPAGNIE BANCAIRE** - Service Orientation-Recrutement - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

MEDIA BA

SEGECE


groupe de la compagnie bancaire

BETEL INGENIERIE

Pour de grands projets en

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

nous recherchons

INGÉNIEURS LOGICIEL

(grandes écoles, ENSI, DESS informatique)

Merci d'adresser votre candidature et date de disponibilité à :
BETEL INGENIERIE (s. ref. BO1)
23, rue de la Paix 75002 Paris.



BETEL
GROUPE MORIA



Une ouverture : avec FAIRCHILD SCHLUMBERGER, relevez le défi des semi-conducteurs.

FAIRCHILD

Une Société Schlumberger

En 1979 Schlumberger engageait un pari en achetant la Société Américaine FAIRCHILD basée au cœur de la Silicon Valley et spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de semi-conducteurs.

Aujourd'hui, le pari est gagné, ce *marché progresse de 40 %, et pour* faire face à son expansion la filiale française crée le poste de Field application engineer.

Field application engineer

200.000 F.

VOTRE MISSION :
En tant que spécialiste de l'électronique, vous assistez le Product Marketing Manager sur les produits custom et semi-custom ; vous soutenez *donc techniquement la force de vente,* intervenez directement auprès des clients et assurez l'interface avec les services marketing des usines pour développer des solutions optimales.

VOS ATOUTS :
Une formation d'ingénieur grande école en électronique, un goût prononcé pour les technologies de pointe, si possible une première expérience dans un laboratoire ou comme utilisateur, une bonne maîtrise de l'anglais.

NOUS VOUS OFFRONS :
DES TECHNOLOGIES DE POINTE, UNE ASSISE FINANCIERE importante et une société en expansion, des contacts nombreux (France, *Etranger*), *un poste nouveau dans une structure légère,* très dynamique, qui laisse une grande autonomie, de réelles possibilités d'EVOLUTION, des conditions de travail intéressantes (formation en RFA et aux USA) et une rémunération motivante.

Adressez C.V., photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL - 21, rue Eugène-Flachat - 75017 PARIS sous référence 47721.

Mercuri Urval

---

chef de projet informatique

Vous avez :
- 30-35 ans,
- Une formation type MIAGE, Ecole Supérieure d'Ingénieurs spécialisée en Informatique, ETI,
- 5 à 10 années de réussite professionnelle,
- Une familiarisation avec le domaine financier.

Nous pouvons contribuer à votre développement personnel en vous offrant de prendre en main, pour nos Services Financiers, l'ensemble de la Conception et de la Mise en Œuvre d'un nouveau Système de Gestion Informatisée.

Vous vous intégrerez au sein d'une Entreprise de 1500 personnes, reliée à un puissant Groupe Multinational, implantée à la limite Ouest de Paris.

Adresser dossier de candidature sous réf. 2656-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

Nous sommes un groupe industriel français de taille européenne (10.000 p., 3 milliards de C.A. consolidé, 30 sites de production dont 10 à l'étranger). Nos 25.000 clients appartiennent à des secteurs variés d'activités tant industriels que commerciaux. Nous créons, à notre siège parisien, le poste de

responsable du crédit clients

Sous l'autorité du directeur financier du groupe et en liaison avec les directions commerciales, vous définissez une politique de crédit aux clients, mettez en place et contrôlez les moyens nécessaires à l'application de cette politique (notamment informatiques). Vous êtes donc très impliqué dans la vie des affaires et en avez une vue synthétique et réaliste.

***Nous souhaitons rencontrer un cadre de 35 ans minimum, de formation universitaire ou grande* école commerciale (complétée si possible par une formation bancaire), ayant acquis une bonne maîtrise de la fonction dans un groupe industriel important. L'anglais est bien sûr indispensable.**

Notre consultante, Mme M. C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4598 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

ENTREPRISE NATIONALISÉE

recrute pour son

CENTRE DE RECHERCHES

UN INGÉNIEUR

DÉBUTANT ou 2 à 3 ANS D'EXPÉRIENCE

Intégré dans une équipe, il sera chargé de la conduite d'expérimentations à l'échelle pilote et du développement des procédés correspondants.

Le candidat aura une formation Grandes Ecoles (CENTRALE, MINES, ARTS & MÉTIERS, etc.), de bonnes connaissances en génie chimique et informatique industrielle, et devra faire preuve de qualités d'animation et d'encadrement.

LIEU DE TRAVAIL : RÉGION PARISIENNE

Envoyer lettre + curriculum vitae détaillé et photo à RÉGIE-PRESSE sous nº 300.301.M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Banque nationale à taille humaine

renforce les équipes d'exploitation de ses unités parisiennes

et recherche

2 Exploitants H/F

Classes V, VI

pour leur confier la gestion d'un portefeuille d'entreprises

Une expérience antérieure d'au moins 3 années fortement orientée vers la prospection commerciale vous permet aujourd'hui de vouloir en mesurer les résultats dans une structure dynamique et soucieuse de favoriser le travail en équipe.

Cette expérience s'appuie sur une formation de base supérieure (écoles, universités ou diplôme bancaire).

L'évolution de votre carrière professionnelle au sein du groupe dépendra certes de vos souhaits mais surtout de vos résultats et de l'ensemble des qualités techniques et humaines que vous aurez pu développer.

Merci d'envoyer votre c.v. accompagné d'une lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 300176 à : RÉGIE PRESSE LE MONDE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Société de presse
située dans le 8e arrondissement

recherche pour son service comptabilité trésorerie

UN(E) COMPTABLE SECRÉTAIRE

D'esprit jeune avec un minimum de 3 ans d'expérience.

Un intérêt certain pour la micro-informatique.
Pouvant assurer petit secrétariat et s'intégrer dans une équipe dynamique.

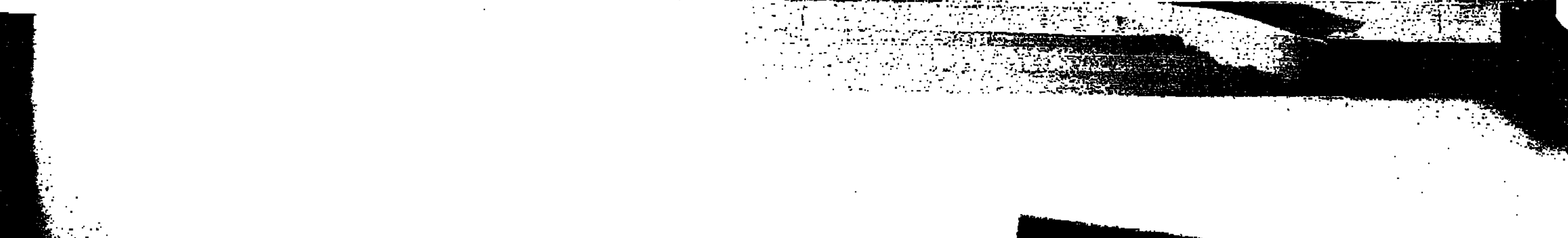
Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE, sous nº 300.299 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Agence de presse Reuter
RECHERCHE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DIPLOMÉS

pour réalisation en clientèle de projets à base de micro et mini.
- Expérience télétexte, vidéotexte, matériel et logiciel.
- Anglais indispensable.

Envoyer c.v. à REUTER MONITOR GIE
2, rue d'Uzès, 75002 PARIS.



REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

DU GROUPE PECHINEY

URS MÉTALLURGISTES GRANDES ÉCOLES)

BETEL INGENIERIE

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

nous recherchons

INGÉNIEURS LOGICIEL



chef de projet informatique

NATIONALISÉE

INGÉNIEUR

3 ANS D'EXPÉRIENCE

LABORATOIRE OBERVAL
Groupe LIPHA : 4 centres de recherches, 6 usines en France, 6 filiales à l'étranger
recherche pour son bureau à PARIS

Médecin ou pharmacien ou biologiste HF

Il lui sera confié de larges missions impliquant :
- l'initiation et le suivi des expérimentations cliniques,
- l'animation de réunions médicales,
- la rédaction de documents à destination du corps médical,
- le perfectionnement des délégués médicaux.

Ce poste convient à une personnalité vigoureuse et créative possédant une bonne pratique des milieux hospitaliers.
La connaissance des statistiques médicales et la maîtrise de l'anglais seront appréciées.
Résidence à notre établissement de PARIS avec déplacements fréquents et ponctuels.
L'importance internationale des laboratoires permet une évolution au Siège à LYON ou à l'étranger.
Ecrire au **CABINET GATIER**, 91 *rue du Faubourg Saint Honoré* 75008 PARIS, **sous réf. 370 M.**

Cabinet Gatier

UN DES TOUS PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANCAIS recherche HF

CHEF DE GROUPE ACHATS

Ingénieur spécialiste en soudure et chaudronnerie lourde pour traiter les problèmes de sous-traitance.

Diplôme Grande Ecole et expérience industrielle exigés.

Déplacements fréquents à prévoir.

Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions en précisant la référence 9180 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra

---

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
SERVICE CENTRAL ACHATS
recherche

ACHETEUR TRES CONFIRME

Ce poste polyvalent (matériels mécaniques, électriques, électroniques...) débouchera rapidement sur des responsabilités à part entière, en relation étroite avec les services décentralisés. Il laissera une large place à l'esprit d'initiative et de progrès dans l'évolution de la fonction achat.
Préférence sera donnée aux candidats :
- de formation INGENIEUR
- d'expérience MARKETING ACHATS

Anglais indispensable.



Merci d'adresser C.V. + prétentions ss réf. CM 424
CSEE, Service Emploi et développement
17, Place Etienne Pernet 75738 PARIS Cedex 15.

Filiale d'une Multinationale Américaine
recherche
pour sa division Métallurgie Automobile, Siège (92) Suresnes, usine de 300 personnes, son

Contrôleur de Gestion

- Formation supérieure: Ecoles de Commerce et de Gestion. Expérience de gestionnaire ou d'audit de 3 à 5 ans, avec pratique des procédures anglo-saxonnes en entreprise ou en Cabinet important. Maîtrise exigeante de l'anglais.
- Age 28/35 ans. Poste évolutif.
- Fonctions polyvalentes avec large délégation. Rôle de Conseil auprès de la Direction.

Envoyer Curriculum-Vitae sous référence 190, à L.P.A.-GENEVAY, 11 square Jasmin 75016 Paris.

P.R.B.

UN DES GRANDS GROUPES DE L'EDITION
recherche

UN CADRE ADMINISTRATIF

- Bon praticien de l'informatique ;
- Trente-cinq ans environ ;
- Dix ans d'expérience.

Il sera responsable d'une équipe de trente personnes et devra prendre en charge le traitement des commandes, le suivi des comptes clients et le service après-vente.

Une capacité de commandement et une qualité d'organisation et de rigueur seront exigées.

Merci d'envoyer curriculum vitae + photo + prétentions à
LAROUSSE DISTRIBUTION FRANCE
Service du Personnel, 23, rue du Cherche-Midi, 75298 PARIS Cedex 06.

SESA

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE, INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

Une implantation nationale et internationale, 1200 personnes, C.A. doublé en 2 ans, des réalisations dans plus de 50 pays, des références prestigieuses : Transpac, Annuaire Electronique, Grands Systèmes temps réel dans les domaines de la Défense, de l'Aérospatiale, de l'Industrie.

Recherche plusieurs :

• CHEFS DE PROJET
de 3 à 5 ans d'expérience, en informatique Temps Réel.

Responsables de projet d'envergure nationale, ils en assureront toutes les phases, de la conception à l'intégration. Outre les aspects techniques, ce poste requiert de solides compétences humaines dans l'encadrement d'équipes.

• INGÉNIEURS D'ÉTUDES
Formation Grande Ecole
Débutant ou première expérience

Ils se verront confiés des missions d'études de systèmes et de développements de logiciels (Simulation, Aide à la décision, Télécommunication, ...)

Ces postes sont à pourvoir à PARIS et à TOULOUSE.

Merci d'adresser votre candidature à SESA.
Direction des Affaires Sociales 30, quai de Dion-Bouton 92806 PUTEAUX.
Bien préciser sur l'enveloppe la réf. 23 LM

Groupe métallurgie et T.P. (voies ferrées) - 1500 personnes - CA 5 à 600 M, moitié export -
recherche pour son siege à Paris

2 ingénieurs commerciaux

BTS technique et expérience ou prédisposition à l'export souhaités. Anglais parlé et écrit nécessaire. Allemand parlé et écrit souhaité. Tiers temps à l'étranger.

Rémunération 120/150.000 F en 13 mois.

Adresser CV et photo sous référence 4262 à **LEVI TOURNAY** 31, Bd Bonne Nouvelle - 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---



GROUPE **MATRA**
Rappelle aux lecteurs du
Monde
les postes proposés cette semaine:

Pour son Service Juridique de la Direction du Personnel (H/F)

Juriste d'Entreprise NK 1183/M

Animer et Organiser la Formation NK 1188/M

Gestion et Recrutement de Personnel NK 1193/M

Pour l'activité Transports (Systèmes VAL et ARAMIS) (H/F)

LILLE

Ingénieur Electricien NK 1185/M

PARIS–SUD

Ingénieur Génie Civil NK 1190/M

Ingénieur Electronicien G.E NK 1191/M

Ingénieur Logiciel NK 1192/M

Techniciens Electroniciens Automaticiens NK 1196/M

Pour son Centre Equipements (H/F) à VELIZY

Ingénieur Système NK 1180/M

Ingénieur Electronicien CAO NK 1187/M

Ingénieur Electronicien NK 1186/M

Concepteur de Circuits Intégrés VLSI NK 1189/M

Ingénieur G.E NK 1194/M

Ingénieur Logiciel NK 1195/M

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY-3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA

MILLIPORE *Filiale française de Millipore Corp. leader mondial* dans le domaine des techniques de filtration et de séparation, recherche dans le cadre du renforcement de ses structures un

Contrôleur de gestion HF

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Sup de Co ou équivalent), formation complétée si possible par un DECS. Vous avez au moins 3 ans d'expérience de la fonction dans une entreprise multinationale ou en cabinet d'audit. Vous parlez l'anglais.
Nous vous chargerons du contrôle de gestion des divisions commerciales françaises et des «shared resources». Vous évaluerez les budgets dépenses et en assurerez le suivi ; vous établirez les prévisions trimestrielles et suivrez la rentabilité des lignes de produit. Vous établirez les prévisions de trésorerie. Parallèlement, vous superviserez la comptabilité fournisseurs et les services crédit-client.
Pour ce poste basé à St-Quentin-en-Yvelines, la rémunération offerte est en rapport avec nos exigences.
Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé + photo, salaire actuel, sous réf. 60108 M, à notre Conseil qui vous garantit une entière discrétion.

Staff Consultants
91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.
STRASBOURG PARIS LYON NEW-YORK

JEUNE DIPLOME

le conseil en communication vous attire...

Notre Société, filiale d'un important groupe français de communication vous offre la possibilité de faire vos preuves dans ce domaine. Intégré dans une équipe jeune et motivante, vous apprendrez à concevoir, mettre en oeuvre une stratégie publicitaire, à déterminer les cibles prioritaires, les plans médias et à rédiger des messages.

Si vous êtes jeune diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, Sciences Po, CELSA...), si vous avez du sens commercial, de l'ouverture d'esprit mais aussi de la rigueur, de la méthode et un intérêt pour les milieux financiers,

envoyez lettre de candidature, CV et prétentions, sous réf. réf. M 11220/AP, à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

---

un profil de vendeur

Distributeur de mini compatibles DEC, de périphériques et terminaux, nous connaissons une forte croissance. Afin d'y faire face, nous recherchons un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant 2 à 3 ans d'expérience :
- soit de formation technique, et desirant vivement s'orienter vers la vente,
- soit un commercial confirmé ayant des connaissances techniques en informatique.

Dans ces deux cas, nous vous demandons de connaitre :
- LSI 11 QBUS DEC
- hardware et systèmes d'exploitation
- *contrôleurs et périphériques de la gamme ou compatibles.*

La rémunération, ouverte, sera déterminée en fonction de votre expérience et de votre potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à **CASH INFORMATIQUE**
Service du Personnel
B.P. 37 - 91400 ORSAY

cash INFORMATIQUE

---

2 juristes assurances pour gérer les risques d'un important groupe de distribution

Cette mission qui s'inscrit dans une structure légère mais aux méthodes de gestion très performantes s'adresse à deux **Juristes**, titulaires d'une Maîtrise de droit ou équivalent et si possible spécialisés en ASSURANCES. Une expérience de deux à trois ans minimum dans ce domaine est indispensable.

Une formation complémentaire en gestion (ESC, IAE ou équivalent) serait l'atout qui permettrait à l'un d'eux, d'évoluer vers la fonction de Direction de cette Unité qui a pour vocation de gérer et de traiter l'ensemble des problèmes d'Assurances des nombreux magasins du Groupe.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil. Merci de lui adresser votre C.V. sous réf. 13407 M ou transmettez-le à C.V. PLUS en composant le (1) 828.40.25 sur votre Minitel.



Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, r. de Vaugirard 75015 PARIS

C.V. PLUS

MEDIA PA AFCOREM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRESSE
spécialisée dans le droit des sociétés.
et la gestion recherche

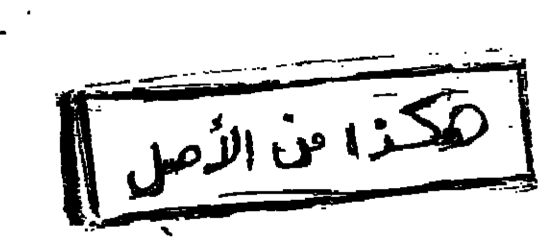
RÉDACTEURS (H./F.)

Les candidats doivent avoir :
- Une bonne formation universitaire (DEA, doctorat) en droit des affaires ou un diplôme équivalent (école de commerce, Sciences Po, etc.) ;
- Une expérience d'au moins deux ans dans un cabinet juridique, ou dans le service juridique d'une entreprise ou de chargé d'enseignement dans une faculté ;
- Un goût marqué pour l'étude et la rédaction et un sens didactique certain.

Nous leurs offrons :
- Un environnement intellectuel de haut niveau ;
- D'importantes possibilités de formation professionnelle ;
- Une situation d'avenir et de réelles possibilités d'évolution de rémunération ;
- Les avantages d'un statut de journaliste professionnel.

POSTES A POURVOIR A PARIS.

Envoyer c.v., photo et rémunération de départ souhaitée PUBLICLAIR, réf. MEL, 38, rue des Mathurins, Paris-8e, qui transmettra.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PM LABINAL

7.500 personnes - 20 usines - Chiffre d'Affaires 2 milliards de Francs, recherche pour sa DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Jeune cadre chargé d'études financières

Formation DECS ou Ecole de Commerce ou de Gestion.
Première expérience souhaitée de préférence dans une fonction comptable.
Il lui sera principalement confié la responsabilité de la préparation des tableaux de bord financiers et des dossiers de crédits.
Lieu de travail : BOIS D'ARCY.

Pour un premier entretien, envoyer CV et prétentions à PM LABINAL Direction des Affaires Sociales - 5, Avenue Newton - 78390 BOIS D'ARCY.



P.M.E. leader national de sa spécialité

recherche

pour sa direction recherche et développement

INGÉNIEUR

grandes écoles de préférence
ou docteur ès-sciences

Plus de 35 ans.
Possédant expérience universitaire ou industrielle dans la chimie polymères et leurs mises en œuvre. Ayant exercé des responsabilités de direction pouvant prouver carrière stable.
La rémunération et la définition des responsabilités initiales seront appropriées au niveau du candidat retenu.
Lieu de travail Région Parisienne.

Ecrire sous nº 304 Havas
77007 Melun Cedex.

MANUTENTION, STOCKAGE, MAGASINAGE

Serete recrute

Dans le cadre de son expansion, notre Division Commerciale Ingénierie de Systèmes Industriels recrute un

ingénieur d'affaires
LOGISTIQUE INDUSTRIELLE

Vous avez acquis ces dix dernières années une expérience très solide et diversifiée en logistique industrielle dans les domaines des conditions de stockage, de magasinage et de manutention appliqués aux industries manufacturières. Vous souhaitez aujourd'hui enrichir votre expérience et rejoindre une équipe de haut niveau dont la réussite commerciale est reconnue. Très autonome, nous vous donnerons la responsabilité complète de vos activités commerciales : prospection des marchés, établissement des propositions, négociations liées à l'exécution des contrats. Le salaire, d'un bon niveau, sera directement lié à l'expérience. Poste basé au siège (Paris).

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence 84.60-M à Serete, Service du Recrutement, 86, rue Régnault, 75640 Paris Cedex 13.



Société Française d'électronique-informatique

Filiale d'un grand groupe industriel, recherche :

ingénieur commercial export
ingénieur commercial france

Intégré à une équipe jeune et très dynamique, vous serez chargé de la prospection de marchés potentiels, de l'établissement de propositions et de leur présentation auprès des clients ainsi que de la négociation et du suivi des contrats.

Vous êtes ingénieur électronicien de préférence et possédez une expérience minimum de 3 ans dont une partie dans la fonction commerciale.

Vous connaissez les problèmes liés à l'étude et à la réalisation de systèmes électroniques.

La pratique de l'anglais courant est impérative.
Pour ces 2 postes des déplacements sont à prévoir.

Lieu de travail : PARIS-OUEST.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant le poste choisi sous référence 32326 sur enveloppe à JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

JRP/Jean Regnier Publicité

ACOME

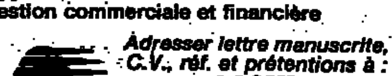
Société Industrielle en pleine expansion (C.A. 600 Millions de Francs)

recherche
pour son siège social à PARIS Champs Élysées

CHEF DE PROJET RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

Formation DUT minimum
1ère expérience exigée
Une bonne connaissance des réseaux locaux serait un atout supplémentaire

Environnement :
Réseaux ARCNET DATAPOINT
Applications :
gestion commerciale et financière



Adresser lettre manuscrite, C.V., réf. et prétentions à :
ACOME
Service du Personnel
14, rue Marignan
75008 PARIS.

bleu

AMS

Jeune ingénieur automaticien

Depuis 3 ans au moins, vous travaillez sur des projets d'automatismes et de robotisation. Vous avez de solides compétences techniques, le sens de la rentabilité et vous vous sentez prêt à prendre en main l'automatisation d'une production en petites et moyennes séries. C'est le challenge que nous vous proposons.
Notre société, spécialisée dans le conditionnement et le bouchage par injection plastique pour l'industrie des parfums et cosmétiques, est en pleine expansion. Nous investissons donc dans la réorganisation et l'optimisation de nos moyens de production.
Votre rôle sera de concevoir et d'implanter de nouvelles technologies dans notre usine de Cergy (95) pour arriver, peu à peu, à l'automatiser entièrement.
Si, en automaticien ambitieux, cette mission vous passionne, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle) sous réf.88447M à notre Conseil :



226, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL PRIVÉ
ayant de nombreuses filiales en France et à l'étranger
renforçant son département

CONTROLE GÉNÉRAL

recherche

AUDITEURS INTERNES

Diplômés grandes écoles ou de l'enseignement supérieur.
- Expérimentés dans les domaines d'audit interne ou de révision externe.
- Maîtrisant au moins une langue étrangère (anglais, espagnol).
- et largement familiarisés avec l'environnement informatique,

ils sont appelés à réaliser des missions dont les objectifs sont très variés (révision comptable, diagnostic des systèmes de contrôle interne, analyses et appréciation de l'efficacité des fonctions...).

Persévérants dans la poursuite des objectifs assignés, ils savent mettre en œuvre les méthodes et outils de travail les mieux adaptés et les relations avec leurs partenaires (recueil des informations et synthèses) représentent un aspect privilégié de leur métier.

Déplacements en France et à l'étranger.

Les candidatures doivent être adressées s/nº 22.349, réf. à porter s/l'env., à la PUBLICITÉ FRANÇAISE qui tr. 23-27, av. de Neuilly, 75116 Paris.

Il sera répondu à toutes les candidatures.
Discrétion assurée.

La direction financière d'une Banque de Crédit à moyen et long terme PARIS recherche

JEUNE CADRE FINANCIER HF

FORMATION GRANDE ECOLE DE COMMERCE OU SCIENCES PO

pour une fonction d'ANALYSE et de PRÉVISIONS FINANCIERES impliquant l'utilisation d'un micro-ordinateur.

Une expérience d'une ou deux années serait fortement appréciée.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions, à PIERRE LICHAU S.A., s / réf. 3601, BP 220 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Filiale d'un Groupe International mondialement connu recrute pour banlieue Sud

CREDIT MANAGER

responsable crédits clients.

Jeune diplômé ESC ou équivalent.
Anglais courant, notions d'allemand.
Connaissances en informatique (S38) ;
rigoureux et diplomate ; compétent en analyse financière et apte à la négociation avec clients.

Poste évolutif.
Rémunération attrayante.

Ecrire avec CV et prétentions sous réf. nº 1269 à

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

Association humanitaire internationale en forte croissance
recherche

SON ASSISTANT DE GESTION

Vous seconderez le directeur de l'association dans toutes les tâches qui caractérisent la gestion d'une association en croissance très rapide. Le contrôle de gestion et l'anglais n'ont plus de secrets pour vous. L'informatique vous passionne.
Vous avez une solide formation de gestion (ESC, DUT, ...) obligatoirement complétée par 5 années d'expérience professionnelle.
Vous savez aimer les hommes.
Si vous voulez vivre une expérience passionnante, envoyer CV, photo et PRÉTENTIONS à

AIDE ET ACTION
78-80, rue de la Réunion
75020 PARIS

Centre Hospitalier et de recherche
banlieue sud PARIS

recherche pour son
SERVICE D'ÉLECTRONIQUE

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

Titulaire BTS ou DUT
Pour participer au sein d'une équipe à la maintenance et au développement des appareils médicaux.
(Le parc comprend une centaine d'appareils.)

Envoyer candidatures, c.v. détaillé et prétentions sous nº 300.268 M
RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

C.E.T.T.

Filiale d'un important groupe français d'électronique, spécialisée en télé-contrôle dans les domaines de l'énergie, les réseaux de transmissions et les infrastructures techniques
recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS
• expérience applications temps réel.

INGENIEURS ELECTRONICIENS
• compétences microprocesseurs.

Travaillant en étroite collaboration, dans le cadre de petites équipes.
Ces ingénieurs développeront des systèmes de télé-sécurité destinés à l'industrie et au domaine bancaire.

Merci d'adresser lettre, C.V. photo et prétentions à : Mme LE GOFF - C.E.T.T.
51, boulevard de la République, BP Nº 52
78400 CHATOU.

Important groupe industriel leader sur son marché offre à des candidats de haut niveau, diplômés d'

EXPERTISE COMPTABLE

des opportunités motivantes de carrière en entreprise au sein de sa DIRECTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE.
Priorité sera donnée aux experts de formation juridique ou titulaire du Certificat Supérieur Juridique et Fiscal.
Merci d'envoyer C.V. et prét. sous réf. 4833 à :
M. VERGNE - 149 rue St-Honoré - 75001 PARIS

POUR ACTIVITE PUBLICITE-PRESSE

ATTACHES COMMERCIAUX
(Hauts de Seine)

• **LE PROFIL DU CANDIDAT**
Ambitieux, motivé pour vendre de la publicité, possédant une expérience de la vente (même dans un autre domaine), le goût des contacts humains, prêt à s'investir dans une activité qui lui donnera l'occasion de faire ses preuves.

• **LE PRODUIT**
Le meilleur support local ou régional dans la presse écrite payante ou gratuite

• **LE SECTEUR**
Une zone définie où le candidat est appelé à entretenir avec la clientèle des relations suivies, durables et confiantes.

• **LA SITUATION**
Après formation rémunérée et assurance d'un fixe pendant quelques mois, intéressement au chiffre d'affaires + frais déplacements. Rémunération mensuelle importante à candidat de valeur.

Adresser C.V. manuscrit et photo à
☐ **SERVIPRESSE**
31, rue Thiers 27300 BERNAY
Réponse et discrétion assurées

ORGANISME PARAPUBLIC
CRÉE SON SERVICE D'AUDIT

recherche

- CHEFS DE MISSION
- RÉVISEURS CONFIRMÉS
- DÉBUTANTS

Les deux premiers postes requièrent impérativement une expérience d'audit. Les débutants seront diplômés d'études supérieures (H.E.C., ESSEC, SCIENCES PO, DAUPHINE, ESC...)

Discrétion assurée

Ecrire sous le nº 8.960 le Monde Pub.
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER
recherche

JOURNALISTE même débutant

*Connaissant bien la Bourse, les Affaires et ayant de bonnes notions d'analyse financière.
Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 3520 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.*

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
(3.000 PERSONNES, 950 MILLIONS DE C.A.)
PRINCIPALE FILIALE
D'UN GROUPE EN EXPANSION
(2,7 MILLIARDS DE C.A.)
recherche
pour son Siège Social situé en Région Parisienne

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

*RATTACHÉE dans un premier temps au Directeur de la qualité, la personne retenue aura la mission de mettre en place une fonction de gestion de l'information qualité.
A ce titre elle assurera le choix et la mise au point d'outils statistiques et informatiques adaptés ainsi que leur application Industrielle.*

En fonction de ses aspirations et des opportunités qui se présenteront cette personne se verra par la suite confier des responsabilités dans le domaine de la production ou des études.

*Nous demandons une bonne connaissance en statistiques, une formation d'ingénieur mécanicien de préférence et une expérience de la micro-informatique.
Des qualités de pédagogue et un goût prononcé pour les contacts humains seront également appréciés.*

Adresser c.v. + lettre manuscrite + photo et prétentions sous nº 300.202 M
RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Un siècle
de luttes ardentes, de sacrifices généreux, d'espoirs déçus, de progrès accomplis pour plus de sécurité, plus de justice, plus d'équité, plus d'éducation, plus de nécessaire, et bientôt plus de superflu.

Un siècle
pour accumuler les Plus et on commence à comptabiliser les Moins
moins de travail, moins d'initiative, moins de choix, moins de responsabilité, moins d'aventure, moins de réalisation personnelle, donc moins de vraie liberté.

Il faudrait tenter de sortir des effets pervers de tous les modèles culturels quand ils se sclérosent dans une doctrine.
C'est difficile, long et incertain quand il s'agit d'une macro-société.
C'est réalisable dans un contexte à dimension humaine.
Nous y sommes parvenus. Nos résultats en témoignent.

Bien entendu, pas seulement ceux, secs et froids : de notre C.A., de notre place sur le marché, de la rapidité inhabituelle de notre expansion, de la solidité financière enviée de notre Groupe, des moyens mis en œuvre : méthodologie, formation, animation, appuis logistiques, produits; de notre capacité objective à assurer et à jalonner l'avenir des jeunes de notre équipe; de la rémunération et de la promotion professionnelle à orientation rapide et libre.
Mais ceux, irrationnels et subjectifs, qui font de notre équipe en général, et de chacun et chacune de ses membres en particulier des gens heureux - simplement. C'est le Plus de notre apport.

Ce qui rejette les masochistes et tous ceux qui n'ont pas la vocation du bonheur. Tous ceux que l'originalité offusque. Que le travail fatigue. Que l'initiative effraie. Que la responsabilité inhibe. Que le risque paralyse. Qui craignent le caractère. Qui ont peur de la personnalité. Qui méprisent le bon sens. Qui ne savent pas qui ils sont et ce qu'ils veulent.
Ce qui devrait engager tous les autres à nous rencontrer.

Avec 24 ans au moins et, de préférence, mais non exclusivement, une formation commerciale opérationnelle solide
Ecrire BANCE PUB 18, rue Léon 75018 Paris (par avance merci de préciser la réf. 8501 16).

Leader Bureautique nous recherchons
ING. ÉLECTRONICIENS
connaissant 8085
URGENT – 784-74-52.

URGENT
Etablissement public recherche pr Service Personnel
2 RÉDACTEURS H/F
possédant MAITRISE DROIT PUBLIC. Bonne connaissance statut général fonctionnaires. Intérêt pr questions carrière et retraites. Expér. appréciée. Adr. candidature avec CV à ORSTOM – 24, rue Bayard 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
en pleine expansion crée un poste de :
CHEF DES VENTES
Le candidat devra être un homme de terrain dynamique et expérimenté dans le service.
Un salaire fixe élevé justifiera la valeur de ce candidat.
Téléphoner pour rendez-vous 327-91-95 ou 327-98-23.

Groupe informatique international
recherche pour son activité
INFORMATIQUE, SCIENTIFIQUE
en forte expansion (Aérospatial, Défense, Nucléaire, Pétrole)
INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE
Quelques années d'expérience pour ÉTUDES AVANCÉES et développements de logiciels (E.F. et D.F.) en mécanique structurale non linéaire HYDRODYNAMIQUE/DYNAMIQUE DES FLUIDES
Postes d'avenir pour candidats de haut niveau
Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à :
ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL
SILIC 270 - 94578 RUNGIS Cedex.

VILLE DE MONTREUIL (93)
recrute pour son service du DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
2 ECONOMISTES
Ayant une formation spécialisée en gestion et comptabilité de l'entreprise
Expérience souhaitée Niveau Bac + 4
Adresser CV, copie diplômes et références à M. le MAIRE 93105 Montreuil Cedex.

GENBOUS SYSTÈMES rech.
INGÉNIEURS
LOGICIEL T.R., SOLAR, PDP, 68000, 80/86... pour grands projets
Téléphone : 605-35-90.

ECOLE SECONDAIRE PRIVÉE HORS CONTRAT recherche
PROFESSEURS ALLEMAND ET EDUCATION PHYSIQUE
Téléphone : 484-87-33.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
Centre d'essai en vol recherche
UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN
GRANDE ÉCOLE
pour analyse et écriture de programmes de calculs scientifiq.
Adr. C.V. au Chef du Personnel du Centre d'essai en vol, Base de Brétigny, 91220 Brétigny-sur-Orge.

REVUE offre poste
JOURNALISTE
à Rédacteur spécialisé ou diplômé hautes Ecoles pour tenir rubrique économie, commerce, interwieves, décideurs.
Adresser curriculum vitae, extraits articles ou mémoires. Ecrire – 21, impasse Truillot 75011 PARIS

Sté de distribution rech. pour son siège
UN (e) EMPLOYÉ (e) ADMINISTRATIVE
pour saisie ordinat., classement et trav. dactylo. Débutant (e) accepté (e).
Ecrire à M.M.F.
114, rue Damrémont Paris-18e.
(Adresser C.V. + photo.)

ASSOCIATION gestionnaire de Foyers d'Hébergement pour travailleurs immigrés, recherche pour RÉGION PARISIENNE
GESTIONNAIRES ANIMATEURS DE FOYERS
Logement de fonction sur foyer dans appart. confort.
Env. lettre manus. et C.V. dét. avec photo s/réf. 2672.
I.C.A. – 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

INSTITUT DE RECHERCHES recrute
AGRO-PHYSIOLOGISTE
– Thèse ou ingénieur docteur.
– pour recherche laboratoire et champs Afrique tropicale.
Envoyer C.V. avec photo à : IRCA - 42, rue Scheffer, 75116 PARIS.

Entreprise d'édition
Dans le cadre de sa politique de diversification recherche
CHEF DE PROJET
pour développer politique de communication multi-média au sein du service marketing.
– Expérience télématique grand public souhaitée.
– Connaissance radio, télédistribution, nouveaux médias appréciée.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 300.149 M, RÉGIE-PRESSE - 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

I N S E A D
INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES
recherche pour son CENTRE INFORMATIQUE
UN FORMATEUR H/F
de formation universitaire (MIAGE ou équivalent). Parfaitement bilingue (français / anglais).
Il / elle participera à l'initiation du campus (étudiants, personnel administratif et enseignant) aux outils informatiques.
Promoteur de l'utilisation de l'informatique dans la gestion, il / elle devra montrer une aptitude et un enthousiasme pour la communication.
Envoyer C.V., photo au Service du Personnel INSEAD - bd de Constance - 77305 FONTAINEBLEAU Cédex.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

secrétaires

CPAM de la Gironde
recrute
1 SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Salaire 7800 F
expérience confirmée
Adresser CV + diplômes à M. le Chef du Personnel, Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde, Place de l'Europe 33085 BORDEAUX CEDEX

Société transit transports maritimes, recherche pr remplacement 4-5 mois, contrat durée déterminée.
SECRÉTARIAT DIRECTION STÉNODACTYLO CONFIRMÉ si possible bilingue.
Se prés. avec référence et CV Transafric – 128, rue de Rivoli PARIS 1er.

Métro Concorde
Compagnie d'Aviation
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS
Ce poste exigeant autonomie, dynamisme, vivacité et maturité de jugement, convient à une diplômée d'études supérieures, vraiment bilingue, ayant plus de 5 ans d'expérience du secrétariat de direction, si possible au niveau direction générale.
Adresser lettre manusc. et C.V. sous/réf. 23704 M à SéléCEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
110.000 F.
PARIS
Rattachée au responsable administratif et comptable de ces 5 sociétés, vous assurerez le courrier administratif et passerez les écritures comptables. Rigueur, méthode, discrétion vous permettront d'avoir rapidement d'autres responsabilités.
Ayant 2 à 3 ans d'expérience dans une fonction semblable.
Nous vous remercions de bien vouloir écrire s/réf. 419 M AL CONSEIL 102, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS.
Qui nous avons chargé de cette recherche et qui vous garantit discrétion et réponse.

---

représentation offres

REPRÉSENTANTE
ou REPRÉSENTANT
25/35 ANS
Niv. BAC. ou autodidacte. Connaissances Commerciales de base essentielles.
Secteurs PARIS - BANLIEUE éventuel. proche Province.
Prod. de DÉCORATION MURALE + prod. de DÉCORATION et de PROTECTION DU BOIS.
– Clientèle existante
– Sal. : 1/3 fixe + 2/3 commis. et prime. ≈ 9.000 F BRUT et plus selon compétence.
– Voiture de fonction + frais.
Ecrire avec CV et photo à SOCIÉTÉ V 33
5, avenue du 1er Mai
91120 PALAISEAU

UNIGRAINS
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, D'INTERVENTION ET DE FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES
(90 personnes) CRÉE à PARIS (Pont de l'Alma - rive droite) le poste

GESTION ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES

Relevant du Chef du Service concerné, il sera l'interlocuteur de dirigeants d'entreprises assurant l'approvisionnement et la collecte d'animaux (porcs, bovins) pour leur commercialisation ; il sera chargé notamment de :
- établir des diagnostics économiques et financiers de ces entreprises ;
- analyser leur plan de développement dans le cadre de la politique du secteur ;
- proposer et négocier des interventions financières, les mettre en place et assurer le suivi de ces entreprises.

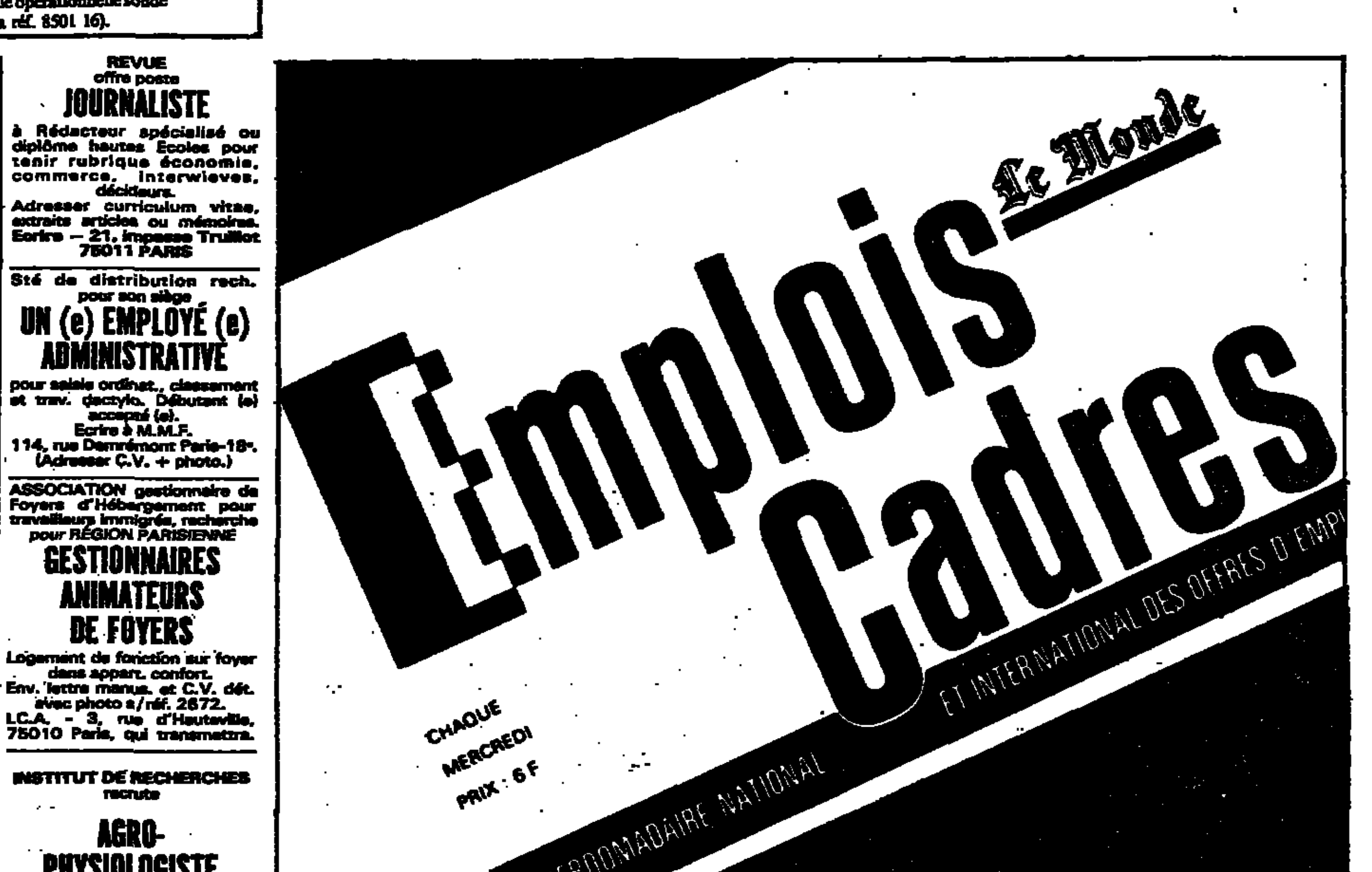
Courts déplacements en province.

Le candidat – 30 ans minimum – aura une formation supérieure, une expérience de gestion en entreprise et – si possible – une première approche de l'économie des productions animales par sa formation et son expérience.

Vous pouvez téléphoner pour informations complémentaires (296.55.00) ou écrire sous référence 54 M en précisant votre salaire actuel à notre conseil Monique LAVRUT ou Richard BÉNATOUIL – GROUPE EBC – 1 bis, place de Valois, 75001 PARIS.

Réponse rapide et discrétion absolue assurées.

HAVAS CONTACT



CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ____________ Prénom ____________

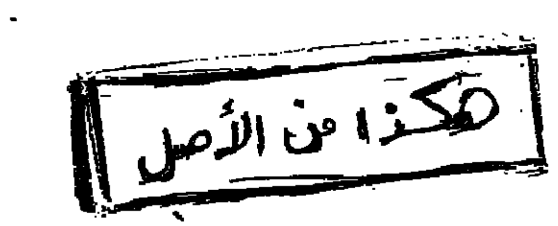
Adresse ____________

Code postal ____________ Ville ____________

Nombre d'exemplaires ____________ × 7 F (frais de port inclus) ____________

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais



هكذا من الأصل

STAGES-FORMATION PROFESSIONNELLE

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez *une documentation sur notre* revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

travail à domicile

Ts travaux de traitement de texte, dactylographie. Téléphone : 461-14-22.

traduction demande

Traductrice dipl. ISIT, all., angl. ch. TRADUCTIONS (techniques, commercial, médecine) Téléphone : 53C-12-62.

capitaux propositions commerciales

Rech. ASSOCIE, BON COMMERCIAL ET GESTIONNAIRE pour distribution (France, étranger) et vente magasin Paris, produits textiles, articles cadeaux. 343-97-70, 893-29-46

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

BMW 728 i 85

9.080 km, ABS, toutes options. Téléphone : 084-42-98.

R 20 TURBO

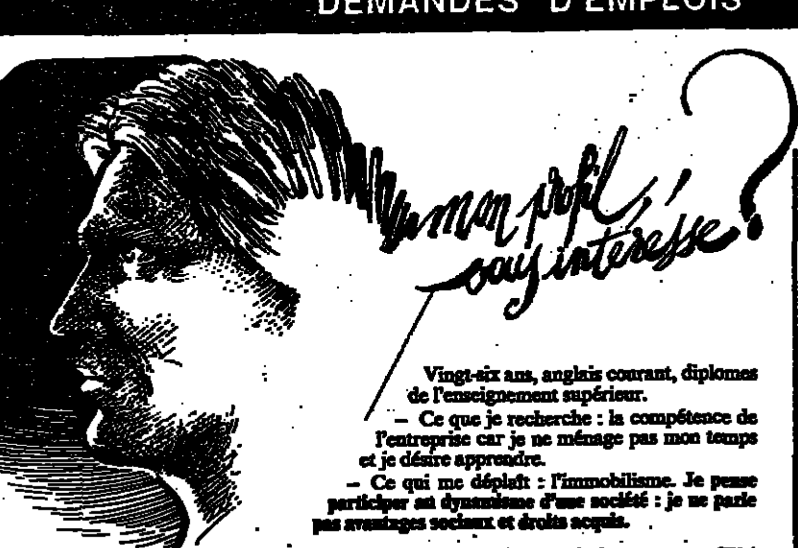
Diesel, modèle 84 couleur champagne métallisée vernis - vitres teintées (électrique) verrouillage à distance + antivol. 4 roues neige cloutées. 21.700 F. Prix 69.500 F. Tél. H.B. 031-71-26 et après 19 h. 031-05-18.

divers

BMW SERIE 3 - 5 - 7

84 et 85, peu roulé, garantie Auto Paris XV, 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

DEMANDES D'EMPLOIS



Vingt-six ans, anglais courant, diplomes de l'enseignement supérieur.
– Ce que je recherche : la compétence de l'entreprise car je ne ménage pas mon temps et je désire apprendre.
– Ce qui me déplaît : l'immobilisme. Je pense participer au dynamisme d'une société : je ne parle pas avantages sociaux et droits acquis.
Téléphoner au 527-40-38 ou écrire sous nº 6714 *le Monde* service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Suite à restructuration d'entreprise
FEMME CADRE
spécialisée dans :
• l'élaboration et la réalisation d'opérations publipromotionnelles,
• les relations publiques,
• l'organisation de voyages, réunions, etc.
ayant le goût des contacts commerciaux recherche POSTE DE RESPONSABILITE dans une entreprise REGION NANCY.
Ecrire ss réf. 80223 à CONTESSE PUBLICITE, 5, Place du Corbeau 67000 STRASBOURG q.tr.

RESP. INFORMATIQUE ET ORGANISATION
Gestion et C.F.A.O.
• Ingénieur 36 ans ;
• IBM 43 XX et 30 XX, BULL, DEC VAX, HP ;
• Schéma directeur (Moyens et gros systèmes) ;
• Système d'information ;
• Architecture de système hétérogène ;
• Gestion de production ;
• Méthodologie : MERISE, AXIAL, MIMOSA
recherche poste responsabilité région parisienne.
Ecrire s/nº 1.833 *le Monde* Pub. Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens 75009 PARIS.

DIRECTEUR PERSONNEL
54 a., rech. travail région PARIS ou PROVENCE.
Ecr. s/nº 1.740 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EX. MÉDECIN-CONSEIL grosse expér. expertises rech. activité médicale à mi-temps étud. ttes propos. Paris-banl. Téléphone : 250-13-30.

Ingénieur confirmé en génie climatique, excellentes références professionnelles dans projets réalisations, gestion gds chantiers, France et Algérie rech. poste à respons. basé à Marseille, à caractère exportation sur Afrique du Nord.
Ecrire sous le nº T 068.569 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIRECTEUR PRODUCTION 38 ans, ing. chimiste + IAE + informatique. Expér. : recherche appliquée, contrôle qualité, production petite et moyenne série, secteur parachimie, consommables, techniques. Connais. gestion informatique rech. DIRECTION technique, gestion de production de sté souhaitant dynamiser une production performante.
Ecrire sous le nº T 068.580 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORT parf. connaissance RFA, GB, BENELUX, parf. quadrilingue, 43 a., organisateur précis, animateur, gestionnaire.
Cherche direction export, création filiale etc.
Ecr. Havas St-Raphaël nº 977

Comptable prend en charge ttes tâches administratives et fiscales. PME, artisan. Téléphone : 702-07-81.

CADRE COMMERCIAL
haut niveau., H. 39 ans (hab. rég. Paris) : excel. en MARKETING, bon contact, bon coordonnateur logistique, sens de la rentabilité et de la profitabilité, bon gestionnaire, expér. profes. en P.M.E. et G.E., connais. mini., micro, bureautique et télématique. Bilingue anglais. Très motivé, adaptable, efficace. Cherche à relever défi.
Tél. pour envoi C.V. et rendez-vous : (6) 903-97-22.

Journaliste polyvalent (32 ans) souhaite un job de haut niveau (milieu médias ou RP).
Ecr. s/nº 8.858 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT : J.F. 27 ans, Française d'origine libanaise, DUT gestion exp. Presse, Pub., lancement, campagne, Pub. gestion du pers. Dynamique, créative, bonne présentation, étudie toutes propositions.
Ecrire sous le nº T 068.529 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Chauffeur profess., secrétaire, sér., motivé, libre de voyager France/Etranger rech. poste de conf., stable, société ou direction. M. Gérard PASTEUR, 42, av. Pasteur, 92170 Vanves. Téléphone : (16-1) 638-91-58.

URGENT
Jeune femme dynamique, avec expérience dans l'enseignement sup., Ph. D. américain en littérature française (université de Californie : 1980-84) doctorat 3e cycle en anglo-américain à Paris-VII, licence Sciences Po, DEUG droit, recherche poste de professeur. J'étudie toutes propositions dans télévision, édition, journaux, radio et cinéma. Je veux bien travailler pour vous gratuitement pendant un mois pour vous montrer mes compétences.
Merci de contacter Madame Ohana, 2, rue Euler, bloc 29, 94000 Créteil. Tél. : 339-19-44.

J.H. 19 a., notions angl., esp., ch. emploi bureau, préf. tourisme, assur., imp.-exp., commerce. MORILLE 637-07-16.

URGENT
J.F. 31 ans secrétaire sténodactylo exp. recherche emploi à Montpellier, étudie ttes propositions. (67) 41-44-64 à part. de 19 h.

Jeune fille, 20 ans, niveau Bac G1, débutante, bilingue anglais cherche place stable en qualité de :
– dactylo ;
– employée de bureau ;
– hôtesse standardiste ;
– ou autre.
Réponse : Valérie BOURDON 14, rue Emile-Desprez 93700 DRANCY.

JH 28 ans, IEP province + DESS information + maîtrise histoire, expérience service de communication, cherche emploi dans TV et/ou radio privées.
Ecr. s/nº 1.820 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

12 ans organisation, H. 34 ans Psycho + gestion + inform. exp. industrie, services, banque ch. poste Secrét. général, chef département Restructuration, développement Paris/Province.
Ecr. s/nº 1.807 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR importante société HLM Paris, 50 ans, formation ingénieur TP, dynamique, organisateur, esprit équipe, solide expérience professionnelle d'ensemble (technique, administrative, commerciale) ayant occupé responsabilités principaux circuits bâtiment et T.P. (BET, entreprises), recherche poste :
DIRECTEUR GÉNÉRAL
société HLM ou autre organisme en vue développement.
Ecr. s/nº 1.818 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ESPAGNE
H. 42 a., univ. trilingue, exp. dir. PME, Esp. Am. lat. Excellent gestionnaire et comm., ch. direction filiale en Espagne.
Ecr. s/nº 6.712 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. attachée direction, 43 a., expér. assurances, immobilier, marketing, comptabilité et secrétariat, relations publiques.
Ecr. s/nº 6.711 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HEC, ANGLAIS COURANT + AUTRES LANGUES, option marketing, 3 a. imp.-export, vendeur de choc, habitude nég. ht niveau, ch. poste à resp. de import-export. Accepte expatriation ou déplac. étranger (base Paris ou province), éventuel. temps partiel 3/4 jours ou, semaine. T. (1) 586-79-79.

Cadre juriste 28 a., lic. droit, maît. droit Sc. Po Paris dipl. angl. univ. Edimbourg 1, 5 a. exp. prof. dt social de organisme patronal, ch. emploi dans fonction personnel. Fr. ou étr.
Ecr. s/nº 1.827 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE LOGISTIQUE
Achat, stocks, entrepôt, animat. réseaux production, distribut. fortes capacités conceptuelles, 17 ans prat. et 6 ans consultant. rech. responsab. ou direction, angl. cour. Disp. Paris ou ville ouest ou sud France.
Ecr. s/nº 8.843 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 29 ans. BAC G1
Bonnes connaissances audiovisuelles, cinéma, ch. emploi dans secteur audio-visuel. Etudie ttes propositions.
Ecr. s/nº 6.717 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS
Duplex, décoration prestigieuse, 7 p., 2 bains, chambre de service, 2.300.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
Reste 2 appts de 4 et 5 PCES + un DUPLEX, 6e et 7e ét. 5 P. avec 158 m² de TERRASSE. Vis. témoin ts jours 14/19 h. sauf mercredi et dimanche

7e arrdt

LATOUR-MAUBOURG Idéal pied-à-terre, 40 m², 400.000 F. Tél. 644-88-07.

11e arrdt

Parmentier, TT CFT. 703-32-44
LOFT 8 P. 950.000 F.

14e arrdt

MONTPARNASSE 100 m². Tél. : 703-32-31
TERRASSES

16e arrdt

50, AVENUE FOCH
125 m², soleil, étage élevé, splendide récept. + 2 chbres, 2 bains, park. EXCLUSIVITÉ EMBASSY. 562-16-40.

Mº Passy, bel appt, gd dble séj., 3 chbres, 2 bns + service. 2.300.000 F. Tél. 326-73-14.

17e arrdt

AMPÈRE DUPLEX de CHARME récept. + 3 ch. MATIN 667-47-47.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e
63, rue du Simplon dans immeuble neuf, standing (habitable de suite). Reste quelques
STUDIOS, 2 et 3 Pces
avec parking.
Prix bénéficiant pour certains de prêts conventionnés.
Sur pl. du mardi au samedi, de 14 à 19 h ou tél. 258-44-86. CECOGI s.a. (1) 575-62-78.

92 Hauts-de-Seine

SÈVRES gare SPLENDIDE appart. 160 m² vaste séjour, 4 chbres, 2 bns + terrasse, 60 m², 3 parkings GARBI - 567-22-88.

EXCEPT. INVESTISSEUR BOULOGNE (Mº J.-JAURÈS) studio tt cft, immeuble 1963 198.000 F. Tél. 296-14-38.

SAINT-CLOUD, PARC BÉARN SÉJOUR + CHAMBRE, 76 m² PARKING. Tél. : 567-22-88.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL (93) 50 m métro Mairie-de-Montreuil, bus, tous commerces. B. duplex, 4/5 p., 7e-8e (dernier étage), petit immeuble standing 76. Tout confort, sans vis-à-vis, ensoleillé, double exposition nord-est sud-ouest, calme, jardins, larges balcons, terrasse, interphone, superficie totale 155 m² + cave et box plain-pied, 1 050 000 F. T. 858-85-81.

locations non meublées offres

Paris

APPTS 2 PIÈCES
Tél. 776-41-60, poste 7.

A LOUER
NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES
HESTIA - 296-58-46
91, rue de Richelieu (2e).

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard, PARIS-5e, métro CENSIER.

Région parisienne

MEUDON
Pav. 5 P., av. cave et parking Tél. 776-41-60, poste 7.

LES CLAYES SOUS-BOIS Pav. 6 P., av. étage, indépendant et jardin privatif de 777 m². Tél. 776-41-60, poste 7.

BOUGIVAL
3-4-5 P., imm. standing avec balcon. 776-41-60, p. 7.

LONGJUMEAU
pav. 5 et 6 P., avec étage cheminée et jardin privatif Tél. 776-41-60. Poste 7.

GIF-SUR-YVETTE
Pav. 5 et 6 P., avec étage cheminée et jardin privatif proche RER. 776-41-60, p. 7.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Dirigeants et Employés mutés, importante sté française pétroles rech. en permanence appts ttes catégories et studios, villas, Paris, environs. Tél. : 503-37-00.

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS APPTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-06.

appartements achats

BCB 727-89-39
corresp. sté Aulis (Montréal) RECHERCHE POUR CLIENTÈLE internationale, 200 à 300 m² 16e, 8e, Neuilly, rive gauche.

AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. appts de BON STANDING POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE
Mme de DIEBACH. 380-28-08.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75. rech. pour clients sérieux APPTS 200 m². 15e-7e arrdts.

URGENT
JEUNE MÉDECIN cherche appartement 2 pièces minim., calme dans le sud de Paris. Téléphone : 589-01-83 Tous les soirs, à partir de 19 h.

RECH. URGENT, APPTS ou 3 P. à vendre, bon 18e ÉVALUATION GRATUITE Et. Caulaincourt. 54, rue Caulaincourt. 254-71-83.

pavillons

78 VOISINS-LE-BRETONNEUX
Cause départ part. vd PAVILLON 1980, 6 Pces, 130 m², 2 s. de bns, gar. 2 voit., RER, bus, commerces, école primaire, secondaire. Ag. s'abstenir. 909 000 F. à débattre. Tél. : 043-06-74.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. 227-44-44.

maisons individuelles

BOIS-D'ARCY
Proximité gare, solide construction sur 446 m² clos, séjour double, cuisine, 2 chambres, s. de bains, grenier, sous-sol. 525.000 F T.M. 045-29-09.

domaines

Vends propriété dans le Lauragais, 85 ha. Elevage, porcherie moderne en dur, polyculture. Sources abondantes sur la propriété, 65 ha labourables, 20 h en bois et landes. Maison d'habitation, 5 pièces tout confort. Nombreuses dépendances. Prix 1 800 000 F à débattre. T. 16 (68) 60-40-76 GIMELLO.

terrains

ORSAY
Proximité Mº Le Guichet, 545 m² par 13 m façade, COS 0,36 plat clos viabilisé. 440.000 F HT. Immobilière DADRIER, 91400 ORSAY. tél. 928-69-00.

Recherche TERRAIN à BATIR Banl. SUD PARIS, même avec petite maison. Tél. 938-87-27.

Vends à 16 km EVREUX TERRAIN A BATIR 2.462 m², expos. plein sud, dans lotis. entièr. boisé, viabil. avec eau, électr., et tél. Rens. 16 (1) 381-45-88 ap. 20 h.

maisons individuelles

COMMUNE DE MASSILLARGUES ATUECH GARD (prox. d'Anduze)
Vend 2 maisons :
1) Maison ancienne (sans terrain) dans village. 120.000 F.
2) Ancienne Poste, année 1930, 5 pièces, petit terrain. 350.000 F.
Possibilité débattre prix. S'adresser : Mairie de Massillargues-Atuech, 30140 Anduze, ou tél. : (66) 61-71-65.

terrains

Vends à 16 km d'ÉVREUX TERRAIN A BATIR 2.462 m², expos. plein sud, dans lotis. entièr. boisé, viabil. avec eau, électr. et téléph. Ren. 16 (1) 381-45-88 après 20 h.

viagers

Libre de suite, gd studio tt cft, imm. récent. Mº Abbesses. 175.000 cpt + 3.700 couple 81/83 ans. Cruz 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL recherche
BUREAUX A LOUER
250 m² à partir de mars 1985
+
500 m² à partir de septembre 1985
Adresser offre par tél. : 544-41-85 poste 482.

Locations

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLES
Secrétariat. Télex. Téléphone : (1) 727-15-69.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
OU AVENUE VICTOR-HUGO 160 A 340 F PAR MOIS SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX
CIDES. 500-64-32.

Siège social R. ST-HONORÉ Constitution stés, tous serv. PARIS-ILE-DE-FRANCE INITIATIVES. 260-91-93.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e domiciliation RM – RC – SARL Constitution sté. 763-47-14.

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation avec secrétariat partagé. Téléphone : (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques.
TÉL. : 355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
bureaux meublés, domiciliation, secrét., télex, Boulogne. ACTE 92 - 603-38-32.

locaux industriels

Ventes

SAINT-DENIS
Aux portes de Paris
• Une zone industrielle de 500 ha. Locaux neufs, anciens, terrains nus.
• De multiples possibilités d'implantation.
Pour tous renseignem. L'Antenne Municipale de Promotion de la Z.I. de Saint-Denis Mme LE MOAL. Tél. : 820-63-81.

fonds de commerce

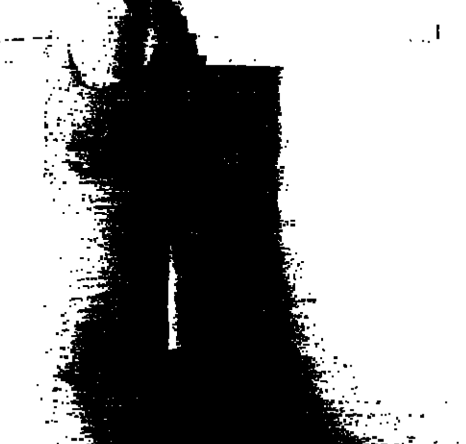
Ventes

Cause retraite, je cède magasin Articles sports, rue connue Paris-17e. Tél. 387-66-03.









économie

REPÈRES

Dollar : léger recul : 9,70 F

Sur des marchés des changes extrêmement calmes, le dollar a légèrement fléchi lundi 21 janvier, revenant un peu au-dessous de 3,17 DM et un peu au-dessus de 9,70 F. Les milieux financiers internationaux observent la plus grande prudence après l'avertissement lancé, jeudi dernier, par les ministres des finances du groupe des Cinq, prêts à intervenir « autant que nécessaire » pour freiner la hausse du dollar.

Construction électrique et électronique : excédents records pour la France

Les excédents commerciaux des industries électrique et électronique françaises ont atteint 10 milliards de francs en 1984. Un chiffre rcord. La balance commerciale du secteur a été excédentaire, pour la première fois, vis-à-vis des Etats-Unis, du Japon, de la RFA, de l'Italie et de la Grande-Bretagne. Les ventes outre-Atlantique, profitant du cours du dollar, se sont accrues de 53 %.

Grundig va supprimer 5 000 à 7 000 emplois en Allemagne

La firme d'électronique ouest-allemande Grundig souhaite supprimer sept mille emplois, dont deux mille en RFA. Ces chiffres ont été annoncés par M. Jauman, ministre bavarois de l'économie, le vendredi 18 janvier. Grundig a, pour sa part, évoqué le chiffre de cinq mille. Grundig, « numéro un » de l'électronique grand public (téléviseurs, magnétoscopes...), emploie vingt-quatre mille personnes. La société, contrôlée par Philips, a perdu 860 millions de francs lors de son dernier exercice clos le 31 mars 1984. Ces suppressions l'emplois illustrent les difficultés de l'industrie européenne de ce secteur face aux Japonais.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,7025	9,7045	+ 190	+ 200	+ 340	+ 360	+ 690	+ 790
$ can.	7,3387	7,3419	+ 44	+ 62	+ 74	+ 105	+ 155	+ 171
Yen (100)	3,8206	3,8229	+ 138	+ 147	+ 257	+ 271	+ 725	+ 734
DM	3,0629	3,0643	+ 128	+ 136	+ 234	+ 245	+ 640	+ 651
Florin	2,7110	2,7123	+ 107	+ 113	+ 197	+ 207	+ 548	+ 556
F.B. (100)	15,2916	15,2983	– 62	– 22	– 102	– 23	– 308	– 213
F.S.	3,6441	3,6463	+ 161	+ 173	+ 307	+ 323	+ 876	+ 891
L. (1 000)	4,9846	4,9882	– 205	– 187	– 378	– 350	–1 007	– 971
£	10,9347	10,9467	– 175	– 124	– 298	– 237	– 590	– 541

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 11/16	8 13/16
DM	5 1/4	5 1/2	5	5 5/8	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16
Florin	6	6 1/4	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
F.B. (100)	11	11 1/2	10 1/2	11	10 1/2	11	10 1/2	11
F.S.	2 1/2	3	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 5/16
L. (1 000)	14	15	14 1/2	15	14 1/2	15	14 1/4	14 3/8
£	11	11 1/2	12 3/16	12 5/16	12 1/16	12 3/16	11 1/2	11 5/8
F. franç.	10 1/4	10 1/2	10 5/16	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 15/16	11 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

NOUVELLE RÉDUCTION DE MOITIÉ DU DÉFICIT COMMERCIAL DE LA FRANCE EN 1984

Le poids des armes et des Airbus

Les répétitions plaisent parfois : il en est ainsi des résultats du commerce extérieur de la France dont le déficit a de nouveau été réduit pratiquement de moitié en 1984, ayant représenté moins de 25 milliards de francs (22 milliards pour les onze premiers mois) contre 49 milliards en 1983, chiffre révisé par rapport aux 43 milliards initialement annoncés et 93 milliards en 1982.

Toutefois, la performance, d'autant plus apparente que le dérapage avait été grand, a été à peu près de moitié également inférieure à la précédente : la réduction du solde négatif a représenté l'an dernier 24 milliards de francs environ, elle avait été de 44 milliards il y a deux ans.

Une répétition du score de 1983 aurait entraîné la disparition du déficit en 1984. Le gouvernement *avait d'ailleurs prévu* le quasi-retour à l'équilibre commercial au point d'inscrire comme norme dans le projet de loi de finances pour 1984 un solde négatif de 7 milliards de francs seulement. La réalité est différente, même si elle traduit une certaine poursuite du redressement et si les derniers milliards sont les plus difficiles à gagner.

Des experts officiels prévoient officieusement en ce début d'année que, toutes choses égales par ailleurs, le solde négatif des échanges représenterait une douzaine de milliards de francs en 1985. Pour leur part, les analystes de l'INSEE s'attendent à un déficit de 2 milliards par mois au cours du premier semestre. Cependant, les spécialistes de l'OCDE ont inscrit dans leurs perspectives un déséquilibre de 1,25 milliard de dollars, soit 12 milliards de francs au cours actuel de la devise américaine. Ce chiffre est voisin de celui que prévoit l'équipe du BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques), soit 11 milliards de francs, alors que l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) n'exclut pas un équilibre du solde extérieur.

Ces divergences s'expliquent par le nombre de variables, internes et externes, à intégrer dans la prise en compte prospective des échanges, qu'il s'agisse du prix du pétrole, du cours du dollar, de la conjoncture internationale ou de la politique économique menée en France. L'exercice de prévision est d'autant plus difficile que les structures du commerce extérieur français sont toujours fragiles – et par voie de conséquence son rétablissement précaire. – comme le montre une fois encore *une étude détaillée par produit et* par pays des résultats obtenus en 1984. La situation des échanges reste vulnérable, à la merci de la moindre relance française ou d'une vague de refroidissement mondiale.

Discipline

Ainsi, les exportations ont bien progressé cette année de 19 % en valeur (797 milliards de francs entre janvier et novembre) et les importations de 15 % (775 milliards). Mais l'écart positif de cinq points s'est resserré par rapport à celui de neuf points observé en 1983, où les ventes et les achats s'étaient accrus respectivement de 14 % et *5 %. Le maintien de cet écart est lié*, de façon inexorable, en l'état de l'appareil productif, à la prolongation du décalage de croissance entre les autres pays et la France, ce qui rend indispensable la poursuite de la rigueur afin de faire face aux contraintes du service de la dette extérieure.

Il n'y a pas eu en effet – il ne pouvait y avoir – de changement fondamental qui permette un relâchement de la discipline. Les résultats sectoriels (assurance et fret compris pour les imporations) restent marqués par la tradition : la branche agro-alimentaire a dégagé en onze mois un excédent à peine supérieur à celui de l'an dernier (22 milliards contre 20). En revanche, le solde positif industriel a – en valeur aussi – fortement augmenté (84 milliards contre 51) ; mais les gains sont dus surtout à deux postes particuliers : les armes et les Airbus.

Les échanges de « matériel confidentialisé », autrement dit de matériel militaire, ont dégagé un surplus substantiel (27 milliards de janvier à novembre au lieu de 18), les exportations ayant progressé de presque un tiers. De même, les « opérations exceptionnelles » se traduisent-elles par un fort excédent (35 milliards au lieu de 19), les ventes à ce titre ayant augmenté de près de 70 %. Les seules exportations de 44 Airbus ont représenté 20 milliards de francs.

Ces opérations ne sont pas obligatoirement répétitives et, sans elles, le solde positif des échanges de biens d'équipement est faible. Hors matériel militaire et transport aérien, il est ramené à une dizaine de milliards de francs, ce qui est peu pour un pays industriel avancé. Soustraction faite de toutes les opérations exceptionnelles, ce solde a même été négatif d'environ 4 milliards, alors qu'il avait été positif de la même somme l'an dernier.

Faible – à l'inverse de l'Allemagne fédérale – dans le domaine de l'équipement courant, qui est moins sensible à la conjoncture que les usines clés en main, la France est, de plus, en perte de vitesse sur l'automobile, même si les résultats ont été *meilleurs en 1984* qu'en 1983 (30 milliards d'excédent contre 22). Et elle doit aussi compenser ses lacunes en matière de biens d'équipement ménager et de consommation courante dont les échanges n'ont enregistré l'an dernier qu'une légère amélioration (*12 milliards* de déficit contre 16 milliards).

Sauf la Suisse

Les résultats géographiques ont recoupé *ce bilan sectoriel. Globale*ment, la France est restée déficitaire avec tous les grands pays industrialisés, sauf la Suisse. Elle n'a été excédentaire qu'avec le tiers-monde. En outre, d'une année à l'autre, le solde négatif enregistré à l'égard de la CEE n'a guère varié (52 milliards en onze mois contre 53). Il en a été notamment ainsi envers l'Allemagne fédérale (– 26 milliards contre – 25 milliards).

Si le déficit a nettement régressé à l'égard des autres pays de l'OCDE (19 milliards contre 31), ce résultat est notamment lié à la forte progression des exportations (+ 55 %) – moins toutefois qu'en Italie – vers les Etats-Unis. La croissance outre-Atlantique et le niveau du dollar ont permis une sensible réduction du déficit (4 milliards au lieu de 17).

Pour les autres zones, le solde négatif a diminué, du fait des exportations, à l'égard de l'OPEP (23 milliards contre 32), mais augmenté, à cause des importations, envers des économies centralisées (7 milliards contre 4). L'excédent avec le tiers-monde a fléchi (17 milliards contre 23 milliards).

Globalement, se pose la question de la compétitivité de l'économie française qui se joue plus en termes d'ajustement aux marchés extérieurs qu'au niveau des prix, même si ces derniers ne jouent pas parfois un rôle négligeable. Ainsi, le Forum européen du management, organisa*tion privée qui a son siège à Genève*, ne vient-il pas de classer sur ce point de l'adaptation la France au vingt-sixième rang des vingt-huit pays analysés ? Face aux critères retenus par cette fondation (efficacité industrielle, dynamisme financier, ressources, innovations, consensus socio-politique...), la France se place au dix-neuvième rang, au lieu du quinzième en 1984.

Tout classement recèle sa part d'arbitraire. Il n'en reste pas moins que la France, qui va sans doute subir cette année les effets de la chute des grands contrats, enregistrée en 1983 et prolongée en 1984 (malgré une reprise en fin d'année), est handicapée sur les marchés des pays industriels, alors même que la croissance devrait se ralentir dans la zone de l'OCDE. Dans ce contexte, l'excédent de 2 milliards de francs inscrit dans le projet de loi de finances apparaît peu réaliste. Et pourtant le pays aurait besoin, estime-t-on, de dégager durablement un surplus d'environ 20 milliards de francs pour faire face à ses obligations financières internationales.

MICHEL BOYER.

AFFAIRES

MANQUE DE CRÉDITS ET CONCURRENCE JAPONAISE

La carte à mémoire française en panne

L'année 1985 devait être décisive pour la carte à mémoire. Elle s'annonce mal. Les présidents des banques, inquiets de leurs résultats financiers prévisionnels pour cette année, pour le moins médiocres, ont, en effet, donné des consignes s'évères d'austérité à leurs services. Les investissements attendus pour le développement de cette carte de crédit dotée d'une « puce » intelligente ont été, une nouvelle fois, remis à plus tard. Or si les banques françaises restent l'arme au pied, tel n'est pas le cas de leurs consœurs américaines. Les banques émettrices de Mastercard, le premier réseau mondial de cartes de crédit avec Visa, vont mettre en place, au cours des semaines à venir, une expérience de 50 000 cartes à mémoire outre-Atlantique. Le fabricant sera Casio Microcard Inc., la filiale américaine (créée à l'été 1984) du groupe japonais Casio.

M. Jolly, président du GIE français « Carte à mémoire », ne cache pas son pessimisme : *« La France, après de multiples efforts, avait tous les moyens pour réussir. Hélas ! cette invention française va profiter aux Japonais »*...

Pourtant, le terrain semblait enfin dégagé. Après des années de difficultés de tous ordres, la « brillante invention française » pouvait croire à l'avenir. Les divers responsables aux PTT, au ministère des finances et dans les banques avaient patiemment « déminé » le parcours depuis deux ans. Une première étape technique était franchie en janvier 1984 lorsque le GIE qui regroupe les banques tirait les conclusions des expériences menées à Blois, Lyon et Caen en 1983 et arrêtait son choix sur une carte mixte. Afin de permettre un passage progressif de la technique actuelle à celle de demain, la carte devait comporter à la fois une piste magnétique et un microprocesseur. Le système retenu était celui défini par Bull, dit CP 8 (*le Monde* du 12 janvier 1984). En juillet 1984, Eurocard (Crédit agricole et Crédit mutuel) rejoignait le CP 8 lors de l'important accord des deux réseaux carte bleue et carte verte. On éliminait ainsi le risque de couper la France en deux systèmes incompatibles.

Très motivés par ce projet depuis 1979, les PTT, de leur côté, passent les premières commandes aux industriels pour en équiper les publiphones (1). Cette administration confie à Electronique Serge Dassault (ESD) un marché d'étude de 35 millions de francs d'un terminal point de vente (projet Temco), c'est-à-dire la caisse enregistreuse capable de lire et d'écrire sur le microprocesseur.

« Renifiette »

A la fin de l'an passé, le ministère du redéploiement industriel dégage pour 1985 une enveloppe de prêts aux commerçants de 300 millions de francs sur le Fonds industriel de modernisation. Il s'agit d'une exception notable, puisque le FIM est réservé, en théorie, aux industriels. Le ministère souhaite, grâce à ces prêts, vaincre les réticences des commerçants à l'égard de la carte à mémoire, qui les oblige à s'équiper en coûteux terminaux points de vente (10 000 à 30 000 francs).

Parallèlement, les industriels et les banquiers inventent un autre appareil : le certificateur, destiné lui aussi aux commerçants. Petit boîtier comportant un clavier sur lequel le client frappe son code confidentiel, le certificateur, dit aussi « reniflette », est connecté au lecteur de carte actuel, dit « fer à repasser ». Il identifie le porteur et repère les cartes volées. Assez bon marché (500 francs), le certificateur pourrait être largement distribué, car bien accueilli par les commerçants inquiets des fraudes sur les cartes actuelles. Il permettrait, lui aussi, un passage progressif aux cartes à puce.

Même s'il restait encore plusieurs problèmes à résoudre, notamment les délais de fabrication industrielle des cartes, des terminaux ou des certificateurs, le projet global avait acquis une cohérence technique et industrielle. La France, qui ne ménageait pas ses efforts pour faire adopter sa norme CP 8 au niveau mondial, pouvait se situer en avance sur le marché international des cartes à mémoire, rattraper son retard sur les caisses enregistreuses avec les terminaux point de vente, voire vendre des certificateurs aux Etats-Unis, pays où la fraude est considérable (on y compte 120 millions de cartes de crédit). Bull prenait pied outre-Atlantique en créant une filiale nommée Micro Card Technologies Inc. Bref, tout était prêt pour un lancement « en vraie grandeur » en 1985. Un programme d'investissement avait été mis au point pour environ 1,5 million de cartes, 150 000 certificateurs, 15 000 terminaux points de vente, 10 000 publiphones et 1 000 distributeurs de billets compatibles. Le coût global était d'environ 800 millions de francs, à partager entre les banques, les PTT et les commerçants.

L'état des finances des banques risque de le faire avorter. Comme s'il avait été écrit que cette brillante idée française devait être développée par d'autres.

ERIC LE BOUCHER.

(1) L'administration des PTT cherche à résoudre le problème des vols dans les cabines téléphoniques. Les publiphones dotés d'un système de carte à mémoire présentent l'avantage de ne pas faire appel à l'argent liquide. Les PTT ont passé une « commande-programme » de 800 000 cartes au printemps 1983 à Flonic-Schlumberger et Bull.

● **Merrill Lynch s'implante à Tokyo.** — Merrill Lynch, la première firme de courtage américaine, a décidé d'ouvrir à Tokyo, le 1er février, un bureau de conseil en investissements. La nouvelle société portera le nom de Merrill Lynch Toshikomon KK. C'est la première fois qu'une firme étrangère ouvre ce type de bureau au Japon. Merrill Lynch s'est fixée pour objectif de traiter pour 200 millions de dollars de conseils en placements par an. La loi japonaise interdit à ce genre de compagnie d'investir elle-même les fonds de leurs clients. Mais des discussions sont en cours avec le ministère japonais des finances pour assouplir la réglementation. Merrill Lynch s'était récemment vu refuser le droit d'acquérir un siège vacant à la Bourse de Tokyo (*le Monde* du 27 décembre). Si les autorités japonaises décidaient de modifier la loi, la firme américaine trouverait ainsi l'occasion de prendre indirectement pied sur le marché financier nippon.

Remaniement à la tête de la régie Renault

(Suite de la première page.)

Pour répondre à cette question, il faut s'interroger sur les difficultés actuelles du groupe. La principale est sûrement liée à la gamme : *l'effondrement des ventes des modèles R-9 et R-18*, l'incertain succès de la Supercinq n'ont pas été compensés par le succès de la R-25. Comme directeur de l'automobile puis comme patron, M. Hanon en est le premier responsable. *Mais la plupart* de ces éléments étaient connus de M. Fabius lorsqu'il a décidé, le 23 mai 1984, de maintenir le PDG de Renault à son poste.

Le problème des sureffectifs

De plus, les problèmes momentanés de gamme auraient été moins sensibles — financièrement — si le *marché français ne s'était effondré* (— 12,9 %) en 1984 sous l'effet de la politique de rigueur. La CGT et M. Hanon lui-même ont bien raison de reconnaître qu'un constructeur automobile à vocation mondiale ne peut se développer qu'à partir d'une base nationale forte. Mais l'insuffisante rentabilité des activités automobiles en France tient d'abord à la politique économique générale du gouvernement (prix administrés, baisse du pouvoir d'achat) et à sa politique sociale (volonté légitime pour un pouvoir socialiste d'un traitement social des sureffectifs). Cette trop lente résorption des sureffectifs est aussi portée par la présidence de la République au passif de M. Hanon. Ce dernier n'affirmait-il pas, en août 1983, dans un entretien accordé au *Monde, que le problème* des sureffectifs ne se posait pas à court terme ? Mais c'est là une responsabilité partagée avec le gouvernement — qui répétait depuis le début 1984 que *« la méthode Peugeot »* de licenciements n'était pas la seule possible — et les syndicats qui, en refusant de signer l'accord sur la mobilité, ont sans doute scellé le départ de leur président et le choix d'une politique sociale plus radicale. Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, a montré la voie en donnant en exemple *« la bonne gestion »* de M. Calvet, le patron de Peugeot S.A.

Une entreprise ne perd pas 9 milliards de francs en un an, peut-être 20 milliards de francs en trois ans (de 1983 à 1985) sans que ses dirigeants n'en soient peu ou prou responsables. Mais en France tout est compliqué par les interventions incessantes des pouvoirs publics. Renault doit être rentable mais conserver le secteur poids lourd (objectivement en dépôt de bilan depuis des années) parce qu'il est stratégique, mais reprendre le machinisme agricole en difficulté parce que personne n'en veut, mais servir de vitrine sociale. En période de crise c'est trop.

Non qu'il s'agisse d'exonérer M. Hanon d'une gestion mauvaise (le coût de la mauvaise qualité, la médiocre rentabilité des investissements sont le fait de l'entreprise), mais force est de constater que par la décision de le renvoyer, d'une certaine manière, le gouvernement juge sa propre politique.

Il reste maintenant à M. Besse — qui laisse Pechiney à mi-chemin du redressement — à poser la seule vraie question : Renault peut-il avoir une stratégie mondiale et rester l'un des cinq grands de l'automobile ? Le retour à l'équilibre financier de tous les grands de l'automobile frappés par la crise a été réalisé au prix de moindres ambitions. Chrysler est passé de la troisième à la onzième place mondiale, Fiat est redevenu une société européenne et Peugeot S.A, en cours de redressement, produit 700 000 véhicules de moins qu'au temps de sa splendeur. Renault peut-il choisir une autre voie ?

BRUNO DETHOMAS.

Dessin de PLANTU.

● **Le PCF et M. Besse.** — M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, écrit, dans son éditorial de *l'Humanité-Dimanche* du 20 janvier, que le choix, *« presque-certain »*, de M. Georges Besse comme PDG de Renault signifie qu'*« il s'agit de porter de nouveaux coups à l'industrie automobile française et à l'emploi »*.

M. Bernard Hanon : l'« Américain »

Mince, élégant, volontiers caustique, lecteur éclectique — il dit lire trois livres par semaine — et passionné d'automobiles, M. Bernard Hanon, *qui* vient d'avoir cinquante-trois ans, était surnommé, à l'intérieur de la Régie, l'*« Américain »*. C'est aux Etats-Unis, en 1959, alors qu'il préparait un doctorat d'économie mathématique, que ce tout jeune diplômé de la prestigieuse université de Columbia fut recruté par la direction de la Régie pour participer au lancement outre-Atlantique de la Dauphine. Le fiasco de cette première tentative abandonnée en 1963 restera, bien qu'il ne puisse en être tenu pour responsable, un souvenir cuisant que M. Hanon, revenu en 1966 à la Régie, n'aura de cesse d'effacer.

Grimpé très vite dans la hiérarchie du groupe où, en 1970, il est responsable de la planification des produits, de l'informatique et du marketing et, à ce titre, contribue activement au succès de la Renault 5, celui qu'on considère dès 1976 (alors qu'il vient d'être nommé directeur délégué à l'automobile) comme le futur patron de la Régie, est à l'origine de la prise de participation de Renault dans American Motors et dans Mack. L'aventure américaine de Renault, à laquelle il a consacré plusieurs années *durant l'essentiel de ses efforts* — et des moyens humains et financiers de la Régie — lui a-t-elle fait négliger la gestion au *jour le jour d'un groupe dont, en* août 1983, il affirmait encore qu'il *« n'avait pas de problème de sureffectifs »* ?

Il a en tout cas fait l'objet, depuis sa nomination en août 1981 comme PDG de la Régie, de vives critiques au sein même de l'état-major. Les départs successifs des anciens « barons » du groupe — MM. Zanotti, Lamirault, Weets, Eelsen — depuis 1982 montrent, s'il en était besoin, que l'harmonie était loin de régner à la tête de Renault.

L'insuccès de la politique de gamme, la réussite contestée de la stratégie internationale du groupe, ainsi que ses déboires dans la compétition automobile, tous secteurs de prédilection du jeune PDG, donnaient, il est vrai, quelques prises à la critique. M. Hanon n'affirmait-il pas, en septembre 1982, que le groupe devait dorénavant lancer un nouveau *modèle tous les ans* et conquérir une « nouvelle frontière » au même rythme ? Ce champion de l'image de marque *et de l'exportation paie* aujourd'hui très cher ses enthousiasmes.

V. M.

M. Georges Besse : un pragmatique

Drôle d'itinéraire que celui de M. Georges Besse. Ce polytechnicien-ingénieur des mines, choisi en 1976 par M. André Giraud pour diriger la COGEMA, filiale du Commissariat à l'énergie atomique chargée *du cycle du combustible*, avait une carrière toute tracée dans l'énergie, secteur noble des grands commis de l'Etat depuis M. Pierre Guillaumat. Chargé de la séparation isotopique au CEA, il dirige plus tard Eurodif (*enrichissement de l'uranium*), après un passage dans le secteur informatique (Alcatel puis CIT-Alcatel).

Brillant à la COGEMA, il voit s'entrouvrir les portes d'Elf-Aquitaine, le bâton de maréchal d'un *« mineur »*, lorsque M. Giraud le nomme administrateur du groupe pétrolier avec l'intention avouée de le faire *succéder* à M. Chalandon. Mais ce dernier, fin manœuvrier, réussira à rester à son poste. M. Besse, après les nationalisations, se verra alors proposer Pechiney-Ugine-Kuhlmann. En deux ans, il obtiendra de l'*Etat de céder à Elf une* chimie lourdement déficitaire, de disposer de la part d'EDF d'un courant électrique à prix réduit, *et partout il restructurera, ré*orientera les investissements, n'hésitant pas à désinvestir aux Etats-Unis pour aller au Canada où l'énergie est moins cher, avec pour résultat un retour à l'équilibre financier. En France, la suppression de petites unités de production se fera sans trop de drames malgré les problèmes posés dans plusieurs vallées des Alpes et des Pyrénées.

Ce pragmatique, sympathique malgré *un physique bourru* d'Auvergnat, laisse à d'autres les longues théories. Son objectif chez Pechiney était d'être partout parmi les meilleurs (*« dans le premier tiers »*). Et si ce grand serviteur de l'Etat croit aux *nationalisations, il n'en fait pas une* religion. Il n'y a pas, dit-il, les nationalisées et les autres, mais les sociétés bien gérées et celles qui ne le sont pas. Et certaines sociétés privées sont mal gérées tandis que des firmes publiques peuvent être bien gérées. D'où la nécessité de supprimer les secteurs qui perdent de l'argent — *« les incinérateurs à cash flow »*, aime-t-il dire. Chez Renault, il aura du travail.

B. D.

A Strasbourg

Naissance du Centre européen de développement régional

De notre correspondant

Strasbourg. — M. Marcel Rudloff, président (*UDF*) du conseil régional d'Alsace, privé du synchrotron pourtant prévu dans le contrat de plan signé entre l'Etat et sa région, aura quand même vu, avec satisfaction, naître le « CEDRE », annoncé, lui aussi, dans l'annexe du même contrat : en clair, le Centre européen de développement régional, pour lequel l'Etat a promis 500 000 F de subvention. M. Rudloff présidera cet organisme technique de liaison et de réflexion pour le développement des régions d'Europe, dont les statuts ont été adoptés, samedi 19 janvier, par les représentants d'une quarantaine de régions.

Le CEDRE est une association de droit local (alsacien-mosellan) composée de membres titulaires (les régions d'Europe) et de membres associés (les établissements ou collectivités publiques intéressés). Il en coûtera une cotisation d'un demi-centime français par habitant pour les régions adhérentes.

Dans un message lu à l'assemblée générale constitutive, M. Pierre Pflimlin, président du Parlement européen, a noté la convergence entre les objectifs du CEDRE et les soucis de l'assemblée qu'il préside. *« Nous considérons, en effet, que le développement équilibré des régions doit être l'un des objectifs majeurs de la Communauté économique européenne. »* Par des études, des colloques, des programmes de recherche et des propositions concrètes, le CEDRE veut favoriser une *« nouvelle politique de développement régional »* auprès des différentes institutions de l'Europe des Dix comme de celle des vingt et un (le Conseil de l'Europe).

La naissance du CEDRE suivait de vingt-quatre heures celle du Conseil des régions d'Europe (CRE), dont M. Edgar Faure a été élu président. Les objectifs des deux associations sont très proches.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Catastrophe de Bhopal (Inde) : les dirigeants d'Union Carbide sont poursuivis pour dépréciation de titres.** — Actionnaire du groupe Union Carbide, la firme américaine Norcester Corp. of Elkins Park (Pennsylvanie) a engagé des poursuites contre les dix-huit membres du conseil d'administration de la société, responsables, selon elle, de la catastrophe de Bhopal (Inde) dans laquelle plus de deux mille personnes ont péri. Elle les accuse, en ayant manqué à leur devoir, d'avoir provoqué une forte dépréciation de l'action Union Carbide à la Bourse de New-York. Cette dépréciation s'élève à 960,6 millions de dollars (9,3 milliards de francs). Les avocats de l'accusation réclament que chaque membre du conseil rembourse les pertes occasionnées à due concurrence de sa responsabilité.

Énergie

● **Nucléaire : les Allemands sur les rangs pour la première centrale chinoise.** — Les négociations en cours pour la fourniture du réacteur nucléaire de la première grosse centrale nucléaire chinoise, qui sera construite à Daya Bay et alimentera *en électricité Hongkong*, se compliquent. KWU, la société ouest-allemande, a, en effet, présenté récemment, à la demande des Chinois semble-t-il, une offre concurrente à celle du groupe français Framatome, qui paraissait *jusqu'ici le mieux placé* pour remporter le contrat, nous signale notre correspondant. Cette contreproposition embarrasse le groupe français, à qui les négociations coûtent 8 millions de francs par mois depuis plus d'un an.

● **Le « Guide international de l'énergie nucléaire » vient de publier son édition 1985.** — Outre des renseignements pratiques sur l'organisation et l'activité de ce secteur en France et à l'étranger ainsi que des articles de synthèse sur l'actualité technique et économique, le guide comprend pour la première fois une bibliographie qui recense et analyse la quasi-totalité des articles et études parues dans la presse nationale et internationale sur ce sujet depuis plusieurs années.

* Guide international de l'énergie nucléaire. Treizième édition. Enercom. 65, 67 avenue des Champs-Elysées. 75008 Paris. Tél. : 225.71.25.

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

● **Six fois plus de journées perdues pour fait de grève.** — 21,65 millions de journées de travail ont été perdues pendant les onze premiers mois de 1984 à cause de conflits sociaux, six fois plus qu'au cours de la période correspondante de 1983 (3,6 millions), indiquent les dernières statistiques du ministère de l'emploi britannique. Pour l'année entière, le total atteindra probablement, selon une estimation officieuse, 23 millions, ce qui n'avait été auparavant dépassé que deux fois depuis le début du siècle et constitue en tout cas le plus mauvais résultat depuis le retour au pouvoir des conservateurs en 1979. Cette détérioration est due presque entièrement à la grève des mineurs, en cours depuis le 12 mars, qui à elle seule avait fait perdre 17,61 millions de journées de travail fin novembre. Sans ce conflit la perte eût été de l'ordre de 4,04 millions de journées, en augmentation de 443 000 ou 12,3 % sur l'année précédente, ce qui reflète notamment une recrudescence de l'action dans l'industrie automobile pour l'appui d'augmentations salariales. — (*AFP.*)

ITALIE

● **Doublement du déficit commercial en 1984.** — Le déficit de la balance commerciale italienne a pratiquement doublé au cours des onze premiers mois de 1984, atteignant 17 811 milliards de lires (89 milliards de francs) contre 9 563 milliards (47,5 milliards de francs) pour la même période de 1983. Selon l'Institut central de statistiques, les importations (132 483 milliards de lires) ont augmenté de 21,7 %, tandis que les exportations (114 672 milliards de lires) n'ont progressé que de 15,5 %. — (*AFP.*)

Social

● **La CGC demande la reprise de négociations sur la flexibilité.** — Le comité confédéral de la CGC — seule centrale de salariés à avoir annoncé en décembre son intention de signer le protocole sur la flexibilité de l'emploi avec le patronat — a approuvé l'attitude des négociateurs et demandé dans une motion votée à l'unanimité moins une voix et huit abstentions *« la reprise prochaine d'une nouvelle négociation »*. Elle lance un appel au patronat *« pour qu'à l'attitude courageuse, réaliste, responsable des organisations syndicales CFDT, CFTC, FO et CGC, il réponde par une politique volontariste de maintien et de création d'emplois et rende effective la reconnaissance du fait syndical quelle que soit la taille des entreprises »*.



INTERSÉLECTION FRANCE

SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable

+ 22,9 % en 1983-84

L'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est réunie le 11 janvier 1985 sous la présidence de Monsieur François Tabard a approuvé les comptes de l'exercice clos le 28 septembre 1984. Rappelons que ses actionnaires bénéficient des possibilités de détaxations fiscales offertes par la loi Monory et le Compte d'Epargne Actions (C.E.A.).

Faits marquants de l'exercice
- **Performance, coupon global ajouté : + 22,9 %**
- **Progression des actifs gérés : F 5,72 milliards contre F 4,35 milliards**
- **Dividende net : F 16,86 (+ crédit impôt F 2,59) contre F 14,87**

Le dividende est mis en paiement le 21 janvier 1985, aux guichets des banques suivantes :
- **Société Générale**
- **Société Générale Alsacienne de Banque**
- **Société Centrale de Banque**
- **Société Séquanaise de Banque**

Les actionnaires d'Intersélection France pourront, jusqu'au 22 avril 1985 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

BANQUE PARISIENNE DE CREDIT

Société anonyme au capital de F 52.054.720
Siège social : 56, rue de Châteaudun - 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 542.079.041 - A.P.E. 8902

bpc

AU CŒUR DE LA VIE DES P.M.E.

ÉMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS DE 100.000.000 DE FRANCS

- **Prix d'émission : le pair soit 1.000 F par titre.**
- **Date de jouissance et de règlement des souscripteurs : 28 janvier 1985.**
- **Rémunération annuelle : payable le 28 octobre de chaque année et pour la première fois le 28 octobre 1985.**
- **Partie fixe égale à 45 % du TMO.**
- **Partie variable égale à 30 % du TMO et qui variera suivant l'évolution du résultat net consolidé de la société (part du groupe).**
- **Rémunération globale minimum : 90 % du TMO pendant les cinq premières échéances ; 80 % du TMO les échéances suivantes.**
- **Rémunération globale maximum : 125 % du TMO.**
- **Cotation : Bourse de Paris.**

Une note d'information (visa COB nº 84-303 du 11 décembre 1984) est à la disposition des souscripteurs au siège social : 56, rue de Châteaudun, 75009 Paris, et auprès des établissements chargés du placement. *BALO* du 7 janvier 1985.

locafinancière

Au cours de l'exercice 1984, les engagements nouveaux ont porté principalement sur :

– l'acquisition de nature patrimoniale d'un immeuble de bureaux entièrement loué situé à Paris, rue Torricelli, d'un montant de 25 millions de francs hors droits ;

– une participation de 45 % dans un immeuble de bureaux à construire à Pantin et destiné à être loué en crédit-bail au Gaz de France portant sur un montant, valeur décembre 1983, de 38 millions de francs.

En outre, le développement des parcs d'activités, au titre d'opérations antérieures décidées par le Conseil, a conduit la société à augmenter ses engagements patrimoniaux de 2 millions de francs en 1984 ; la poursuite de ces opérations engage à prévoir un rythme annuel d'investissements d'environ 20 millions de francs par an.

Le résultat prévisionnel de l'exercice devrait atteindre, sauf imprévu, 50 400 000 permettant la distribution, dans cette hypothèse, au taux minimum légal de 85 %, d'un dividende de *26 francs contre 23 francs* au titre de l'exercice 1983, soit une augmentation de 13,04 %.



Précision Mécanique Labinal vient de porter sa participation dans la société Microturbo à 96,35 %.

M. Jean-Louis Cler, président directeur général de Précision Mécanique Labinal, a été nommé président de Microturbo.

M. Amaury Halna du Fretay, administrateur directeur général de Précision Mécanique Labinal, est entré au conseil de la société, dont la direction générale est assurée par M. Pierre Calmels, directeur général, et M. Louis Pech, directeur général adjoint.

M. Gaston Bayard, fondateur de Microturbo, a été nommé président d'honneur et demeure administrateur.

LES BONS DE L'ECUREUIL

TAUX GARANTI 12% SUR 5 ANS

TAUX D'INFLATION

12% 11% 10% 9% 8% 7% 6% 5% 4% 3%

1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990

C'EST LE MOMENT DE SOUSCRIRE!

Faites la différence...
Les Bons de l'Ecureuil (à partir de 1.000 F), c'est très intéressant.
Leur taux est garanti sur 5 ans.
* Taux annuel actuariel brut sur 5 ans.

Caisse d'Epargne Ecureuil

POUR FINANCER L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES RÉGIONALES

Emprunt SDR

F. 1500000000

garanti par l'État

Taux nominal: 12,30%

Taux de rendement actuariel brut au règlement: 12,35%

Prix d'émission: 99,72%
soit F. 4986 par obligation.

Jouissance et règlement: 4 février 1985.

Durée: 14 ans.

Amortissement: 12 annuités constantes à partir du 4 février 1987.

Une fiche d'information qui a reçu le visa COB nº 85-08 en date du 15 janvier 1985 est tenue à la disposition du public.
BALO du 21 janvier 1985.



Sociétés de Développement Régional

Offre Publique d'Achat

des actions

G.H. MUMM ET CIE

Société Vinicole de Champagne Successeur

par

LA COMPAGNIE SEAGRAM LTEE

présentée par

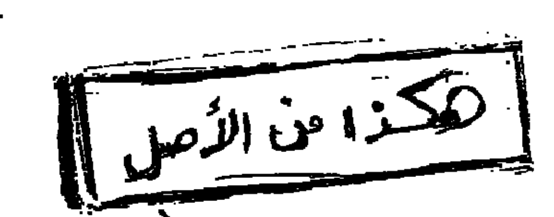
MM. LAZARD FRERES ET Cie - BANQUE LOUIS-DREYFUS

Prix d'offre : F 775

Durée de l'offre : du 14 janvier au 14 février 1985

Marché à Règlement Mensuel de la Bourse de Paris

Une note d'information établie par la Compagnie Seagram Ltée, G H Mumm et Cie S.V.C.S., Messieurs Lazard Frères et Cie et la Banque Louis-Dreyfus, et qui a reçu le visa nº 85-06 en date du 10.1.1985 de la Commission des Opérations de Bourse, peut être obtenue sans frais auprès des Banques et des Agents de Change.



هكذا من الأصل

ÉTRANGER

LA CRISE DU SECTEUR FINANCIER EN ESPAGNE

Le président de la troisième banque du pays démissionne

De notre correspondant

Madrid. – La crise du secteur financier espagnol, qui a déjà affecté d'une manière ou d'une autre, depuis 1977, une cinquantaine de banques sur un total de cent dix, ne semble pas devoir prendre fin. A son tour, la Banque hispano-américaine, la troisième du pays, fait face à une situation difficile : c'est la première fois qu'un établissement financier de cette importance – ses dépôts atteignent quelque 1 200 milliards de pesetas (soit *66 milliards de francs)* – est touché.

Le président de la Banque hispano-américaine, M. Alejandro Albert Solis, qui occupait cette fonction depuis avril 1983, a présenté, le 18 janvier, sa démission en alléguant des raisons de santé. Si M. Albert souffre effectivement d'une forme chronique de leucémie, il semble que des raisons d'un tout autre ordre aient pu accélérer son départ. Les négociations qu'il avait entamées avec les dirigeants de la Banque d'Espagne pour l'obtention d'aides officielles (pour un montant de 40 milliards de pesetas, soit 2,2 milliards de francs – dit-on) semblaient, en effet, dans l'impasse, et son remplacement par une personnalité davantage susceptible de parvenir à un accord rapide était devenu une nécessité.

La situation difficile de la Banque hispano-américaine avait déjà conduit ses responsables à annoncer, le 6 décembre dernier, qu'aucun dividende ne serait distribué sur l'exercice de 1984. Pour justifier cette mesure, *tout à fait inhabituelle* en Espagne, M. Albert avait, notamment, invoqué, dans une lettre adressée à chacun des quelque trois cent mille actionnaires, la nécessité de destiner les 25 milliards de pesetas de bénéfices réalisés en 1984 (1 300 millions de francs) à l'assainissement de la Bankunion et de la banque Urquijo, deux établissements spécialisés dans les prêts à l'industrie, absorbés par la Banque hispano-américaine en 1982 et en 1983.

Selon les responsables de cette dernière, les sommes nécessaires au renflouement de ces deux établissements s'avèrent en effet nettement supérieures à celles qui avaient été évaluées au moment de leur rachat. Les dirigeants de la banque invoquent également, pour expliquer leurs difficultés, la forte baisse des taux d'intérêt enregistrée en Espagne durant le second semestre de 1984 : elle n'a pas permis, en effet, que les crédits bonifiés alloués par l'Etat à la Banque hispano-américaine pour l'aider à assainir la Bankunion et l'Urquijo puissent être placés sur le marché avec une rentabilité adéquate.

Si ces raisons ne sont pas sans fondement, elles ne sont peut-être pas suffisantes, toutefois, pour expliquer des difficultés qui affectent directement la maison mère. Les bénéfices de la Banque hispano-américaine elle-même (non compris les résultats de la Bankunion et de l'Urquijo) ont diminué en valeur absolue en 1984 par rapport à l'exercice antérieur : en tenant compte de l'inflation, ce recul approche les 10 %. Et tout porte à croire que d'autres établissements financiers espagnols passent eux aussi par une phase délicate. Les risques assumés en Amérique latine pour certains, une politique imprudente d'expansion ou de distribution de dividendes pour d'autres, et le faible niveau de compétitivité qui continue à caractériser le secteur financier espagnol pour tous, ont sans doute joué à cet égard un rôle aussi important que la baisse des taux d'intérêt.

THIERRY MALINIAK.

En Hongrie

Les prix des transports et des produits laitiers sont fortement augmentés

Budapest *(AFP)*. – Une forte *hausse des prix qui atteint 100 %* pour certains tarifs publics et 40 % pour certains produits alimentaires est entrée en vigueur lundi 21 janvier en Hongrie. Selon un communiqué officiel publié par l'agence hongroise MTI, la hausse globale des prix à la *consommation sera de 7 % environ* en 1985.

Les augmentations les plus sensibles – 85 % en moyenne – seront celles des tarifs postaux et des tarifs des transports publics. Les billets de tramway et d'autobus seront augmentés de 1 à 2 forints. Le secteur alimentaire, ce sont notamment les produits *laitiers qui subissent* de fortes augmentations (29 % environ). Le prix du fromage augmente de 40 %, celui du sucre de 16 % et celui des conserves de 9 % à 18 %.

En outre, les dépenses d'énergie des Hongrois augmenteront d'environ un quart en 1985 : le charbon, le gaz et l'électricité augmenteront de 25 % et le coke de 30 %. Cette augmentation des prix est accompagnée d'une série de mesures sociales qui prévoient le relèvement des petites pensions et des allocations familiales.

ÉNERGIE

Le Canada s'apprête à baisser le prix de son pétrole

Tandis que les pays de l'OPEP préparent la prochaine conférence extraordinaire de l'Organisation, le 28 janvier à Genève, le Canada, second fournisseur des Etats-Unis, a annoncé qu'il prévoyait de réduire de 1 dollar par baril à compter de février le prix-plancher de son pétrole brut à l'exportation. Le prix des bruts légers canadiens est actuellement fixé à 26,85 dollars par baril. La décision définitive d'Ottawa a été toutefois repoussée d'une semaine, dans l'attente des résultats de la conférence de l'OPEP.

A Ryad (Arabie saoudite), depuis dimanche 20 janvier, les pays membres du comité ministériel sur les différentiels (écarts de prix reflétant les différences de qualité et d'éloignement des bruts) étaient réunis pour préparer la prochaine conférence. Une nouvelle réunion de ce comité est prévue le 27 janvier, afin de mettre définitivement sur pied des propositions pour une nouvelle grille de prix qui sera soumise à la conférence. Sept pays sont membres de ce comité : Arabie saoudite, Algérie, Koweït, Nigéria, Qatar, Libye et Emirats arabes unis.

On a appris par ailleurs, selon l'agence AP Dow Jones, que le Nigéria, membre de l'OPEP aurait récemment considérablement accru sa production, dépassant largement le quota fixé par l'Organisation (1,45 million de barils par jour) pour atteindre 1,6 million de barils par jour (1 million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an).

TRANSPORTS

La taxe routière suisse (suite)

DES DIPLOMATES EUROPÉENS SE REBIFFENT

Le gouvernement suisse a bien du souci avec les différentes taxes routières et autoroutières qu'il a instituées depuis le 1er janvier. Les routiers français avaient bloqué les postes-frontière au mois de décembre pour en demander la suppression. Les gouvernements ouest-allemand, français et italien ont mis en place des mesures de rétorsion. C'est maintenant au tour des diplomates autrichiens, français et luxembourgeois en poste en Suisse de refuser d'acquitter la vignette autoroutière qui coûte 30 FS.

Le raisonnement de ces diplomates, agissant sur instruction de leurs chancelleries, est imparable : cette vignette correspond à une taxe fiscale et non à un service rendu, contrairement à ce que prétendent les autorités de Berne ; or l'article 34 de la convention de Vienne de 1961 stipule que les membres des corps diplomatiques et consulaires « *sont exemptés d'impôts et taxes sur les personnes et les biens à l'exception de ceux versés en rémunération pour un service rendu* ». Donc, pas question de payer.

La Suisse commence à regretter de ne pas avoir institué sur ses autoroutes le système classique du péage...

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 10-1
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	410 224
dont :	
Or	256 912
Disponibilités à vue à l'étranger	63 295
ECU	71 737
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 289
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	18 689
dont :	
Concours au Trésor public	11 540
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	212 137
dont :	
Effets escomptés	87 722
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 231
5) DIVERS	7 658
Total	723 939

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	199 046
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	14 144
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	44 981
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	75 827
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	9 809
5) ECU A LIVRER AU FECOM	71 737
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	301 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	14 057
Total	723 939

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	11 janv.	18 janv.
Valeurs franç. à revenu variable	103,8	103,2
Valeurs industrielles	103,9	103
Valeurs étrangères	106,9	106,1
Pétroles-Énergie	103,6	101
Chimie	101,7	100,3
Métallurgie, mécanique	104,4	108,2
Électricité, électronique	103,6	104,5
Bâtiment et matériaux	107,6	108,6
Ind. de consommation non-alimentaire	107,3	106,7
Agro-alimentaire	102,3	100,2
Distribution	102,2	99,6
Transports, loisirs, services	103,7	106,1
Assurances	108,1	115,5
Crédit banque	101,9	101,6
Sicomi	100,9	100,2
Immobilier et foncier	102,6	104,6
Investissement et portefeuille	105,4	105,3
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	102	102
Emprunts d'État	101,2	101,2
Emprunts garantis et assimilés	102,4	102,5
Sociétés	101	101,4
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1818,2	1811,9
Valeurs étrangères	3378	3415,9
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	233,5	232,01
Valeurs étrangères	458,9	462,12
Base 100 : 31 décembre 1980.		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	112,09	112,08
Emprunt d'État	111,4	111,4
Emprunts garantis et assimilés	112,2	112,3
Sociétés	112,21	112,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981

	11 janv.	18 janv.
Indice général	190	190,1
Produits de base	170,7	169
Construction	123,8	182,2
Biens d'équipement	167,5	170,8
Biens de consom. durables	183,1	181,2
Biens de consom. non durables	283,5	283,4
Biens de consom. alimentaires	247,2	243,2
Services	182,2	183,1
Sociétés financières	247,1	249,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	172,8	178,1
Valeurs industrielles	187,2	186,5

BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981

	11 janv.	18 janv.
Indice général	172,3	173,2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LOCAFINANCIERE. – Sauf imprévu, le résultat de l'exercice écoulé devrait atteindre 50,4 millions de francs (contre 44,63 millions). Si la prévision se vérifiait, le dividende serait porté de 23 F à 26 F.

HOFFMANN-LA ROCHE. – Le chiffre d'affaires du « numéro deux » de la chimie suisse s'est élevé à 8,27 milliards de francs suisses en 1984, en hausse de 10,20 % par rapport au précédent. Le bénéfice serait supérieur à celui de l'exercice précédent (328,4 millions de francs suisses).

MONTEDISON. – Le géant italien de la chimie serait parvenu à équilibrer ses comptes en 1984, après dix ans de déficits incessants. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe atteindrait 12 000 milliards de lires (60 milliards de francs) pour l'an dernier, contre 10 660 milliards de lires (53 milliards) en 1983.

ALCOA. – Malgré une perte de 14,7 millions de dollars pour le dernier trimestre de 1984, le groupe dégagera pour l'exercice écoulé un bénéfice net de 256 millions de dollars (+ 46,9 %). La direction du groupe précise qu'au cours du dernier trimestre une provision de 51,2 millions de dollars a dû être constituée pour les pertes encourues, essentiellement du fait de la fermeture définitive de sa raffinerie de bauxite à Mobile (Alabama), de l'arrêt des travaux d'extension de sa fonderie de Badin (Caroline-du-Nord) et au titre d'un investissement non précisé à Grenoble (France).

La société indique, d'autre part, que ses résultats financiers, en particulier au dernier trimestre, ont été affectés par la baisse des prix de l'aluminium brut et de certains produits d'aluminium. Cette baisse, ajoute-t-elle, l'a contrainte à ramener sa production d'aluminium brut à 92 % des capacités l'été dernier et à 90 % à la fin de 1984.

Les livraisons de produits d'aluminium se sont élevées à 1 800 000 tonnes en 1984 (492 000 au dernier trimestre), contre 1 830 000 en 1983 (483 000 au dernier trimestre). Les dépenses d'investissement ont atteint 594 millions de dollars en 1984, contre 668 millions en 1983.

NOMURA SECURITIES. – La plus grande maison de courtage nippone annonce, pour l'exercice clos le 30 septembre 1984, un bénéfice record de 289,8 millions de dollars (+ 33 %).

INDICES QUOTIDIENS (INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	17 janv.	18 janv.
Valeurs françaises	103,3	103,3
Valeurs étrangères	107,8	108

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 janv.	18 janv.
Indice général	190,1	190,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 janvier .... 10 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 janv.	21 janv.
1 dollar (en yens)	253,95	253,90

BOURSE DE PARIS Comptant 18 JANVIER

Actions au comptant — Second marché — Hors-cote — Étrangères — SICAV 18/1

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

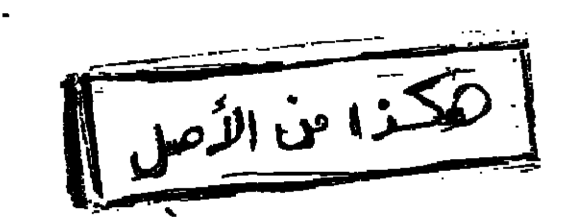
c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	9 750	9 725	9 470	9 970
ECU	6 811	6 812	....	....
Allemagne (100 DM)	306 310	306 360	294	314
Belgique (100 F)	15 308	15 307	14 800	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 250	271 090	260	280
Danemark (100 krd)	85 640	85 710	80	88
Norvège (100 k)	105 890	105 900	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	10 929	10 906	10 400	11 300
Grèce (100 drachmes)	7 505	7 507	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 981	4 985	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	384 300	383 980	355	376
Suède (100 krs)	106 850	106 700	103	110
Autriche (100 sch)	43 570	43 650	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 545	5 542	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 620	5 615	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 352	7 332	7 170	7 520
Japon (100 yens)	3 829	3 825	3 690	3 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/1
Or fin (kilo en barre)	95800	96000
Or fin (en lingot)	95700	96000
Pièce française (20 fr)	596	597
Pièce française (10 fr)	470	.....
Pièce suisse (20 fr)	572	566
Pièce latine (20 fr)	557	552
Souverain	702	701
Pièce de 20 dollars	4160	4145
Pièce de 10 dollars	2050	2050
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3705	3705
Pièce de 10 florins	577	577



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur 89 FM

ANDRÉ FONTAINE

A « Allo *le Monde* »

232-14-14

L'émission « Allô *le Monde* », sur 89 FM à Paris, aura pour thème, ce lundi 21 janvier, de 19 h 25 à 20 heures, la relève qui vient d'intervenir au journal *le Monde*.

André Fontaine, directeur de la publication, Manuel Lucbert, président de la Société des rédacteurs, et Yves Agnès, responsable du département communication, participeront à l'émission. Les débats seront animés par François Koch.

Les lecteurs et auditeurs peuvent appeler au 232-14-14 à partir de 19 h 15 pour poser leurs questions.

● *L'affaire Grégory Villemin.* – *« La question que vous soulevez pose un problème de procédure, qui n'entre pas dans la compétence du président de la République »*, viennent de répondre les services de l'Elysée aux parents du petit Grégory Villemin (assassiné le 16 octobre dernier dans les Vosges), qui avaient demandé, dans un télégramme adressé le 13 décembre au chef de l'Etat, à être soumis au « sérum de vérité » – pratique qui n'a pas cours en France –, afin de couper court à toutes les rumeurs les concernant.

L'Elysée indique que le courrier de M. et Mme Villemin a été transmis au garde des sceaux et ajoute à l'intention des parents de Grégory : *« Le chef de l'Etat compatit à votre douleur. Vous pouvez être assurés que tous les moyens sont mis en œuvre par la justice, afin que l'information, qui suit son cours, soit particulièrement approfondie et conduite dans les meilleurs délais ».*

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE EN INDE ET LA MISE EN ACCUSATION DE L'ATTACHÉ MILITAIRE ADJOINT FRANÇAIS

Une manœuvre d'intoxication plus commerciale que politique ?

« Le gouvernement français a souhaité rappeler à Paris en consultation l'attaché militaire adjoint à New-Delhi. Pour le reste, il n'a pas de commentaire à faire sur une affaire qui lui est étrangère. » C'est par cette déclaration laconique que le porte-parole du Quai d'Orsay a commenté, le dimanche 20 janvier, les informations en provenance de la capitale indienne et selon lesquelles le colonel Bolley avait été accusé d'espionnage et expulsé. L'intéressé est arrivé ce lundi matin à Paris. Il a été pris en charge par la police de l'air et des frontières, et s'est refusé lui aussi à tout commentaire.

Officiellement, on s'en tenait, ce lundi, au ministère des relations extérieures, même après les déclarations au gouvernement indien *(lire page 3)*, à ce bref communiqué. Le sentiment le plus répandu, au Quai d'Orsay, étant que, si « affaire » il y a, *celle-ci est à peu près totalement* étrangère au département. Il est vrai que, traditionnellement, certaines frictions existent entre la défense et la diplomatie, en matière de « renseignement », et que la seconde peut ne pas se sentir tenue, en l'occurrence, de voler au secours de la première... Elle l'a pourtant déjà fait en assurant que le colonel Bolley avait été *« rappelé »*.

Le second sentiment qui domine, dans les milieux diplomatiques français, est que le colonel aurait fort bien pu être victime, en l'occurrence, de manœuvres des pays concurrents de la France pour l'attribution des contrats d'armement encore *en discussion. La réaction de* certains journaux indiens, qui mettent ce lundi l'accent sur le caractère envahissant des fournisseurs français, pourrait en être un signe parmi d'autres – quitte à attribuer à l'attaché plus de pouvoir qu'il n'en avait probablement dans la négociation de tels contrats, voire des fonctions de renseignement qui, en l'état actuel des rumeurs, ne sont pas avérées.

Il est traditionnel de voir dans tout attaché militaire un agent, ou même un chef de poste, de la DGSE (*Direction générale de la sécurité* extérieure, ex-SDECE), mais cette assimilation est, dans bien des cas, largement abusive.

Enfin, on rejette bien entendu avec énergie, à Paris, les accusations indiennes selon lesquelles le colonel aurait pu travailler pour la CIA. Accusations jugées, en effet, peu crédibles par les spécialistes, et même totalement *invraisemblables s'il s'agit* de suggérer que l'attaché aurait pu *le faire en service commandé*, en dehors de quelques contacts comme il en existe entre services « alliés ».

BERNARD BRIGOULEIX.

Au Nicaragua

LES QUATRE PRÊTRES DU GOUVERNEMENT SANDINISTE SUSPENDUS

Managua *(AP)*. – Les quatre prêtres exerçant des fonctions dans le gouvernement du Nicaragua (le ministre des affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto, le ministre de la culture, M. Ernesto Cardenal, son frère, ministre de l'éducation, M. Fernando Cardenal, et l'ambassadeur auprès de l'Organisation des Etats américains à Washington, M. Edgard Parrales) ont été suspendus, a annoncé le président de la Conférence épiscopale nicaraguayenne, le samedi 19 janvier. Mgr Pablo Antonio Vegas a précisé que les quatre hommes ne seraient plus autorisés, désormais, à utiliser le titre de « prêtre » ou de « Père ».

● *Meeting de solidarité avec le Nicaragua et les peuples d'Amérique centrale à Paris.* – Plusieurs députés et personnalités socialistes européens ont dénoncé la politique américaine en Amérique centrale et exprimé *leur appui aux initiatives* de paix du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela) au cours d'un meeting, dimanche 20 janvier, à la Mutualité. Le meeting, auquel ont participé plusieurs centaines de personnes, avait été convoqué par la Conférence européenne de solidarité avec le Nicaragua, les peuples d'Amérique latine centrale, et pour la paix.

Le *représentant* en Europe du front démocratique révolutionnaire du Salvador, M. Luis de Sebastian, a critiqué sévèrement la « timidité » de certains socialistes européens dans leur appui aux peuples d'Amérique centrale.

Sur le vif

Tous unis

Ça y est, je lui ai téléphoné, à Michel Piccoli ! Vous faites le 278-99-99, et vous l'avez au bout du fil. Ne vous gênez pas, il sera ravi, il me l'a dit. Il m'a dit : « Bonjour, c'est Michel Piccoli à l'appareil, merci de m'appeler. » Après quoi, il m'a demandé, bille en tête, si je savais que sur les cent dix propositions de Mitterrand il y en avait déjà quatre-vingt-dix-huit de réalisées. Et il a ajouté : « Pas mal, non, pour un *demi-septennat ?* » J'allais lui objecter que je n'en demandais pas tant, que c'était peut-être un peu beaucoup justement, mais il ne m'a pas laissée placer un mot. Il a continué : « Oui, tous les moyens sont bons pour attaquer les socialistes d'une façon pas très *fair play*, presque malhonnête... »

Ça m'a vexée, parce que j'étais précisément en train de me demander si je ne lui rendrais *pas ma confiance, à Mitterrand.* Il m'a déçue, c'est vrai, mais bon, on ne peut pas bouder éternellement. Et je trouve qu'il ne s'occupe pas trop mal de mes affaires en ce moment. Je ne vois d'ailleurs pas tellement qui, en face, pourrait, vu les circonstances, faire mieux.

Alors, cet appel au regroupement de tous les Français de gauche – vous avez vu dans *le Monde* daté de samedi dernier ? – ça m'a plu. C'est lancé par l'association La Mémoire courte. J'ai commencé à le lire et je me suis dis : d'accord, allez, on oublie tout et on se sert les coudes.

Je poursuis, il y en a toute une page, et voilà que ça recommence, les ostracismes, les invectives, les méfiances, les exclusions. Voilà qu'on tape à bras raccourcis sur ceux, à gauche, qui quittent le navire pour les petits et faux calculs de leur boutique. C'est qui, ça ? Les confrères de l'audiovisuel ? Et ceux, à gauche, qui ont des stratégies pour l'après-1986. Et ça, c'est qui ? Tous les salauds qui louchent à droite ? Et ceux, à gauche, qui se voient déjà candidats en 1988. *Oui ça ? Delors ? Mauroy ?* Rocard ? Chevènement ? Fabius lui-même ? Et ceux, à gauche, dont le métier est de donner des leçons la main sur le cœur et les pieds au chaud. Et enfin, ceux, à gauche, qui sont des pleurnicheurs professionnels et des mouches du coche. Alors là, cherchez pas, c'est tous les copains du *Nouvel-Obs* et du *Monde*, moi avec, qui en prennent plein la gueule. Ça va encore faire plaisir à Jean Daniel ! D'autant que dans cet appel à la *grande réconciliation* on cite Sagan, fidèle gardienne de la flamme sacrée. La flamme du président méconnu. Dites donc, vu le nombre de social-traîtres et de déviationnistes pourris, il ne risque pas d'y avoir grand-monde au rendez-vous de la gauche unie !

CLAUDE SARRAUTE.

A Sri-Lanka

UN TRAIN SAUTE SUR UNE MINE : TRENTE-QUATRE MORTS

Colombo *(AFP-Reuter)*. Trente-quatre personnes au moins, dont vingt-trois soldats et onze civils, ont été tués, le samedi 19 janvier, dans l'explosion d'une mine au passage d'un train, près de Murugandi, dans la province de *Jaffna, dans le nord* de Sri-Lanka, a-t-on indiqué, dimanche à Colombo, de source *officielle.* Le convoi, qui transportait des militaires et des civils, a été gravement endommagé par l'explosion.

L'*attentat* s'est *produit sur* la ligne reliant Elephant Pass et Pallai, à 20 kilomètres à l'est de Jaffna. Il est vraisemblablement l'œuvre, indiquait-on de même source, des « séparatistes » tamouls, qui ont également ouvert le feu sur le train.

● *Cuba : quarante morts dans un accident d'avion.* – Un Ilioutchine 18 de la compagnie cubaine d'aviation s'est écrasé dans les environs de La Havane, à Cuba, le 19 janvier. Les quarante occupants (vingt-cinq Cubains et quinze étrangers) ont tous été tués. L'accident semble avoir pour origine une déficience technique, dont la nature reste à déterminer.

En Turquie

Procès de quatre-vingt-quatre militants kurdes à Diyarbakir

Ankara *(AFP)*. – Quatre-vingt-quatre rebelles kurdes impliqués dans des actions de commando *qui ont marqué le réveil* du combat séparatiste en 1984, dans le sud-est de la Turquie, comparaissent, à partir de ce lundi 21 janvier, devant un tribunal de l'état de siège à Diyarbakir, la plus importante ville de la région.

Trente d'entre eux, militants des organisations séparatistes PKK (Parti des travailleurs kurdes, la plus importante), Rizgari (Libération) et Kawa (Renaissance), sont passibles de la peine de mort.

Le 15 août 1984, après quatre ans d'inactivité consécutive au coup d'Etat militaire de septembre 1980, les séparatistes kurdes avaient lancé *leurs premières attaques contre* les villes de Eruh et Semdinli, dans les provinces extrême-orientales de Siirt et Hakkari.

Le *général* Kenan Evren, *président* de la République, avait qualifié ce regain d'activisme de *« complot à l'instigation de pouvoirs étrangers visant à diviser la Turquie »*. Les forces armées y ont répondu par une vaste opération de ratissage des provinces du Sud-Est.

La guérilla des rebelles kurdes, qui entendaient démontrer qu'ils n'avaient pas été anéantis, s'est poursuivie jusqu'à la *mi*-décembre, faisant vingt-quatre morts parmi les *forces armées et neuf parmi* la population civile, selon les chiffres donnés par la 7e armée en charge de sa *répression.*

Au cours de l'action militaire en réponse, qui a pris la forme d'un implacable quadrillage du Kurdistan *turc, douze séparatistes ont été* abattus et quatre-vingt-dix-neuf ont été arrêtés.

En octobre, l'armée avait envisagé d'étendre son *« opération* Soleil » au-delà des frontières, en *Iran et en Irak, où les insurgés* trouvent refuge dans des camps des Partis démocratiques du Kurdistan. Ankara avait pour cela obtenu le feu vert de Bagdad ; mais la très ferme opposition de l'Iran lui a fait renoncer à ce projet.

Selon les autorités militaires, les accusés du procès de Diyarbakir sont des gens *« sans éducation, ne sachant ni lire ni écrire »*. Ils ont été entraînés dans des camps se trouvant en Iran, en Irak et en Syrie, ainsi qu'au Liban et dans *« certains pays d'Afrique du Nord »* non précisés.

Selon le commandement de l'état de siège, la reprise des combats en territoire turc aurait été décidée à l'initiative du PKK en juillet 1982, lors d'une assemblée de leaders séparatistes qui s'est tenue en Syrie. A partir de cette date, les commandos kurdes *auraient regagné* par petits groupes la Turquie en vue de déclencher *leurs actions* de harcèlement à Eruh et Semdinli.

RÉUNIS A SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les rocardiens ont « retrouvé un père »

Une centaine de socialistes membres du courant C (*rocardiens*) se sont retrouvés, le samedi 19 janvier à Saint-Quentin-en-Yvelines, dans la région parisienne, pour une réunion de travail. M. Michel Rocard a rejoint ses amis, samedi en fin de journée.

Autant la précédente réunion des rocardiens, à Gouvieux, dans l'Oise, au mois de septembre 1984, avait révélé que ce courant était inquiet sur *son existence, autant la réunion* de Saint-Quentin-en-Yvelines aura *montré des rocardiens sereins et détendus.* Entre-temps, comme le note un proche du ministre de l'agriculture, les rocardiens *« ont retrouvé un père »*, puisque M. Rocard a repris la parole.

Il est trop tôt cependant pour qu'ils décident de se compter autour d'une motion au prochain congrès du PS à l'automne. Mais ils se préparent à toute éventualité.

La mobilisation des réseaux et des moyens *« de rayonnement et d'information »* va continuer, d'autant qu'indépendemment même de la *question* d'une *éventuelle motion*, l'engagement de la réflexion sur le programme du PS pour l'échéance de 1986 fournira à la fois un espace d'expression et une occasion de tester l'accueil que reçoivent dans le parti les analyses rocardiennes.

M. Rocard, après d'autres intervenants, a expliqué que la nécessité d'affirmer et d'affiner un rapport de forces au sein du PS ne doit pas conduire à négliger celle de rassembler.

Le ministre de l'agriculture a invité *ses amis* à dépoussiérer au besoin certaines de leurs idées afin d'éviter d'être dépasser sur le thème de la modernité. Pour l'immédiat, M. Rocard n'a rien à ajouter à ses dernières interventions à la télévision le 3 décembre et à la convention nationale du PS le 15 décembre. Il se contentera d'en analyser les retombées.

J.-L. A.

Le numéro du « Monde » daté 20-21 janvier 1985 a été tiré à 412 940 exemplaires